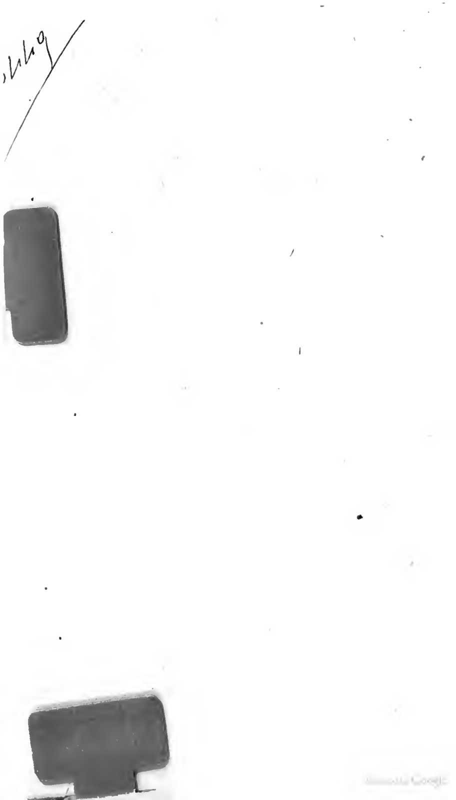




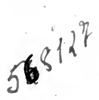
HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME XVII.

IMPRIMERIE DE P. J. DE MAT,
A BRUXELLES.



HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,

GRAND-CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

TOME DIX-SEPTIÈME.

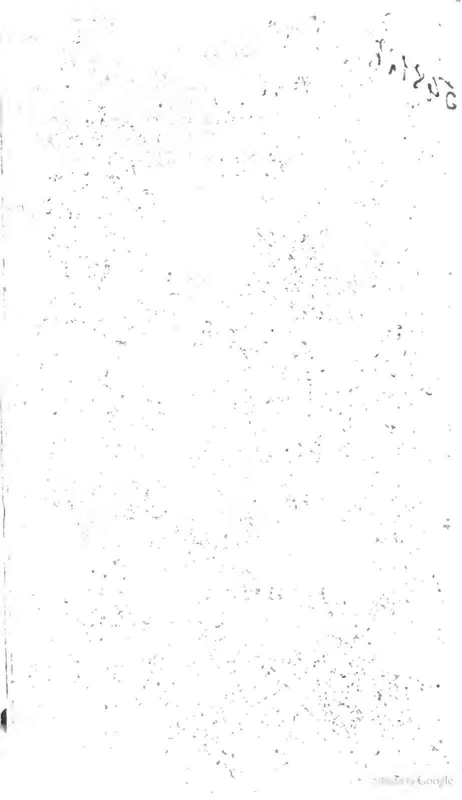




BRUXELLES,

P. J. DE MAT, A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
GRANDE PLACE, Nº 1188.

1826.



HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA VINGT-CINQUIÈME ÉPOQUE,

DEPUIS 1689 JUSQUES EN 1750.

Avec quelle horreur des hommes tels que Vauban, Catinat et Fénélon avaient-ils dû apprendre que, lors du mariage du roi d'Espagne Charles II avec la princesse Louise, fille du duc d'Orléans, on avait ordonné à Madrid, en réjouissance de ce mariage, un *auto-da-fé* où vingt-deux victimes de l'inquisition avaient été brûlées (1689)!

Cette jeune princesse était morte en trois jours; et Charles II, en se remariant avec Marie-Anne de Neubourg, fille de l'électeur palatin, et belle-sœur de l'empereur Léopold, avait fait voir combien l'Espagne partageait les sentiments de l'Europe contre Louis XIV (1690). Le duc de Savoie Victor-Amédée II, que Louvois avait désespéré par ses hauteurs, avait d'ailleurs abandonné le parti de la France, traité avec l'Espagne et avec l'empereur, et, bien loin de chasser les Vaudois, appelés alors *Barbets*, des vallées de Luzerne

et d'Angrone, et de quelques autres, comme Louis XIV l'avait demandé, il s'était engagé avec les Provinces-Unies à les rétablir dans tous leurs biens, et à leur accorder le libre exercice de leur culte, de même qu'à tous ceux qui voudraient s'établir dans leurs vallées (1690). Le roi de Danemarck Christiern V avait renoncé à l'alliance de la France, et conclu un traité de subside avec l'Angleterre, dont la reine Marie était sœur d'Anne Stuart, épouse du prince George de Danemarck, frère cadet de Christiern.

Le maréchal duc de Luxembourg, que sa campagne de Hollande avait déjà élevé au rang des grands capitaines, fut rappelé au commandement malgré Louvois, et gagna sur le prince de Waldeck la bataille de Fleurus. Catinat, le digne ami de Fénélon et de Vauban, répondit à cette victoire par celle de Staffarde, et, après avoir battu le duc de Savoie, s'empara de la place de Suze.

Mais une véritable calamité publique affaiblit la joie que donnèrent ces deux victoires; la France perdit Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelai, qui, marchant avec honneur sur les traces de son père le fameux Colbert, avait achevé d'élever le commerce et la marine à un très-haut degré de splendeur, et continué de favoriser les progrès des sciences et des arts par les bienfaits de la protection royale.

Le roi cependant, voulant profiter de la victoire de Fleurus, résolut d'assiéger la ville de Mons. Cette place, bien fortifiée et entourée d'eaux et de marais de manière à n'être accessible que sur un petit nombre de points, n'avait pas été attaquée dans les guerres précédentes. Louvois, en préparant le siége de cette ville, montra plus que jamais cet esprit d'ordre, cette prévoyance, cette adresse à voiler ses opérations les plus importantes, cette facilité à manier les plus nombreux détails, cette habileté à les coordonner, à les faire va-

loir les uns par les autres, à les diriger vers le même but, ces qualités éminentes d'un grand ministre dont on déplore la gloire ternie par une hauteur insultante, un caractère dur et une politique barbare. Les instructions qu'il donna pour la marche de l'armée et pour les mouvements préliminaires des troupes ont été citées par les maîtres de l'art comme renfermant le plan le plus vaste et les plus savantes combinaisons. Les troupes destinées au siége, tirées de quartiers éloignés les uns des autres, dirigées d'abord sur des points bien différents de Mons, réunies tout d'un coup par des contre-ordres concertés avec soin, arrivèrent en même temps devant la place qui allait être assiégée. Les vivres et les munitions, rassemblés de tous côtés, et achetés jusques en Hollande, abondèrent dans le camp. Le roi s'y rendit avec Louvois, Luxembourg et Vauban : il s'attendait à une défense très-vive ; elle fut courte et sans vigueur.

Dès que cette place fut prise, Vauban l'environna d'une ceinture formidable d'ouvrages placés dans les marais inaccessibles, et prenant des revers sur tous les points d'attaque.

L'évêque de Liége venait de rompre le traité qu'il avait fait avec la France; Boufflers bombarda sa capitale.

Le maréchal de Noailles, général de l'armée de Catalogne, entra dans la vallée de La Sègre, obligea la ville de Puycerda à lui ouvrir se portes, fortifia le poste de Belver, fit sauter de grandes portions de rochers, parvint à faire arriver du canon jusques à la seu d'Urgel, la prit, la fit démolir, détruisit dans le val de Noguerra les châteaux de Soer et de Valence, employa de petits mortiers portés à dos de mulets et lançant de grosses grenades, repoussa les Espagnols qui investissaient Prats de Mollo dans la vallée du Ter; et le comte d'Estrées bombarda Barcelone et Alicante.

En Italie l'importante place de Coni était assiégée par le lieutenant général de Bulonde, le marquis de Feuquières, auquel ses talents militaires et ses *Mémoires sur la guerre* devaient donner une si grande réputation, et le célèbre ingénieur de Lappara. Un jeune général, le prince Eugène de Savoie, élève de Charles V, duc de Lorraine, ou plutôt de son propre génie, et qui, par ses fameuses campagnes, devait si bien mériter d'être compté parmi les plus grands capitaines de tous les siècles, arriva en Italie pour y combattre ces Français dont le gouvernement avait refusé de l'employer; il fit tomber entre les mains de Bulonde un faux avis de secours pendant qu'il était encore loin, et que des renforts envoyés par Catinat étaient près d'arriver. Bulonde trompé leva le siége en abandonnant une partie de ses blessés et de son artillerie; le prince se joignit au duc de Savoie, reprit Carmagnole et voulut assiéger Suze; mais Catinat se jette dans la place, en sort à la tête de douze bataillons, réunit à l'habileté du général surnommé *la Pensée* le feu du plus ardent courage, parvient à combattre séparément contre chacune des colonnes ennemies qui s'avancent pour investir la place, et, plus faible que ces colonnes réunies, mais plus fort que chacune en particulier, les bat successivement et les disperse.

Le vainqueur du prince Eugène s'empresse de traverser les Alpes avec Lappara, court devant le château de Montmélian, s'en empare après trente-sept jours de tranchée pour laquelle il faut souvent cheminer sur le roc avec des sacs à laine et des terres apportées de loin, et achève de conquérir la Savoie.

La gloire de Catinat s'accroissait; la puissance de Louvois allait s'écrouler. Madame de Maintenon haïssait le ministre qui s'était opposé à son mariage avec le roi, et qui avait empêché que ce mariage ne fût re-

connu publiquement ; les généraux et les courtisans qui détestaient l'humeur impérieuse de Louvois, son esprit tranchant, son caractère inflexible, sa hauteur insolente, font oublier aisément au roi, fatigué de ses contrariétés et de son obstination, les belles institutions qu'il avait données à l'armée, ses grands talents, les services éclatants qu'il avait rendus à la France, la force qu'il lui avait imprimée, les forteresses dont il avait hérissé ses frontières agrandies. On rappelle au monarque, asservi par la plus grande ennemie de Louvois, l'incendie du Palatinat et les autres ordres si violents dont l'odieux, comme celui de cet horrible incendie, s'élevait jusques au trône. La perte de Louvois est décidée; la résolution est prise de le faire arrêter; Louvois l'apprend au milieu de travaux multipliés et de remèdes que lui prescrit sa santé altérée; il ne peut résister à la révolution qu'il éprouve, et meurt comme Colbert en maudissant l'ingratitude de Louis XIV.

Le marquis de Barbezieux, fils de Louvois, succède néanmoins à son père ; mais on détache du ministère de la guerre la direction des forteresses et du corps des ingénieurs, et on donne ce nouveau département à M. Le Pelletier de Souzy, digne frère du vertueux contrôleur général (1691).

Le margrave de Bade-Bade, commandant en chef les Impériaux en Hongrie, avait pris Nissa et Widdin ; la Porte consternée avait demandé la paix. L'empereur, malgré tous les efforts du duc de Lorraine qui désirait de voir toutes les forces impériales et germaniques réunies sur le Rhin, avait exigé des Turcs un tribut annuel de deux millions d'écus, et la Porte avait résolu de courir les hasards d'une nouvelle campagne (1690).

Les électeurs réunis à Ausbourg nommèrent roi des Romains Joseph, fils aîné de l'empereur et roi de Hongrie; et, dans la même année, Léopold perdit son allié

le plus fidèle et son plus grand général, Charles V, duc de Lorraine.

Les Turcs, qui ne redoutaient plus le génie de Charles V, battirent dans plusieurs combats les troupes impériales, prirent d'assaut Belgrade, et secoururent le grand Waradin (1690). Le margrave de Bade les défit l'année suivante; mais sa victoire n'eut pas les suites qu'espéraient les Impériaux (1691).

Pendant ces événements le parlement d'Angleterre avait présenté des adresses de félicitation au roi Guillaume et à la reine Marie, et accordé au monarque un subside de quatre millions pour l'entretien de l'armée et de la flotte, les droits sur les marchandises importées pendant cinq ans, et une somme très-forte pour la construction de nouveaux vaisseaux de guerre. Le roi d'Angleterre était allé en Hollande, où il avait été accueilli avec les démonstrations de la plus grande joie, et où il n'avait rien négligé pour donner plus d'activité et de succès à la guerre que presque toute l'Europe faisait à Louis XIV.

Plusieurs personnes avaient été arrêtées en Angleterre pour une conspiration tramée contre Guillaume pendant son absence; l'une d'elles avait été jugée, condamnée et exécutée. Lord Preston, déclaré coupable du même crime, avait eu sa grâce; le comte de Clarendon, prévenu du même complot, avait été uniquement envoyé à la Tour, et ensuite relégué dans sa maison de campagne, en considération de la reine dont il était cousin-germain; les autres prévenus s'étaient cachés.

Guillaume, à son retour de Hollande, disposa des évêchés devenus vacants par le refus des titulaires de prêter les serments prescrits par la loi; il donna l'archevêché de Cantorbéry au docteur Tillotson, célèbre par ses sermons, sa modération et ses vertus évangéliques; les autres siéges furent conférés à des ecclésiastiques des plus

estimés; mais les *non-jurants* n'en publièrent pas moins des écrits contre la conduite de ceux qui les avaient remplacés, leurs principes, leurs réponses, leur justification et le gouvernement qui les favorisait. Guillaume, peu inquiet de leurs clameurs, et fortement occupé de la guerre européenne dont il était l'âme, repassa en Hollande, prit le commandement de l'armée des alliés, s'avança contre le maréchal duc de Luxembourg, qui avait pris Halle en présence des confédérés, et, déployant tout l'art d'un des plus grands généraux, il eut recours aux marches, aux contre-marches, aux feintes, aux mouvements inattendus et à toutes les manœuvres les plus propres à forcer le maréchal à recevoir une bataille; tous ses talents furent inutiles : Luxembourg, dont les troupes étaient inférieures en nombre à celles du roi d'Angleterre, se montra plus que jamais grand capitaine, occupa des positions si fortes et manœuvra avec tant d'habileté qu'il ne put jamais être forcé au combat.

Guillaume vint enfin camper entre Ath et Leuze; dix-huit mille Hessois ou soldats de Liége se séparèrent alors de son armée; il laissa le commandement de ses troupes au prince de Waldeck, et retourna à La Haye: Waldeck leva le camp de Leuze. Luxembourg, qui examinait tous ses mouvements avec la plus grand attention, l'attaqua si rapidement que son arrière-garde fut surprise et défaite (1691).

Guillaume était revenu en Angleterre. Un nombre assez considérable d'officiers français étaient arrivés à Limerick avec des commissions du roi Jacques; le lieutenant général François de Saint-Ruth et le comte de Tyrconnel y avaient conduit une grande quantité de provisions, de munitions et d'habits. Les bandes d'Irlandais, connues sous le nom de *Rapparées*, joignirent Tyrconnel et Saint-Ruth. Le baron Ginckle,

général de Guillaume, vit arriver sous ses drapeaux Mackay et les troupes qui, sous ses ordres, avaient soumis les montagnards d'Écosse. Il résolut d'exécuter promptement les ordres de Guillaume ; et, malgré la grande supériorité des forces de Saint-Ruth, il conçoit l'espérance de terminer bientôt la guerre; il prend la ville de Ballimore, s'avance vers Athlone que soutient l'armée irlandaise, campée presque sous ses murailles, se détermine à passer la rivière de Shannon sous le feu de l'ennemi, est admirablement secondé par l'audace de ses grenadiers qui traversent à gué une rivière profonde et rapide sur un fond fangeux et pierreux, au travers d'une grêle de balles, de grenades et de boulets, ne cesse de recevoir les plus grands secours des talents et de l'intrépidité de Mackay, de Tetteau, de Talmash et de Rouvigne, établit des pontons, s'empare du pont, emporte la place qu'abandonnent les Irlandais consternés, n'a que dix-huit mille hommes, suit néanmoins Saint-Ruth, qui prend poste auprès du Château d'Agrim, et retire des garnisons vingt-cinq mille hommes pour augmenter son armée, le trouve placé de la manière la plus avantageuse, passe la rivière Suc qui le sépare de l'ennemi, et, malgré la grande habileté de Saint-Ruth et la fureur avec laquelle combattent les jacobites, surmonte les obstacles que lui opposent une fondrière, un marais, des hauteurs escarpées, des haies et des fossés bordés de mousquetaires, remporte une victoire d'autant plus complète que Saint-Ruth est tué d'un coup de canon, envoie sa cavalerie à la poursuite des fuyards dont elle fait un horrible carnage, s'empare des tentes, des bagages, de l'artillerie, des drapeaux, des étendards, de presque toutes les armes de l'infanterie, réduit les postes importants situés sur le Shannon, oblige Galway à se rendre, croit n'avoir rien fait tant

que sa grande entreprise n'est pas terminée, marche pour prendre Limerick, la seule place importante qui tient encore pour Jacques, fait jouer ses batteries, écrase la ville sous ses bombes, détruit une partie des remparts, trompe par de fausses démonstrations les troupes irlandaises campées auprès de la place, les contraint à prendre la fuite, renouvelle ses attaques, les multiplie, force les assiégés à se rendre, et termine une des plus cruelles guerres civiles par une capitulation fameuse que les catholiques d'Irlande regardent comme leur grande charte (1691).

D'après cette célèbre convention de Limerick, considérée comme relative à toute l'Irlande, les catholiques romains recouvrent la liberté de leur culte autant qu'elle peut s'accorder avec les lois de l'Irlande, comme ils en ont joui sous le règne de Charles II. Tous les Irlandais doivent être protégés par les lois et rétablis dans leurs biens, priviléges et immunités, en se soumettant au gouvernement et en prêtant serment de fidélité à Guillaume et à Marie; personne ne sera recherché pour aucune trahison, pour aucun crime, pour aucun délit politique, ni tenu à aucune restitution, à aucune rente, pour terre ou maison reçue depuis le commencement de la guerre; les nobles pourront garder une épée, une paire de pistolets et un fusil; les Irlandais pourront se retirer avec leurs familles et leurs effets dans les pays qu'ils choisiront, excepté l'Angleterre et l'Écosse; les garnisons sortiront des places qu'elles occupent avec tous les honneurs de la guerre; les militaires qui voudront passer la mer marcheront en corps jusques au lieu de leur embarquement; ils seront transportés sur le continent avec les troupes françaises; et ceux qui voudront rester en Irlande y jouiront de la liberté de tous les citoyens après avoir remis leurs armes.

Les protestants d'Irlande voient avec peine tant d'a-

vantages accordés, disent-ils, à des rebelles vaincus qui avaient commis contre eux tant d'actes de cruauté; mais Guillaume était d'autant plus pressé de terminer les sanglantes discordes civiles de ses royaumes, qu'il voulait pouvoir employer toutes ses forces dans la guerre du continent. Douze mille Irlandais néanmoins aiment mieux quitter leur pays natal que de reconnaître Guillaume.

Le baron Ginckle retourne en Angleterre. Les communes le remercient solennellement de ses grands services, et le roi le crée comte d'Athlone.

Les deux chambres présentent au roi et à la reine des adresses dans lesquelles elles louent l'administration de Marie, félicitent Guillaume de la réduction de l'Irlande, et lui promettent de l'aider de tout leur pouvoir dans la poursuite de la guerre contre la France; mais le mécontentement et l'inquiétude régnaient sur plusieurs membres du parlement et sur une grande partie de la nation. On voyait avec peine les faveurs du roi accordées aux Hollandais avec tant de partialité, une armée de terre si nombreuse qu'elle paraissait destinée à rendre le monarque absolu, la corruption employée pour obtenir des voix dans le parlement, le grand attachement du roi à sa prérogative, et l'introduction dans le conseil de jacobites, connus pour être de chauds partisans et des instruments serviles de la puissance arbitraire. Les wighs faisaient entendre des plaintes, et les jacobites fomentaient les soupçons qui se répandaient contre Guillaume (1691).

Ce prince d'ailleurs, mécontent de la conduite des presbytériens d'Écosse, avait voulu que le clergé épiscopal eût part à l'administration de l'église écossaise. Les épiscopaux, encouragés par cette décision, devinrent insolents envers leurs adversaires. Les presbytériens, irrités et invoquant l'autorité des lois, refusèrent de

concourir avec les épiscopaux et d'introduire le plus léger changement dans leur discipline. L'assemblée ecclésiastique fut dissoute; les presbytériens protestèrent contre la dissolution, ils déclarèrent qu'ils useraient du droit qu'ils avaient de se réunir sans convocation royale; le roi regarda leur démarche comme un attentat contre sa prérogative, et conçut une grande aversion contre eux.

Mais on commet dans les montagnes de l'Écosse un crime épouvantable : une déclaration royale condamnait à une exécution militaire les montagnards d'Écosse qui avaient porté les armes contre Guillaume et qui n'auraient pas prêté serment de fidélité à ce prince avant la fin de l'année. Macdonald de Glencoe, l'un des plus puissants *lairds* ou lords des montagnes, se présente le 31 décembre devant le gouverneur du fort Guillaume, et demande à prêter son serment; le gouverneur, n'étant pas magistrat civil, ne peut recevoir sa promesse; Macdonald part à l'instant, et, malgré les neiges et les glaces qui couvrent la campagne, il fait tant de diligence que le terme prescrit par la proclamation royale n'est passé que d'un jour lorsqu'il arrive auprès du shérif du comté : le shérif, considérant que Macdonald s'est présenté avant la fin de l'année devant le gouverneur du fort Guillaume, reçoit son serment et celui de ses adhérents. Un ennemi particulier et implacable de Macdonald le représente à Guillaume comme un rebelle qui n'a jamais été soumis aux lois, s'est souillé de meurtres et de rapine, ne sera jamais fidèle à aucun souverain, ne s'est pas conformé à la proclamation, et assure que la tranquillité publique exige qu'il soit puni par une exécution militaire et mis à mort avec tous ses adhérents; d'autres Écossais appuient la calomnie de l'ennemi de Macdonald; le roi, qui ignore que ce chef des montagnards a prêté serment de fidélité, signe un warrant.

Des ordres sont donnés; un capitaine marche avec sa compagnie et sous divers prétextes vers la vallée de Glencoe, trompe Macdonald, lui dit qu'il vient comme ami, est accueilli de la manière la plus cordiale, passe quinze jours avec sa troupe au milieu des habitants de la vallée, et, lorsque la nuit fatale arrive, Macdonald est massacré dans les bras de sa femme, qui meurt bientôt de douleur et d'effroi. Le *laird* de Auchentrinken, qui demeure avec lui, qui s'était soumis trois mois auparavant et avait un acte royal de protection, est mis à mort; on immole tous les hommes de la vallée qui ne peuvent pas parvenir à s'échapper; on emmène les bestiaux; on met le feu aux maisons; les femmes et les enfants meurent de froid, de faim, de misère et de désespoir au milieu des glaces, des neiges, des débris fumants de leurs asiles et des cadavres mutilés de leurs maris ou de leurs pères. Un cri d'indignation s'élève dans l'Écosse et retentit en Angleterre et jusque dans le continent; Guillaume s'en alarme, assure qu'il a signé sans le lire et sans en avoir aucune idée l'ordre qui lui inspire tant de regrets, destitue le secrétaire d'état de l'Écosse; mais, comme ceux qui l'ont trompé pour assouvir ou favoriser une vengeance si criminelle ne sont pas punis sévèrement, le ressentiment le plus implacable contre Guillaume est dans le cœur de tous les montagnards.

Ce prince s'embarque de nouveau pour la Hollande, arrive auprès de états généraux, rassemble ses troupes, et s'avance vers Namur, que Louis XIV commence d'assiéger.

Le roi de France reconnaissait la place avec Vauban; les dames de Namur lui font demander des passe-ports. Il veut abréger le siége; il les refuse; mais bientôt il les voit arriver accompagnées de leurs enfants que portaient dans leurs bras des soldats français attendris.

Émû de ce spectacle, il les fait conduire avec une escorte à une abbaye voisine.

Vauban combine si bien ses diverses attaques que dans sept jours la ville est obligée de se rendre ; mais il doit prendre encore le château situé sur une élévation entre la Sambre et la Meuse, environné de cinq lignes de fortifications, et le fort Guillaume, construit récemment sur une éminence par le célèbre Coëhorn, et que ce grand ingénieur hollandais défend avec son propre régiment ; une lutte mémorable s'engage entre les deux plus habiles ingénieurs du monde. Vauban se surpasse lui-même ; les deux armées saisies d'étonnement voient tout d'un coup une sorte de parallèle irrégulière, une ligne immense s'étendre à la fois sur le front et les deux flancs du fort Guillaume, s'avancer à droite sur les rochers qui s'élèvent au-dessus de la Meuse, descendre des hauteurs qui dominent la Sambre, cheminer dans les prairies basses, qui bordent cette rivière, se plier par des détours et des sinuosités sans nombre à la forme et à la nature du terrain, se soutenir à des niveaux différents sur des roches couvertes de glaise, ou sur des terres marécageuses et presque inondées, réunir ses deux extrémités, former un cercle, envelopper le fort, le séparer du château, l'isoler et le réduire à ses propres forces.

Coëhorn néanmoins défendra avec constance le fort qu'il a construit. Mais les Français veulent répondre par une ardeur nouvelle, à l'admirable invention de Vauban, se précipitent dans les chemins couverts, renversent les ennemis dans les fossés, les poursuivent ; et Coëhorn, obligé de se rendre, se retire dans le château, triste, pensif, et comme accablé par le génie de Vauban, dont il évite la présence en sortant du fort qu'il a perdu.

Il lui reste le château, sa quintuple enceinte et une

espèce d'ouvrage à couronne, nommé *terra-nova*. L'espoir du succès l'abandonne d'autant moins que les pluies avaient redoublé, et que les transports des assiégeants devenaient chaque jour plus difficiles sur des chemins faits à la hâte, imparfaits, glissants et dégradés par les averses et les torrents. Mais si la force du caractère de Louis XIV s'était presque entièrement évanouie, il n'avait pas perdu son noble courage ; il avait pris part à toutes les attaques ; il veut diriger lui-même celle du chemin couvert de *terra-nova*. Sa présence électrise les Français ; officiers et soldats s'élancent vers les palissades, les franchissent ou les brisent, sautent dans le chemin couvert, se précipitent dans le fossé, et s'emparent des ouvrages qui précèdent le rempart. Le canon et la mine multiplient les brèches; les actions d'éclat se succèdent ; un grenadier s'avance jusque vers le haut d'une brèche, et s'élance dans l'ouvrage à couronne ; l'ingénieur La Ferté le suit avec quelques autres grenadiers, force un officier ennemi de lui montrer les mines et les évente ; d'autres Français veulent partager leur gloire : des officiers, des soldats, des ingénieurs accourent ; un assaut général se forme ; on pénètre par des brèches imparfaites ; on se glisse par des crevasses ; des torrents d'assaillants inondent les remparts ; les assiégés ne peuvent résister à leur impétuosité toujours croissante ; les vainqueurs se logent dans *terra-nova* ; et les ennemis, effrayés de tant d'audace, consternés de leurs revers, harassés de fatigue, resserrés, dominés, exposés à tous les feux jusque dans leurs dernières enceintes, livrent la place que leur valeur ni tout l'art de Coëhorn ne peuvent plus défendre.

Pendant que la victoire allait donner Namur à Louis XIV, une grande bataille navale ensanglantait les flots de la Manche. Le roi Jacques s'était rendu à La

Hogue, où il voulait s'embarquer avec des troupes françaises, des Anglais et des Écossais réfugiés, et les régiments irlandais transportés en France en vertu de la capitulation de Limerick. Louis XIV, à la prière de Jacques, avait ordonné à Tourville d'attaquer la flotte anglaise, qui ne devait être réunie que très-tard à celle de Hollande. Mais Guillaume était parvenu à hâter le départ de la flotte hollandaise. Un camp avait été formé dans les environs de Portsmouth. La reine Marie avait ordonné à tous les papistes de sortir de Londres et de Westminster. Les deux chambres avaient été convoquées pour aider la régente à repousser l'invasion. On avait arrêté plusieurs personnes suspectes. La reine avait passé en revue les milices de la capitale. L'amiral Russel avait mis à la voile; les escadres de Laval et de Carter s'étaient réunies à sa flotte; il avait entretenu ses officiers de la confiance de la reine dans leur fidélité, malgré les soupçons que les ennemis du gouvernement avaient voulu répandre; ces officiers avaient signé une adresse dans laquelle ils exprimaient à sa Majesté leur entier dévouement; et la flotte hollandaise s'était réunie à celle de l'amiral anglais.

Russel s'avance vers les côtes de France à la tête de quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates ou brûlots; il rencontre Tourville qui n'avait que soixante-trois vaisseaux, et qui, malgré l'infériorité de sa flotte et le désavantage du vent, accepte le combat d'après la volonté de Louis XIV, dont le contre-ordre ne lui était pas encore parvenu. L'amiral français, monté sur *le Soleil royal*, qui portait cent quatre canons, combat contre le vaisseau de Russel à une très-petite distance et pendant plusieurs heures; ses manœuvres et ses voiles sont alors dans un tel état qu'il est obligé de se faire remorquer. La bataille con-

tinue néanmoins avec acharnement; mais un brouillard épais sépare les deux flottes; celle de Tourville se retire. Le brouillard s'éclarcit; les Anglais poursuivent Tourville, l'attaquent, et le combat recommence avec une nouvelle ardeur; l'amiral Carter et le capitaine Hastings sont tués en se battant avec une grande valeur; les Français très-maltraités avaient perdu plusieurs vaisseaux: la nuit favorise leur retraite. Le lendemain Russel continue de les poursuivre: *le Soleil royal*, qui avait perdu ses mâts, est poussé vers la terre et brûlé, ainsi que *l'Admirable* et *le Conquérant* de quatre-vingts canons; dix-huit vaisseaux de la flotte de Tourville gagnent La Hogue. Le courage admirable des Français ne peut les sauver; sir Ralph de Laval les détruit, ainsi qu'un grand nombre de bâtiments de transport chargés de munitions, sous les yeux de Jacques et de ses Irlandais; les autres vaisseaux de la flotte s'échappent du côté du ras d'Alderney, et par des passages si dangereux que les Anglais n'osent les suivre. Jacques est consternée d'une défaite qui renverse tous ses projets; il retourne à Saint-Germain, accablé d'une douleur d'autant plus forte qu'il se représente le désespoir de ses amis d'Angleterre.

Guillaume, que la victoire de sa flotte rend maître de la Manche et tranquillise sur les tentatives de Jacques et les invasions de ses ennemis, éprouve une satisfaction bien vive. Mais combien la joie que lui donne cet événement lui est nécessaire pour calmer la peine de n'avoir pu tromper la vigilance de Luxembourg, le combattre, le vaincre, et sauver la ville et le château de Namur! Mais la victoire navale de Russel ne suffisait pas à sa gloire offensée; il voulait battre le général français.

Le maréchal, après avoir laissé une forte garnison dans Namur, avait campé à Soignies et ensuite à Steinkerque. Guillaume s'approche de l'armée française,

contraint un espion découvert dans son camp de tromper Luxembourg, et de lui faire croire que les mouvements des alliés ne seront destinés qu'à couvrir un fourrage général, et donne l'ordre d'attaquer l'ennemi. Le prince de Wurtemberg, à la tête de dix bataillons, et soutenu par un gros corps que commande le lieutenant général Mackay, se jette sur les Français de la droite, et les charge avec tant d'impétuosité qu'il les chasse de leurs postes : tout le camp est dans la confusion ; le maréchal oublie qu'il est malade, use de toutes les ressources de son génie, rallie ses bataillons, met ses troupes en bataille, et les conduit à la charge. Les ducs de Chartres, de Bourbon, et de Vendôme, le prince de Conti, et un grand nombre de jeunes grands seigneurs se mettent à la tête de la maison du roi, et se précipitent sur les Anglais. Les alliés résistent en vain avec un grand courage ; Boufflers arrive avec un gros corps de dragons ; et la victoire n'est plus douteuse. Les alliés perdent le comte d'Angus, Mackay, plusieurs autres braves généraux ou officiers, un grand nombre de soldats, beaucoup de drapeaux, d'étendards et de pièces de canon ; mais il reste à Guillaume cette grande réputation que lui ont donnée ses talents, la force de sa tête, l'attachement de la Hollande, le dévouement de l'Angleterre, et cet effet magique que produit le nom seul d'un homme extraordinaire.

Ce fut dans cette bataille de Steinkerque, célébrée avec enthousiasme par les Français, que les soldats de l'armée de Luxembourg jetèrent leurs mousquets et leurs piques pour se servir des fusils qu'ils venaient d'arracher à leurs ennemis; et ce fut bientôt après que Vauban détermina le ministère de France à remplacer les piques et les mousquets par des fusils à baïonnette, qui réunissent les propriétés des armes de choc et de celles de jet, et

dispensent d'avoir dans l'infanterie des corps de diverse nature.

Quels soins cependant se donnaient l'empereur Léopold et son ministère pour soutenir avec succès la guerre contre la France, et pour continuer d'accroître le pouvoir et l'influence de la maison d'Autriche! L'empereur avait fait un traité avec Ernest-Auguste, duc de Brunswick-Lunebourg-Hanover. Il s'était engagé à conférer à ce prince la dignité électorale avec l'office d'archibanneret du saint empire, et à obtenir à ce sujet l'agrément du collége électoral, ainsi que le consentement de l'empire; et le duc avait promis d'entretenir un corps de six mille hommes au service de l'empereur tant que la guerre d'Allemagne ou celle de Hongrie dureraient; de payer pendant le même temps, à Léopold, un subside de 500,000 écus; d'employer toutes ses forces si le roi d'Espagne venait à mourir sans enfants, pour procurer le trône de ce prince à un archiduc; de contribuer par toute son influence à rétablir les rois de Bohême dans tous les droits électoraux; de ne disposer, ni lui ni ses successeurs, du suffrage électoral dans les élections des empereurs et des rois des Romains qu'en faveur des aînés de la maison d'Autriche; d'agir de concert avec la cour impériale, dans toutes les assemblées générales et particulières de l'empire, et de donner aux catholiques l'exercice public de leur religion à Zell et à Hanover. Les électeurs de Mayence, de Bavière, de Saxe et de Brandebourg consentent à l'élévation du duc à l'électorat; mais ceux de Trèves, de Cologne et l'électeur palatin s'y opposent. Le collége des princes fait les objections les plus fortes : « Le nombre des électeurs, disent-ils, a été fixé à sept, et ensuite à huit » par des lois fondamentales, la bulle d'or et le traité » de Westphalie; d'après ce traité, la capitulation

» impériale et l'observance invariable de tous les siè- » cles, le concours, l'avis et consentement des états » sont nécessaires pour changer les lois. C'est violer » les droits les plus sacrés des princes et des états » d'Allemagne que d'augmenter le nombre des élec- » teurs sans l'aveu et la participation de ces états et de » ces princes; et nous, protestons solennellement con- » tre tout ce que l'empereur pourrait entreprendre à » cet égard sans le consentement légitime du corps » germanique. » Les princes ecclésiastiques se plaignent d'ailleurs de l'autorité que l'électorat de Hanovre donnerait aux protestants; le duc de Brunswick-Wolfenbuttel réclame les prérogatives attachées à son droit d'aînesse, contre l'élévation de la branche cadette de sa maison à une dignité plus éminente que la sienne. Le duc de Wurtemberg, en qualité de grand-guidon de l'empire, proteste contre la création de l'office d'archibanneret; mais l'empereur, accoutumé à régner sur la diète et sur les états, par la haine que Louis XIV a inspirée, ne tient aucun compte des réclamations des princes, et donne aux plénipotentiaires du duc de Brunswick-Lunebourg l'investiture solennelle du neuvième électorat (1692).

Et comme si la politique, l'ambition et l'intolérance n'avaient pas répandu assez de malheurs sur le monde, des tremblements de terre plus ou moins effrayants agitent, vers le même temps, la Sicile, Malte, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre; bouleversent la Jamaïque, y détruisent la ville de Port-Royal, y soulèvent la mer, et y produisent une inondation si grande et si rapide que quinze personnes y périssent dans les flots.

Boufflers s'était emparé de Furnes au milieu de l'hiver suivant, et avait fait fortifier cette place ainsi que Dixmude, évacuée par les alliés.

Le maréchal de Lorges avait pris en Allemagne

Pfortzheim, battu les alliés à Otersheim, et obligé le landgrave de Hesse-Cassel à lever le siége d'Ébernbourg.

Louis XIV, avant le commencement de la campagne de 1693, institua l'ordre militaire de Saint-Louis, que les grands talents et la bravoure des Français devaient tant illustrer. Le maréchal de Villeroi prit la ville de Huy; et le maréchal de Luxembourg, rival de plus en plus célèbre, sachant combien l'armée des alliés avait été affaiblie par des détachements, résolut de leur livrer bataille, feignit un mouvement vers la ville de Liége, et vint camper à quelques lieues de Guillaume. Le roi d'Angleterre avait son aile gauche appuyée sur Neerlanden, et son aile droite étendue le long de la Geet jusques à Neerwinde, derrière des haies et des chemins creux. Instruit de l'approche de Luxembourg, il fait réunir ces deux villages par un retranchement, règle la disposition de ses troupes, parcourt tous les postes, donne les ordres nécessaires, se repose pendant quelques moments; et, dès le lever du soleil du jour suivant, le canon se fait entendre. Le vainqueur de Fleurus et de Steinkerque avait rangé ses troupes en bataille avec cette prévoyance qui le distingue : le combat commence; les Français s'emparent deux fois des deux villages, et en sont deux fois repoussés. Le prince de Conti revient à la charge à la tête d'une partie de l'infanterie française, s'empare de Neerlanden, et, la retraite des alliés postés dans ce village laissant à découvert le côté gauche de leur camp, Villeroi attaque ce côté avec un corps de cavalerie. Le comte d'Arco, général des cuirassiers de Bavière, repousse Villeroi; mais Luxembourg, le prince de Conti, le comte de Marsin et Joyeuse chargent la droite des confédérés avec tant d'impétuosité qu'ils la renversent. En vain les alliés défendent en désespérés le village de Neerwinde et celui de Laen : ces villages sont emportés; la cavalerie

hollandaise est rompue, et celle de Hanovre subit le même sort. Le roi d'Angleterre s'avance à la tête de la cavalerie anglaise : on se bat avec une fureur nouvelle ; la victoire paraît incertaine : le marquis d'Harcourt arrive de Huy avec vingt-deux escadrons, et le sort de la bataille est décidé. La plus grande confusion règne parmi les alliés ; la déroute est générale ; un grand nombre de fuyards se jettent dans la rivière et y périssent. Guillaume, qui n'est jamais si grand que dans les revers, fait une retraite admirable, rappelle auprès de lui le duc de Wurtemberg, les troupes de Liége, celles de plusieurs autres garnisons, se forme une nouvelle armée, et, supérieur à sa fortune, repousse pour ainsi dire en héros une destinée ennemie, et se prépare à tenter de nouveau les hasards des combats (1693).

Il avait perdu plusieurs milliers d'hommes, soixante pièces de canon, neuf mortiers, et un si grand nombre d'étendards et de drapeaux que ces trophées ayant été réunis dans l'église de Notre-Dame de Paris avec ceux de Steinkerque et de Fleurus, le grand Condé appelait Luxembourg le tapissier de Notre-Dame.

Ce maréchal cependant, après avoir vaincu le roi Guillaume à Neerwinde, avait formé le siége de Charleroi. Vauban avait dans le temps fortifié cette place ; il la contraignit à capituler après vingt-sept jours de tranchée ouverte, pendant lesquels, voulant rendre les succès aussi peu sanglants qu'assurés, il montra une habileté nouvelle à combiner les plus heureuses dispositions, à choisir les instants les plus favorables, à varier les attaques de jour et de nuit, et à faire connaître aux soldats le but de chaque entreprise, les obstacles à vaincre et les moyens de les surmonter (1693).

Noailles commandait toujours l'armée française en Catalogne ; le roi d'Espagne Charles II avait assemblé un conseil pour délibérer sur les moyens de soutenir

la guerre. « Il faut, avait dit le duc d'Ossonne, » que le roi, imitant Louis XIV, paraisse à la tête » de son armée : son exemple entraînera les grands, » les chevaliers des ordres militaires et la noblesse, qui » n'ont pas pris les armes depuis le règne de Phi- » lippe IV. — Quel conseil! s'étaient écriés les courtisans; » perdons la Catalogne et même la moitié du royaume » plutôt que d'exposer la vie ou la santé du roi. » Et la nation espagnole avait encore néanmoins une si haute idée de sa valeur que, dans un cartel conclu pour l'échange des prisonniers avec l'empereur de Maroc, on avait réglé qu'on rendrait dix Maures pour un Espagnol (1691). Le ministère de Charles II fut obligé de vendre la ville de Sabionetta dans le Milanais, de retrancher le tiers de la dépense de la maison du roi, de suspendre le paiement des pensions, et d'avoir recours à une taxe que les grands s'imposèrent eux-mêmes. Mais Noailles, ayant sous ses ordres Lappara, prit Roses après neuf jours de tranchée, malgré tous les efforts du cabinet de Madrid, des pluies continuelles et des débordements.

Après ce succès, une partie de son armée ainsi que divers corps de l'armée d'Allemagne allèrent en Italie renforcer celle de Catinat. Le duc de Savoie assiégeait Pignerol, et avait bombardé la ville; apprenant que Catinat descendait des Alpes, il marche au-devant de lui. Catinat, que Louis XIV venait de nommer maréchal de France, attaque le duc de Savoie dans la plaine de la Marsaille auprès de Turin; Lappara lui servait d'aide-de-camp. Les Français se précipitent sur les confédérés, le combat devient terrible : l'aile droite de Catinat charge l'épée à la main; l'aile gauche des alliés est d'abord repoussée, se rallie cependant, mais revient ensuite sur l'ennemi avec tant de fureur que la cavalerie milanaise et napolitaine, en se débandant, met le désordre dans la cavalerie allemande, qui se jette sur

l'infanterie de son aile, et y produit la confusion la plus funeste. Le corps de bataille et l'aile droite des alliés soutenaient sans s'ébranler les attaques des Français; mais rien n'échappe à l'œil perçant du génie : Catinat fait marcher son aile droite victorieuse contre le centre; elle le prend en flanc; il ne peut résister à la double attaque dirigée contre lui ; la seconde ligne n'ose aller au secours de la première; l'armée entière est en déroute, se retire avec la plus grande précipitation, abandonne ses canons, et laisse huit mille hommes tués ou blessés sur le champ de bataille. Les gendarmes français avaient eux seuls pris vingt-huit étendards ou drapeaux; ils rencontrent, pendant la nuit qui suit la victoire, Catinat endormi sur la terre nue ; ils l'entourent de ces étendards et de ces drapeaux, et sont ravis en voyant le général qu'ils admirent, qu'ils aiment et qu'ils vénèrent comme un père, se réveiller au milieu de ces trophées, et sourire à l'affection comme à la bravoure de ses enfants.

Les victoires de Luxembourg et de Catinat affectaient d'autant plus vivement l'âme de Guillaume que, malgré tous ses soins et ceux de la reine Marie, les agitations de l'Angleterre se renouvelaient souvent de manière à donner de l'inquiétude aux amis du nouveau roi de la Grande-Bretagne; on avait, depuis l'avénement de Guillaume à la couronne d'Angleterre, arrêté tant de personnes d'un rang élevé, et respectées pour leurs qualités personnelles, que, suivant les jacobites et les autres mécontents, la tyrannie existait comme avant la révolution. « Pourrait-on, disaient-ils, plus mal » exécuter la loi d'*habeas corpus?* et combien ne doit-on » pas déplorer la perte des vaisseaux pris par l'ennemi, » la diminution du nombre des matelots, une sorte » d'abandon des pêcheries, l'interruption du commerce, » les faveurs accordées aux alliés au détriment de la na-

» tion, l'épuisement du trésor, l'emploi des subsides à » payer sur le continent des troupes qui combattent » pour des intérêts étrangers au peuple anglais, et la » mort de tant de braves Anglais dont le sang a coulé » pour ses alliances plutôt nuisibles qu'avantageuses à » l'Angleterre! Le gouvernement, ajoutaient-ils, pourra-» t-il d'ailleurs être solidement établi avant qu'une dé-» claration solennelle ait confirmé la légitimité du titre » de leurs Majestés? L'existence du parlement ne dé-» pend-elle pas entièrement de la volonté du monarque » qui ne le tient assemblé que pendant le temps néces-» saire pour en obtenir des secours? ne met-on pas les » soldats en quartier dans les maisons des particuliers, » malgré les anciennes lois du royaume et l'acte passé » sous le règne de Charles II? ne prend-on pas les » vaisseaux des citoyens pour le service du gouver-» nement sans assurer le paiement de ces vaisseaux? et » combien l'état actuel de la milice n'est-il pas à charge » à la nation anglaise! »

Les effets du mécontentement pouvaient devenir d'autant plus dangereux que les wighs, les torys et les jacobites éprouvaient une grande animadversion les uns contre les autres; les passions qui les animaient étaient si vives que l'intérêt particulier de chacun des trois partis l'emportait facilement sur l'intérêt général du royaume; l'aveuglement était allé jusques à ériger en maxime cette violation des devoirs les plus sacrés envers la patrie. On était tombé d'erreur en erreur jusques à l'égoïsme le plus condamnable; les avantages privés l'emportaient sur le bien public; cette dépravation était devenue d'autant plus générale que la corruption employée par le ministère, pour obtenir des voix dans les chambres, avait eu une influence des plus pernicieuses sur les mœurs non seulement des candidats, mais encore des électeurs du plus petit bourg de l'Angleterre; et à cette

corruption s'étaient joints les excès de tout genre auxquels se livraient ceux qui avaient acquis rapidement une grande fortune dans les avances, la levée ou le maniement des subsides établis pour payer les grandes dépenses du gouvernement.

Le parlement cependant avait adopté un bill en vertu duquel une taxe de quatre schellings par livre devait être imposée pendant un an sur le revenu de toutes les terres ainsi que de tous les autres biens et sur le traitement de tous les offices, excepté les emplois militaires de terre ou de mer. Cet acte avait établi de nouveaux droits sur l'importation de plusieurs marchandises, renouvelé la dernière capitation, continué les impôts sur le vin, le vinaigre, le tabac, le sucre, et plusieurs marchandises des Indes orientales, mis un impôt de huit pour cent sur le capital de la compagnie de ces grandes Indes, d'un pour cent sur celui de la compagnie d'Afrique, et de cinq livres sur chaque action de la compagnie d'Hudson; et le même bill avait autorisé le roi à emprunter 500,000 livres sur ces fonds, une autre somme à sept pour cent sur le crédit de la taxe des terres, et un million sur le crédit général de l'échiquier, en accordant des annuités aux prêteurs.

Sir George Rooke avait fait voile avec vingt-trois vaisseaux pour la Méditerranée, où il devait protéger le commerce de sa nation ; il escortait quatre cents vaisseaux marchands anglais, hollandais, danois, suédois, hambourgeois ou flamands (1693). Il rencontra près du cap Saint-Vincent une flotte française, commandée par Tourville et par d'Estrées ; son courage et son habileté ne purent sauver qu'un très-petit nombre des bâtiments qu'il escortait; trois de ses vaisseaux de guerre furent pris ou brûlés; on évalua à un million de livres sterling la perte des Anglais ou des alliés de l'Angleterre ; et les amiraux français bombardèrent Gibral-

tar, obligèrent les capitaines des vaisseaux marchands qui étaient dans le port de cette ville à couler leurs bâtiments à fond, et détruisirent d'autres vaisseaux anglais ou hollandais à Malaga, à Alicante ou dans d'autres ports de l'Espagne orientale.

Le gouvernement d'Angleterre voulut prendre une vengeance terrible de leurs succès; le chef d'escadre Benbow mit à la voile avec douze vaisseaux de ligne, quatre galiotes à bombes, et dix brigantins, vogua vers Saint-Malo, sur lequel devait tomber la foudre, jeta l'ancre à un mille de la ville, la canonna et la bombarda pendant trois jours : une nuit très-obscure, un vent frais et une forte marée succédèrent à ce bombardement; les Anglais, pendant ces ténèbres épaisses, firent avancer un brûlot d'une nouvelle construction, et appelé *l'Infernal*; ce brûlot donna contre un rocher avant d'être arrivé à l'endroit où on voulait le faire parvenir; l'ingénieur qui le dirigeait se hâta d'y mettre le feu et de se retirer; le bâtiment brûla pendant quelque temps; et tout d'un coup il sauta en l'air avec une explosion si violente que la terre trembla dans toute la ville de Saint-Malo et à une grande distance; les toits furent détruits, les murs voisins de la mer renversés en grande partie, les habitants saisis de consternation; mais il n'y avait aucun soldat sur l'escadre, et le gouvernement anglais ne retira de sa tentative que la réputation infernale d'avoir voulu en quelque sorte lutter contre le génie de la destruction.

Cette horrible et inutile explosion fut le signal de nouveaux murmures dans la Grande-Bretagne. « On » trahit les intérêts de la nation, disait-on hautement; » les Français sont toujours instruits des mouvements » de l'Angleterre assez tôt pour en prévenir les effets. » On accusait particulièrement le secrétaire d'état; on réunissait tous les détails qui paraissaient confirmer

les soupçons, et en effet, on n'aurait pu approuver la politique de Guillaume, qui avait introduit dans son conseil des hommes de partis opposés, qu'autant qu'il leur aurait imprimé des intentions nouvelles, des vœux semblables aux siens, des mouvements dirigés vers le même but, et un véritable oubli du passé : au lieu d'agir de concert pour le bien public et pour la cause de Guillaume, ils ne tendaient qu'à faire échouer les mesures de leurs collègues, afin de détruire leur réputation. On criait surtout contre le marquis de Carmathen; le comte de Nottingham et le comte de Rochester, qui étaient parvenus à jouir d'un grand crédit auprès de la reine; on ne doutait pas que la haine de ces torys contre les wighs ne les portât à trahir sans cesse les intérêts de la nation; et combien ce terrible esprit de parti si funeste pour les peuples, parce qu'il les trompe, les aigrit, les irrite, les rend injustes, les corrompt, et leur inspire la cruauté, s'allia souvent en Angleterre avec l'ambition servile qui, pour parvenir, ne s'effraie de commettre aucun crime, et encourage ces honteuses délations et ces faux témoignages qui ajoutent aux horreurs de la tyrannie, et font couler sur l'échafaud le sang des plus vertueux !

Johnston, secrétaire d'état d'Écosse, était parvenu cependant, par une habile distribution des faveurs de la cour, à calmer les presbytériens du royaume ; le duc d'Hamilton, réconcilié avec le roi, fut nommé grand commissaire ; le parlement répondit à une lettre de Guillaume, de manière à montrer de l'attachement pour ce prince, lui accorda un secours de plus de 150,000 livres sterling, ordonna des levées pour le service des vaisseaux du monarque, condamna à l'amende les Écossais absents, déclara vacantes les places de ceux qui refuseraient de prêter le serment d'*assurance* ou d'*abjuration du roi Jacques*, et voulut qu'on informât con-

tre les fauteurs d'une invasion ; mais Guillaume laissa en possession de leurs bénéfices des membres du clergé épiscopal qui avaient refusé de souscrire *la confession de foi*, ainsi que de reconnaître le presbytéranisme comme l'unique gouvernement de l'Église d'Écosse, et qu'on avait déclarés privés de tout droit légal aux bénéfices auxquels ils avaient été nommés. La tolérance, le premier droit des citoyens et le premier devoir des gouvernements, peut produire des effets dangereux lorsqu'elle n'est pas générale, entière, précédée des précautions convenables, liée avec des institutions analogues, dégagée de tout esprit de parti, supérieure à toute influence étrangère, animée par une charité évangélique, et fondée sur la séparation si nécessaire des affaires ecclésiastiques et des affaires civiles ; la civilisation n'était pas encore assez avancée pour que Guillaume eût une idée bien précise de cette admirable tolérance : la protection qu'il accorda aux épiscopaux *non-jurants* d'Écosse irrita de nouveau les presbytériens de ce royaume.

Ce prince, revenu en Angleterre, vit de plus près le mécontentement de la nation, le dépérissement du commerce, les vices de l'administration et la mauvaise conduite des ministres occupés uniquement à se détruire. « Les torys, lui dit le comte de Sunderland, en qui il » avait une grande confiance, sont très-opposés à la con» tinuation de la guerre : les wighs se prêteront plus » facilement à vos vues ; ils redoutent le papisme ; ils » craignent une invasion ; ils se verront avec plaisir » recherchés par votre Majesté ; ils trouveront d'ail» leurs des avantages particuliers dans les avances » qu'ils feront sur les fonds accordés par le parlement. »

Le roi commença par exclure du conseil le comte de Nottingham, qui était le plus odieux au peuple ; il nomma pour le remplacer le comte de Shrewsbury, et donna aux wighs un grand nombre de places.

On présenta cependant à la chambre des communes un état de l'emploi des revenus publics; et, de révélation en révélation, on découvrit le honteux système de corruption qui tenait asservis un si grand nombre d'hommes de toutes les opinions, et donnait tant de voix à la couronne dans le parlement que les chambres adoptaient tous les bills désirés par le monarque, se taisaient sur les griefs, et ne recevaient que pour la forme les comptes des ministres. Les communes néanmoins, lorsque Guillaume demanda quarante mille hommes pour la marine et plus de cent mille hommes pour le service de terre, crurent devoir montrer qu'elles n'avaient pas entièrement oublié les intérêts de leur patrie, exigèrent qu'on leur communiquât les traités conclus par Guillaume avec les alliés, et examinèrent les différents contingents que chaque puissance avait promis de fournir. Ce ne fut qu'après cet examen qu'elles fixèrent l'établissement de l'armée de terre à quatre vingt-trois mille cent vingt et un hommes, y compris les officiers, votèrent pour l'entretien de ces militaires la somme de deux millions 530,590 livres, accordèrent pour la marine quarante mille hommes et deux millions, établirent, pour payer ces subsides, une taxe de quatre schellings par livre sur les revenus des terres, une augmentation dans les annuités, de nouveaux droits sur la bière et le sel, et eurent recours à l'impôt le plus désastreux, à une loterie.

Elles adoptèrent ensuite un bill pour assurer la liberté des délibérations et des résolutions dans les chambres: les lords donnèrent leur assentiment à ce bill; mais le roi, toujours occupé de sa prérogative, et plus habile dans l'art de la guerre que dans celui de gouverner un peuple jaloux de ses libertés, refusa sa sanction à cet acte. La nation témoigna son mécontentement; les communes, malgré la corruption d'un si grand nombre de leurs

membres, se formèrent en comité pour prendre l'état du royaume en considération, déclarèrent ennemis de leurs Majestés et du royaume ceux qui avaient conseillé au monarque de refuser au bill son consentement royal, et supplièrent le roi d'écouter les avis de son parlement plutôt que les conseils de quelques particuliers dont les intérêts secrets étaient bien différents de ceux du prince et de la nation.

Le roi remercia les communes de leur zèle : « J'aurai » toujours, leur dit-il, les plus grands égards pour vos » constitutions, et je regarderai comme ennemis tous » les partis qui voudraient affaiblir ma confiance dans » mes sujets et celle de mes sujets dans leur monarque.» Mais cette réponse satisfit peu les communes, et encore moins le peuple anglais.

Guillaume cependant adressa au parlement un bill pour l'établissement d'une banque à l'instar de celles d'Amsterdam et de Gênes; ce bill assignait des fonds pour la sûreté et l'avantage des souscripteurs, et autorisait leurs Majestés à former ces souscripteurs en corporation, sous le nom de *gouverneur et compagnie de la Banque d'Angleterre*, avec la condition qu'au bout de dix ans cette compagnie pourrait être dissoute après avoir été avertie un an d'avance, et après le remboursement de 1,200,000 livres avancées. Le parlement adopta le bill, et la souscription fut remplie en dix jours.

Les communes, avant de se séparer, établirent des droits sur les *voitures de louage et relais* et sur les papiers, parchemins et vélins, dont on se servirait pour des actes privés.

Vers le même temps, deux sujets importants d'économie publique occupèrent le gouvernement, les pairs, les communes et la nation; la compagnie des Indes orientales étant sur le point d'obtenir du monarque une nouvelle charte, les anciennes réclamations des négociants

contre cette compagnie se renouvelèrent avec force; les drapiers, les marchands de toiles et les autres commerçants présentèrent des adresses. « La compagnie dirent-» ils, s'est rendue coupable d'actes injustes, inexcusa-» bles et tendants au scandale de la religion, au déshon-» neur de l'Angleterre, au renversement des lois, à » l'oppression du peuple, à la ruine du commerce. » Deux vaisseaux particuliers ont exporté en une année » trois fois plus de draps que la compagnie n'en a ex-» porté dans trois ans. Nous offrons d'envoyer en un an » plus de draps et d'autres marchandises d'Angleterre » aux grandes Indes que la compagnie n'en fait passer » en cinq ans dans ces contrées orientales. Jamais la com-» pagnie ne chargera dans le royaume les vaisseaux » pour lesquels elle a présenté des pétitions, et elle ne » les rechargera jamais dans les Indes.»

De grandes sommes furent comptées en secret par la compagnie au gouvernement : la nouvelle charte fut expédiée; mais les concessions renfermées dans cette charte ne formèrent pas de véritable privilége exclusif. Le gouvernement se réserva le droit d'y faire les changements qu'il jugerait convenables avant une époque déterminée; et néanmoins de grandes clameurs s'élevèrent contre le ministère. Les négociants s'adressèrent à la chambre des communes; ils demandèrent que la liberté du commerce dans les grandes Indes fût reconnue par un acte du parlement. La compagnie, de son côté, présenta une pétition pour obtenir que sa nouvelle charte fût confirmée par une loi. La chambre, après un long examen, décida que tous les Anglais avaient un droit égal au commerce des Indes orientales, à moins que ce commerce ne leur fût interdit par un acte parlementaire.

Un autre objet excita une fermentation plus grande encore; le ministère engagea des membres de la cham-

bre des communes à présenter un bill d'après lequel les protestants étrangers seraient naturalisés. « La plus » grande partie des terres de l'Angleterre, dirent les » partisans de ce bill, ne sont pas cultivées : la force d'une » nation consiste dans le nombre de ceux qui la com- » posent ; le nombre des hommes est très-diminué » dans la Grande-Bretagne par la guerre et par les » voyages ; le pays a besoin d'un secours extraordinaire : » un grand nombre de protestants persécutés en France » ou dans d'autres états se rendront avec empressement » dans un pays libre, et y apporteront leurs manu- » factures et leurs richesses. Quels avantages la nation » anglaise n'a-t-elle pas déjà retirés de l'industrie des » réfugiés français qui se sont établis dans le royaume ! » Ils ont introduit dans la Grande-Bretagne plusieurs » nouvelles sortes de manufactures ; l'industrie que » leurs exemples ont excitée a diminué le prix du tra- » vail ; et quel dédommagement cette diminution n'a- » t-elle pas donné au commerce opprimé par tant » de taxes et exposé sur mer à tant d'ennemis ! — Ce » bill, répondirent leurs adversaires, est contraire au » droit naturel que les Anglais tiennent de leur nais- » sance. Le défaut de culture de beaucoup de terres » ne vient que de l'oppression sous laquelle on gémit. » Si les étrangers sont admis, par leur naturalisation, » aux priviléges du commerce de la Grande-Bretagne, » ils s'enrichiront aux dépens de leurs bienfaiteurs, » et feront ensuite passer leurs fortunes dans leurs » premières patries : la réduction des salaires serait un » grand mal dans un temps où plusieurs milliers d'ou- » vriers anglais, manquant de travail, sont dans la plus » grande misère, et où le prix des denrées est si haut » que ceux même qui sont employés peuvent à peine » donner du pain à leur famille. Le véritable but de » ceux qui proposent le bill, est de faire entrer dans

» la nation un si grand nombre de conformistes qu'il » égalerait ou surpasserait celui des anglicans, et asser» virait l'Église nationale, établie par les lois. » Sir Jean Knight parla contre ce bill avec la plus grande violence. Son discours fut imprimé et distribué dans tout le royaume; il fit naître dans le peuple une agitation des plus fortes. « Toutes les places, s'écria-t-on, » vont être conférées à des Hollandais, qui dirigeront » le gouvernement et règleront la religion à leur gré. » Sir Jean Knight était proclamé le sauveur de la nation : les amis de la cour se plaignirent vivement aux communes du trouble qu'avait produit l'impression de son discours; des membres le menacèrent de l'exclusion de la chambre. Il désavoua le discours imprimé, et l'on fit brûler cet écrit; mais les mouvements populaires devinrent plus violents; les courtisans ne conçurent que de trop justes inquiétudes, et le bill fut retiré.

Guillaume repassa sur le continent. L'investiture d'un neuvième électorat donnée au duc de Brunswick-Hanovre avait fait naître en Allemagne une division alarmante pour l'empereur. Plusieurs princes séculiers ou ecclésiastiques avaient protesté contre cette investiture, et s'étaient ligués sous le nom de *princes correspondants* contre les projets ambitieux de la cour impériale; le roi de Danemarck était entré dans cette association en qualité de duc de Holstein-Glackstadt ; les résultats que cette ligue pouvait produire relativement à la guerre soutenue contre la France avaient effrayé le ministère impérial ; sa fermeté ordinaire avait été ébranlée; l'empereur avait annoncé à la diète que les effets de l'investiture accordée au duc Ernest-Auguste seraient suspendus jusques au moment où le corps germanique approuverait cette investiture, et les *princes correspondants* s'étaient calmés.

De grands événements militaires n'ont lieu cepen-

dant ni en Allemagne ni en Flandre : les victoires de l'armée française l'avaient affaiblie ; et la misère de la France, désolée par une disette générale, n'avait pas permis de nouvelles levées. Luxembourg néanmoins signale cette campagne par une marche admirable : son armée était campée à Vignamont, auprès de Huy. Le roi d'Angleterre s'éloigne subitement de cette armée, et marche avec rapidité vers l'Escaut, dans l'espérance de forcer les lignes françaises entre ce fleuve et la Lys. L'armée de Luxembourg part aussitôt ; une partie de cette armée est portée sur des chariots ou sur des barques ; l'autre s'avance à grandes journées, et en sûreté derrière les places fortes, les lignes, les rivières ; et toutes les troupes françaises font une si grande diligence qu'elles arrivent au pont d'Espierre, sur la rive gauche de l'Escaut, avant que le roi d'Angleterre paraisse sur la rive droite. Guillaume étonné descend le long de l'Escaut, le passe, traverse la Lys et s'arrête devant Luxembourg. Il le voit retranché dans la belle position de Courtrai ; il admire le génie et l'activité de son adversaire, s'approche de Furnes, trouve Mégrigny posté dans un camp inattaquable à la droite de Furnes, à la gauche de marais, et derrière d'autres marais et des canaux, prend Dixmude, que les Français ne défendent pas, et, ne pouvant attaquer Luxembourg ni le forcer à combattre, cantonne une grande partie de sa nombreuse armée, et envoie ses autres troupes assiéger la ville de Huy : Coëhorn en dirige les attaques ; elles sont terribles ; un nombre immense de canons et de mortiers écrasent le château : on hisse sur des hauteurs quinze mortiers et soixante-cinq autres pièces d'artillerie ; le château et les forts sont ouverts de toutes parts, les parapets rasés, les voûtes des souterrains enfoncées, les puits remplis de décombres, les forts emportés après deux assauts, les deux tiers de la

garnison tués ou blessés, les remparts du château près de s'écrouler les poudres jetées au pied des rochers, pour éviter les explosions ; le château se rend après dix jours de tranchée.

Le maréchal de Noailles, dans la Catalogne, avait remporté sur le Ter une victoire éclatante; et pris Ostalric, Palamos, Castel-Follit et Gironne. Lappara avait dirigé les travaux; Gironne n'avait pu résister que cinq jours; à Palamos les grenadiers, après avoir forcé le chemin couvert, étaient entrés avec les Espagnols dans la demi-lune, et ensuite dans la ville; sept retranchements s'élevaient l'un au-dessus de l'autre au-devant du château d'Ostalric; les Français, maîtres du premier, avaient suivi les assiégés dans le second, et d'ouvrage en ouvrage étaient entrés avec eux jusque dans le château. Noailles avait voulu réduire Barcelone; Tourville assiégeait par mer cette capitale; l'approche de l'amiral Russel, à la tête d'une flotte anglaise très-supérieure, oblige Tourville à renoncer au siége, et Noailles est forcé d'abandonner son entreprise.

Les flottes anglaises menacent les ports de France; Vauban est envoyé sur les côtes de Bretagne, et Lappara sur celles de Normandie. Les Anglais débarquent à Camaret; mais les soldats, les équipages, les chaloupes, sont pris ou submergés : leurs bombes mettent le feu à Dieppe dont un très-grand nombre de maisons sont en bois; mais elles font peu de dégât au Havre et à Calais. Ils veulent employer devant Dunkerque ces brûlôts *infernaux* ou ces mines flottantes dont la première invention appartient au célèbre ingénieur mantouan Frédéric Ienebelli, et avec un desquels ils avaient espéré de détruire Saint-Malo; mais le canon des forts, qu'ils désirent d'anéantir, met le feu à ces machines pendant qu'ils sont encore à une grande distance de la ville menacée; elles éclatent au loin sans produire les

effets terribles sur lesquels on avait compté. Les corsaires de Dunkerque, comme ceux de Saint-Malo, continuent de tourmenter le commerce anglais; et Vauban écrit une instruction sur les moyens de diminuer dans les ports les ravages des bombes et des boulets rouges.

Guillaume cependant, de retour en Angleterre, avait consenti au bill d'après lequel le parlement devait être convoqué et renouvelé, pour la chambre des communes, au moins une fois tous les trois ans. Les communes, satisfaites de cette condescendance, votent près de cinq millions pour le service de terre et de mer; et, pour lever cette somme, continuent la taxe des terres, renouvellent pour cinq ans le *tonnage* et le *poundage*, imposent ou augmentent des droits sur les naissances, les mariages, les enterrements, les garçons, les veufs, le café, le thé, le chocolat, le verre, les pierres, les bouteilles de terre et le charbon minéral.

Vers le même temps, l'éloquent et vertueux Tillotson, archevêque de Cantorbéry, meurt à l'âge de soixante-cinq ans; le roi et la reine pleurent sa perte. Marie tombe malade de la petite vérole un mois après, et cesse de vivre à trente-trois ans. Sa mort plonge Guillaume dans le chagrin le plus profond; les deux chambres du parlement assistent à ses funérailles; Tenison, nouvel archevêque de Cantorbéry, prononce son oraison funèbre.

Sa sœur Anne, princesse de Danemarck, était comme disgraciée depuis deux ans; le malheur que Guillaume vient d'éprouver la réconcilie avec lui; elle voit le roi, qui lui donne le palais de Saint-James pour sa résidence, et lui fait présent de presque tous les joyaux de la reine.

Louis XIV éprouve aussi un grand malheur; il perd le maréchal de Luxembourg. Le maréchal de Villeroi

commande à la place de ce grand capitaine; il laisse échapper une occasion heureuse de combattre Guillaume, qui marche à grandes journées vers Namur, et l'assiège; Boufflers s'était jeté dans cette place avec quelques régiments de dragons; Villeroi veut en vain entreprendre le siége de Newport, pour faire lever le siége de Namur; il est prévenu par le prince de Vaudemont, et trouve la place entourée de ses inondations. Il ruine Dixmude et Deinse; il bombarde Bruxelles; le siége de Namur néanmoins n'est pas interrompu; il se décide à attaquer Guillaume; le prince de Vaudemont, qui le prévient encore, se réunit au roi d'Angleterre; la position de Guillaume est excellente; toutes ses forces sont rassemblées: Villeroi est obligé de se retirer.

A peine le gouvernement français avait-il pu faire commencer les ouvrages imaginés par Vauban pour conserver la place que son génie avait soumise : le valeureux Boufflers, le brave comte de Guiscard, gouverneur de la ville, et la garnison, déploient cette audace qui peut suppléer à des retranchements. Mais Coëhorn fait tirer à la fois, et pendant long-temps, cent quarante-sept canons de gros calibre et soixante mortiers contre le château et le fort Guillaume. L'intérieur du fort et du château est rempli de décombres, et les souterrains sont écrasés; plusieurs colonnes des alliés sortent à la fois d'une vaste place d'armes établie par Coëhorn, sont reçues avec le courage le plus intrépide par les assiégés, et peuvent à peine se loger sur les chemins couverts; mais le roi d'Angleterre et l'électeur de Bavière préparent un nouvel assaut. Un grand nombre de brèches ont ouvert la droite du château et du fort; la garnison, très-affaiblie, est écrasée par une grêle continuelle de boulets et de bombes. Les cadavres amoncelés autour du château répandent dans l'intérieur étroit de cette forteresse une infection insupportable et

qui annonce des maladies contagieuses et mortelles; il ne reste aucun espoir de secours. Boufflers veut sauver les braves que la mort a épargnés : il capitule, et remet à Guillaume la place, dans laquelle Louis XIV était entré en vainqueur trois ans auparavant. La prise de Namur est le premier triomphe éclatant de Guillaume; mais les alliés ont eu près de vingt mille hommes hors de combat; et en 1692 les Français n'avaient eu que deux mille six cents hommes tués ou blessés. Coëhorn, sous Guillaume, avait dirigé les attaques des alliés; Vauban, sous Louis XIV, avait conduit celles des Français; et, pour employer les expressions de M. Allent, savant auteur de l'histoire du corps du génie de France, « Vauban s'était conduit comme un chef habile et » qui manœuvre, Coëhorn comme un homme im- » pétueux qui ne songe qu'à rompre et détruire l'en- » nemi. Dans les attaques de Coëhorn l'appareil des » feux, l'audace et la combinaison des assauts, éblouis- » sent les esprits; on admire dans celles de Vauban une » méthode plus sûre, plus rapide, moins sanglante, » *l'art de détruire devant sa perfection à l'art de con-* » *server* (1695). » Les alliés, malgré leur grande supériorité en Italie, ne peuvent rien contre Catinat, retranché dans son camp de Diblon. Les Espagnols avaient reçu des secours pour leur armée de Catalogne; l'empereur leur avait envoyé quinze mille hommes : mais quelles ressources l'Espagne n'est-elle pas forcée d'employer pour payer ces auxiliaires! Le gouvernement espagnol met à l'enchère la vice-royauté du Mexique et celle du Pérou. Il en retire trois millions; et le produit de cette vente si honteuse, si coupable, si funeste pour les habitants du Pérou et du Mexique, ne suffisant pas, il emprunte à douze et même à quinze pour cent d'intérêt.

Le grand accroissement de l'armée espagnole décou-

rage cependant l'armée française; la santé du maréchal de Noailles s'altère, et il remet le commandement des troupes à Louis-Joseph, duc de Vendôme. Cet arrière-petit-fils de Henri IV, qui en avait la bonté, le courage, les talents de grand capitaine, et de qui on a dit qu'il ne connaissait ni l'envie, ni la haine, ni la vengeance, rassemble sa faible armée, obtient l'affection de ses soldats et des Catalans, force les Espagnols de lever les siéges de Castel-Follit et de Palamos, fait sauter les fortifications de ces places, démolit celles d'Ostalric, et arrête tous les mouvements de l'armée espagnole.

Les Anglais veulent de nouveau incendier les ports de France; leurs bombes et leurs boulets rouges ne détruisent que quelques maisons. On voit à Saint-Malo les brûlots infernaux se briser contre des rochers; et, à Dunkerque, des marins d'une intrépidité héroïque osent s'avancer vers les mines flottantes, les remarquent avec audace et les conduisent à une grande distance des forts où leurs explosions ne produisent qu'un vain fracas.

Mais des manœuvres criminelles ont dans la Grande-Bretagne des effets bien plus fâcheux que de vaines tentatives militaires: deux infâmes délateurs supposent une conspiration destinée à favoriser une invasion de Jacques; ils en accusent plusieurs gentilshommes des comtés de Lancastre et de Chester; leur témoignage est confirmé par d'indignes émissaires, que le ministère a le malheur de soutenir. On expédie des *warrants*, dont les noms sont en blanc, et qui doivent recevoir les noms que les délateurs désigneront; des agents reçoivent le pouvoir d'entrer dans les maisons, de s'emparer des papiers, et d'arrêter les personnes; un grand nombre d'actes d'oppression et de violence sont commis: plusieurs de ceux qu'on veut poursuivre sont prévenus, s'enfuient et se cachent; les autres sont jetés dans les

prisons. Des plaintes s'élèvent de tous les côtés contre les ministres; on rapporte, dans un mémoire imprimé et distribué avec la plus grande profusion, un grand nombre de faits qui paraissent prouver combien le ministère a encouragé la perfidie, l'oppression et la corruption la plus honteuse. Les prisonniers sont conduits à Manchester pour y être jugés; le peuple veut massacrer leurs accusateurs; un des exécrables délateurs déclare que le prétendu complot n'est qu'une invention de lui et de ses associés pour obtenir de l'argent des ministres. Le gouvernement, voulant montrer quelle horreur lui inspire ce crime, ordonne de poursuivre les faux témoins; l'affaire est portée au parlement; les chambres trompées décident qu'il y a lieu à juger les prisonniers de Manchester : mais c'est le jury, ce protecteur si respectable de la liberté individuelle, qui doit prononcer. La cour d'assises de Lancastre condamne les délateurs, décharge les accusés; et l'opinion publique reste soulevée contre des ministres maladroits ou coupables, qui ne voient pas combien leur conduite peut faire rejaillir contre Guillaume de haine et de malheurs (1695).

Des poursuites, suivies par les communes avec une grande chaleur, montrent combien la corruption souille les classes les plus élevées; et les murmures de l'Angleterre et de l'Écosse augmentent. Guillaume, qui voit combien il est important de les apaiser, écrit au parlement écossais qu'il maintiendra avec fermeté la discipline presbytérienne dans l'Église d'Écosse; que, si les chambres adoptent un acte pour établir une colonie en Afrique, en Amérique ou en Asie, il accordera à cet établissement tous les priviléges concédés, pour une entreprise semblable, à ses sujets des autres royaumes, et que, d'après ses ordres, on va faire les informations les plus exactes relativement au massacre de Glencoe. Le parlement vote

une adresse de condoléance au roi sur la mort de la reine, le remercie de ses intentions et de ses ordres, accorde un subside de 120,000 livres sterling, assigne pour la levée de cette somme une capitation, une taxe sur les terres et une augmentation sur l'excise.

Les commissaires nommés pour rendre compte des crimes commis à Glencoe disent que Macdonald a été massacré avec perfidie, que les intentions du roi ne contenaient rien qui pût autoriser le massacre, et que le secrétaire Dalrymple a excédé ses ordres. Le parlement approuve le rapport des commissaires; déclare qu'on doit poursuivre le lieutenant-colonel Hamilton, lord Dauncauson et leurs complices, prie le roi de donner les ordres nécessaires à ce sujet, et demande que ceux de Glencoe qui ont échappé à la mort soient dédommagés de l'incendie de leurs maisons, de la dispersion de leurs troupeaux et de la perte de leurs autres biens.

Le parlement s'occupe ensuite d'un acte qui établit une compagnie de commerce pour l'Afrique et les deux Indes; cette compagnie reçoit le droit de fonder des colonies, de bâtir des villes et d'élever des forts avec le consentement des habitants du pays; l'acte lui accorde un privilége exclusif; et elle doit être exempte de toute contribution pendant vingt et un ans.

Par d'autres bills on donne aux ecclésiastiques attachés à l'épiscopat, et qui se soumettront envers Guillaume aux engagements prescrits par les lois, la faculté de conserver leurs bénéfices sous la protection du monarque et sans être assujettis au pouvoir du *presbytère*; on règle que, chaque année, on lèvera neuf mille hommes pour recruter les régiments écossais en pays étranger, et on établit une banque publique d'Écosse.

Pendant cette session du parlement écossais ou vers le même temps, le parlement d'Irlande déclare qu'il soutiendra de tout son pouvoir le roi Guillaume contre tous

ses ennemis, augmente le droit d'excise, abolit les *writs* fanatiques *de heretico comburendo*, annule les *atteinders* et les autres actes passés par le prétendu parlement de Jacques Stuart, défend que les enfants irlandais soient élevés dans des contrées étrangères, ordonne de désarmer les *papistes*, et vote un subside de 163,000 livres sterling.

La chambre des communes d'Angleterre avait été dissoute; de nouveaux députés avaient été nommés, et le roi avait ouvert la session du parlement britannique. Les chambres adoptèrent un bill d'une grande importance; en voici les principales dispositions : « Aucun pair ne » pourra être jugé que par le corps de la pairie; les » personnes accusées de trahison ou de *mépris de trahison* recevront une copie de l'accusation cinq jours » avant que le procès ne commence; on leur donnera » un conseil pour plaider en leur faveur; personne ne » pourra être accusé que sur les dépositions *affirmées* de » deux témoins qui auront les qualités requises par les » lois, *affirmeront leur intention*, et auront déposé de la » même manière sur tous les faits; l'accusation ne » pourra être admise que dans les trois ans qui suivront » le crime, excepté lorsqu'il s'agira d'un complot formé » pour assassiner ou empoisonner le roi; l'accusé recevra la liste des témoins deux jours au moins avant » l'instruction du procès, et il pourra les forcer à se » présenter devant le tribunal.»

Le roi savait trop combien il lui était nécessaire d'obtenir l'affection des Anglais pour refuser sa sanction à ce bill.

Le parlement accorda un subside de plus de six millions, et s'occupa de la grande question des moyens à prendre pour remédier à l'altération des monnaies. Cette question occupa toute la nation anglaise; Charles Montague proposa une refonte générale; et la discussion fut d'autant plus mémorable que le grand Newton et le

célèbre philosophe Jean Locke, commis du commerce et des colonies, y prirent une grande part. Après de longs débats, on décida que l'on procéderait sans délai à une nouvelle fabrication d'espèces, que l'on conserverait le même titre; que la perte résultant des monnaies altérées serait supportée par le public; qu'après un jour déterminé aucune espèce altérée ne passerait que dans les paiements faits aux percepteurs des taxes ou à l'*échiquier*; qu'après un second terme elle ne serait reçue dans aucun paiement, et qu'après une troisième époque on serait obligé de porter à la monnaie les espèces altérées. Les Anglais, effrayés par les ennemis secrets du gouvernement, témoignèrent tant de mécontentement, et suspendirent tous les paiements avec tant de consternation que le parlement se hâta d'adopter les résolutions suivantes que la sanction royale convertit en loi : « Il sera levé » une taxe de 100,000 livres sur les vitres des fenêtres » pour dédommager des pertes des monnaies altérées; » les percepteurs de sa Majesté seront obligés de recevoir » ces espèces; une *récompense* de cinq pour cent sera accordée à tous ceux qui apporteront des *jacobites* ou au» tres pièces non altérées pour être changées contre les » monnaies *rognées*; une autre *récompense* de trois sous » par once sera donnée à ceux qui feront convertir de la » vaisselle d'argent en nouvelle monnaie, et on pourra » payer en monnaie altérée la *taxe des terres* des années » précédentes. »

Les guinées furent d'ailleurs successivement réduites de manière qu'elles tombèrent naturellement à leur valeur originelle de vingt schellings six sous; le roi fit établir des ateliers de monnaie à Yorck, à Bristol, à Exeter, à Chester (1696); et toutes les opérations, ainsi que tous les échanges, réussirent si bien que, en moins d'une année, les espèces d'Angleterre furent placées parmi les meilleures de l'Europe.

Le duc de Savoie cependant, n'espérant plus d'obtenir les objets de ses désirs par le moyen des alliés, avait commencé des négociations secrètes avec la France par l'intermédiaire du maréchal de Catinat. Le comte de Tessé conclut à Turin un traité avec ce prince ; la France rendit au duc de Savoie les conquêtes qu'elle avait faites sur lui, et particulièrement la place de Pignerol, qui fut rasée; lui donna quatre millions, lui accorda tous les honneurs des têtes couronnées, et arrêta le mariage de la fille de ce prince, Marie-Adélaïde, avec le duc de Bourgogne.

L'empereur et le roi d'Espagne, voyant les armes du duc de Savoie tournées contre eux, consentirent à la neutralité de l'Italie; les troupes impériales, qui étaient au-delà des Alpes, firent payer une contribution de 300,000 pistoles aux états de Gênes, de Florence, de Modène, de Parme et de Mantoue, et s'en retournèrent en Allemagne.

Jean Sobieski, roi de Pologne, mourut dans la même année; son fils le prince Jacques se mit sur les rangs pour monter sur le trône de son père; mais, la reine sa mère intriguant avec chaleur pour faire donner la couronne à son fils cadet, les partisans de Sobieski, le fameux vainqueur des musulmans, se divisèrent, et perdirent leur influence.

Les troupes françaises d'Italie étaient allées, les unes en Flandre, et les autres en Espagne. Le maréchal de Catinat commandait dans la Flandre : il fit le siége d'Ath; et son ami Vauban conduisit les travaux de ce siége; la réunion de ces deux grands hommes rendit cette opération militaire une grande leçon : le canon ne tira qu'à ricochet. Avec un général tel que Catinat, Vauban put assujettir à une exécution régulière ce genre de tir, qu'il avait imaginé à Philisbourg, mais qu'on n'avait encore employé qu'en faisant beau-

coup de fautes, et en montrant une grande répugnance : les batteries des remparts furent bientôt ruinées, et les ennemis chassés de leurs terres-pleins ; on ne tira pas sur les maisons des particuliers ; les habitans furent préservés d'un malheur inutile aux assiégeants ; la garnison capitula au moment où Catinat et Vauban allaient reconnaître la brèche. « Aucun siége encore n'avait » été fait, dit l'historien du corps du génie de France, » avec tant de méthode et si peu de fracas.... ; jamais on » n'avait mieux évité les fautes ni mieux profité de celles » de l'ennemi. »

En Catalogne Vendôme assiège Barcelone ; vers le midi la ville est défendue par le fort de Mont-Joui, et vers le nord par un grand terrain situé entre deux branches d'un ruisseau, et rempli de redoutes et de retranchements.

On compte dans ce terrain, dans le fort ou dans la place deux cent cinquante pièces d'artillerie, onze mille hommes de troupes réglées et quatre mille hommes de milice ; une armée espagnole de vingt mille hommes tient la campagne ; Vendôme n'a que quarante-trois bataillons et cinquante-cinq escadrons ; d'Estrées arrive avec une flotte, bloque le port, bombarde la ville et débarque plus de soixante canons et de vingt-quatre mortiers ; mais les équipages ne peuvent réunir qu'un seul bataillon à l'armée de Vendôme ; l'ingénieur Lappara commande le génie ; les coups plongeants de la vieille enceinte et des tours plus ou moins élevées qui la fortifient, la nombreuse artillerie des assiégés et les sorties très-fréquentes des Espagnols rendent les approches lentes et meurtrières. Un mois s'était écoulé ; on s'était logé sur le chemin couvert ; la contrescarpe avait été renversée, et le mineur attaché à la vieille enceinte ; mais il fallait s'emparer des bastions, ouvrir et emporter l'enceinte qu'ils défendaient, et prendre un grand re-

tranchement construit derrière le front d'attaque. L'armée française est accablée de fatigue; presque tous les ingénieurs sont tués ou blessés, et la plupart des grenadiers mis hors de combat, ainsi qu'un grand nombre d'officiers de divers grades. Vendôme apprend que l'armée espagnole a reçu des renforts, et va descendre des montagnes pour délivrer Barcelone; il s'abandonne à une de ces inspirations soudaines du génie et de l'audace, part avec une portion de son armée, surprend les Espagnols, les met en déroute, rentre vainqueur dans ses lignes, attaque les bastions, donne sept assauts successifs à ces ouvrages, s'en empare, ordonne un nouvel assaut contre la vieille enceinte ouverte par le mineur, s'avance à la tête des colonnes avec le grand-prieur son frère et tous les généraux, et force les Espagnols effrayés à lui remettre, après une capitulation, Barcelone et le Mont-Joui.

D'un autre côté, on voit revenir de l'Amérique Louis de Pointis, qui a pris la nouvelle Carthagène, ses fortifications et ses forts, chargé son escadre des riches dépouilles des vaincus, et échappé à l'escadre de l'amiral Névil et à celle de Harlow.

Le duc de Berwick cependant était passé en Angleterre pour se concerter avec des conspirateurs jacobites. Après son retour en France, on avait fait marcher des troupes vers les côtes; une escadre s'était avancée jusques à Calais; elle devait se réunir à celle de Jean Bart, l'un des plus intrépides et des plus audacieux hommes de mer, et qui avait eu la gloire de devenir chef d'escadre après avoir été simple pêcheur. Jacques s'était rendu à Calais; des jacobites d'Angleterre avaient levé près de deux régiments de cavalerie, et se préparaient à former quatre régiments de dragons; d'autres jacobites ou plutôt d'infâmes assassins résolurent de s'emparer de Guillaume ou de lui ôter la vie; ils se déterminèrent à l'attaquer à

son retour de Richmont, où il allait chasser tous les samedis, et choisirent pour leur embuscade un chemin bordé de haies. Ils devaient être au nombre de quarante pour pouvoir disperser les gardes; mais quelques uns d'eux, saisis d'horreur, résolurent de découvrir le complot : deux de ces conjurés dévoilèrent la trame au comte de Portland, qui en informa le roi; Guillaume y fit d'abord peu d'attention ; mais un troisième conspirateur ayant fait la même révélation au brigadier Levison, plusieurs des coupables furent arrêtés; le roi instruisit lui-même les deux chambres de la conjuration ourdie contre ses jours. « Une invasion devait aussi avoir lieu, » ajouta-t-il; mais l'amiral Russel, parti de Spithead à la » tête de cinquante vaisseaux de ligne, s'est approché » des côtes de France, et a déjoué tous les projets de l'en» nemi. Les troupes françaises ont été renvoyées dans » leurs garnisons, et le dernier roi est retourné à Saint» Germain.

Le deux chambres se transportèrent en corps auprès de Guillaume, et lui présentèrent une adresse remplie des témoignages de la plus grande affection. « Nous détes» tons, dirent-elles, l'infâme et barbare projet formé » contre votre personne sacrée; que votre Majesté prenne » soin plus que jamais de sa conservation. Nous réuni» rons tous nos efforts pour défendre votre vie et votre » gouvernement contre le dernier roi, et tous vos enne» mis; et si une mort violente nous enlevait votre Majesté, » combien nous nous vengerions sur vos adversaires et » sur tous leurs adhérents! — Je saisirai, leur répondit » Guillaume, très-ému de cette adresse, toutes les occa» sions de mériter de plus en plus votre affection et votre » fidélité. »

Plusieurs bills furent adoptés par les chambres; le roi fut autorisé par un de ces bills à faire arrêter les personnes suspectes d'avoir conspiré contre son gouvernement

et sa personne. « Si le roi vient à mourir, portait une » autre loi, le parlement assemblé ou dissous continuera » ou reprendra ses séances jusques au moment où il sera » dissous par le plus proche héritier de la couronne, re- » connu par un acte du parlement. » Les communes ensuite demandèrent que le roi bannît tous les papistes à la distance de dix milles de Londres et de Westminster, et que les juges missent à exécution les lois rendues contre les catholiques romains et les *non-jurants*, formèrent une association qui fut signée par tous les membres, et d'après laquelle les députés s'engagèrent individuellement à défendre le monarque, à soutenir son gouvernement, à venger toute violence commise contre sa personne, présentèrent en corps à Guillaume cette promesse solennelle, et prièrent qu'elle fût inscrite dans les registres de la Tour de Londres comme un monument de leur fidélité et de leur attachement. « J'entre de cœur, leur dit » Guillaume, dans la même association; et j'exposerai » toujours ma vie avec mes bons et fidèles sujets contre » tous ceux qui entreprendraient de renverser la reli- » gion, les lois et les libertés de l'Angleterre. » Les communes déclarèrent le lendemain que ceux qui prétendraient que l'association était contraire aux lois seraient regardés comme des fauteurs des desseins du dernier monarque, et comme ennemis des lois et des libertés du royaume. Les lords souscrivirent une association comme les communes; les évêques en dressèrent une pour le clergé; un nombre immense d'Anglais signèrent l'association; les communes déclarèrent ceux qui ne s'engageraient pas dans cette association patriotique incapables de siéger au parlement et de remplir aucun emploi public, et le conseil ordonna que tous ceux qui ne l'auraient pas signée volontairement fussent privés de leurs commissions comme sujets malintentionnés.

(1696) Des lois remarquables furent d'ailleurs adoptées

pendant cette session; on déclara nulles les élections au parlement de tous ceux qui auraient fait quelque dépense *en viande, en boisson ou en argent* pour se procurer des voix; un acte fut promulgué contre les rapports illicites et frauduleux; on établit un recouvrement plus aisé des dîmes; les mariages faits sans *bans* ou sans permission furent prohibés; on donna aux habitants du pays de Galles le pouvoir de disposer de tous leurs biens personnels; l'exportation de la laine fut défendue; on favorisa l'importation de celle d'Irlande; on encouragea les manufactures de toile de ce royaume; on régla ce qui concernait les jurés; le commerce du Groënland fut encouragé; et les quakers furent autorisés à remplacer les serments par des *affirmations solennelles*.

Sept personnes accusées de conspiration et de complot contre la vie du roi avaient été exécutées. Plusieurs de ceux qui étaient convaincus que Jacques avait projeté une invasion très-prochaine, que ses partisans avaient fait des préparatifs pour le joindre à son arrivée, et que des insensés de cette faction avaient formé un affreux complot contre la vie de Guillaume, murmuraient néanmoins de ce que la cour avait encouragé les délateurs. « Les juges, ajoutaient-ils, ont *outre-» passé les lois*, exagéré les circonstances, oublié la » nature de leurs fonctions pour convaincre les pri-» sonniers; et l'administration a employé contre les » prévenus les mêmes pratiques arbitraires, les mêmes » actes de mauvaise foi, si reprochés au dernier règne. »

L'idée d'une invasion et celle de l'assassinat de Guillaume avaient rempli l'Angleterre d'une vive indignation. Les lords demandèrent un jour solennel de prières pour remercier Dieu d'avoir renversé les machinations des ennemis; cette cérémonie religieuse et nationale eut lieu dans toute la Grande-Bretagne, au milieu des plus grands témoignages de zèle. Calais fut bombardé

de nouveau ; les Français avaient établi un grand magasin à Givet pour pouvoir frapper quelque grand coup dès le commencement de la campagne. Coëhorn bombarda cette place, y mit le feu, et le grand magasin fut anéanti.

Les membres du parlement d'Écosse souscrivirent une *association* semblable à celle d'Angleterre, obligèrent tous ceux qui occupaient des emplois publics à la signer, passèrent un acte pour mettre en sûreté leurs biens, leurs vies et leur religion, si Guillaume venait à subir une mort imprévue, et votèrent un subside de 120,000 livres pour l'entretien de leurs forces de terre et de mer.

Des négociations pour la paix générale étaient commencées depuis long-temps. La France avait eu des succès : elle crut pouvoir céder sans honte ; elle promit des concessions. La médiation de la Suède fut acceptée ; la France proposa de choisir pour la réunion des plénipotentiaires le château de Newbourg-House, appartenant au roi Guillaume, et situé dans le village de Ryswick, entre Delft et La Haye ; cette proposition fut agréée. Louis XIV avait besoin de la paix. La guerre, l'émigration des protestants et la disette avaient épuisé son royaume d'hommes et d'argent ; il voyait avec douleur et avec une sorte d'effroi le désordre des finances, le poids accablant des impôts et la misère du peuple ; il était prêt à de grands sacrifices ; il savait d'ailleurs que la santé du roi d'Espagne était chancelante ; et il désirait que la paix générale lui permît de prendre les mesures qu'il jugerait les plus convenables relativement à la succession de Charles II.

Les plénipotentiaires de la France furent le président de Harlai, le comte de Créus et M. de Callières de l'Académie française, qui avait déjà travaillé à la conclusion de la paix générale. Le comte de Pembroke, le lord

Villiers et sir Joseph Williamson étaient les plénipotentiaires de l'Angleterre. L'empereur avait nommé le comte de Kaunitz, le comte de Stratman et le baron de Seilern: il ne peut parvenir à obtenir de la diète les pouvoirs nécessaires pour traiter au nom de l'empire. Les états d'Allemagne, se souvenant de la faute qu'ils avaient faite de lui confier leurs intérêts lors du traité de Nimègue, envoient à Ryswick une grande députation composée de quatre ministres des électeurs, de vingt-quatre ministres des princes, et de quatre ministres des villes impériales; la moitié de ces ministres est de la religion protestante.

Les plénipotentiaires de l'empereur et ceux d'Espagne demandent pendant long-temps que la France se conforme aux traités de Westphalie et de Nimègue, et qu'elle rende au duc de Lorraine tous les états de ce prince. Les conférences languissent. Le comte de Portland traite secrètement avec le maréchal de Boufflers près de Hall en Brabant; il y signe une paix particulière de la France avec la Hollande et l'Angleterre; l'Espagne suit l'exemple de la Grande-Bretagne. L'empereur continue d'exiger le renouvellement des traités de Nimègue et de Munster, l'abolition de toutes les réunions et la restitution de la ville de Strasbourg. La France offre de rendre Strasbourg ou les villes de Fribourg et de Brisach; les états de l'empire réclament la ville impériale de Strasbourg; l'empereur préfère Brisach et Fribourg, qui reviendront sous sa domination si elles sont rendues. La division règne entre les ambassadeurs de l'empereur et les députés de l'empire. Louis XIV avait rétabli l'exercice du culte catholique dans une grande partie du palatinat et dans toutes les contrées germaniques qu'il avait réunies à ses états; l'électeur palatin propose que l'exercice de ce culte soit conservé dans les pays qui seront rendus par la

France. Les députés protestants s'y opposent; des discussions très-animées ont lieu entre les députés allemands, et entre ces députés et les ambassadeurs impériaux. La France opte pour la conservation de Strasbourg; Fribourg et Brisach sont acceptés par l'empereur, ainsi que par les députés catholiques; la paix est signée malgré les députés protestants, et la diète la ratifie contre l'avis des états calvinistes ou luthériens (1697).

D'après les divers traités conclus à Ryswick, Louis XIV reconnaît le prince d'Orange comme roi d'Angleterre; la France et la Hollande se rendent mutuellement toutes leurs conquêtes; le marquisat de Berg-op-Zoom est restitué à la maison d'Auvergne, alliée de celle de Nassau; le traité de Nimègue est renouvelé entre la France et l'Espagne; la France conserve la ville de Strasbourg et toutes les terres et seigneuries de l'Alsace réunies à son territoire; Louis XIV rend Brisach et Fribourg à l'empereur, Kehl et Philisbourg à l'empire, et obtient que, dans toutes les contrées restituées, l'exercice de la religion catholique demeure dans le même état que lors de la conclusion de la paix; on démolit la forteresse de Montroyal et les forts construits dans les îles du Rhin ou sur la rive droite de ce fleuve, vis-à-vis du fort Louis, de Strasbourg et de Huningue; l'électeur palatin s'engage à payer annuellement à la duchesse d'Orléans une somme de 200,000 livres jusques à la décision arbitrale relative à la succession palatine; Léopold, duc de Lorraine, est rétabli dans la possession libre et indépendante de ses états; mais il promet d'en démanteler les forteresses; et la France, en se réservant le droit de faire passer ses troupes au travers des états du duc Léopold, garde la place de Longwy et celle de Sarre-Louis, en promettant un équivalent au duc de Lorraine.

La paix de Ryswick donne à l'empereur de grands avantages relativement à la guerrre qu'il soutenait depuis long-temps en Hongrie contre les musulmans. Mustapha II, fils de Mahomet IV, et qui avait été reconnu grand-sultan, après la mort de son oncle Achmet II, était depuis son avénement à la souveraineté, à la tête de son armée de Hongrie (1695). Le prince Eugène commande celle des Impériaux; il livre au grand-sultan la fameuse bataille de Zenta, près des rives de la Teisse; il remporte une victoire éclatante. Le grand-visir Elmas reste sur le champ de bataille avec dix-sept pachas et plus de vingt mille soldats; dix mille Turcs se noient en voulant traverser la rivière pour se sauver; et trois mille sont faits prisonniers. Combien la France dut regretter de n'avoir pas accepté les services de ce vainqueur de Zenta, héritier des talents de Condé, de Turenne et de Luxembourg!

Pendant que l'empereur acquérait plus que jamais le prince Eugène, le gouvernement français fit la faute de réformer trois cents officiers du corps du génie militaire, auxquels les embarras du trésor ne permirent, malgré la paix, de donner ni retraites ni récompenses, et qui, réduits pour subsister à demander du service aux puissances étrangères, portèrent aux ennemis naturels de la France, qui les accueillirent avec empressement, beaucoup de lumières, la connaissance des places fortes de la France, la méthode des siéges créée par Vauban, une expérience acquise dans les nombreuses attaques ou défenses où ils avaient été employés; et Vauban, ainsi que son ami Michel Le Pelletier de Souzi, frère du respectable successeur de Colbert, chargé de la direction générale des fortifications, firent de vains efforts pour empêcher une perte aussi fâcheuse.

Vauban, plus heureux lorsqu'on s'occupa de la défense des frontières, perfectionna les fortifications des

places du nord de la France, et résolut d'ajouter à la richesse de plusieurs contrées comme à leur force militaire par une nouvelle réunion des systèmes de navigation, des bassins de l'Aa, de l'Iper et de l'Escaut. Ces rivières et les canaux qui les joignaient les unes aux autres se réunissaient à Gand, sur un territoire étranger. Vauban proposa d'en faire une seconde réunion sur le territoire français : il projeta de l'effectuer entre Aire et Saint-Omer, d'unir la Lys à l'Aa, de joindre la Lys à la Scarpe, par la Deule, et la Scarpe à l'Escaut par une dérivation du Sanzet qu'il rendrait navigable. Perfectionnant ensuite la navigation des rivières, ainsi que les ports de la Flandre et du Pas-de-Calais, et donnant à tous les canaux les dimensions les plus convenables pour les petits bâtiments de mer, il devait établir une route d'eau continue qui partirait des ports du Pas-de-Calais et de la Flandre, passerait par l'Aa, la Lys, la Deule, la Scarpe, le Sanzet, l'Escaut et la Haine, remonterait jusques à Mons et à Cambrai, descendrait jusques à Gand, présenterait dans Saint-Omer un des grands nœuds de cette communication, procurerait en temps de guerre la circulation des munitions et des vivres sous la protection des places fortifiées, contribuerait à former des lignes destinées à défendre le pays, à recueillir une armée battue, à protéger des diversions et des marches rapides, inonderait au loin les environs des villes que l'ennemi assiégerait, composerait en quelque sorte, de toutes les forteresses, un vaste magasin pour ravitailler les places menacées, et ferait, d'un pays couvert de trente cinq villes, de trente-cinq bourgs, de mille villages, de belles forêts, de champs fertiles, de riches manufactures, de fabriques industrieuses, un immense marché où les productions que l'art et la nature y auraient fait naître seraient échangées avec celles de la Belgique ainsi que de la Hollande, et avec les marchandises apportées par le com-

merce maritime dans les ports de Calais, de Gravelines et de Dunkerque.

Mesgrigny formait aussi un projet digne de lui et du chef qu'il admirait; il proposait de joindre par un canal l'Oise à la Sambre; de réunir ainsi le bassin de la Meuse à celui de la Seine, et par conséquent à celui de la Loire, de favoriser par ces communications le commerce, l'agriculture, l'exploitation de la vaste forêt de Mormal, de lier les places de La Fère, de Guise, de Landrecies, de Maubeuge, et de donner aux armées de la frontière du nord le moyen de tirer leurs approvisionnements de l'intérieur du royaume.

Vauban crée et fortifie la place de Neuf-Brisach qu'il oppose sur la rive gauche du Rhin à la ville de Brisach cédée à l'empereur, donne un mémoire remarquable sur la manière determiner le canal de Bourgogne et celui de Charleroi commencé par Adam de Crapone, de réunir les bassins de la Seine et de la Loire avec ceux de la Saône et du Rhône, liés avec celui de la Garonne par le canal des Étangs et le célèbre canal du Languedoc, et d'établir une navigation intérieure non interrompue de Bordeaux à Lyon, à Nantes, à Paris, au Havre, et, par la Meuse et le canal que Mesgrigny a proposé, jusque sur les rives du Rhin et dans les ports de la Hollande.

Une autre grande pensée l'occupe fortement : il avait vu pendant les dernières années de la guerre des mesures atroces forcer au paiement des impôts, des agents barbares vendre les meubles du laboureur, sa charrue, les portes et les fenêtres de sa chaumière, et les grandes routes ainsi que les villes remplies de misérables presque nus, chassés par la faim de leurs asiles délabrés, et forcés d'implorer la bienfaisance et la charité; l'impôt était réparti de la manière la plus injuste et la plus funeste; l'arbitraire et la partialité évaluaient les terres

et les autres propriétés; des exemptions odieuses, déplorables restes de la féodalité ou malheureux résultats des charges si nombreuses, créées et vendues pour procurer de l'argent au trésor, et celles que l'intrigue obtenait de la faveur, non seulement contre l'équité, mais contre les lois, rendaient le fardeau des contributions insupportable pour ceux qui ne pouvaient s'y soustraire. Les traitants absorbaient une grande partie de ces tributs arrosés de tant de larmes, et leurs subalternes, fiers de leur crédit et assurés de l'impunité, se livraient à des excès aussi fréquents que tyranniques. Vauban, qui ne vit que pour ses devoirs et le bonheur de son pays, ne peut considérer cet affreux tableau sans en être profondément ému; il espère parvenir à faire remédier à tant de maux : aidé par les ingénieurs et par plusieurs intendants des provinces, il recueille le plus de détails qu'il peut sur la population, la culture et le revenu de la France; il perfectionne et complète ses idées sur une *dîme royale*, dont il avait entretenu dans le temps M. Le Pelletier, alors contrôleur général; il propose de lever cette dîme sur les produits annuels des terres, sur les produits périodiques des taillis et des futaies, sur les valeurs locatives des maisons et usines, sur les salaires ou profits de toutes les professions; il ne veut conserver avec cette dîme et les domaines de l'état qu'une gabelle modifiée, des douanes transportées aux frontières, et quelques impôts sur les consommations; il supplie le roi de donner l'exemple de la renonciation aux priviléges en payant la dîme de ses domaines : mais trop d'intérêts, de préjugés et de passions s'opposaient encore à un plan tel que celui que proposait l'homme de bien et de génie; et un grand événement devait bientôt troubler le repos de l'Europe, qui respirait à peine après tant de calamités, rallumer les foudres de la guerre et combler les malheurs de la France.

Guillaume avait été reçu en Angleterre avec de vives acclamations; bientôt néanmoins la nation conçut de grandes alarmes. Le roi avait témoigné au parlement le désir de conserver son armée pendant la paix; il paraissait ne pouvoir pas supporter l'idée de congédier des braves qui lui avaient donné tant de preuves de courage et de dévouement, de se trouver au milieu de tant de mécontents et de conspirateurs sans aucune de ces forces militaires qu'il maniait avec tant d'habileté, et de n'être plus qu'un monarque sans véritable pouvoir aux yeux des nations continentales qui avaient si souvent redouté ses armes. L'ancienne opposition des parlements à l'entretien d'une armée permanente se réveilla, et se montra avec la plus grande énergie. « Si le peuple est désarmé, » disaient un grand nombre des plus chauds partisans » de la révolution, et si le glaive demeure entre les » mains de mercenaires, celui qui leur commandera » sera assez puissant pour dominer les élections, maî- » triser les parlements, et établir la tyrannie avant que » le peuple ait pu prendre des mesures pour sa défense. » Une milice bien organisée, exercée convenablement, et » secondée par une flotte, doit garantir de toute invasion » la Grande-Bretagne, entourée d'ailleurs d'une mer » orageuse qui la protège. » La fermentation s'accrut d'une manière effrayante dans toute l'Angleterre. Les amis du ministère conçurent de grandes craintes; et, après de longues discussions, le parlement n'accorda que 350,000 livres pour l'entretien de dix mille hommes.

Cette résolution fit éprouver au roi un chagrin profond que ne put dissiper la concession d'une somme annuelle de 700,000 livres pour la liste civile.

Parmi les bills que le roi sanctionna, on remarqua ceux d'après lesquels on éteignit les billets de l'échiquier, montant à deux millions 700,000 livres; on assigna les

fonds nécessaires pour le paiement de ce qui était dû à l'armée qu'on licenciait, aux entrepreneurs des subsistances et des fourrages, aux puissances étrangères à qui on avait promis des subsides, et on prit des mesures pour le paiement successif de la dette nationale.

Une compagnie de négociants, très-protégée par Montague, chancelier de l'échiquier, demanda un acte qui lui accordât le privilége exclusif du commerce dans les Indes orientales. L'ancienne compagnie adressa au parlement des représentations très-instantes. « La fortune » de plus de mille familles dépend de notre maintien, » dirent les membres de cette ancienne association aux » deux chambres; nos possessions dans l'Inde produisent » un revenu de 44,000 livres. Nous avons dépensé un » million en fortifications, perdu pendant la guerre » douze gros vaisseaux, estimés 1,600,000 livres, payé » 295,000 livres de droits, et plus de 85,000 livres en » taxes; nous avons, dans une conjoncture critique, » donné 80,000 livres pour la circulation des billets de » l'échiquier, et 6,000 barils de poudre ont été fournis » par nous dans des circonstances très-pressantes. » Ils offrirent de prêter à l'état, comme les négociants, leurs rivaux, le proposaient, deux millions, à huit pour cent d'intérêt. Toute leur résistance fut inutile : la nouvelle association obtint le bill qu'elle désirait, et plusieurs personnages influents furent soupçonnés de cette honteuse corruption si commune à cette époque dans la Grande-Bretagne.

Les communes présentèrent ensuite une adresse au roi pour se plaindre des entreprises formées en Irlande, et dont le but était de se soustraire à la dépendance de l'Angleterre. « Que votre Majesté, dirent-elles, » veuille bien donner des ordres pour prévenir de semblables tentatives. Qu'elle fasse punir ceux qui s'en » sont rendus coupables; que les lois qui retiennent l'au-

» torité du parlement d'Irlande dans ses justes bornes
» soient observées avec exactitude, et que votre Majesté
» veuille bien empêcher tout ce qui pourrait tendre à
» diminuer la juste dépendance de l'Irlande.»

La jalousie de commerce avait dicté cette adresse. Les communes en présentèrent bientôt une autre pour supplier Guillaume de prendre des mesures qui fissent tomber en Irlande les manufactures de laine nuisibles à celles d'Angleterre, et y encourageassent les manufactures de toiles de lin, utiles aux deux royaumes.

(1698) La dépravation des mœurs et tous les vices qui en dérivent faisaient cependant de si grands progrès que les communes prièrent le roi d'ordonner aux juges et aux magistrats de faire exécuter les lois contre la débauche et contre l'impiété. Le roi parut très-satisfait de cette demande, et encouragea une société particulière qui se forma pour travailler à la réforme de ces mœurs corrompues, et établir dans les églises des prières fréquentes et des lectures pieuses et instructives. Mais combien on était loin de reconnaître toutes les sources de ces habitudes si dépravées!

Des commissaires français, envoyés en Angleterre pour fonder un commerce très-actif entre leurs compatriotes et les Anglais, trouvèrent des obstacles qu'ils ne purent vaincre. Le parlement ne voulait pas supprimer les droits très-élevés qu'il avait établis sur les marchandises françaises; les négociants anglais apportaient dans leur patrie les vins d'Italie, d'Espagne et de Portugal; et les protestants français réfugiés en Angleterre, et dont le nombre augmentait d'autant plus qu'ils étaient chaque jour plus persécutés par le gouvernement de France asservi à un clergé intolérant, avaient introduit dans la Grande-Bretagne des manufactures de papier, de chapeaux et d'étoffes de soie.

Les Écossais, attachant comme les Anglais une grande

importance au commerce, témoignaient beaucoup de mécontentement contre Guillaume, qu'ils accusaient de sacrifier leurs intérêts à ceux de l'Angleterre. Le parlement d'Écosse et la compagnie écossaise des Indes orientales se plaignaient fortement non seulement des actes du parlement d'Angleterre relatifs à cette compagnie, pour laquelle la compagnie anglaise des grandes Indes avait la haine d'une rivale, mais encore d'une démarche par laquelle le ministre de Guillaume à Hambourg avait menacé le sénat de cette ville du ressentiment du monarque s'il favorisait des souscriptions pour la compagnie d'Écosse. Guillaume, embarrassé pour calmer la fermentation qui régnait en Écosse, et pour concilier deux royaumes qui, par leurs lois, leurs usages et leurs institutions, n'étaient que trop séparés l'un de l'autre, quoique situés dans la même île, et reconnaissant le même monarque, et cherchant des motifs ou des prétextes pour différer de terminer une affaire qu'il ne voyait aucun moyen d'arranger convenablement, se détermina d'autant plus facilement à partir pour la Hollande qu'il désirait de pouvoir suivre plus secrètement les négociations commencées avec la France au sujet de la succession de Charles II, roi d'Espagne.

L'empereur Léopold prétendait être l'héritier universel de Charles II en qualité de chef de la branche cadette de la maison d'Autriche, dont les mâles, suivant ce prince, devaient être préférés aux femmes issues de la branche aînée; sa prétention était contraire à la forme de succession établie dans les royaumes d'Espagne sous le nom de *succession castillane*, et d'après laquelle les femmes d'une branche excluent les mâles des lignes collatérales. Le dauphin de France était fils de Marie-Thérèse, fille du premier lit de Philippe IV, et sœur de Charles II; le prince électoral de Bavière était né de Marguerite-Thérèse, fille du second lit de Philippe IV; le duc

d'Orléans, frère cadet de Louis XIV, était fils d'Anne d'Autriche, fille aînée du Philippe III ; la fille cadette de Philippe III, Marie-Anne d'Autriche, avait donné le jour à l'empereur Léopold ; et la bisaïeule du duc de Savoie était Catherine, fille de Philippe II.

Louis XIV conclut avec Guillaume et la république des Provinces-Unies un traité secret de partage de la succession de Charles II ; le prince électoral de Bavière devait hériter de l'Espagne, des Pays-Bas et des Indes ; le dauphin des royaumes de Naples et de Sicile, de l'état dit *des Garnisons* (*stato degli Presidi*), du port de Final, de la province espagnole de Guipuscoa et des villes de Fontarabie, du Passage et de Saint-Sébastien ; et l'archiduc Charles, second fils de l'empereur, devait avoir le duché de Milan. Ce traité, bientôt connu, déplut à Léopold, qui protesta contre cet acte, et au roi d'Espagne, qui, subjugué par la reine, et irrité de ce qu'on disposait de ces états, institua le prince de Bavière son héritier universel.

Le duc Ernest-Auguste de Brunswick-Lunebourg-Hanovre vint à mourir ; les divisions de la diète au sujet du neuvième électorat se renouvelèrent : l'électeur palatin et les électeurs de Cologne et de Trèves cessèrent de s'opposer à la création de cet électorat ; l'empereur en donna l'investiture au duc George-Louis, fils du duc Ernest-Auguste ; mais les *princes correspondants* protestèrent contre cet acte impérial (1699).

La peine que l'opposition de ces princes causa à l'empereur fut contrebalancée par la satisfaction que lui donna le traité signé à Carlowitz avec le grand-sultan. Temeswar et la partie de la Hongrie située entre la Turquie et la Save restèrent aux musulmans ; mais la Porte ottomane céda tout le reste de la Hongrie, la Transylvanie et l'Esclavonie à l'empereur, Kaminiek à la Pologne, Azof aux Russes, et la Morée aux Vénitiens.

Peu d'années avant ce traité, on vit cesser entre la France et le siége de Rome une guerre d'un genre bien différent de celle qui avait fait couler tant de sang en Hongrie, mais qui, avec une civilisation moins avancée, aurait pu causer de plus grands malheurs. Les différents qui avaient provoqué la célèbre déclaration du clergé de France réuni en 1682 ne s'étaient pas terminés sous le pontificat d'Alexandre VIII (Pierre Ottoboni, Vénitien). Louis XIV lui avait rendu le comtat d'Avignon, qu'il avait fait saisir sur son prédécesseur Innocent XI, et néanmoins Alexandre VIII avait condamné les quatre fameuses propositions du clergé de France, regardées comme les garanties des libertés de l'Église gallicane, et continué de refuser des bulles aux évêques nommés par Louis XIV non encore sacrés, et qui avaient assisté à l'assemblée de 1682; mais il mourut après avoir occupé le siége apostolique pendant seize mois ou environ; et les cardinaux nommèrent à sa place le Napolitain Antoine Pignatelli, cardinal et archevêque de Naples (1691). Ce nouveau pape, qui prit le nom d'Innocent XII, fit cesser la division qui avait affligé en France les amis de la religion catholique. Les évêques nommés par le roi, et qui n'avaient pas encore été institués par le pontife de Rome, ni par conséquent consacrés, adressèrent au pape une lettre de soumission; la cour de Rome la regarda comme une sorte de rétractation; Innocent XII envoya des bulles aux évêques qui la lui avaient écrite: la concorde fut rétablie; mais les quatre propositions de l'assemblée du clergé n'en furent pas moins considérées comme l'expression de la croyance de l'Église gallicane et la déclaration de ses droits.

Innocent XII, dont on a vanté avec beaucoup d'éloges la bienfaisance envers les pauvres, était trop pénétré des devoirs de la charité évangélique pour ne pas aimer beaucoup l'union et la paix. Il adressa aux évêques de

Flandre deux brefs destinés à amortir les querelles relatives aux jansénistes, et par lesquels il défendit d'accuser de jansénisme ceux qui condamneraient dans *leur sens propre et naturel*, les cinq propositions attribuées à l'évêque Jansénius, et condamnées par ses prédécesseurs.

Un prêtre espagnol du diocèse de Sarragosse avait enseigné à Rome une doctrine relative à la *mysticité*, et à laquelle on avait donné le nom de *quiétisme*, parce que l'on devait, disait-il, *s'anéantir soi-même pour s'unir à Dieu*, et demeurer ensuite dans une parfaite *quiétude*. Il avait publié sa doctrine dans un livre intitulé *la Conduite spirituelle*; le pape Innocent XI avait condamné au feu les écrits de Michel Molinos. Ce prêtre avait été jugé par l'inquisition de Rome; le tribunal avait décidé que l'*oraison de la quiétude* était contraire à la doctrine de l'Église ainsi qu'à la pureté de la piété chrétienne, déclaré *hérétiques et blasphématoires* soixante-huit propositions extraites des écrits de Michel Molinos, et condamné l'auteur à une prison étroite et perpétuelle. Ce jugement de l'inquisition avait donné plus de célébrité à la doctrine du prêtre de Sarragosse. On s'en était occupé dans toute l'Europe; le sort du vieillard condamné avait inspiré de l'intérêt: des âmes douces, calmes et sensibles avaient adopté plusieurs des idées et des sentiments du quiétisme. Répandue en France et particulièrement dans la capitale, cette doctrine y avait excité le zèle de plusieurs prélats, qui l'avaient combattue; elle devait mériter l'attention de la postérité, elle occupa deux des hommes qui ont le plus honoré l'Église de France; le grand Bossuet écrivit contre le quiétisme; l'immortel Fénélon publia en 1691 un écrit ayant pour titre : *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*. On lut avec avidité le nouvel ouvrage de Fénélon : ceux que ses vertus n'avaient pu engager à lui pardonner sa gloire saisirent

avec empressement une occasion de satisfaire leur basse envie; on accusa *les Maximes des saints* de favoriser le quiétisme. On séduisit Bossuet: il écrivit avec force contre *les Maximes*; plusieurs évêques les condamnèrent à son exemple. Fénélon fit imprimer un grand nombre d'ouvrages pour sa défense. Des courtisans s'agitèrent, voulurent faire punir dans l'auteur des maximes celui du Télémaque, trompèrent Louis XIV, qui n'était plus le défenseur du Misanthrope, lui persuadèrent que ce Télémaque qu'on a surnommé *divin* était la satire de son règne, et déshonorèrent la vieillesse du monarque devenu si faible, en le portant à exiler Fénélon. L'archevêque de Cambrai fut renvoyé dans son diocèse; on agit avec violence auprès du pape; Bossuet eut le malheur de ne se défier ni de son penchant pour ce qui pourrait accroître sa renommée auprès de l'Europe attentive à ses paroles, ni des complots dont il était environné. Le pape Innocent XII condamna, le 12 mars, le livre *des Maximes* (1699). La bulle fut envoyée à Louis XIV; il ordonna à tous les métropolitains de tenir des assemblées ecclésiastiques provinciales pour l'examiner; elle fut acceptée unanimement, et des lettres-patentes royales la convertirent le 4 août en loi de l'état; mais, dès le commencement d'avril, Fénélon avait, sans s'en douter, remporté sur ses ennemis une victoire éclatante; il avait du haut de sa chaire archiépiscopale publié la censure de son livre, proclamé sa soumission à la décision du pape, et fait faire, comme un monument de son erreur et de son repentir, un *soleil* consacré à l'exposition du saint sacrement, et soutenu par deux anges, dont l'un foulait aux pieds des livres hérétiques et son ouvrage sur les maximes des saints.

C'est dans la même année que l'on découvre dans le Brésil, cette colonie si importante du Portugal, des mines d'or et des mines de diamants qui devaient avec

le temps procurer tant d'argent à la métropole, et auraient servi à y faire naître des richesses bien plus réelles si la politique n'avait pas persuadé au cabinet de Lisbonne que la position du Portugal, le peu d'étendue de ce royaume, son voisinage de l'Espagne, toujours avide de le reconquérir, et ses relations avec les autres puissances de l'Europe l'obligeaient, pour conserver la paix et l'indépendance, à sacrifier son industrie et à livrer son commerce à l'étranger.

Un événement sinistre répand bientôt après le deuil dans tout le Portugal; la reine Marie-Sophie-Élisabeth de Neubourg meurt à l'âge de trente-trois ans : le roi Pierre II ne peut se consoler de sa perte; et combien de fois il va pendant le silence des nuits pleurer au milieu de ses jeunes enfants sur la tombe de leur mère!

Dès l'année précédente, les communes d'Angleterre nouvellement élues avaient prouvé au roi Guillaume combien elles tenaient à leurs libertés; irritées de ce que ce prince leur avait témoigné le désir d'entretenir un plus grand nombre de troupes que le parlement ne l'avait réglé, elles ne lui avaient pas présenté d'adresse, et elles avaient adopté des bills d'après lesquels les troupes de l'Angleterre devaient être réduites à sept mille hommes, celles d'Irlande à douze cents, et celles que l'on conserverait uniquement composées des sujets du monarque. Guillaume avait été extrêmement sensible à cette résolution; il avait vu particulièrement avec une grande peine qu'on voulait l'obliger à congédier ses gardes hollandais et les régiments de réfugiés français (1698); il avait même, dans un moment de mécontentement et de dégoût, été tenté de renoncer au gouvernement de la Grande-Bretagne : il vint néanmoins à la chambre des pairs qui avait approuvé le bill, manda les communes, et dit aux chambres : « J'ai été aussi étonné » que vivement blessé de la résolution que vous avez

» prise de me priver de mes gardes qui m'ont suivi
» avec tant de fidélité, de dévouement et de courage
» dans toutes mes expéditions militaires. Considérant
» cependant que rien ne pourrait être plus fatal à la
» nation que la division entre le monarque et son par-
» lement, je me suis déterminé à sanctionner le bill
» que vous avez adopté; mais je dois à la confiance que
» vous avez en moi de vous déclarer combien la nation
» anglaise serait exposée aux attaques de ses ennemis
» si elle n'entretenait pas des forces plus considéra-
» bles que celles qui vous ont paru suffire à la sûreté du
» royaume. »

Les deux chambres le remercièrent de sa condescendance aux désirs de son parlement. « Ne doutez
» pas, lui dirent-elles dans leurs adresses, que nous
» ne saisissions toutes les occasions de vous prouver
» notre attachement, et de défendre votre gouver-
» nement et votre personne sacrée contre tous vos en-
» nemis. »

Guillaume donne les ordres nécessaires pour l'exécution du bill; il voulut néanmoins tenter un dernier effort en faveur de ses gardes hollandais. « Tout est prêt,
» écrivit-il aux communes, pour le transport des gardes
» en Hollande; ils vont s'embarquer, à moins que, par
» considération pour moi, vous ne trouviez quelque
» moyen de les conserver à mon service, et de me
» donner ainsi une grande satisfaction. — Nous éprou-
» vons un grand chagrin, répondirent les communes,
» de recevoir de votre Majesté une proposition à laquelle
» nous ne pouvons consentir sans nous écarter de la
» constitution que vous êtes venu rétablir, et pour
» laquelle vous vous êtes exposé si souvent à de si
» grands dangers. Votre Majesté a promis que toutes les
» troupes étrangères seraient renvoyées : la plus grande
» confiance entre le roi et le peuple est le moyen le

» plus puissant de faire le bonheur de la nation; et ce
» sentiment ne peut régner dans toute son étendue
» qu'autant que votre Majesté remettra la garde de sa
» personne sacrée à ses propres sujets, qui, pendant
» une longue guerre, se sont signalés si honorablement.»
Les gardes hollandais partirent.

Malheureusement pour Guillaume on disait dans la chambre des communes et dans une grande partie de l'Angleterre : Le roi n'a jamais aimé la nation; il n'a jamais eu de confiance dans les Anglais; il traite ses sujets avec une réserve inconvenante. C'est parmi les étrangers qu'il choisit ses confidents; et à peine une session du parlement est-elle terminée qu'il nomme une régence et part pour la Hollande.

Les communes venaient de voter l'entretien de la flotte et de quinze mille hommes de mer lorsqu'un grand nombre de prêtres et d'autres catholiques, qui avaient fui l'Angleterre lors de la révolution, rentrèrent dans la Grande-Bretagne, encouragés par le traité de Ryswick, et se montrèrent dans les places publiques de Londres et de Westminster avec un air d'assurance que l'on regarda comme le signe d'une grande audace (1699). Les ennemis de Guillaume répandirent à l'instant le bruit que le traité renfermait un article secret en faveur des catholiques, et même que le roi était *papiste* dans le cœur. Les communes réclamèrent l'exécution des lois rendues contre les catholiques ainsi que les *non-jurants*; et une proclamation royale suivit de près la demande des communes. Mais, peu de temps après cette proclamation, le roi se plaignit de ce que le parlement avait négligé de prendre en considération plusieurs objets qu'il avait recommandés à l'attention des chambres, le prorogea, confia le gouvernement à une régence, et partit pour la Hollande.

La compagnie écossaise des Indes avait fait une entre-

prise à laquelle un grand nombre de familles avaient pris part. Paterson et d'autres marins, partis sur deux gros vaisseaux et arrivés sur la côte de Darien, avaient traité avec les naturels, commencé l'établissement d'une colonie qui devait porter le nom de *Nouvel-Édimbourg*, donné au pays le nom de *Calédonie*, et écrit à Guillaume pour lui rendre compte de leur conduite et réclamer sa protection. Le roi, joignant à la crainte de déplaire aux Anglais et Hollandais, jaloux de toutes les tentatives commerciales et industrielles de l'Écosse, celle de voir l'Espagne faire la guerre à l'Angleterre plutôt que de souffrir la fondation d'une colonie qui couperait en deux ses possessions américaines, se déclara contre l'établissement naissant, le désavoua, défendit de lui donner aucune sorte de secours, le réduisit à un tel état qu'il fut forcé de se rendre aux Espagnols, ruina par ces mesures un grand nombre d'Écossais, détruisit les espérances des autres, et excita à un très-haut degré l'animosité de la nation écossaise contre lui et son gouvernement.

Les princes correspondants d'Allemagne venaient de déclarer qu'ils ne consentiraient à voir traiter aucune affaire dans la diète tant qu'ils n'auraient pas été satisfaits relativement aux griefs dont ils se plaignaient; ils avaient envoyé une députation solennelle à l'empereur. « Quelle » monstrueuse illégalité, sire, avait-elle dit à ce prince, » que les formes suivies par vos ministres! Le consentement du collége électoral ni même celui de la plus » grande partie de la diète ne suffisent pas pour l'établissement d'un neuvième électorat. Le traité de Westphalie exige le concours unanime de tous les états de » l'empire pour une création qui peut porter atteinte » aux droits de plusieurs de ces états. » Léopold renvoya leurs plaintes à la diète générale. Irrités de ce renvoi, qu'ils appelèrent un déni de justice, ils s'assemblèrent de nouveau à Nuremberg, formèrent une ligue étroite

pour la défense de leurs prérogatives, convinrent de lever une armée de vingt-quatre mille hommes, et réclamèrent l'intervention de la France et de la Suède comme garantes du traité de Westphalie. Louis XIV retrouva sa noble fierté ; et, fidèle à la politique de Henri IV et du cardinal de Richelieu, il fit déclarer par son ministre plénipotentiaire auprès de la diète qu'il désapprouvait l'érection de l'électorat de Hanovre. « Si, malgré l'op» position des états et la protestation de la France, dit » le plénipotentiaire, l'empereur persiste dans ses résolu» tions, le roi mon souverain regardera tout ce qui sera » fait à ce sujet comme une atteinte portée à sa qualité » de garant du traité de Westphalie.»

Le prince électoral de Bavière était mort depuis un an ; le traité de partage de la succession d'Espagne avait été annulé par cet événement. La France, l'Angleterre et la Hollande en concluent un nouveau qui déclare l'archiduc Charles, fils puîné de l'empereur Léopold, héritier présomptif de l'Espagne, des Indes et des Pays-Bas, donne au dauphin le royaume des Deux-Siciles, l'état des Garnisons, la province de Guipuscoa, la Haute Navarre ou le duché de Luxembourg, le duché de Savoie ou celui de Lorraine, décide que le duc de Lorraine ou le duc de Savoie sera dédommagé de la perte de ses états par le duché de Milan, prononce que le diadème impérial et la couronne d'Espagne ne pourront jamais être réunis sur la même tête, et donne trois mois à Léopold pour consentir à ces conventions.

L'empereur rejette cet arrangement, et le traité irrite Charles II, qui, ne pouvant plus supporter de voir des étrangers disposer de son héritage, veut faire un second testament. On ne doute pas qu'il ne se détermine à laisser ses états à un archiduc; mais l'ambassadeur impérial se conduit à Madrid avec une hauteur qui révolte les grands d'Espagne, et la reine, pour laquelle le roi a

peu d'estime et d'affection, se livre avec tant d'éclat à ses intrigues en faveur des fils de l'impératrice sa sœur, que Charles II conçoit la plus grande répugnance pour des collatéraux impériaux. Le cardinal Portocarero et les autres ministres espagnols qui redoutent le despotisme impérial et le démembrement de la monarchie l'entretiennent dans ses dispositions défavorables à la maison d'Autriche, et lui parlent de la France. Charles II consulte les universités de son royaume; elles se prononcent en faveur des princes français, fils du dauphin et petits-neveux du roi d'Espagne; Charles II demande l'avis du pape; Innocent XII, craignant de voir reparaître un Charles-Quint, décide, après avoir entendu les cardinaux, que la renonciation de Marie-Thérèse a été nulle comme contraire aux lois fondamentales de l'Espagne, et engage le monarque espagnol à nommer son héritier un petit-fils de Marie-Thérèse. Charles cède à tous ces conseils, et dicte son fameux testament; il déclare héritier de toute la monarchie espagnole Philippe de France, duc d'Anjou, second fils du dauphin, et petit-fils de sa sœur, à condition qu'il ne puisse réunir la couronne de France à celle d'Espagne; il veut que, si Philippe meurt sans enfants ou devient roi de France, il soit remplacé à la même condition par le duc de Berri, troisième fils du dauphin; il appelle l'archiduc Charles à la place du duc de Berri devenu roi de France ou mort sans enfants, pourvu qu'il ne parvienne pas à l'empire, et désigne le duc de Savoie pour succéder à l'archiduc Charles élu empereur ou mort sans laisser de postérité.

Un mois après la signature de cet acte, qui devait avoir une si grande influence sur les destinées de l'Europe, Charles II cesse de vivre : une junte extraordinaire exerce provisoirement la puissance souveraine, ordonne des prières publiques dans toute l'Espagne pour obtenir du

ciel que Louis XIV accepte ce testament, et écrit à ce monarque pour le presser de reconnaître cet acte et d'envoyer son petit-fils Philippe aux Espagnols impatients de l'avoir pour roi.

Louis XIV tient un grand conseil et accepte le testament de Charles II; le duc d'Anjou part pour Madrid et monte sur le trône des Espagnes, des Deux-Siciles et des Indes, au milieu des plus grands témoignages de la satisfaction des Espagnols. Le duc de Savoie et l'électeur de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas, se déclarent pour lui; les états généraux le reconnaissent; le duc de Véraguas, vice-roi de Sicile, le fait proclamer dans son gouvernement, et les cris de *vive Philippe V!* se font entendre au milieu des ruines dont un terrible tremblement de terre a couvert ce royaume dans les premiers jours de janvier 1693, en renversant près de soixante villes ou bourgs, et en écrasant soixante mille personnes sous leurs décombres entassés. L'empereur proteste contre le testament de Charles, veut reprendre les armes pour enlever la couronne d'Espagne à Philippe, mais tâche en vain d'engager la diète à se déclarer en sa faveur contre la France; l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, dit le grand électeur, lui promet néanmoins des secours puissants contre Louis XIV; et Léopold, qui désire de l'attacher entièrement à ses intérêts, satisfait l'ambition de Frédéric et le reconnaît pour roi. L'exemple de l'empereur est suivi par la diète, l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, la Suède, la Pologne et la Russie, malgré l'opposition du pape qui espère encore faire croire que le pontife de Rome peut seul créer des royaumes, et la protestation de l'ordre teutonique qui n'a pas oublié ses anciens droits de souveraineté sur la Prusse.

A peine Frédéric a-t-il ceint le diadême qu'il fonde cette Académie des sciences de Berlin qui devait rivaliser

de gloire avec celle de Paris et la Société royale de Londres (1700).

Le parlement d'Angleterre, plus inquiet que jamais, malgré la paix de Ryswick, des manœuvres des catholiques qu'il regardait comme de fervents jacobites, adopta un bill qui accordait une récompense plus considérable qu'auparavant à ceux qui découvriraient des prêtres papistes ou jésuites, ordonnait qu'on emprisonnât à perpétuité les papistes convaincus sur le rapport d'un ou de plusieurs témoins, prescrivait que tous ceux qui naîtraient après le 25 mars de l'année suivante 1701, et seraient reconnus pour papistes, seraient incapables d'hériter d'un titre d'honneur ou d'une propriété, et défendait à tout papiste d'acheter des terres ou des fermes. Le roi ne refusa pas sa sanction à ce bill.

Il accorda aussi sa sanction royale à l'acte parlementaire qui continuait l'existence de l'ancienne compagnie des Indes pendant les années déterminées par la charte qu'elle avait reçue, et d'après lequel il y eut en Angleterre deux compagnies rivales de négociants occupés du commerce des Indes orientales.

D'autres lois défendirent l'introduction des étoffes venant des Indes et pouvant nuire aux manufactures de la Grande-Bretagne; supprimèrent les droits d'exportation sur les tissus de laine, sur les blés, les autres grains, les farines, le pain, le biscuit, et fixèrent des peines contre les crimes ou actes oppressifs dont pourraient se rendre coupables les gouverneurs ou commandants des *plantations* ou colonies.

Un événement inattendu répandit de vives alarmes dans toute la Grande-Bretagne; la princesse Anne avait eu dix-sept enfants de son mari le prince George de Danemarck; elle n'avait conservé que le duc de Glocester (1700); ce jeune prince mourut à l'âge de neuf ans; il avait annoncé des talents et montré un caractère

des plus aimables; il fut d'autant plus regretté de la nation anglaise qu'il laissait la succession au trône indécise. Les jacobites témoignèrent une grande joie d'un événement aussi favorable aux intérêts du fils de Jacques II; mais les protestants tournèrent leurs espérances vers la princesse Sophie, duchesse douairière de Hanovre, veuve du prince auquel l'empereur avait donné l'investiture du neuvième électorat, et petite-fille de Jacques Ier. Les véritables amis de la patrie étaient d'autant plus inquiets que la princesse Anne avait, disait-on, envoyé un message secret à son père Jacques II, et que les jacobites agissaient dans tout le royaume avec une grande hardiesse. La vénalité et la corruption infectaient toutes les classes, altéraient les caractères, affaiblissaient le patriotisme; les ennemis de Guillaume et surtout ses conseillers perfides ou inhabiles, tendaient chaque jour de plus en plus à augmenter le mécontentement du peuple anglais, et la fermentation de l'Écosse, qui ne pouvait pardonner au gouvernement l'abandon et les malheurs de la compagnie des Indes et de la colonie de Darien.

Le second traité de partage de la succession espagnole donna aux jacobites et aux torys de nouvelles raisons ou de nouveaux prétextes pour blâmer le gouvernement. « Comment, disaient-ils, un acte de cette importance » a-t-il pu être conclu sans l'avis des deux chambres? » Il semble que les puissances maritimes n'ont pensé » qu'à l'avantage de la France; la possession du royaume » de Naples, de la Sicile et des ports de la Toscane lui » assujétira l'Italie, et portera un coup funeste à notre » commerce de la Méditerranée et du Levant; et la » province de Guipuscoa ne lui donnera-t-elle pas la » facilité de pénétrer jusque dans le centre de l'Espagne? »

Plusieurs torys formèrent alors le projet de faire pas-

ser, après la mort de Guillaume, la couronne d'Angleterre au prince de Galles, fils de Jacques II; et Guillaume, ne pouvant plus se faire illusion sur la disposition des esprits en Angleterre et en Écosse, écrivit de Loo au parlement écossais : « Je concourrai à tout ce qui sera » proposé d'utile à la paix et au bonheur de l'Écosse; » je donnerai mon consentement à tous les actes qui » fortifieront la discipline presbytérienne, préviendront » l'établissement du papisme, détruiront les vices, » réformeront les mœurs, encourageront la piété et la » vertu, répareront les pertes, conserveront la liberté » des sujets, protégeront le commerce, maintiendront » les intérêts de vos compagnies d'Afrique et des Indes; » et si je n'ai pas soutenu l'établissement de Darien, » c'est pour ne pas troubler la paix de la chrétienté » et ne pas allumer une guerre ruineuse pour l'É- » cosse. »

La conduite des ministres du roi et celle de leurs agents fut d'ailleurs la plus propre à calmer le mécontentement des chambres et la fermentation des Écossais; le parlement déclara que la sûreté et le bonheur des Écossais dépendant après Dieu du roi leur libérateur, il soutiendrait de tout son pouvoir la personne ainsi que le gouvernement de ce prince, régla que trois mille hommes seraient entretenus pendant deux ans, et consentit à la levée de onze mille hommes aux frais du monarque.

La mort de Charles II et l'avénement du duc d'Anjou au trône d'Espagne engagèrent bientôt après les communes d'Angleterre à s'occuper, conformément à la proposition du roi, de la succession au trône de la Grande-Bretagne après la mort de Guillaume, de sa belle-sœur la princesse Anne Stuart, et de leurs descendants (1701). Elles commencèrent par prendre les résolutions suivantes : la personne qui parviendra à l'avenir à la

couronne d'Angleterre sera unie de communion avec l'Église anglicane, telle qu'elle est établie par les lois. Si elle n'est pas née anglaise, la nation ne sera pas obligée sans un bill du parlement de s'engager dans une guerre pour la défense de territoires qui n'appartiendraient pas à la couronne de la Grande-Bretagne; elle ne pourra sortir des états d'Angleterre, d'Écosse ou d'Irlande sans le consentement du parlement. Toutes les décisions du conseil privé seront signées par ceux qui les auront conseillées ou adoptées. Ceux qui seront nés hors des états de l'Angleterre, de l'Écosse ou de l'Irlande, quand même ils auraient été naturalisés, ne pourront, à moins qu'ils ne soient nés de parents anglais, entrer dans le conseil privé, ni devenir membres de l'une ou de l'autre chambre, ni jouir d'une place de confiance civile ou militaire, ni obtenir de la couronne aucun don de maisons ou de terres; quiconque aura un emploi lucratif auquel il aura été nommé par le roi ne pourra être membre de la chambre des communes. Les juges pourront être révoqués d'après une adresse des deux chambres; et aucun pardon émané du roi, quand même il serait scellé du grand sceau d'Angleterre, ne pourra valoir contre une accusation portée en parlement par la chambre des communes.

Ces fameuses *limitations* du pouvoir royal composent les lois fondamentales de l'Angleterre avec la grande charte et le bill des droits, promulgué lors de l'avénement de Guillaume de Nassau. Ce fut après que ces préliminaires eurent été réglés que les communes émirent le vœu que la princesse Sophie, duchesse douairière de Hanovre, fût déclarée la plus proche à la succession de la couronne d'Angleterre dans la ligne protestante après sa Majesté le roi Guillaume, la princesse Anne Stuart ainsi que leurs descendants respectifs, et que l'acte de limitation des droits de la couronne serait exécuté à

l'avénement de la princesse Sophie et de ses descendants. Les pairs adoptèrent les résolutions des communes. Le roi éprouva une grande peine en croyant voir dans les limitations la censure de son gouvernement ; mais il sanctionna tous les actes du parlement, et le comte de Macclesfield fut chargé d'aller les notifier à la princesse Sophie, et de lui présenter l'ordre de la Jarretière.

La duchesse de Savoie, petite-fille, par sa mère la princesse Henriette, du roi Charles Ier, protesta contre l'acte d'*établissement* ou de succession ; mais elle était catholique, et les chambres ne firent aucune attention à la protestation qui leur fut présentée.

Le duc de Savoie dans le même temps s'alliait avec les cours de France et d'Espagne, arrêtait le mariage de la plus jeune de ses filles avec Philippe V, recevait le commandement de l'armée française et espagnole en Italie, et promettait de joindre à cette armée huit mille hommes d'infanterie et deux mille cinq cents cavaliers pour lesquels il devait toucher un subside de 50,000 écus par mois.

Guillaume venait de faire à Louis XIV des propositions inadmissibles relativement à l'avénement de Philippe. Il les communique au parlement dans l'espérance que le roi de France les rejetterait, et que le refus déterminerait les chambres à lui donner les moyens de faire une nouvelle guerre que la puissance de la France lui faisait regarder comme nécessaire. La discussion s'ouvre dans le parlement au sujet de la succession de l'Espagne; elle devient très-vive, et l'influence des torys la rend très-désagréable à Guillaume. On se plaint avec force de ce que le traité de partage avait été conclu sans que, dans une affaire d'une aussi grande importance, on eût demandé l'avis des chambres; on s'élève contre le crédit dont jouissent les étrangers. Des paroles offensantes sont proférées contre Guillaume ; ce prince annonce au

parlement que le roi de France ne veut rien ajouter au traité de Ryswick; il montre la guerre comme imminente, parle de la réclamation des états généraux qui demandent qu'on leur envoie les secours stipulés par le traité de 1677, voit par la réponse des communes qu'elles partagent peu son désir d'entrer dans une nouvelle confédération, reçoit une lettre de Philippe V qui lui annonce son avénement et lui demande son amitié, et, pressé par le comte de Rochester, lord lieutenant d'Irlande, et par les nouveaux ministres qui obéissent à l'impulsion des torys, il fait au roi d'Espagne une réponse aussi amicale que pacifique.

Louis XIV cependant fait élever des fortifications et former des lignes militaires voisines de la Hollande, dans les Pays-Bas soumis au roi d'Espagne, son petit-fils et son allié. Les états généraux conçoivent des craintes pour leur sûreté; il est dans la destinée de Louis XIV d'exciter des alarmes, lors même que sa puissance est affaiblie, son caractère asservi et son génie voilé. Les états généraux renforcent leurs garnisons, sollicitent des secours des puissances étrangères, pressent l'Angleterre de faire partir les troupes que les traités leur ont promis. Guillaume communique leur lettre au parlement; la réponse des communes lui est très-agréable. « Sire, lui » disent les pairs, nous désirons que votre Majesté, non » seulement se conforme à tous les traités passés avec les » états généraux, mais encore qu'elle s'engage avec eux » dans une ligue offensive et défensive, et qu'elle invite » à y accéder tous les princes et tous les états intéressés » à écarter le danger que fait courir à l'Europe l'union » de la France et de l'Espagne; formez avec l'empereur, » sire, toutes les alliances que votre Majesté jugera nécessaires pour atteindre tous les objets du traité de » 1689; nous soutiendrons votre Majesté de cœur et de » tout notre pouvoir; nous ne doutons pas que Dieu ne

» protége votre personne sacrée dans une cause aussi lé» gitime; le courage, les richesses et l'unanimité de vos » sujets vous feront surmonter avec autant d'honneur » que de succès toutes les difficultés d'une guerre juste; » et les périls auxquels votre royaume et vos alliés ont » été exposés n'ont dû leur origine qu'aux conseils fu» nestes qui ont détourné votre Majesté de consulter vos » sujets réunis en parlement. »

La chambre des communes accuse devant la chambre des pairs le comte de Portland, le comte Édouard d'Orford, lord Charles Halifax et lord Sommers pour avoir conseillé au roi le traité de partage de la succession d'Espagne; et, craignant que les pairs du royaume ne déclarent les accusés innocents, elles demandent au roi par une adresse qu'il éloigne pour toujours de sa présence et de ses conseils ceux dont les avis ont fait conclure un traité aussi funeste au commerce et à la prospérité de l'Angleterre. Les pairs réclament auprès du roi contre cette adresse qu'ils regardent comme une insulte faite à leur tribunal et une violation de la justice naturelle, et supplient le monarque de ne donner aucune censure contre les lords accusés avant qu'ils n'aient été jugés suivant les formes parlementaires. Une discussion très-vive s'élève entre les deux chambres; elles se plaignent avec aigreur l'une de l'autre et s'accusent mutuellement de violer leurs privilèges et d'attaquer les lois fondamentales du royaume. Les lords refusent aux communes des préliminaires qu'ils regardent comme contraires à leurs droits; les communes mettent les plus grands délais dans les poursuites; les lords les pressent en vain, indiquent le jour des jugements, et aucun membre de la chambre accusatrice ne s'étant présenté ils déclarent les accusations nulles comme n'ayant pas été poursuivies.

La conduite des communes est blâmée par la nation qui leur reproche leur passion et leur partialité; et les

wighs, adversaires constants des torys qui composent le nouveau ministère et une grande partie de la chambre répandent l'odieux soupçon que cette conduite leur a été inspirée par les ennemis de Guillaume et de l'Angleterre dont ils ont voulu retarder les préparatifs pour la guerre dont l'Europe est menacée. La chambre, voyant qu'elle devient l'objet de la haine du peuple et que la nation demande la guerre contre la France, vote un subside de 2,700,000 livres, la levée de trente mille hommes de mer et le transport de dix mille hommes d'Irlande dans les Provinces-Unies, conformément au traité de 1677; mais elle nomme des commissaires pour examiner les comptes publics. Les pairs du royaume proposent des amendements au bill de nomination avec d'autant plus de chaleur que les commissaires sont des torys. La chambre des communes les rejette; l'animosité des pairs contre la chambre élective renaît avec force; Guillaume ajourne les chambres; il veut d'autant plus éviter leurs divisions qu'il sent combien sa santé s'altère. Il donne au comte de Marlborongh le commandement des dix mille hommes destinés pour la Hollande, rend justice à son habileté diplomatique autant qu'à ses talents militaires, le nomme ministre plénipotentiaire auprès des états généraux, établit une régence, part pour le continent, parcourt les frontières des Provinces-Unies, inspecte les garnisons, donne les ordres nécessaires pour la défense de la république, et, de concert avec les états, rétablit les fortifications, augmente l'armée, et engage des troupes auxiliaires.

Louis XIV va commencer la fameuse guerre, dite de la Succession. Il a perdu, avec l'âge, presque toute son activité, et avec l'asservissement auquel il s'est abandonné, ce caractère élevé, audacieux, héroïque, qui l'avait rendu l'idole des Français et la terreur de l'Europe. Louvois et Colbert n'existaient plus; la mort

lui avait aussi enlevé Turenne, Condé, Créqui et Luxembourg. Il n'avait plus ces illustres soutiens de sa couronne pour régir l'administration et diriger la guerre. Dominé par le parti dont la marquise de Maintenon est l'organe, il choisit, pour remplacer des ministres ou des généraux qui ont laissé la plus grande renommée, des hommes médiocres et ignorants, et, comme s'il voulait se consoler d'une servitude qu'il n'a pas la force de secouer, en soumettant ses généraux et ses ministres à la plus grande dépendance, on aurait dit qu'il voyait avec plaisir, à la tête des affaires et des armées, des hommes sans lumières et sans talents, et auxquels il pouvait imposer les instructions les plus impératives, et même prescrire les mouvements les moins importants.

La guerre éclate en Italie. Le prince Eugène, couronné des lauriers qu'il a cueillis dans la Hongrie, descend du Tyrol. Catinat, réduit par ses instructions à défendre l'Adige, ne peut empêcher le prince Eugène de forcer le poste de Carpi, et se retire sur le Mincio; Eugène le suit, mais refuse le combat que lui offre Catinat. Le vainqueur de Staffarde et de la Marsaille se montre, par ses manœuvres, digne adversaire du vainqueur des musulmans. Mais le duc de Savoie arrive avec ses troupes, prend le commandement de l'armée française, abandonne le Mincio, et se retire jusque sur l'Oglio : ce mouvement étonne Catinat. Ce grand homme voit d'ailleurs toutes les marches de l'armée prévues par l'ennemi, et tous les détachements des Français battus par les Impériaux ; il soupçonne la fidélité du duc de Savoie; sa vertu s'indigne; il communique ses craintes à Louis XIV, elles sont repoussées, blâmées; et la cour envoie à l'armée d'Italie le maréchal de Villeroi, auquel elle veut que Catinat obéisse. Villeroi attaque, contre l'avis de ce dernier, le prince

Eugène retranché à Chiari, et malgré son grand courage, la valeur et même la témérité du duc de Savoie, qui semble vouloir écarter des soupçons, et de Catinat qui, plus grand qu'un jour de triomphe, sacrifie son amour-propre et veut sacrifier sa vie à la gloire et au salut de l'armée, voit six mille braves Français périr devant un poste fortifié par l'art et par la nature, et revient derrière l'Oglio. Catinat commande l'arrière-garde : blessé à Chiari, il l'est de nouveau pendant la la retraite, reçoit son congé et quitte l'armée.

Le prince Eugène s'empare de plusieurs places; mais les armées prennent bientôt leurs quartiers d'hiver. Le duc de Savoie va à Turin; le prince de Vaudemont à Milan; le comte de Tessé à Mantoue, et le maréchal de Villeroi à Crémone.

Le duc de Mantoue et la république de Gênes avaient reconnu Philippe V; le roi de Portugal avait conclu une alliance offensive et défensive avec la France et l'Espagne; et l'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, avait reçu des garnisons françaises dans la citadelle de Liége, ainsi que dans les places fortes de son électorat.

La France, ne voulant négliger aucun des avantages que pouvait lui procurer son union si nouvelle et si extraordinaire avec l'Espagne, établit une compagnie pour faire le commerce du Mexique et du Pérou, et partageant les idées barbares qui devaient encore régner pendant si long-temps en Europe, conclut un nouveau traité d'*assiento* pour fournir des nègres aux plantations des colonies espagnoles. Mais combien les deux nations auraient eu besoin d'un second Colbert pour faire cesser l'épuisement de leurs trésors royaux; et, ce qui était bien fâcheux, celui de leur agriculture, de leur industrie et de leur commerce; et combien leurs ennemis se préparaient à leur faire une guerre à outrance!

L'empereur, le roi d'Angleterre et les états généraux conclurent un traité à La Haye : ils s'engagèrent à faire tous leurs efforts pour empêcher l'union de la France et de l'Espagne sous un même gouvernement; donner les Pays-Bas espagnols à la Hollande, comme une barrière contre la France; rendre à l'empereur le duché de Milan, Naples, la Sicile, les terres et îles de la Toscane soumises aux Espagnols, et faire conserver par l'Angleterre et par les Provinces-Unies toutes les terres et villes qu'elles pourraient conquérir dans les Indes.

A peine ce traité fut-il conclu qu'on apprit que Jacques II était mort à Saint-Germain, après une longue maladie. Son fils, le prétendant, fut proclamé roi d'Angleterre dans la même ville, par la suite de Jacques II, et reconnu par Louis XIV. Guillaume rappela à l'instant son ambassadeur de Paris, et réclama auprès du roi de Suède, garant du traité de Ryswick, contre une violation aussi éclatante de ce traité. Louis XIV répondit par un manifeste, qu'il avait promis, par l'article 4 du traité de Ryswick, de ne pas troubler le roi de la Grande-Bretagne dans la possession paisible de ses états, et qu'il serait fidèle à sa promesse; mais que la générosité ne lui permettait pas d'abandonner le prince de Galles ni sa famille; qu'il ne pouvait lui refuser un titre qu'il tenait de sa naissance, et qu'il avait le droit de porter comme tant de princes qui avaient conservé les titres de royaumes perdus par leurs ancêtres.

Ce manifeste excita dans toute l'Angleterre une grande colère contre Louis XIV, qui, disait-on, avait déclaré, par cet écrit solennel, quel prince était le légitime souverain de la Grande-Bretagne. Des adresses partirent de toutes les parties du royaume, et témoignèrent avec quelle ardeur on défendrait la personne et les droits du roi Guillaume contre tous ceux qui voudraient les attaquer.

Le roi éprouva une maladie à la suite de laquelle il annonça à ses amis les plus intimes qu'il n'avait que peu de temps à vivre, leur recommanda le secret, et néanmoins, ne cessant de montrer autant de force d'esprit et d'activité que jamais, s'occupa de cimenter la nouvelle confédération, et de régler les opérations de la campagne.

Le roi de Prusse s'engagea à fournir à la confédération un certain nombre de troupes; l'empereur promit quatre-vingt-dix mille hommes, et la Hollande cent deux mille.

Guillaume de retour en Angleterre, voyant que les torys et les wighs, acharnés les uns contre les autres, ne pensaient plus aux intérêts de la nation, se déchiraient dans leurs discours et dans leurs écrits, se combattaient avec toute la fausseté de la calomnie la plus aveugle, et toute l'ardeur de la haine la plus envenimée, et remarquant combien les torys et la majorité des communes étaient devenus odieux à la nation, qui souhaitait si vivement la guerre contre la France, crut devoir dissoudre la chambre élective (1601). Les deux partis employèrent jusques à la violence pour influer sur les nouvelles élections: les wighs l'emportèrent. Le nouveau parlement se réunit; le roi prononça une harangue célèbre. « Vous connaissez, dit-il » aux deux chambres, l'injure que le roi de France a faite à » la nation en reconnaissant le prétendant pour roi d'Angleterre, et vous savez quels dangers peut faire courir » à la Grande-Bretagne, comme à toute l'Europe, l'avénement d'un prince français au trône d'Espagne; j'ai » conclu plusieurs alliances en conséquence des encouragements que le parlement m'avait donnés à ce sujet. Les » traités conclus sont sous vos yeux, ainsi que ceux pour » lesquels on négocie encore. L'Europe vous regarde » avec la plus grande attention; toutes les affaires politiques sont suspendues jusques au moment où l'on » connaîtra vos résolutions et vos votes; vous n'avez pas » de temps à perdre; vous êtes dans la circonstance la

» plus favorable pour assurer à vous et à vos descendants
» la jouissance paisible de votre religion et de vos libertés ;
» vous ne manquerez pas à ce que vous vous devez
» à vous-mêmes ; vous montrerez l'ancienne vigueur
» de la nation anglaise ; vous êtes sûrs que, si vous
» négligez l'occasion extraordinaire qui se présente à
» vous, vous ne pouvez pas espérer d'en retrouver de
» semblable. Il sera nécessaire d'entretenir de grandes for-
» ces navales et des troupes de terre proportionnées à cel-
» les de nos alliés ; vous soutiendrez le crédit public, que
» l'on ne peut conserver qu'en s'attachant à la maxime
» sacrée qu'on ne doit jamais perdre ce qui est garanti
» par le parlement. Je n'ai jamais réclamé sans beaucoup
» de peine le secours de mes fidèles sujets ; mais celui
» que je désire aujourd'hui est pour votre honneur et
» pour votre sûreté ; aucune partie n'en sera employée
» qu'aux objets pour lesquels vous aurez cru devoir
» l'accorder, et les comptes de chaque année vous seront
» présentés avec soin ; vous adopterez des bills pour
» l'emploi des pauvres, l'encouragement du commerce,
» la réformation des mœurs. Le plus grand bonheur qui
» puisse arriver à l'Angleterre, c'est que vous renonciez
» à ces animosités fatales qui ne peuvent qu'affaiblir la
» puissance de la nation, comme je ne pense qu'à con-
» tribuer à la sûreté et à l'aisance de mes sujets, et comme
» j'oublie les injures les plus atroces qui peuvent avoir
» été dirigées contre moi ; trompez les espérances de
» vos ennemis par votre unanimité ; j'ai toujours désiré
» d'être regardé comme le père commun de tous mes
» sujets. Vous allez faire voir au monde chrétien si vous
» voulez que l'Angleterre tienne la balance de l'Europe,
» et garantisse les intérêts protestants. »

La harangue du monarque fut reçue par la nation avec un applaudissement universel ; on la fit imprimer en anglais, en hollandais et en français. Toute l'Angleterre

l'admira; on en décora les chaumières, les châteaux et les maisons des villes, bourgs et villages. Les deux Chambres présentèrent au roi les adresses les plus expressives de leur fidélité, de leur dévouement, de leur indignation contre ses ennemis, de la constance de leur attachement à la loi qui avait réglé la succession au trône, du zèle avec lequel ils défendraient la sûreté, l'indépendance et l'honneur de leur patrie (1702).

Les communes prièrent le monarque d'insérer dans les traités qu'on ne pourrait faire aucune paix avec la France avant qu'elle eût réparé l'offense faite au roi et à la nation; en reconnaissant le prétendant pour roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; elles réglèrent qu'on entretiendrait quarante mille hommes pour le service maritime, et quarante mille hommes pour l'armée de terre; elles rédigèrent contre le prétendant un bill d'*atteinder* qui fut admis par la chambre des pairs; et elles adoptèrent celui que la chambre des pairs proposa pour *abjurer* le prétendant, et prêter un nouveau serment à Guillaume, *légitime souverain*, ainsi qu'à ses héritiers, conformément à l'acte de succession.

La santé du roi dépérissait pendant que le parlement s'occupait de ces actes; ses forces s'épuisaient; une chute de cheval aggrava son état; une maladie des plus dangereuses le saisit, et, malgré les soins les plus empressés de ses médecins, il cessa de vivre quatre jours après; ceux qui l'approchaient, rebutés souvent par la gravité et même quelquefois par la dureté de ses manières, l'estimaient plus qu'ils ne l'aimaient; les hommes d'état lui reprochaient le choix de plusieurs de ses conseillers, de ses ministres, de ses confidents; les véritables amis de leur patrie ne pouvaient lui pardonner d'avoir eu recours à la corruption pour cimenter son pouvoir : la fortune trahit souvent son génie au milieu des camps et des batailles; mais la postérité

» plus favorable pour assurer à vous et à vos descendants
» la jouissance paisible de votre religion et de vos libertés;
» vous ne manquerez pas à ce que vous vous devez
» à vous-mêmes ; vous montrerez l'ancienne vigueur
» de la nation anglaise ; vous êtes sûrs que, si vous
» négligez l'occasion extraordinaire qui se présente à
» vous, vous ne pouvez pas espérer d'en retrouver de
» semblable. Il sera nécessaire d'entretenir de grandes for-
» ces navales et des troupes de terre proportionnées à cel-
» les de nos alliés ; vous soutiendrez le crédit public, que
» l'on ne peut conserver qu'en s'attachant à la maxime
» sacrée qu'on ne doit jamais perdre ce qui est garanti
» par le parlement. Je n'ai jamais réclamé sans beaucoup
» de peine le secours de mes fidèles sujets ; mais celui
» que je désire aujourd'hui est pour votre honneur et
» pour votre sûreté ; aucune partie n'en sera employée
» qu'aux objets pour lesquels vous aurez cru devoir
» l'accorder, et les comptes de chaque année vous seront
» présentés avec soin ; vous adopterez des bills pour
» l'emploi des pauvres, l'encouragement du commerce,
» la réformation des mœurs. Le plus grand bonheur qui
» puisse arriver à l'Angleterre, c'est que vous renonciez
» à ces animosités fatales qui ne peuvent qu'affaiblir la
» puissance de la nation, comme je ne pense qu'à con-
» tribuer à la sûreté et à l'aisance de mes sujets, et comme
» j'oublie les injures les plus atroces qui peuvent avoir
» été dirigées contre moi ; trompez les espérances de
» vos ennemis par votre unanimité ; j'ai toujours désiré
» d'être regardé comme le père commun de tous mes
» sujets. Vous allez faire voir au monde chrétien si vous
» voulez que l'Angleterre tienne la balance de l'Europe,
» et garantisse les intérêts protestants. »

La harangue du monarque fut reçue par la nation avec un applaudissement universel ; on la fit imprimer en anglais, en hollandais et en français. Toute l'Angleterre

l'admira; on en décora les chaumières, les châteaux et les maisons des villes, bourgs et villages. Les deux Chambres présentèrent au roi les adresses les plus expressives de leur fidélité, de leur dévouement, de leur indignation contre ses ennemis, de la constance de leur attachement à la loi qui avait réglé la succession au trône, du zèle avec lequel ils défendraient la sûreté, l'indépendance et l'honneur de leur patrie (1702).

Les communes prièrent le monarque d'insérer dans les traités qu'on ne pourrait faire aucune paix avec la France avant qu'elle eût réparé l'offense faite au roi et à la nation, en reconnaissant le prétendant pour roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; elles réglèrent qu'on entretiendrait quarante mille hommes pour le service maritime, et quarante mille hommes pour l'armée de terre; elles rédigèrent contre le prétendant un bill d'*atteinder* qui fut admis par la chambre des pairs; et elles adoptèrent celui que la chambre des pairs proposa pour *abjurer* le prétendant, et prêter un nouveau serment à Guillaume, *légitime souverain*, ainsi qu'à ses héritiers, conformément à l'acte de succession.

La santé du roi dépérissait pendant que le parlement s'occupait de ces actes; ses forces s'épuisaient; une chute de cheval aggrava son état; une maladie des plus dangereuses le saisit, et, malgré les soins les plus empressés de ses médecins, il cessa de vivre quatre jours après; ceux qui l'approchaient, rebutés souvent par la gravité et même quelquefois par la dureté de ses manières, l'estimaient plus qu'ils ne l'aimaient; les hommes d'état lui reprochaient le choix de plusieurs de ses conseillers, de ses ministres, de ses confidents; les véritables amis de leur patrie ne pouvaient lui pardonner d'avoir eu recours à la corruption pour cimenter son pouvoir : la fortune trahit souvent son génie au milieu des camps et des batailles; mais la postérité

a honoré dans ce prince le grand capitaine et le grand politique; et sa mort délivra Louis XIV du rival qu'il aurait le plus redouté dans le temps même de sa plus grande puissance et de son plus grand éclat (1702).

Anne Stuart, princesse de Danemarck, et belle-sœur de Guillaume, succéda à ce monarque à l'âge de trente-huit ans. La nation anglaise la vit avec plaisir monter sur le trône; les jacobites même se réjouirent de son élévation, dans l'espérance qu'elle n'aurait pas d'enfants, et que la tendresse fraternelle la porterait à faire assurer la couronne à son frère le prétendant. Elle était fortement attachée à la religion anglicane malgré tous les efforts que son père avait faits avant la révolution pour lui inspirer d'autres sentiments; elle avait perdu les six enfants qu'elle avait eus, et ce malheur l'avait attachée davantage à son mari le prince de Danemarck. Mais depuis long-temps elle se laissait conduire par une amie intime de sa première jeunesse, la comtesse de Marlborough, qui réunissait l'ascendant d'un grand caractère au génie de l'intrigue.

Elle déclare au conseil privé qu'elle soutiendra la religion, les lois et les libertés de son pays; elle est proclamée reine d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Les chambres l'assurent de leur fidélité et de leur dévouement; elle va au parlement, et leur dit : « J'éprouve une grande satisfaction à vous voir penser » unanimement avec moi que nous devons faire les » plus grands efforts pour soutenir les alliés dans le » projet d'abaisser le pouvoir de la France; je désire » que vous partagiez également mon opinion relative- » ment à l'union de l'Angleterre et de l'Écosse. Le » revenu établi pour le soutien du gouvernement civil » n'existe plus; je m'en rapporte entièrement à votre » affection et à votre zèle pour l'honneur et la dignité » de la couronne. Je ne négligerai rien pour reconnaî-

» tre vos sentiments par l'administration la plus vigi-
» lante et la plus attentive au bien de tous mes sujets;
» je sens que mon cœur est entièrement anglais; je
» ferai pour la prospérité de l'Angleterre tout ce que
» vous pouvez désirer de moi; et vous me verrez tou-
» jours observer religieusement ma parole. »

Les chambres la remercient avec joie; elle reçoit des adresses de félicitation de tous les comtés, de toutes les villes, de toutes les corporations, du clergé et des non-conformistes; elle déclare au clergé son attachement à l'Église anglicane, promet aux non-conformistes sa protection, et répond à tous ses sujets avec une affabilité qui les enchante.

La consternation se répand dans la Hollande à la nouvelle de la mort de Guillaume; les membres des états généraux, pénétrés d'une douleur profonde, pleurent, gémissent, s'embrassent et jurent de verser leur sang pour la défense de leur patrie. Le comte de Marlborough, nommé par la reine chevalier de l'ordre de la Jarretière, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès des états généraux et capitaine général de ses troupes dans l'intérieur du royaume et hors de l'Angleterre, assure les états que la reine d'Angleterre entretiendra les alliances conclues par le dernier roi, et fera tout ce qui sera nécessaire pour le bien public de l'Europe. Le président des états généraux témoigne la reconnaissance que la reine va inspirer aux Provinces-Unies et leur ferme résolution de concourir avec elle dans les mesures vigoureuses que demandent les intérêts des alliés. Un mémoire par lequel la cour de France tâche de détacher les Hollandais de l'alliance renferme des réflexions offensantes pour la mémoire du roi Guillaume: les états généraux s'en indignent, expriment avec force leur vénération pour leur dernier stathouder, conviennent avec Marlborough de tous les

objets qu'il avait été chargé de leur proposer; et la reine Anne déclare avec eux la guerre à Louis XIV.

Le parlement d'Angleterre venait d'adopter un bill qui autorisait la reine à traiter avec les Écossais de l'union des deux royaumes; et les torys, à la tête desquels était le comte de Rochester, à qui la reine montrait néanmoins beaucoup d'affection et de confiance, s'étaient en vain opposés à ce bill. Le parlement d'Écosse éprouva une scission considérable; la reine avait craint, d'après les observations de ses conseillers, de faire élire de nouveaux députés dans ce royaume au milieu de la grande fermentation qui y régnait. Le duc d'Hamilton et soixante-dix-neuf autres membres prétendirent que, d'après les lois fondamentales du royaume, le parlement était dissous à la mort du souverain; ils ajoutèrent que l'acte passé sous le dernier règne pour suspendre cette règle constitutionnelle ne s'appliquait qu'à des circonstances qui n'existaient pas; et après avoir déclaré combien l'avénement d'Anne Stuart au trône leur était agréable, et combien ils étaient résolus à donner leurs biens et leurs vies pour la défense de ses droits contre tous ses ennemis, ils dirent qu'ils se croyaient obligés de protester contre tout ce qui pourrait se faire dans un parlement qu'ils ne devaient pas reconnaître, et sortirent de l'assemblée. Le duc de Queensberry, grand-commissaire, n'en lut pas moins une lettre de la reine. « Je maintien-» drai, disait cette princesse, tous mes sujets d'Écosse » dans l'entière possession de leur religion; de leurs » lois, de leurs libertés; je soutiendrai la discipline » presbytérienne. J'ai déclaré la guerre à la France; je » vous demande les subsides nécessaires pour renverser » les projets de mes ennemis; et je recommande à vos » délibérations l'union de deux royaumes qui me sont » également chers. » Le parlement l'assura de sa fidélité, et lui dit que la retraite de quelques-uns de ses

membres sans aucune raison valable ne ferait qu'augmenter, son zèle pour le service de sa Majesté. Les membres présents passèrent en effet plusieurs actes par lesquels ils reconnurent l'autorité royale d'Anne Stuart, déclarèrent leur assemblée un parlement conforme aux lois, défendirent de méconnaître ou de contester leur autorité sous peine d'être déclaré coupable de haute trahison, pourvurent à la sûreté de la religion protestante et du gouvernement ecclésiastique presbytérien, établirent une taxe sur les terres, et donnèrent à la reine le pouvoir de nommer des commissaires pour travailler à l'union des deux royaumes.

Le parlement fut ensuite ajourné; et des commissaires des deux nations s'étant réunis, convinrent d'abord que les deux royaumes seraient inséparablement unis en une monarchie sous sa Majesté, ses héritiers et ses successeurs, avec les mêmes limitations de pouvoir, et conformément aux actes d'établissement. Les commissaires écossais proposèrent ensuite la conservation des priviléges des compagnies écossaises d'Afrique et des Indes : cette demande fit naître de grands débats, et les opérations de la commission ne parurent faire aucun progrès.

Cinq cercles de l'empire, ceux de l'Autriche, de la Franconie, de la Souabe, du Haut Rhin et du Bas Rhin, avaient accédé à l'alliance de l'empereur avec l'Angleterre et la Hollande. Six mois plus tard la diète germanique déclara la guerre à la France.

L'hiver durait encore lorsque, en Italie, le prince Eugène tenta une aventure digne de son audace. Le maréchal de Villeroi était encore dans Crémone; sa sécurité était entière. Au milieu d'une nuit très-sombre il entend crier : *Les ennemis sont dans la ville*. Il sort de son logement; il est fait prisonnier; des soldats autrichiens, introduits par un aquéduc et cachés dans la maison d'un curé, étaient sortis de cette maison sans être reconnus,

et avaient ouvert une des portes de la ville au prince Eugène et à ses troupes. Le régiment royal des vaisseaux est bientôt sous les armes, et attaque l'ennemi; les autres Français, à demi nus, se rallient et se retranchent; ils brûlent le pont du Pô dont les Impériaux veulent s'emparer. On se bat dans les maisons et sur les remparts. Le prince Eugène ne peut que rassembler ses troupes rebutées, emmène Villeroi, et abandonne Crémone aux Français, dont la joie n'est pas peu augmentée par l'espérance de voir Villeroi, qu'ils n'aiment pas, remplacé par Catinat, qui a leur affection et leur confiance. Catinat cependant devait commander sur les bords du Rhin; c'est le duc de Vendôme qui remplace Villeroi; et voyez la rapidité des succès de ce favori de la victoire. Il chasse les Impériaux des postes qu'ils occupent sur l'Oglio, dans le Bressan et sur le Mincio, débloque Mantoue, laisse un corps de troupes au prince de Vaudemont, le charge d'occuper l'ennemi, passe le Pô à Crémone, reçoit le roi d'Espagne qui veut partager les périls et la gloire de ceux qui combattent pour lui, remet à ce monarque le commandement de l'armée, prend les devants avec un détachement, bat un corps ennemi à Santa-Vittoria, charge un autre détachement de s'emparer de Reggio et de Modène, rejoint l'armée, arrive près du château de Luzzara, veut qu'on campe, découvre le prince Eugène caché derrière une digue, est attaqué à l'instant par ce grand capitaine, le repousse, prend Luzzara, Guastalla, Borgoforte, plusieurs autres postes, et a rejeté sur l'Adige Eugène et ses Impériaux au moment où Philippe V, après avoir combattu en digne descendant de Henri IV, est forcé de repartir pour l'Espagne.

Sur la Meuse et le Rhin, les alliés avaient ouvert la campagne par le siége de Kayserswerth; le comte de Tallard, posté sur la rive gauche du Rhin vis-à-vis

cette place, canonnait les tranchées des alliés qui l'assiégeaient.

Le duc de Bourgogne était venu faire sa première campagne sous le maréchal de Boufflers; ce maréchal avait reçu des instructions d'après lesquelles il ne pouvait passer le Rhin, ni par conséquent dégager Kayserswerth. Cette place se rendit après avoir opposé aux ennemis une forte et glorieuse résistance pendant cinquante-neuf jours de tranchée.

Marlborough, à la tête des Anglais et des Hollandais, avait pris l'offensive contre Boufflers; le maréchal avait repassé la Meuse, s'était retiré dans la Campine; Marlborough l'y tint en échec; et Coëhorn assiégea et prit Venlo, Sthephenswerth, Ruremonde et Liége. Le roi des Romains assiégeait Landau, s'était emparé de Lauterbourg et de Weissembourg, et avait établi des lignes le long de la Lauter, depuis les Vosges jusques au Rhin. Catinat, envoyé en Alsace, non seulement eut sous son commandement une armée trop faible pour forcer les lignes de la Lauter, mais encore reçut de Versailles l'ordre d'en donner une partie au marquis de Villars, qui devait se réunir à l'électeur de Bavière, déjà maître d'Ulm, de Meimingen, d'autres villes de Souabe, et, s'avançant vers la France, il était trop grand homme pour être en faveur auprès de ceux qui régnaient à la cour; ne pouvant pas tenir la campagne avec le peu de troupes qui lui restaient, il se retira sous le canon de Strasbourg, n'ayant d'autre pensée que celle de remplir son devoir. Landau se rend après un siége de trois mois. Villars veut passer le Rhin à Huningue; le margrave de Bade accourt entre ce fleuve et les montagnes noires, et occupe Friedlingen; Villars passe le Rhin sous le canon d'Huningue, construit un pont de bateaux, relève les ouvrages détruits sur la rive droite depuis le traité de Ryswick, et fait escalader Neubourg. Catinat apprend ces mouvements; son amour-pro-

pre était l'amour de sa patrie : il veut assurer les succès de Villars; il lui envoie le reste de ses troupes, et se renferme dans Strasbourg. Le margrave de Bade décampe de Friedlingen; Villars l'attaque; sa cavalerie bat celle du margrave qui se retire. L'hiver met fin à la campagne de Souabe; Villars reçoit le bâton de maréchal de France : Catinat, délaissé par une cour que sa vertu fatigue, se retire à Saint-Gratien dans la vallée de Montmorenci; sa gloire l'y suit sans qu'il s'en doute; il ne s'y occupe que du bonheur de ceux qui l'entourent; plus d'un siècle s'est écoulé depuis qu'il a cessé de vivre, et son nom est encore prononcé par les cultivateurs voisins de la retraite qu'il a honorée, comme celui d'un père bienfaisant; on y montre avec respect les arbres qu'il avait plantés, le bois sous lequel il aimait à promener ses douces rêveries; sa cendre y repose dans un temple rustique. Combien d'hommages elle a reçus des amis de la vertu la plus modeste et de la gloire la plus pure!

La flotte anglaise, commandée par l'amiral sir George Rooke, fait éprouver à la France et à l'Espagne une grande perte; les gallions espagnols des Indes occidentales étaient entrés dans le port de Vigo; une escadre française qui les avait escortés, et qui était commandée par le comte de Château-Renaud, était dans le même port; la flotte anglaise y pénètre malgré le feu des vaisseaux ennemis et des batteries; la bravoure des Français ne peut compenser l'infériorité de leur nombre : les trésors étaient sauvés; mais Château-Renaud est obligé de brûler une grande partie de son escadre ainsi que des gallions, et les Anglais prennent plusieurs de ces gallions et de ces vaisseaux.

Cette année est funeste dans plus d'un genre à la marine française; cette brave marine perd cet audacieux Jean Bart qui avait eu la gloire de s'élever de l'état de pêcheur au grade de chef d'escadre.

L'année suivante, les Prussiens prirent Rhinberg; Marlborough réduisit Bonn, vaillamment défendue par d'Aligre, mais dont les ouvrages et les remparts furent foudroyés par une immense artillerie commandée par Coëhorn, et par cinq cents petits mortiers à grenades; le maréchal de Villeroi, qu'on avait promptement échangé, s'empara de Tongres; Marlborough arrêta ses progrès, voulut prendre Anvers, envoya Coëhorn et Spear faire une diversion entre la rive gauche de l'Escaut et l'Océan, et ordonna au baron d'Obdam de partir de Lille, et de marcher sur Anvers; Boufflers attaqua d'Obdam et le battit à Eckeren : Marlborough changea alors de dessein, revint sur la Meuse, s'empara de Huy sous les yeux de Villeroi, qu'un ordre de la cour empêchait de combattre, força à capituler le château de cette ville, défendu néanmoins par Milon et le comte de Lille, qui montrèrent autant d'audace que d'opiniâtreté; et les Prussiens bombardèrent Gueldre, qu'ils bloquaient depuis quatorze mois, et l'obligèrent à se rendre.

Le maréchal de Villars avait passé le Rhin à Neubourg, pris les redoutes de ce fleuve, celles de la Kintzig, Offenbourg, les villes voisines, assiégé Kehl, soumis cette place après treize jours de tranchée, commencé de remonter la vallée de la Kintzig, pour joindre l'électeur de Bavière dans celle du Danube, et emporté par escalade tous les postes de la vallée, la ville et le château de Hornberg. L'audace de Villars étonne et trouble l'ennemi; il franchit sans résistance des défilés où quelques coupures auraient pu arrêter son armée, franchit les cols de la chaîne de montagnes qui sépare le bassin du Rhin de celui du Danube, et se réunit à l'électeur auprès de Deutlingen; ce prince avait battu les Impériaux près de Passaw et de Burglengenfeld; mais il était près d'être accablé par les forces supérieures de l'ennemi. Il se sépare néanmoins de Villars, qui, retranché

à Dillingen, se charge de garder le Danube et de couvrir la Bavière, va dans le Tyrol, remonte l'Inn, prend Kufstein et les autres forteresses de la vallée, entre dans Inspruch, et envoie en Italie vers l'Adige un détachement qui doit se joindre au duc de Vendôme; mais les montagnards du Tyrol s'insurgent et s'unissent aux Impériaux; l'électeur se trouve entouré d'ennemis, voit ses postes surpris, perd les forteresses tyroliennes, qui l'abandonnent avec autant de rapidité qu'elles s'étaient soumises, revient en Bavière, se réunit avec Villars, et, entraîné par le maréchal, combat malgré lui à Hochstett, où Villars remporte une victoire éclatante contre le comte de Styrum; le maréchal propose à l'électeur de revenir sur le Leck et l'Iler, d'attaquer le margrave de Bade, et de se rapprocher des montagnes noires, de donner la main au maréchal de Talard qui commande l'armée du Rhin, de prendre Willingen pour assurer leurs communications avec la France, de se porter ensuite vers le Bas Danube, de tomber sur l'Autriche, et de profiter, pour les succès de cette entreprise, de la grande diversion opérée par les troubles de la Hongrie. L'électeur, trompé par sa cour dévouée à l'Autriche, refuse le plan de Villars; le maréchal, ne pouvant supporter de se voir arrêté dans ses grands desseins, demande son congé, l'obtient, revient sur l'Iler, prend Kempten, fait reculer le margrave, et remet le commandement de l'armée au maréchal de Marsin.

Le duc de Bourgogne vient faire le siége de Brisach sur la rive droite du Rhin; on veut ôter aux alliés cet important point d'appui pour tous leurs mouvements entre le fleuve et les montagnes noires. Le petit-fils de Louis XIV a sous ses ordres le maréchal de Tallard et Vauban, qui malgré sa modestie vient d'être fait maréchal de France. Vauban avait lui-même fortifié Brisach; mais on avait démoli à la paix de Ryswick les ouvrages

construits dans les îles du Rhin; et quelles difficultés d'ailleurs pouvaient arrêter le génie de Vauban? Le siége ne dure que treize jours. Le maréchal de Villars voulait qu'on assiégeât Fribourg après Brisach, et Willingen après Fribourg; il désirait de lier les places du royaume avec celles de la Bavière, et de porter pour ainsi dire les frontières de France au loin sur le Danube; il fut décidé néanmoins que l'on assiégerait Landau; et par une suite d'intrigues et de petite jalousies, dont on a dit que le monarque lui-même n'avait pas pu garantir son âme affaiblie, le duc de Bourgogne ni Vauban ne furent chargés du siége de cette place. Le maréchal de Tallard battit auprès de Spire les alliés commandés par le prince héréditaire de Hesse-Cassel; Landau capitula; mais le margrave de Bade resta sur l'Iler, et il n'y eut plus de communication entre la Bavière et la France.

Le duc de Vendôme exécutant l'ordre qui lui avait été donné, malgré ses représentations, de se porter dans le Trentin, et d'y lier ses opérations avec celles de l'électeur de Bavière, avait laissé le grand-prieur son frère et le prince de Vaudemont devant l'armée impériale commandée par le comte de Staremberg, était remonté le long du lac de Garda et du Haut Mincio, avait pris les châteaux de Nago et d'Areo, s'était reporté sur l'Adige, et avait bombardé la ville de Trente. Mais il apprend que l'électeur de Bavière a été forcé par les Tyroliens d'évacuer le Tyrol, et que le duc de Savoie vient de traiter ouvertement avec l'empereur. Léopold avait achevé de déterminer le duc de Savoie à prendre part à la grande alliance par la cession éventuelle du duché de Monferrat, de la forteresse d'Alexandrie, de celle de Valence, du pays compris entre le Pô et le Tanaro, de la Lomaline, et du val de Sessia. Vendôme reçoit de Louis XIV l'ordre de désarmer les troupes

piémontaises, et de revenir sur le Pô; il tâche d'arrêter Staremberg, qui a résolu de se réunir au duc de Savoie. Un corps de cavalerie de l'empereur est battu à San-Sebastiano; Vendôme s'empare d'Asti; et néanmoins Staremberg parvient à tromper Vendôme, feint de se porter dans le Tyrol, quitte subitement ses lignes de la Secchia, gagne une marche, emploie une avant-garde choisie à réparer les chemins, préparer les vivres, s'emparer des ponts, soumettre les châteaux, prendre les postes français, fait rompre les ponts et les routes par son arrière-garde, et parvient à traverser le Modénois, le Plaisantin, le Tortonnois, et à joindre le duc, nouvel allié de son souverain.

Vendôme admira cette marche; mais, malgré ce succès, le duc de Modène, qui venait de traiter avec l'empereur, perdit ses états, et, pendant que les Français achevaient de soumettre la Savoie, excepté Montmélian, les Impériaux ne conservèrent vers le Pô inférieur que la Mirandole, Ostiglia et Rovère.

Mais, après que le père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne eût abandonné Louis XIV et Philippe V, la France éprouva une autre défection, dont les suites pouvaient être funestes à Philippe. Le roi de Portugal, effrayé des flottes anglaises et hollandaises qui menaçaient ses états, et entraîné par le désir d'agrandir ses possessions du côté de l'Estramadure, de la Galice, et dans l'Amérique méridionale, entra dans la grande alliance. Cet événement augmenta à un si haut degré les prétentions des alliés qu'ils résolurent de placer un archiduc sur le trône d'Espagne; ils doutèrent d'autant moins du succès, que les forces de l'Espagne, épuisées, n'étaient plus supérieures à celles de Portugal, et que Pierre II pouvait ouvrir aux alliés une route facile jusques au centre de la Castille. Léopold et son fils Joseph Ier, roi des Romains, abandonnèrent en con-

séquence à l'archiduc Charles, tous les droits qu'ils avaient sur la succession du feu roi d'Espagne Charles II, publièrent à ce sujet une déclaration solennelle qui fut suivie d'un pacte de famille, relatif aux successions éventuelles des deux branches futures de la maison d'Autriche; et l'empereur se détermina à envoyer l'archiduc Charles dans la péninsule espagnole.

Pendant que les puissances alliées concevaient tant d'espérances, une de ces puissances, la reine d'Angleterre, faillit à voir ses états troublés par de nouvelles discordes religieuses. Les torys, qui dominaient dans la chambre des communes, y firent adopter un bill d'intolérance et de persécution contre les non-conformistes; heureusement pour l'Angleterre, la chambre des pairs moins agitée par des passions dangereuses, et composée de wighs en très-grande partie, rejeta ce bill incendiaire; et ce fut avant que ce bill ne fût porté à cette chambre, et pour empêcher qu'il n'y parût avec trop d'avantage qu'elle déclara, par un vote mémorable, que la réunion à un bill de subsides, d'une disposition étrangère à ce bill, était contraire à la constitution d'Angleterre et aux usages du parlement.

Une *convocation*, où assemblée du clergé, ayant eu lieu vers le même temps, la seconde chambre de cette convocation se trouva composée d'ecclésiastiques attachés aux principes de la révolution, recommandant la modération envers les non-conformistes, et regardant les membres de la chambre haute ou épiscopale comme des fauteurs de persécution et de tyrannie.

Les torys cependant, soutenus par la reine Anne, triomphaient ouvertement : ils osèrent attaquer, par d'indécentes railleries, les libertés de la nation, les droits des parlements, la mémoire du roi Guillaume et le droit éventuel de la maison de Hanovre au trône de la Grande-Bretagne, répandirent avec le plus grand

zèle l'histoire des guerres civiles d'Angleterre, dans laquelle le comte de Clarendon, Édouard Hyde, grand-père maternel de la reine, avait tâché d'inspirer l'obéissance passive et l'horreur de toute opposition contre un souverain qui avait reçu l'onction royale, prétendirent que la reine, qu'ils avaient asservie, devait posséder l'autorité des anciens monarques, assurèrent que son droit héréditaire tirait son origine d'Édouard-le-Confesseur, lui en attribuèrent la sainteté, et l'engagèrent à toucher, à son exemple, les malades affligés des écrouelles, conformément à une ancienne liturgie. La nation gardait le silence; mais les hommes d'état, dévoués à leur patrie, voyaient avec une vive inquiétude combien ce silence ressemblait à celui qui précède les orages.

Ils avaient pour l'Écosse des craintes aussi grandes, inspirées par des motifs semblables. Les plus grands débats eurent lieu en effet dans le parlement écossais; les divers partis développèrent toutes leurs forces les uns contre les autres. Ce parlement néanmoins adopta des actes pour maintenir la religion protestante réformée, et le gouvernement ecclésiastique-presbytérien, comme fondé sur la parole de Dieu, et le seul gouvernement de l'Église de Jésus-Christ dans le royaume, pour étendre à perpétuité le premier acte du parlement du roi Guillaume, et pour déclarer haute trahison le désaveu de l'autorité de ce même parlement ainsi que toute altération ou innovation dans quelques-uns des articles de la *réclamation de droit*. Le parlement écossais adopta ensuite, après de violentes oppositions, *l'acte de sûreté* destiné à restreindre les prérogatives de la couronne et augmenter le pouvoir du parlement. Le duc de Queensberry, commissaire royal, déclara que la reine refusait son consentement à cet acte; il apporta un projet de bill pour établir la succession dans la

maison de Hanovre. Ce bill irrita l'assemblée, qui avait prescrit dans l'acte de sûreté de regarder comme coupable de haute trahison quiconque, après le décès de Anne Stuart, reconnaîtrait pour roi ou pour reine celui ou celle qui n'aurait pas prêté le serment du couronnement, et n'aurait pas accepté les conditions de la *réclamation de droit*, ainsi que toutes les autres conditions qui pourraient êtres établies par le parlement.

André Fletcher de Soltoun, renommé pour son intégrité, son courage, son amour de la patrie, son dévouement à la liberté, présenta le projet d'acte suivant : « Si sa Majesté Anne Stuart ne laisse pas » d'enfants, aucun successeur au trône d'Angleterre » ne pourra monter sur celui d'Écosse qu'après avoir » prêté le serment du couronnement, celui de la réclamation de droit, et juré que toutes les places, tous » les officiers civils et militaires, toutes les pensions » seront conférés par le parlement ; que les membres » de cette assemblée choisiront eux-mêmes leur président, et que trente-six de ces membres choisis par » le corps, seront chargés, pendant les vacances du » parlement, de l'administration du royaume sous les » ordres du roi, composeront son conseil, et pourront convoquer leurs collègues. Que le successeur, » ajouta-t-il, soit nommé à la pluralité des voix ; » quant à moi je nommerais plutôt le papiste le plus » rigide, qui se soumettrait aux conditions que je viens » d'énoncer, que le protestant le plus zélé qui les » refuserait. » La proposition de Fletcher est soutenue aveo une grande chaleur ; le ministère propose d'accorder des fonds pour l'armée. Le parlement refuse de s'occuper de subsides avant d'avoir adopté l'acte de Fletcher ; les discussions s'animent à un tel degré que les reproches les plus vifs sont adressés aux ministres

On parle avec la plus grande véhémence : « Nous défendrons nos droits, s'écrie-t-on, aux dépens de nos » vies ; nous aimons mieux mourir libres que de vivre » esclaves. » Le haut commissaire s'oppose à ce qu'on discute l'acte de Fletcher. « Demandons l'épée à la » main le libre exercice de nos priviléges, » dit le comte de Roxburg. La fermentation devient une sorte de fureur ; le haut commissaire court le danger d'être mis en pièces : il consent à la discussion qu'il a voulu empêcher. L'assemblée décide qu'il y aura au moins un parlement en deux ans, et que les officiers de l'armée, ceux des droits, ceux de l'excise, ni les pensionnaires à titre gratuit ne pourront être élus. Le haut commissaire s'empresse de donner la sanction royale à un *acte de limitation*, d'après lequel le roi ou la reine d'Écosse ne pourra faire la guerre ou la paix qu'avec le consentement du parlement, à un acte favorable à la compagnie de commerce de l'Afrique et des Indes, à l'annulation de la commission chargée de travailler à l'union de l'Écosse avec l'Angleterre, et aux autres actes que la reine l'a autorisé à sanctionner, et abandonné de tous les partis, se hâte de proroger un parlement dont l'effervescence lui paraît pouvoir devenir si funeste.

Le parlement d'Irlande, convoqué par le duc d'Ormond, vice-roi de ce royaume, avait commencé ses opérations par reconnaître que le royaume d'Irlande était uni à la couronne impériale d'Angleterre, que les protestants de ce royaume avaient été faussement accusés, et que leurs ennemis s'étaient efforcés de faire naître de la mésintelligence entre le peuple d'Angleterre et les protestants irlandais. « La constitution d'Irlande, » dirent ensuite les communes à la reine dans une » adresse, a été vivement attaquée. Nos vies, nos libertés, nos biens ont été traduits en jugement d'une

» manière inconnue à nos ancêtres ; les frais aux-
» quels les commissaires royaux nous ont condam-
» nés pour les biens confisqués, pendant que nous
» ne défendions que nos droits, ont excédé tout
» l'argent du royaume. Notre commerce est tombé,
» nos ressources sont épuisées ; on nous a empêchés
» d'entretenir nos manufactures. Plusieurs familles pro-
» testantes ont été obligées de quitter le royaume, et
» d'aller chercher en pays étranger à gagner leur nour-
» riture par leur travail. Le défaut de convocations
» fréquentes du parlement a enhardi des personnes mal
» intentionnées à opprimer les sujets de votre Majesté ;
» plusieurs officiers civils ont acquis de grandes fortunes
» dans notre malheureux pays, appauvri par la corrup-
» tion et par l'oppression qui l'a suivie. D'autres officiers
» titulaires d'emplois considérables résident hors de l'Ir-
» lande, et font remplir leurs places de la manière la
» plus contraire à la justice et la plus préjudiciable au
» public. Nous n'attendons que de votre Majesté la fin
» de nos malheurs. » Les communes accordèrent ensuite un subside de 150,000 livres.

Le parlement adopta d'ailleurs différents bills d'après lesquels il fut défendu aux prêtres catholiques d'entrer dans le royaume ; on ordonna que tous les biens des papistes seraient partagés par portions égales entre leurs enfants ; on prescrivit que personne ne pourrait posséder aucun emploi sans se conformer à l'acte du *test* passé en Angleterre ; on permit la naturalisation des protestants étrangers ; on fit brûler par le bourreau un livre intitulé *Mémoires de Jacques II* ; on prit des mesures contre l'emprisonnement des Irlandais hors du royaume, et on encouragea l'importation des fers travaillés et non travaillés (1703).

La nation anglaise, cependant, murmurait contre l'expédition inutile et si dispendieuse de l'amiral sir Clou-

desley Shovel, ainsi que contre celles qui avaient eu lieu dans les Indes occidentales. Les négociants se plaignaient de ce que leurs bâtiments avaient été mal protégés : « Les vaisseaux de guerre, disait-on, n'avaient reçu que » des provisions altérées; toutes les parties de la marine » sont mal conduites. » Et on accusait hautement les conseillers du mari de la reine, le prince George de Danemarck, auquel la place du grand-amiral d'Angleterre avait été conférée.

Au milieu de ces plaintes, un phénomène extraordinaire porte un coup terrible à la marine anglaise : vers le commencement de décembre, une tempête furieuse s'élève dans la Manche, et s'étend sur l'Angleterre; les éclairs les plus vifs sillonnent les nuages; le tonnerre ne cesse de faire entendre ses roulements retentissants; les vents ébranlent jusque dans leurs fondements les maisons de la capitale. Quelques-unes s'écroulent, et ensevelissent sous leurs ruines leurs malheureux habitants; les eaux inondent plusieurs rues; elles s'élèvent à une grande hauteur dans Westminster; le pont de Londres est entouré de débris; Bristol éprouve des coups plus funestes; treize vaisseaux de guerre sont brisés ou engloutis auprès des dunes, et quinze cents hommes de mer périssent dans les flots. La reine ne néglige rien pour réparer ou diminuer les effets de cet épouvantable désastre; mais Londres gémissait encore au milieu des décombres et des débris lorsque l'archiduc Charles y arrive. Le prince de Danemarck, le duc de Marlborough et le duc de Sommerset étaient allés au-devant de ce prince. La reine lui témoigna beaucoup d'égards et d'intérêts; il partit peu de jours après pour le Portugal sur une flotte commandée par sir George Rooke, et avec un corps de troupes à la tête duquel était le duc de Schomberg; et sa réception à Lisbonne fut des plus magnifiques (1704).

Les communes avaient accordé quarante mille hommes

de mer, cinquante mille hommes de terre, et les sommes nécessaires pour l'entretien de ces forces, ainsi que pour le paiement des subsides promis aux alliés; de vives contestations s'étaient élevées entre les deux chambres. Les raisons apparentes de cette division avaient été des informations faites par la chambre des pairs relativement à une conspiration que l'on disait tramée pour faire déclarer les montagnards de l'Écosse en faveur du prétendant, et une délibération des lords portant que les communes n'avaient pas seules le droit de prononcer sur les affaires relatives aux élections parlementaires, et que toute personne à qui on refuserait le droit de voter pourrait poursuivre devant les tribunaux les officiers qui auraient voulu le priver de sa prérogative électorale; mais les véritables motifs de la chaleur de la querelle avaient été la haine des torys, qui dominaient dans les communes, contre les wighs, qui étaient en majorité dans la chambre des pairs.

Un bill remarquable fut néanmoins adopté, d'après une sorte d'invitation de la reine, en faveur des membres pauvres du clergé; la reine fut autorisée à aliéner en faveur des bénéfices ecclésiastiques les revenus de la couronne consistant en dîmes et premiers fruits, et n'étant assujétis à aucune charge; un statut relatif aux *mains mortes* fut annulé ou modifié; et on accorda la faculté de disposer par testament ou par donation, en faveur des bénéfices, des sommes qu'on voudrait leur donner.

Un autre bill conféra aux juges-de-paix le pouvoir de prendre par force les paresseux et les vagabonds, et de les faire servir en qualité de soldats ou de matelots. Combien on était encore éloigné, même en Angleterre, des véritables principes sur la bonne composition des armées, et sur les moyens de prévenir les craintes que la force militaire peut inspirer à la tran-

quillité publique, à la liberté, à la propriété, à la stabilité des trônes et à la sûreté des individus!

Les ministres cependant avaient mis tant de lenteur dans les recherches relatives à la conspiration écossaise, que les wighs firent entendre contre eux de violents reproches : « Ce sont des jacobites déguisés, » dirent-ils; et ils répandirent même dans le public que la reine, qui soutenait ces ministres infidèles à la nation, favorisait son frère le prétendant, et avait pour lui une affection très-grande.

Quelle force ôtaient à l'Angleterre ces divisions intestines! et combien de calamités intérieures faisait naître dans la France, sa rivale, le parti intolérant et persécuteur au pouvoir duquel Louis XIV ne pouvait se soustraire!

Les protestants des Cévennes, ne pouvant plus supporter les rigueurs auxquelles ils étaient en proie, avaient pris les armes pour se défendre contre leurs ennemis acharnés; l'impolitique dureté du maréchal de Montrevel avait augmenté le désespoir et le courage des persécutés : la France, obligée de lutter contre toute l'Europe, aurait succombé sous le fléau d'une guerre de religion qui, allumée dans les Cévennes, eût bientôt couvert de cendres, de ruines et de sang une grande partie du royaume. Heureusement pour sa patrie, le maréchal de Villars succéda à Montrevel; son patriotisme, ses lumières, sa douceur, son habileté éteignirent l'incendie. Il mêla à la force les négociations, et parvint, par des traités signés de bonne foi, à faire déposer aux insurgés les armes que la persécution leur avait fait aiguiser : Louis XIV consentit à ces traités pacificateurs; mais, séduit par les fanatiques, il ne voulut pas tolérer l'exercice du culte protestant, et vit, au milieu de tant de circonstances critiques, de nouvelles émigrations enlever à la France et donner à ses ennemis des sujets industrieux et des soldats pleins de courage.

Pendant cette déplorable guerre des Cévennes, le prince Eugène était venu près du Rhin dans les lignes de Stollkoffen; et Marlborough, ayant porté son armée de la Meuse sur le Danube, s'était réuni au margrave de Bade. Le margrave et Marlborough marchent sur Donawerth, s'emparent des retranchements de Khillenberg, soumettent Rain-sur-le-Leck, et portent le fer et le feu dans les états de l'électeur de Bavière, *à la honte éternelle*, dit l'Anglais Smolett, des auteurs de cette barbarie.

Le maréchal de Tallard remonte l'Eltz et la Kintzig, prend Hornberg, descend vers le Danube, et joint son armée à celle du maréchal de Marsin et à celle de l'électeur.

Le prince Eugène surprend une marche au maréchal de Villeroi, qui l'observait, se réunit à Marlborough; et le margrave de Bade assiége Ingolstadt. Les maréchaux et l'électeur reprennent la célèbre position de Dillingen; mais bientôt ils la quittent, et vont dans la plaine de Hochstett. Le duc de Marlborough et le prince Eugène prennent la résolution d'attaquer les Français. Les armées de Tallard, de Marsin et de Bavière réunies comprenaient près de soixante mille hommes; leur droite était couverte par le Danube et le village de Blenheim, leur gauche par le village de Lutzingen, et leur front par un ruisseau dont les bords étaient escarpés, et dont le fond était bourbeux. Tallard avait placé vingt-sept bataillons et douze escadrons dans le village de Blenheim, où il croyait que les alliés attaqueraient avec le plus d'efforts; il avait le commandement de l'aile droite; l'électeur et Marsin commandaient l'aile gauche. On a écrit que les alliés n'avaient que cinquante mille hommes; mais leur droite était commandée par le prince Eugène, et leur gauche par Marlborough. Quelle réunion extraordinaire que celle de deux géné-

raux dignes d'une aussi grande renommée, et qui, au lieu de se déshonorer par une rivalité perfide, n'ont que la noble émulation d'être le plus utiles à la cause qu'ils défendent!

Un corps d'Anglais et de Hessois passe le ruisseau avec beaucoup de difficulté, attaque avec vivacité Blenheim, mais est repoussé trois fois; le centre et une partie de la droite des alliés passent le ruisseau sur des madriers sans être inquiétés par leurs adversaires; mais la cavalerie française les charge avec tant d'impétuosité, et le feu des troupes postées à Blenheim les prend en flanc avec une vivacité si grande qu'ils sont mis en désordre, et repassent en partie le ruisseau. Des dragons les soutiennent; la cavalerie française est poussée très-près de Blenheim; l'aile gauche des alliés se forme, marche contre la cavalerie française, l'oblige à abandonner plusieurs fois son terrain, la voit se rallier sans cesse avec une grande intrépidité, est contrainte de reculer par dix bataillons, que Tallard fait avancer dans les intervalles de sa brave cavalerie, et dont elle ne peut supporter le feu; mais, secourue par des bataillons de Zell, elle revient à la charge, parvient à mettre la cavalerie en déroute, et taille en pièces les bataillons français, qui ne sont plus soutenus. Tallard rallie en vain sa cavalerie; attaquée en flanc et entièrement défaite, elle cherche en partie à gagner un pont jeté sur le Danube, mais est poursuivie de trop près pour pouvoir échapper aux vainqueurs; et Tallard est enveloppé, et fait prisonnier avec plusieurs officiers généraux.

Le prince Eugène avait rencontré les plus grands obstacles, éprouvé la résistance la plus opiniâtre, vu sa cavalerie repoussée jusqu'à trois fois; mais enfin il culbute l'aile gauche française. Marsin et l'électeur abandonnent Lutzingen, et se retirent à Dillingen et Lawingen; les alliés, maîtres du champ de bataille,

environnent le village de Blenheim; les vingt-sept bataillons et les douze escadrons qu'on y avait placés n'ont plus de communication avec le reste de leur armée. S'ils avaient eu Vendôme à leur tête, ils se seraient ouvert un chemin glorieux au travers des alliés; mais leurs chefs éprouvent cette consternation que les plus braves ne peuvent pas toujours repousser; ils capitulent en frémissant, mettent bas les armes, livrent leurs drapeaux et leurs étendards, et se rendent prisonniers de guerre: la victoire des alliés est des plus funestes à la France. Marsin et l'électeur se hâtent d'aller en Alsace se réunir à Villeroi; toute la Bavière tombe au pouvoir des alliés; le prince Eugène, Marlborough et le margrave de Bade passent le Rhin, et font le siége de Landau.

Cette place était mal approvisionnée, la garnison peu nombreuse, et le gouverneur très-âgé; mais il joignait une constance héroïque à beaucoup d'ordre, de lumières, d'expérience, et à la plus grande habileté pour ménager ses ressources, et les multiplier en les employant dans les moments les plus favorables. Il se nommait de Loubanie; il avait déjà soutenu avec gloire trente jours de tranchée ouverte, lorsqu'une bombe éclate à ses pieds, le blesse à l'estomac, et lui crève les yeux: aveugle et souffrant les douleurs les plus vives, il continue de diriger pendant quarante-un jours la défense de la place qui lui avait été confiée, ne se rend que lorsque ses munitions sont épuisées, et les soldats, les artilleurs et les mineurs réduits à un nombre qui n'a plus de proportion avec de nouvelles attaques. Le roi des Romains, Eugène, Marlborough, le margrave de Bade et tous les alliés rendent hommage au vieux guerrier que les Français admirent et chérissent.

Les armes de Louis XIV ont en Italie des succès bien différents du triste événement d'Hochstett: Catinat n'y était plus; mais Vendôme y commandait.

Son frère le grand-prieur enlève aux Autrichiens Rovère, les tours de Seravalle et quelques autres postes; le duc de La Feuillade prend Suze, remonte la Doria-Baltea, s'empare de la ville d'Aoste et du château de Bard; Vendôme soumet Verceil, Ivrée, et met le siége devant Verrue; le duc de Savoie, campé à Crescentin sur la rive gauche du Pô, communiquait avec Verrue par un pont, que défendait le fort de Guerbignan. Vendôme attaque ce fort; la garnison, à laquelle le duc de Savoie fait parvenir plusieurs fois des secours, fait une résistance très-vive; mais les Français minent l'escarpe; une grande quantité de poudre est entassée dans les fourneaux; le duc de Vendôme feint une attaque du côté de Crescentin; le duc de Savoie retire du fort la plus grande partie des troupes; la mine éclate; et ce qui reste de garnison ne peut résister à l'assaut qui succède. Vendôme déplore la perte du chef des ingénieurs de son armée, le maréchal de camp Guy-de-Richerand; mais, toujours plein d'audace, il veut assiéger Verrue sans forcer le camp de Crescentin, et même sans couper la communication de ce camp avec la place. On ouvre la tranchée: il fallait franchir les dehors et la triple enceinte d'une place fortifiée sur les dessins de Vauban; des sorties, faites par la garnison et par des détachements du camp ennemi, ruinent plusieurs fois les travaux des assiégeants; on essaie en vain de rompre les ponts du Pô ; l'armée française est harassée. L'hiver arrive; les pluies, les débordements, les gelées , les neiges, les dégels se succèdent ; tantôt les tranchées sont noyées, et tantôt la terre, durcie par un froid rigoureux , résiste aux instruments avec lesquels on veut la remuer; les hôpitaux des Français sont remplis de blessés et de malades; Vendôme, chéri des soldats comme son aïeul Henri IV, soutient leur patience, s'expose à leurs périls, partage leurs travaux, cantonne les troupes les plus fatiguées, barraque les autres,

double les rations de vivres, multiplie les distributions d'eau-de-vie et de vin ; mais trois mois s'écoulent; et tous les efforts des Français s'évanouissent devant une garnison que le camp de Crescentin renouvelle avec tant de facilité. Le lieutenant général Lappara est envoyé au siége par Louis XIV : il démontre à Vendôme la nécessité d'isoler la place en s'emparant de l'île du Pô, par laquelle le camp communique avec la ville. Le prince était prévenu contre Lappara; mais il a trop d'habileté et de grandeur d'âme pour ne pas adopter l'avis de ce célèbre ingénieur. Plusieurs détachements attaquent l'île à l'improviste; un autre détachement se jette sur la rive gauche du fleuve, et parvient à rompre le pont par lequel le camp communiquait avec l'île. Les ennemis surpris ne peuvent se défendre contre les assaillants; l'île est emportée, et Verrue sommée de se rendre, foudroyée par l'artillerie française, et entourée de manière que la garnison doit être bientôt affamée. Le duc de Savoie envoie à la ville assiégée et en reçoit des bombes remplies de terre, et dans le milieu desquelles on place des dépêches; mais, ne pouvant pas rétablir sa communication ni s'exposer aux hasards d'une bataille, il quitte son camp de Crescentin. La place consomme ses munitions et ses vivres, et, privée de tout espoir de secours, demande à capituler; Vendôme exige que la garnison soit prisonnière de guerre; le gouverneur rompt les conférences, fait jouer toutes ses mines, bouleverse les fortifications, se réfugie dans un donjon antique, et se rend enfin à discrétion. Vendôme le traite comme Henri IV traitait les braves (1705).

Philippe V, ayant avec lui le duc de Berwick, était entré dans le Portugal, avait pris un grand nombre de places, fait raser celles qui n'étaient pas nécessaires à son armée, et séparé ses troupes lorsque des chaleurs excessives étaient survenues.

Le prince de Hesse-Darmstadt, ancien vice-roi de la Catalogne, avait tenté, avec la flotte anglaise de sir George Rooke, de surprendre Barcelone, où il avait conservé des intelligences; mais ses partisans ayant été découverts, il était allé avec l'amiral anglais mouiller devant Gibraltar. Aucune place n'a jamais été mieux défendue par la nature : la presqu'île, sur laquelle elle est située, et qui termine l'Europe vers l'Afrique, présente un rocher long, étroit, dont l'arête s'élève à plusieurs centaines de mètres au-dessus de la mer, si escarpé vers le nord et le levant qu'il ne se montre que comme un mur à pic et très-haut, et formant vers l'ouest et le midi trois étages de terrasses très-exhaussées. On ne pouvait arriver à la ville sans être exposé aux boulets des batteries placées sur les terrasses d'un ancien môle avancé dans la mer, ainsi que de deux autres môles, et sans être enveloppé de feux *plongeants, d'enfilade* et *de revers*. Les Espagnols qui regardaient cette ville comme imprenable, n'y avaient qu'un vieux gouverneur et une centaine de soldats. Le prince de Hesse-Darmstadt débarque sur l'isthme; la flotte canonna la place; elle fit taire une artillerie qui manquait de canonniers; l'amiral Rooke mit des troupes dans des chaloupes : elles s'avancèrent vers la pointe d'Europe, et débarquèrent; les Espagnols firent jouer une mine qui fit périr un grand nombre d'assaillants, mais qui ruina leur défense; les Anglais se logèrent sur la plate-forme, et prirent un bastion placé entre le môle et la ville; le vieux gouverneur pouvait encore se défendre, mais il capitula.

Le ministère espagnol, consterné de la prise de Gibraltar, voulut aussitôt reprendre cette place ; il ordonna qu'une partie de l'armée de Berwick allât assiéger Gibraltar, et ne craignit pas d'exposer par cette mesure la Castille et Madrid à l'invasion des Portugais, qui, secondés des alliés, reprennent Montesanto,

assiègent Valencia, et veulent passer la rivière d'Agueda. Berwick, par ses manœuvres et son intrépidité, déconcerte leurs projets malgré la diminution de son armée, les éloigne de l'Agueda, leur fait lever le siége de Valencia, les contraint à prendre leurs quartiers d'hiver en Portugal, et, malgré un succès aussi remarquable, ne peut continuer de lutter contre un ministère dont il contrariait les mauvaises déterminations, et reçoit de la cour de France ses lettres de rappel.

L'amiral Rooke, après la prise de Gibraltar, avait rencontré à la hauteur de Malaga une flotte française et espagnole, commandée par le grand-amiral de France le comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV, et composée de cinquante-deux gros vaisseaux, de vingt-quatre galères, et d'autres bâtiments. Rooke avait sous ses ordres cinquante-trois vaisseaux de ligne et plusieurs frégates ou galiotes à bombes. La bataille s'engagea entre les deux flottes; elles se battirent pendant six heures. La victoire parut se déclarer pour les Français; mais le comte de Toulouse n'en profita pas. Rooke alla à Lisbonne, où il voulait qu'on radoubât ses vaisseaux, et partit peu de temps après pour l'Angleterre; et le comte de Toulouse, avant de rentrer dans Toulon, détacha M. De Pointis avec treize vaisseaux, neuf frégates, trois mille hommes de troupes, trente-quatre pièces d'artillerie, et une grande quantité de munitions pour seconder le siége de Gibraltar.

Ce siége avançait lentement; il avait néanmoins fait des progrès qui donnaient une grande espérance de succès. Mais M. De Pointis n'avait laissé que cinq frégates devant la ville assiégée, et tous ses autres bâtiments étaient allés se rafraîchir à Cadix. L'amiral Lake entra dans la baie avec dix-huit vaisseaux, prit une des cinq frégates, obligea les autres à s'échouer, et ravitailla Gibraltar.

M. de Bucaro, colonel espagnol, et ancien gouver-

neur de cette place, exécuta cependant un projet qu'il avait conçu et proposé depuis long-temps; il débarqua pendant la nuit avec quatre-vingts gardes wallones, et quatre cents soldats au pied des rochers de l'est, surprit un poste de cinquante hommes qui gardait un sentier pratiqué dans le flanc oriental du grand rocher, gravit contre la montagne, et parut à la pointe du jour sur les revers de l'ouest. De très-habiles ingénieurs ont écrit que s'il avait été suivi de nouvelles troupes, ou si on avait dans cet instant donné l'assaut aux brèches du front d'attaque, Gibraltar aurait succombé à la vue de la flotte qui l'avait ravitaillé. Mais, par une faute inconcevable, M. de Villadarias, qui commandait le siége, n'avait ni préparé l'assaut, ni fait soutenir le corps du colonel. La petite troupe de ce valeureux espagnol attaqua les assiégés, combattit avec un grand courage, perdit son chef, et, enveloppée par la garnison, fut faite prisonnière. L'ingénieur français, M. de Rochefort, qui avait accompagné Bucaro, parvint néanmoins, à la tête de quelques braves, à regagner en combattant le sentier et les chaloupes.

Malgré ce mauvais succès, M. de Villadarias n'attendait, pour donner l'assaut qui devenait chaque jour plus facile, que M. De Pointis, qui devait venir de Cadix avec ses vaisseaux; mais les vents et le calme dérangèrent les mouvements de M. De Pointis. Un convoi débarqua à Gibraltar des munitions, des vivres, de l'artillerie, et quatre mille hommes de troupes; il emmena les malades et les blessés, et trente-cinq vaisseaux, commandés par l'amiral Lake, l'obligèrent à rentrer dans Cadix; les assiégés multiplièrent leurs feux et leurs sorties, réparèrent leurs brèches, élevèrent des retranchements, s'avancèrent sur les flancs de la montagne, et précipitèrent les assiégeants qui avaient escaladé la première terrasse, et s'y étaient logés.

Le maréchal de Tessé, qui avait remplacé le duc de Berwick, continua néanmoins le siége. M. De Pointis reçut l'ordre de revenir dans la baie; il reparut avec cinq vaisseaux. L'amiral Lake arriva; ses trente bâtiments attaquèrent M. De Pointis. Le chef d'escadre français perdit trois vaisseaux, et ne put que faire échouer les deux autres.

Le maréchal de Tessé ne se découragea pas. On avança les tranchées; on construisit de nouvelles batteries; on fit de nouvelles brèches; mais les troupes des assiégeants ne venaient que les unes après les autres, et étaient incomplètes; les travaux et les maladies avaient fait périr une grande partie des premières avant que les secondes ne fussent arrivées; les anciennes pièces d'artillerie étaient crevées ou démontées lorsque les nouvelles commençaient à servir; les convois étaient irréguliers; les feux cessaient très-souvent, parce que la poudre ou les projectiles manquaient; les assiégés réparaient leurs brèches pendant ces intervalles. Le maréchal de Tessé fut obligé d'aller défendre les frontières de la Castille, et après six mois d'attaques le siége fut converti en blocus.

De mémorables événements attiraient cependant vers le nord et l'orient de l'Europe l'attention des peuples et des rois. L'homme extraordinaire qui avait conçu l'idée hardie d'y créer un grand empire n'avait cessé de travailler à cette admirable entreprise : instruit par Le Fort, dans les principes de l'art militaire de l'Europe civilisée, Pierre avait, auprès de Moscou, réuni en bandes, commandées par des officiers étrangers et expérimentés, les jeunes boïards empressés de lui plaire; voulant donner l'exemple de passer par tous les grades militaires inférieurs, pour parvenir aux plus élevés, il s'était fait tambour dans sa nouvelle troupe, avait battu la caisse, vécu de sa paie, couché dans une tente

et reçu successivement le grade de sergent et celui de lieutenant de sa compagnie. Cette nouvelle milice, véritablement européenne, s'était accrue; il en forma deux régiments destinés à sa garde (1690); il fit construire un fort qu'il assiégea avec une partie de cette garde, qui fut défendu par l'autre partie, et pour l'attaque et la défense duquel il fit observer avec soin toutes les règles de l'art des siéges.

(1692) La Russie n'avait pas de marine militaire. Pierre alla au port d'Archangel, n'y trouva que des bateaux de pêcheurs et quelques navires étrangers, et s'empressa d'y faire construire par le hollandais Brandt un gros vaisseau, sur lequel il navigua dans la Mer Blanche. Des ouvriers vénitiens fabriquèrent sur la Mer Noire des galères dont il se servit pour prendre la ville d'Azof, située à l'embouchure du Don, occupée par les Turcs, et qu'il avait en vain assiégée l'année précédente (1696); il ferma l'embouchure du Don par le moyen de ces galères. La place ne pouvant avoir aucune communication avec les musulmans, ni par terre ni par mer, fut obligée de se rendre; et Pierre voulant agir sur l'imagination des Russes, et leur inspirer de plus en plus l'amour de la gloire militaire, fit entrer son armée victorieuse dans Moscou, sous des arcs de triomphe élevés avec pompe (1697).

Il veut voir par lui-même cette Europe civilisée dont il désire d'introduire les arts dans ses vastes contrées. Il part pour l'Allemagne; il n'a que deux domestiques; mais il est suivi de trois ambassadeurs, Le Fort et les boïards Alexis et Pierre Golokin, qui doivent représenter le czar auprès des gouvernements dont il traversera les états, pendant que Pierre, qui a laissé à Moscou l'appareil de la puissance suprême, s'instruira de tout ce qui doit lui servir à fonder le grand empire qu'il veut étendre des mers glacées boréales jusques aux confins de la Perse, et depuis la Pologne jusques aux limites de l'empire chinois.

Mal reçu à Riga, dont le gouverneur, qui commande pour la Suède, lui refuse la liberté d'examiner les fortifications, il est accueilli avec de grands honneurs à Kœnigsberg, par l'électeur de Brandebourg, qui devait prendre bientôt le titre de roi de Prusse; et, après avoir parcouru une grande partie de l'Allemagne, il arrive en Hollande, où il assiste comme un simple particulier, confondu dans la foule, à l'entrée magnifique de ses ambassadeurs; il s'établit à Saardam, village voisin d'Amsterdam, et renommé pour ses chantiers, s'y enrôle dans la compagnie des charpentiers sous le nom de *maître Pierre, fils de Michel*, y travaille avec zèle, devient en peu de temps un des plus habiles ouvriers, reçoit des leçons de pilotage, suit des cours d'anatomie et de physique expérimentale, entend souvent le célèbre Hartsoëker et le grand anatomiste Ruysch, a une conférence secrète avec le roi Guillaume, passe en Angleterre (1698), veut tout voir dans la grande capitale de ce royaume, interroge les chefs de toutes les religions qu'on y professe, consulte les hommes distingués par leurs lumières, visite tous les ateliers, converse avec les artistes, en détermine plusieurs à aller se fixer à Archangel ou à Moscou, part pour Vienne, où ses ambassadeurs font, comme en Hollande, une entrée solennelle, et se dispose à aller en Italie recueillir de nouveaux trésors bien plus précieux pour lui que l'or du Nouveau-Monde.

Mais il apprend que la princesse Sophie, du fond de son cloître, est parvenue à soulever les esprits de ceux qui ne voyaient qu'avec peine abolir les anciens usages de la Russie, et à exciter une sédition parmi les strélitz. Pierre suspend ces voyages si remarquables, que depuis tant de siècles aucun souverain n'avait entrepris, comme lui, pour apprendre à former une nation, à la gouverner, à la rendre prospère. Il part pour Moscou, fait la plus grande diligence, arrive dans sa capitale sans être

attendu, fait trembler les strélitz par sa seule présence, saisit, en grand politique, une occasion de détruire une milice redoutable, la casse, la remplace par dix-huit régiments d'infanterie et deux de dragons, ordonne en despote la punition d'un grand nombre de révoltés, et cédant à son naturel sauvage, farouche et cruel, il pousse la barbarie jusques à faire tomber, de sa propre main, les têtes de plus de quatre-vingts strélitz, et à forcer les boïards à suivre son affreux exemple, en descendant jusques au rôle de bourreau. Quel contraste que celui de Pierre cherchant à s'éclairer dans les écoles et dans les ateliers de Londres ou de la Hollande, et ce même Pierre, échappant, pour ainsi dire, à la civilisation, s'abandonnant à sa férocité, et répandant le sang de ses sujets! Son esprit s'était élevé, mais une éducation convenable n'avait pas assez tôt pénétré dans son âme. C'était toujours un lion terrible sensible aux caresses, et reconnaissant d'un bon traitement, mais dont une offense peut réveiller le caractère sanguinaire et le rugissement épouvantable.

La colère de Pierre se dissipe néanmoins; il redevient homme et grand roi. Il institue l'ordre de Saint-André, et en décore les officiers généraux qui se sont distingués contre les Turcs; il perd son instituteur, son ami, son second père, le général Le Fort; il ordonne qu'on lui rende les plus grands honneurs; il assiste au convoi; et, se souvenant qu'il a eu dans le temps le grade de lieutenant dans le régiment de son ami, il veut rappeler une époque dont le souvenir lui est cher, et marche une pique à la main, à la suite des capitaines.

Il joint le Don au Volga par un canal, dont il a appris en Hollande à connaître toute l'utilité : il fait des règlements sur les revenus de l'empire; il soumet à une taxe ceux qui voudront conserver leur barbe et un costume qui lui paraît établir une barrière entre ses peuples et

les nations plus éclairées de l'Europe; et, pour se rapprocher davantage de ces nations qu'il a proposées comme des modèles à la sienne, il décide que l'année ne commencera plus au premier septembre, mais au premier janvier, et qu'au lieu de compter depuis l'année où les Grecs placent la création du monde, on les comptera depuis l'incarnation de Jésus-Christ (1699).

L'électeur de Saxe Frédéric-Auguste régnait paisiblement en Pologne; le prince de Conti, élu roi avec lui, avait inutilement attendu dans la rade de Dantzick l'arrivée de ses partisans. On a écrit que Frédéric-Auguste avait répandu pour son élection de grandes sommes en Pologne, et que c'était pour se les procurer qu'il avait vendu à l'électeur de Brandebourg l'avouerie de l'abbaye de Quedlinbourg, ainsi que celle de la ville impériale de Nordhausen, et qu'il avait cédé pour 600,000 écus à la maison de Brunswick-Lunebourg la succession de Lavenbourg. Quoi qu'il en soit, il avait embrassé la religion catholique lors de son sacre; il conserva néanmoins à la diète de l'empire germanique le directoire du corps évangélique, d'après les assurances qu'il donna à la diète et aux états provinciaux de Saxe, de ne rien innover relativement à la religion, et de faire administrer les affaires d'empire par un collége entièrement composé de ministres protestants.

Il avait fait avec le grand-sultan un traité d'après lequel les Turcs avaient rendu Kaminieck et la Podolie à la Pologne, qui leur avait cédé la Moldavie.

La Suède possédait toujours la Livonie et d'autres provinces dans le voisinage de la Pologne et de la Russie. La forme du gouvernement avait changé dans ce royaume; Charles XI était parvenu à obtenir des états généraux une sorte de consentement d'après lequel le sénat n'avait plus été que son conseil (1680). Deux ans plus tard, il avait profité avec une adresse perfide de la

haine que la noblesse, par ses hauteurs et ses exactions, avait inspirée aux autres ordres, et s'était popularisé auprès de ces ordres irrités à un si haut degré que le clergé, l'ordre des bourgeois, et celui des paysans, espérant trouver dans le pouvoir royal une garantie contre les nobles qu'ils détestaient, lui avaient conféré l'autorité absolue (1682). Charles XI avait usé en tyran de cette puissance arbitraire, et porté la barbarie jusques à condamner à mort ceux qui avaient signé une adresse dans laquelle la Livonie, qu'il avait dépouillée de ses priviléges, lui présentait ses justes plaintes, et le tableau des maux qu'elle souffrait (1692). Quelques années après la malheureuse concession des trois ordres humiliés par la noblesse, la mort avait délivré la Suède du despote qui l'opprimait. Charles XII, son fils, lui avait succédé (1697); il n'avait que quinze ans; mais il montrait déjà ces qualités extraordinaires qui devaient lui valoir une si grande renommée, et l'honneur d'avoir pour historien le plus grand littérateur du dix-huitième siècle. On pouvait déjà remarquer dans ce jeune prince un génie élevé, un courage égal à celui des héros de la Grèce ou de Rome, une force d'âme qu'aucun revers ne pouvait ébranler, une imagination vive que la gloire ou l'ambition exaltaient facilement, le talent de la guerre, une audace extrême pour entreprendre, et une constance admirable pour exécuter. Il s'était fait déclarer majeur par les états; et lorsque, dans la cérémonie de son couronnement, l'archevêque d'Upsal avait voulu placer la couronne sur la tête du monarque, Charles XII, ne voulant pas paraître la tenir d'un prêtre, l'avait arrachée des mains de l'archevêque, et l'avait mise sur son front avec un air de grandeur et de fierté qui annonçait un favori de la victoire (1697).

Ses voisins cependant étaient loin de le bien connaître; ils ne voyaient que sa jeunesse; ils crurent pouvoir lui enlever facilement les provinces qui leur convenaient.

Le roi de Pologne se ligue contre la Suède avec le czar Pierre; et Frédéric IV, roi de Danemarck, qui venait de succéder à son père Christiern V, celui qui avait eu la gloire de réunir les diverses lois danoises, et de rendre la jurisprudence uniforme dans son royaume, accède à l'alliance de la Pologne et de la Russie (1699).

Charles XII, bien loin de s'effrayer de cette triple alliance, ne paraît pas douter de ses succès. Il va au secours du duc de Holstein son beau-frère, que Frédéric IV voulait accabler, dissipe la flotte danoise, pénètre dans le Danemarck, et force Frédéric à donner une entière satisfaction au duc de Holstein.

Les troupes du roi de Pologne Frédéric-Auguste étaient entrées dans la Livonie; elles faisaient le siége de Riga. Charles XII arrive, fait lever le siége, bat les Saxons, vole vers Narva, assiégée par le général Schémérétof sous les ordres duquel Pierre veut paraître servir, attaque près de quatre-vingt mille Russes à la tête de huit mille Suédois, remporte une victoire éclatante, traite avec noblesse les officiers russes qu'il a faits prisonniers, leur rend leurs épées, leur fait distribuer de l'argent, et réunit trois couronnes de laurier sur sa jeune et héroïque tête (1700). L'année suivante, le czar, toujours en apparence sous les ordres du général Schémérétof, bat un corps de sept mille Suédois commandés par le général Schlippenbach, et, toujours fidèle à sa politique, ordonne de grandes réjouissances (1701). Mais Charles passe la Dwina, bat les Saxons, s'empare de Mittau, soumet la Curlande, se jette dans la Lithuanie comme un torrent impétueux et auquel rien ne résiste, arrive dans la ville de Birsen, où, peu de temps auparavant, ses ennemis avaient conjuré sa perte, forme le dessein de détrôner Frédéric-Auguste, répond aux ambassadeurs que les Polonais lui envoient qu'il ne veut traiter avec la république que dans Varsovie, se présente devant cette ca-

pitale, qui lui ouvre ses portes, déclare par un manifeste qu'il ne sortira de la Pologne que lorsque le roi Frédéric-Auguste, son ennemi et celui de toute la république, sera remplacé sur le trône, et, repartant avec dix mille hommes, rencontre le roi de Pologne, posté à Clissow auprès de Cracovie avec vingt-deux mille soldats, lui livre bataille, et remporte sur lui une grande victoire (1702).

En vain le général russe Schémérétof bat le général suédois à Pernof, et s'empare de Marienbourg et de Notenbourg. Charles XII est le dominateur de la Pologne; il défait cinq mille cavaliers saxons à Pultausk sur le Naren, assiège Thaurn, et s'en rend maître.

Le czar Pierre, toujours occupé de civiliser son empire, voulant inspirer à ses sujets des idées analogues à la nouvelle destinée qu'il leur prépare, et ne négligeant aucun moyen de frapper et d'élever leur imagination, veut qu'un triomphe pompeux soit décerné dans Moscou à son armée victorieuse, fonde des écoles de mathématiques et d'astronomie, établit un immense hôpital, recommence la guerre dès que la saison le lui permet dans ces contrées septentrionales, où la fortune le traite bien autrement que le roi Frédéric-Auguste, prend le titre de capitaine des bombardiers, dit qu'il est sous les ordres du général Schémérétof, s'empare de Kantzi, se voit avec transport maître d'un port de mer sur la Baltique, enlève une escadre suédoise qui s'approche avec trop de sécurité d'une place qu'elle croit à la Suède, et jette dans une île voisine de l'embouchure de la Néva, les fondements d'une nouvelle capitale, à laquelle il donne son nom (1703).

Une diète, réunie à Varsovie, dépose Frédéric-Auguste, et élit à sa place Stanislas Leczinski, palatin de Posnanie, et dont la noble franchise, l'éloquence touchante et l'ardent patriotisme ont enchanté Charles XII, qui l'a désigné à la diète. Auguste, toujours poursuivi par le roi de Suède trompe la vigilance de ce prince, et rentre subi-

tement dans Varsovie, d'où Stanislas est obligé de s'échapper avec sa famille; mais il abandonne bientôt une capitale où Stanislas est couronné en présence de Charles, se retire à Cracovie, et, apprenant que les deux rois s'approchent de cette ville, traverse la Silésie et la Bohême et arrive à Dresde.

Le czar, bien plus heureux que lui, avait repris Nerva qui n'avait pu résister à un assaut terrible, et où il avait eu la gloire d'empêcher les massacres auxquels ses soldats voulaient se livrer.

Pendant que son rival, triomphant en Pologne, avait obtenu des Polonais de renverser du trône le prince qu'ils avaient élevé sur le pavois, le pouvoir de la reine Anne Stuart était ébranlé en Écosse. Les débats avaient été très-animés dans le parlement de ce royaume : le désir de l'indépendance nationale était devenu un enthousiasme violent, et même une sorte de frénésie patriotique ; les rues d'Édimbourg étaient remplies d'Écossais de toutes les classes, déclamant avec force contre l'influence anglaise, et menaçant de sacrifier comme traîtres à leur patrie tous ceux qui adopteraient des mesures favorables aux intérêts des étrangers. Le marquis de Twedole, commissaire de la reine, et les ministres de cette souveraine, confondus, épouvantés, et ne découvrant aucun moyen de résister au torrent, écrivirent à la reine pour lui montrer la nécessité de sanctionner le bill de *sûreté*. Le lord Godolphin, dont les torys anglais avaient juré la perte, brava les dangers que pouvait lui faire courir son adhésion à l'avis du commissaire royal, ne vit de ressource que dans l'adoption de cet avis, et détermina la reine à sanctionner le bill d'après lequel le parlement d'Écosse devait, si Anne Stuart venait à mourir sans enfants, nommer un successeur autre que celui qui monterait sur le trône d'Angleterre, à moins qu'avant ce temps le parlement n'eût arrêté un *établissement* conforme aux droits ainsi qu'aux

libertés de la nation, indépendant des conseils d'Angleterre, et d'après lequel il pourrait armer les sujets, les discipliner, et les mettre en état de défendre leur patrie.

Dès que le bill de sûreté eut été sanctionné, le parlement écossais accorda les subsides que la reine désirait; mais ce bill remplit l'Angleterre de mécontentements; des murmures s'élevèrent de toutes parts : « Les deux royaumes » ne peuvent plus être réunis, disait-on avec aigreur; » on a transporté une grande quantité d'armes en Écosse, » et les Écossais se préparent à faire une invasion. » Les torys rejetaient l'adoption de ce bill sur le lord Godolphin; heureusement pour lui les wighs le soutenaient, et il avait d'ailleurs un grand appui dans l'amitié de Marlborough, dont les succès inspiraient une telle joie à la nation que les communes accordèrent un subside de près de cinq millions pour la continuation de la guerre; mais les pairs présentèrent une adresse à la reine : « La sûreté » du royaume, dirent-ils à cette princesse, exige que » votre Majesté donne les ordres les plus prompts pour » mettre en état de défense Newcastle, Tinmouth, Hull » et Carlisle; que l'on s'occupe de discipliner les habitants » des quatre comtés septentrionaux; qu'on les pourvoie » d'armes et de munitions; que l'on entretienne un » nombre suffisant de troupes réglées sur les frontières » septentrionales de l'Angleterre; ainsi que dans le nord » de l'Irlande, et que l'on exécute les lois contre les papis» tes. » La reine promit de faire exécuter les dispositions de l'adresse, et d'ailleurs un bill adopté par les deux chambres autorisa cette princesse à nommer dix commissaires anglais pour traiter de l'union avec l'Écosse, et régla les limites qui devaient être mises au commerce de l'Écosse avec l'Angleterre, jusques au moment où l'union serait terminée, ou la succession établie pour la couronne d'Écosse, de la même manière que pour la couronne anglaise (1704).

Les armes de Louis XIV n'étaient pas plus heureuses en Espagne que la politique de la reine Anne en Écosse, et comme si le roi de France, déjà vieux et affaibli, n'eût pas à déplorer assez de malheurs, des dissensions théologiques et les haines qui en résultent, avaient pénétré dans tous les rangs de la société, et y portaient le trouble. On discutait avec chaleur sur les propositions de Jansénius, et les partisans des opinions de cet évêque ou de celles qu'on lui attribuait, combattaient contre les amis d'un autre étranger nommé *Molina*; les écrits contradictoires des *jansénistes* et des *molinistes* se multipliaient avec rapidité. La distinction de *fait* et de *droit*, insérée dans le *Formulaire*, n'avait pas calmé les esprits : un ouvrage, intitulé *le Cas de Conscience*, et dans lequel quarante docteurs de Sorbonne décidèrent qu'on ne pouvait pas signer ce Formulaire, malgré la distinction du *droit* et du *fait*, anima l'incendie. Le pape Innocent XII publia contre cet écrit une bulle célèbre commençant par ces mots : *Vineam Domini Sabaoth.* Louis XIV, qui ne pouvait rien refuser au parti funeste qui dirigeait madame de Maintenon, voulut qu'on se soumît à une bulle comme à une loi de l'état, fit enregistrer au parlement celle d'Innocent XII, ordonna qu'on s'y conformât, augmenta les dissensions religieuses par cette intolérance impolitique; et combien de viles passions humaines, satisfaisant leur antipathie sous prétexte de punir la désobéissance à la volonté royale, devenue loi du royaume, répandirent de maux en France, par l'exil ou l'emprisonnement de ceux qui se refusaient à signer un formulaire contraire à leur conscience, et entièrement étranger aux affaires civiles!

Ces persécutions, aliénant chaque jour de plus en plus les cœurs d'un grand nombre de Français respectables par leurs vertus, d'un gouvernement qu'ils regardaient comme tyrannique, diminuaient, plus que

ce même gouvernement ne paraissait le croire, les moyens de défense et d'attaque que la guerre ne cessait d'exiger.

Les Portugais et leurs alliés cherchaient à s'avancer entre le Tage et la Guadiana; ils s'étaient emparés du Salva-Tierra, et faisaient le siége de Valencia d'Alcantara. L'armée commandée par le maréchal de Tessé était peu nombreuse, manquait de tout, et devait défendre une frontière protégée par de mauvaises places. Valencia et Albuquerque se rendent sous les yeux du maréchal; il fait néanmoins lever deux fois le siége de Badajoz, et arrête l'ennemi.

Mais, pendant ce temps, une grande flotte des alliés débarque devant Barcelone l'archiduc Charles et des troupes commandées par le comte de Péterborough; le prince de Hesse-Darmstadt avait suivi l'archiduc; dix mille miquelets se joignent à ces troupes. Le duc de Berwick, qui commande dans le Languedoc, presse en vain pour la seconde fois le ministre de la guerre de France, Michel de Chamillard, d'envoyer en Catalogne des troupes inutiles dans le Roussillon. Chamillard se contente de permettre qu'on jette quelques hommes et quelques munitions dans Roses. Les ministres d'Espagne montrent la même inertie. Le prince de Darmstadt et le comte de Péterborough se jettent dans les retranchements qui lient le fort de Montjouy à la ville de Barcelone. Le prince est tué; mais Péterborough emporte les retranchements, et attaque le fort. Une bombe tombe sur le magasin à poudre, et le fait sauter; le gouverneur et une partie de la garnison sont mis en pièces par cette terrible explosion. Le fort capitule, Péterborough ouvre la tranchée devant la ville : une large brèche est faite à l'enceinte après vingt jours de siége. Le vice-roi apprend que les habitants sont près de se révolter; il n'ose soutenir l'assaut. Les hostilités sont suspendues :

on négocie; mais les Allemands rompent la trêve, se jettent dans Barcelone, et se livrent aux plus grands excès. Le vice-roi s'indigne de la trahison: Péterborough offre d'entrer dans la ville avec ses troupes, d'en chasser les Allemands, et d'en sortir ensuite pour terminer la capitulation. Le vice-roi, frappé de cette grandeur d'âme, consent à tout; Péterborough exécute tout ce qu'il a promis; le vice-roi rend la ville, la garnison espagnole en sort; les habitants et les miquelets veulent la massacrer; Péterborough, toujours admirable, la défend et la sauve.

Girone, Lérida et toutes les autres places de la Catalogne, excepté Roses, dépourvues de garnisons et livrées par leurs habitants affectionnés à la maison d'Autriche, reconnaissent l'archiduc pour roi d'Espagne; et dans peu de temps le royaume de Valence, l'île de Majorque et celle d'Iviça suivent l'exemple de la Catalogne.

Le duc de Vendôme avait en Italie commencé le siége de Chives; il apprend que le prince Eugène arrive au secours du Piémont, qu'il a dérobé une marche au grand-prieur, et qu'il approche de l'Adda; il laisse le duc de La Feuillade et Lappara devant Chives, et joint avec quelques troupes l'armée du grand-prieur, campée entre Crème et Lodi. Les admirateurs de la gloire militaire aiment à voir Vendôme et Eugène vouloir l'un empêcher, et l'autre exécuter le passage de l'Adda: Eugène trompe Vendôme, décampe pendant le sommeil du général français, jette un pont au Paradiso, et commence à défiler; on réveille Vendôme, il court vers l'ennemi, s'empare des hauteurs, s'y retranche, et enferme les Impériaux dans un arc de cercle, où ils ne peuvent se former sans être enveloppés de feux. Eugène feint de vouloir passer à Rivolte; le grand-prieur l'en empêche; il vole au pont de Cassano, y trouve Vendôme, le combat, perd la bataille, et se retire dans son camp de Tri-

viglio. Supérieur en forces, malgré ces pertes, il médite de nouvelles attaques : Vendôme mande à La Feuillade de lui envoyer quelques troupes. La Feuillade, qui a pris Chives et qui assiège Turin, veut garder toutes ses forces; Vendôme renouvelle ses ordres. La Feuillade obéit; et Eugène renonce au passage de l'Adda; mais Eugène trompe encore le trop confiant Vendôme. Il feint de vouloir rester à Triviglio, et commence à faire barraquer son armée; Vendôme l'imite; Eugène décampe alors à l'improviste, et, poursuivi trop tard par Vendôme, repasse, sans être entamé, le Serrio, l'Oglio et la Chièse, et prend ses quartiers d'hiver derrière cette dernière rivière et la Fossa-Seriola (1705). On vantera toujours cette célèbre campagne; et, malgré l'éclat extraordinaire dont, près d'un siècle plus tard, le génie de la guerre devait faire briller la Lombardie, on suivra toujours avec respect, dans cette fameuse contrée, les traces de deux grands hommes si dignes de se combattre et de s'admirer.

Le duc de Berwick ajoute bientôt après à sa grande réputation en obligeant par son courage, son talent, et le feu d'une artillerie placée avec beaucoup d'habileté, le gouverneur du château de Nice à rendre ce château, si fort par sa situation, où l'art avait si bien secondé la nature, et dont Louis XIV ordonne de démolir les fortifications.

Marlborough et le margrave de Bade avaient rassemblé quatre-vingt mille hommes auprès de Trèves, et Coëhorn était allé les joindre. Les Français ne doutent pas que leurs ennemis ne veuillent assiéger les places du Luxembourg et des trois évêchés, et porter la guerre dans l'intérieur de la France; Louis XIV dégarnit la Flandre et l'Alsace, et renforce l'armée de la Moselle : elle n'est cependant que de cinquante-cinq mille hommes; mais Villars la commande. Il fait camper son armée

en arrière de Fierck, couvre par cette position Thionville et Sarre-Louis, jette un pont sur la Moselle, et ouvre à travers les bois une route jusques à Luxembourg. Les ennemis s'avancent, reconnaissent le camp de Villars, le jugent inattaquable, renoncent à leur projet d'invasion, et se séparent. Villars prend alors l'offensive, chasse les alliés de Trèves, de Sarbourg et de Hambourg, arrive sur le Rhin avant le margrave de Bade, force les lignes de Weissembourg, passe le Rhin entre le fort Louis et Strasbourg, menace les lignes de Stolhoffen, est contraint par la supériorité des forces de l'ennemi de repasser le fleuve, et ne peut empêcher les alliés de prendre Haguenau, dont néanmoins M. Depéry a la gloire de sauver la garnison, d'établir des lignes le long de la Motter, et de les faire communiquer par des ponts jetés à Druzenheim avec les lignes de Stolhoffen.

L'électeur de Bavière et le maréchal de Villeroi avaient pris les forts et le château de Huy. Marlborough, en quittant la Moselle et en se séparant du margrave de Bade, était venu sur la Meuse, et après avoir forcé les lignes dans lesquelles l'électeur s'était retiré, avait pris Huy, Tirlemont, plusieurs autres villes, les lignes de Waës, et s'était étendu depuis la Dyle jusques au canal de Bruges; l'électeur néanmoins, vers la fin de l'été, avait pris Diest, porté ses postes jusque sur le Demer, et fait de nouvelles lignes le long de la Dyle (1705).

Dans d'autres contrées plus septentrionales, et pour ainsi dire dans une autre Europe, le général russe Schémérétof avait été battu en Curlande par le général suédois Levenhaupt. Le czar, qu'aucun malheur ne décourageait, entra dans le duché, où ses troupes avaient été défaites, s'empara de Mittau, et quelques jours après obligea la citadelle de cette ville à capituler.

Mais son audacieux rival venait d'arriver en Saxe. La présence du conquérant dont le nom seul inspire la

crainte soumet tout l'électorat; Frédéric-Auguste n'a plus d'espérance, et demande la paix. Quelles dures conditions lui impose Charles XII! Frédéric-Auguste est contraint de renoncer au trône de Pologne, d'abandonner l'alliance du czar, de rendre la liberté aux princes Jacques et Constantin Sobieski, d'écrire au roi Stanislas une lettre de félicitation sur son avénement à la couronne, de livrer tous les déserteurs passés à son service, et de remettre aux Suédois Jean Patkul, ce brave et éloquent Livonien qui avait porté à Charles XI les plaintes de sa patrie privée de sa liberté. Ce Jean Patkul, condamné à mort par le tyrannique Charles XI pour avoir rempli avec courage ses devoirs de citoyen, s'était sauvé en Pologne, avait passé du service de la république à celui de Pierre, et remplissait auprès de Frédéric-Auguste les fonctions d'ambassadeur du czar. Le droit des gens rendait sa personne sacrée; Frédéric-Auguste a la lâcheté de le livrer à Charles XII; mais de quelle horrible et honteuse cruauté se souille le vainqueur! et combien le délire des passions peut dégrader celui qui n'a pas le courage de leur résister! Le roi de Suède fait rouer vif et écarteler Jean Patkul, et, dans le désordre de ses idées, ne voit pas à quels reproches de la postérité sa barbarie dévoue sa mémoire (1705).

Dans la même année mourut l'empereur Léopold; il avait régné quarante-six ans, ou plutôt on avait régné pendant quarante-six ans sous son nom; il avait été marié trois fois, et n'avait cessé d'être gouverné par ses femmes, ses ministres ou ses confesseurs; il avait été d'autant plus aisément le jouet de leurs intrigues que, tout-à-fait séduit par leurs artifices, il ne voyait en eux qu'un grand désir d'exécuter ses volontés. La maison d'Autriche avait eu cependant les plus grandes obligations à ce ministère qui dirigeait jusques aux pensées de Léopold. Il s'était conduit avec une adresse qui avait

échappé aux hommes d'état les plus clairvoyants de l'Europe, comme au faible empereur ; il avait opposé à toutes les attaques dirigées contre l'autorité impériale une patience à toute épreuve, affecté de chercher à dissimuler le plus grand épuisement de forces, et, profitant avec habileté de toutes les fautes de Louis XIV, du système des réunions, de l'horrible dévastation du palatinat, de l'acceptation de la succession d'Espagne, il était parvenu à rendre la France odieuse aux états d'Allemagne, et à leur faire regarder l'Autriche comme leur véritable soutien contre une puissance qui, au lieu de défendre leurs droits comme garante du traité de Westphalie, les menaçait de les asservir.

Joseph, roi des Romains, en succédant à son père, résolut de maintenir le système politique établi par le ministre de Léopold, prit les mesures nécessaires pour la continuation des séances de la diète de l'empire, confirma le commissariat principal dans ses fonctions, refusa, à l'exemple de Léopold et de Ferdinand III, de demander au pape l'autorisation du saint-siége, pour jouir du droit antique *des premières prières* confirmé solennellement par le traité de Westphalie, et montra un caractère bien différent de celui de son prédécesseur.

Quelques mois après son avénement au trône impérial, il élève à la dignité de prince de l'empire le duc de Marlborough. La reine d'Angleterre et les deux chambres de ce royaume avaient aussi accordé une marque éclatante de leur reconnaissance envers ce général, et lui avaient donné la terre de Woodstock dans le parc de laquelle la reine ordonna qu'on construisît un château magnifique ; et ce fut peu de temps après que cette princesse, étant allé à Cambridge, y conféra les honneurs de la chevalerie au grand Newton (1705).

La place de commissaire de la reine en Écosse fut donnée au jeune duc d'Argyle, qui avait hérité du grand

crédit de son père parmi les presbytériens, et après de longs et de violents débats, le parlement de ce royaume autorisa la reine à nommer des commissaires écossais pour travailler au traité d'union entre l'Écosse et l'Angleterre.

De nouvelles élections eurent lieu pour la chambre des communes du parlement anglais; les wighs l'emportèrent sur les torys dans le choix des députés. Le comte Godolphin se déclare pour eux, et sans crédit, étant secondé par celui de la duchesse de Marlborough, qui avait toujours une très-grande influence sur l'esprit de la reine, il fit nommer garde des sceaux Guillaume Cowper, très-attaché aux principes des wighs, et distingué par ses lumières et ses grands talents; les chambres ayant présenté à la reine des adresses remplies des plus grands témoignages d'affection, de fidélité et de dévouement, accordèrent sans aucune difficulté les subsides nécessaires au soutien de la guerre.

Les pairs torys imaginèrent alors, pour détruire le crédit des wighs, de proposer dans la chambre des lords, et en présence même de la reine, de prier sa Majesté d'inviter la princesse Sophie, héritière présomptive de la couronne, à venir résider en Angleterre. Ils espéraient que les wighs en adoptant leur avis déplairaient extrêmement à la reine, et n'auraient plus d'influence auprès d'elle, ou en refusant leur proposition seraient regardés comme ennemis de la succession protestante, perdraient leur popularité, et deviendraient odieux à la nation. Les wighs ne pensèrent qu'à ne donner aucun sujet de peine à la reine, rejetèrent l'opinion des torys, ne perdirent en aucune manière l'estime du peuple anglais, qui devina aisément l'artifice de leurs adversaires; la reine éprouva plus d'affection pour eux, et conçut un grand ressentiment contre les torys.

Burnet, évêque de Salisbury, présenta, en qualité de

pair ecclésiastique, un projet de bill pour établir une régence, laquelle, si on avait le malheur de perdre Anne Stuart, proclamerait le successeur à la couronne, dirigerait l'administration pendant l'absence de ce successeur, et convoquerait le dernier parlement, quand même il aurait été dissous. Les chambres discutèrent ce projet avec la chaleur du zèle, et finirent par l'adopter; elles annulèrent ensuite l'acte qui avait irrité les Écossais en réglant qu'ils seraient considérés comme étrangers jusques après l'établissement de *l'union*; et la reine sanctionna un bill de naturalisation en faveur de la princesse Sophie et de ses descendants.

Les torys eurent recours à un autre moyen de recouvrer leur crédit; ils prétendirent plus que jamais que l'Église anglicane courait de grands dangers. Les lords résolurent d'examiner cette question, dont la solution pouvait avoir tant de rapports avec la tranquillité publique; ils tinrent à ce sujet plusieurs séances, et ils se livrèrent à une discussion solennelle à laquelle la reine voulut assister. Plusieurs évêques signalèrent comme très-grands ces dangers auxquels ils croyaient leur Église exposée; on leur répondit avec énergie, et, après une récapitulation lumineuse de tout ce qui avait été dit pour ou contre les alarmes de ces évêques et de ceux qui partageaient leur opinion, la chambre fit rédiger une résolution que les communes adoptèrent, que la reine publia dans une proclamation, et qui portait: « L'Église d'An» gleterre, telle qu'elle est établie par les lois, après » avoir été délivrée du plus grand danger par le roi Guil» laume III de glorieuse mémoire, est actuellement, par » la bénédiction divine, sous le règne heureux de sa » Majesté dans l'état le plus assuré et le plus florissant; » et quiconque entreprendrait d'insinuer que l'Église » est en danger devrait être regardé comme un ennemi » de la reine, de l'Église et du royaume (1705). » L'an-

née suivante les commissaires anglais et les commissaires écossais nommés par la reine pour travailler à l'union de l'Angleterre et de l'Écosse se réunirent à Londres, et après plus de trois mois de discussion signèrent un traité que la reine sanctionna, et qu'elle adressa au parlement d'Écosse pour avoir son adhésion. Les dispositions suivantes én étaient les principales :

La succession au *royaume réuni de la Grande-Bretagne* passera à la princesse Sophie et à ses héritiers, conformément aux actes déjà passés dans le parlement d'Angleterre ; le *royaume réuni* sera *représenté* par un seul parlement. *Tous* les sujets de *la Grande-Bretagne* jouiront des mêmes priviléges, avantages, encouragements et permissions, et seront assujétis aux mêmes prohibitions et règlements relativement au commerce et aux droits. Une somme équivalente aux droits et excise dont l'Écosse sera chargée en vertu de l'union, sera employée à réduire les espèces d'Écosse au même titre et à la même valeur que celles d'Angleterre, à payer les capitaux et intérêts dus aux membres de la compagnie écossaise d'Afrique, qui sera dissoute, à payer les dettes de l'Angleterre ainsi que celles de l'Écosse, et à protéger les manufactures et pêcheries. Les lois relatives au bien public, à la police et au gouvernement civil seront les mêmes dans tout *le royaume réuni* ; la cour de session et toutes les autres cours de judicature de l'Écosse seront maintenues dans leur autorité et dans leurs priviléges ; les offices et les juridictions héréditaires, les offices et les juridictions à vie, ainsi que les *supériorités* seront conservés à leurs possesseurs comme droits de propriété, et de la même manière dont ils en jouissent d'après les lois écossaises ; les droits et les priviléges des bourgs royaux de l'Écosse seront maintenus ; l'Écosse sera *représentée* dans le parlement de la Grande-Bretagne par seize pairs et par quarante-cinq membres des communes élus d'après

le mode qui sera réglé par le parlement écossais. Tous les pairs d'Écosse seront *pairs de la Grande-Bretagne*, auront rang et séance immédiatement après les pairs anglais de leur ordre créés au moment de la réunion, et avant tous les pairs de la Grande-Bretagne, et de leur ordre qui pourraient être créés après le traité; ils seront d'ailleurs jugés comme les pairs d'Angleterre, et jouiront de tous les priviléges de la pairie anglaise, excepté le droit de siéger dans la chambre des lords s'ils ne font pas partie des seize pairs représentants de l'Écosse. On avait tenu le traité secret avec beaucoup de soin; on le lit dans le parlement écossais; les conditions en sont bientôt divulguées, et à l'instant une fermentation des plus vives s'élève dans tout le royaume d'Écosse. Les *cavaliers* ou *jacobites* avaient prévu depuis long-temps que l'union anéantirait toutes les espérances d'une révolution favorable au prétendant; les pairs voyaient qu'ils allaient perdre leur dignité et leur crédit en ne jouissant plus du droit de siéger au parlement; les négociants ne doutaient pas que leur commerce ne fût bientôt chargé d'impôts très-pesants, et paralysé par des restrictions, et ne regardaient la faculté de commercer dans les *plantations* ou colonies anglaises que comme un avantage précaire et très-incertain; les éligibles au parlement ne pouvaient supporter l'idée de voir le parlement anéanti et leur influence détruite : « La dignité de la couronne est abandonnée, » s'écriait-on de tous les côtés; notre indépendance est » sacrifiée par la trahison. Quelques conditions spécieuses » qu'on nous présente, peut-on s'attendre à les voir » observer par un parlement où les Anglais auront une » si grande supériorité? Quels dangers ne courra pas » notre Église presbytérienne avec une cour épiscopale » et un parlement d'épiscopaux? »

Les puritains même les plus rigides se joignent aux cavaliers, et promettent de s'opposer avec eux à une

mesure aussi préjudiciable et aussi ignominieuse pour leur patrie.

C'était un spectacle bien digne de l'attention d'un ami de l'humanité que de voir deux nations braves, indépendantes, libres, jalouses de leurs droits, éclairées et commerçantes, discuter avec toute la chaleur que peut inspirer l'amour de son pays une question aussi importante que celle de leur réunion, et ne vouloir décider que d'après leurs véritables intérêts un de ces grands changements presque toujours produits par les armes d'un vainqueur ou la volonté irrésistible d'un despote.

« Quels moyens, dit un membre du parlement, le
» traité ne fournirait-il pas à un prince entreprenant
» qui voudrait anéantir les libertés de la Grande-Breta-
» gne! Si le parlement d'Écosse peut altérer ou plutôt
» détruire sa constitution, le parlement de la Grande-
» Bretagne ne voudra-t-il pas s'arroger un pouvoir
» semblable? Les représentants de l'Écosse dans leur
» pauvreté dépendront de ceux qui possèdent les
» moyens les plus puissants de corruption; et après
» avoir montré si peu de zèle pour le maintien de
» leur propre constitution, défendront-ils d'autres lois
» fondamentales?

» — Quoi! dit le duc d'Hamilton, abandonnerons-
» nous en une demi-heure ce que nos ancêtres ont
» maintenu pendant tant de siècles aux dépens de leurs
» fortunes et de leurs vies? N'y a-t-il donc ici aucun
» descendant de ces dignes patriotes qui combattaient
» pour la liberté de leur pays, et soutenaient le grand
» roi Bruce lorsqu'il voulait venger la constitution
» contre les perfidies de l'Angleterre et l'usurpation
» de Baliol? Où sont les Douglas et les Campbell? où
» sont les pairs, où sont les barons qui étaient le bou-
» levard de la nation écossaise? Laisserons-nous périr

» la souveraineté et l'indépendance de notre patrie, » lorsque ceux que nous représentons nous ordonnent » de les soutenir, et nous assurent de leur secours ?

» — Je proteste, dit le duc d'Athol, contre une » union par *incorporation*; elle est contraire à l'hon- » neur, à l'intérêt, aux lois fondamentales, à la con- » stitution de l'Écosse, aux droits que les pairs tiennent » de leur naissance, aux priviléges des barons et des » bourgs, aux droits, aux propriétés, aux libertés » des sujets. » Dix-neuf pairs et quarante-six membres des communes adhèrent à la protestation du duc d'Athol. « Je proteste aussi, dit le comte Maréchal; aucun suc- » cesseur à la couronne d'Angleterre pourrait-il pos- » séder celle d'Écosse sans se soumettre aux limitations » qui assurent l'honneur du trône écossais, la souve- » raineté du royaume, les fréquentes réunions du par- » lement, la puissance de cette assemblée, la religion » de la nation, sa liberté et son commerce? »

Quarante-six membres secondent le comte Maréchal. « En consentant, disent avec feu un grand nombre » de patriotes, à l'article du traité qui porte que » les deux royaumes seront représentés par un seul » parlement, nous renverserions notre constitution » pendant que celle d'Angleterre ne recevrait aucune » atteinte. Il est dans toutes les nations des principes » fondamentaux qu'aucune puissance n'a le droit d'al- » térer; les droits du parlement sont en Écosse au » nombre de ces principes; il ne peut pas y renoncer; » aucune puissance ne peut empêcher ses assem- » blées, détruire ses libertés, ni priver aucun des trois » états du droit d'y voter; le traité anéantirait le par- » lement d'Écosse, et le sacrifierait à celui d'Angle- » terre. La constitution de la patrie, les droits de la » nation ne peuvent être assujétis aux suffrages d'une » majorité; ils sont fondés sur la propriété ces droits,

» inviolables; ils ne peuvent être changés légitimement » qu'avec le consentement de tous ceux qui ont le droit » d'élire et d'être représentés. »

Le marquis d'Anandol et cinquante-deux autres membres protestent aussi avec une grande force contre l'union par *incorporation;* le lord Belhaven expose les malheurs qui résulteraient de cette union dans un discours si pathétique que tous les auditeurs en sont émus jusques à verser des larmes.

Des adresses contre le traité sont présentées au parlement par la *convention* des bourgs, les commissaires de *l'assemblée générale*, la compagnie commerçante en Afrique et dans les Indes, chaque comté, chaque bourg, chaque ville, chaque paroisse; on ne distingue ni wighs ni torys, ni épiscopaux, ni presbytériens; tous les Écossais s'élèvent contre le traité; le peuple s'abandonne à une sorte de fureur et parle de vengeance; les presbytériens rigides, connus sous le nom de *caméroriens*, nomment des officiers, se forment en régiments, se pourvoient de chevaux, d'armes, de munitions, se rendent à Dumfries, brûlent les articles de l'union dans la place du marché, publient une déclaration, témoignent au duc d'Hamilton un grand attachement, se réconcilient avec les épiscopaux et les chevaliers, et veulent aller à Édimbourg dissoudre le parlement pendant que le duc d'Athol s'assurerait du pas de Stirling avec ses montagnards pour faire communiquer les parties orientales de l'Écosse avec les contrées septentrionales de ce royaume. Édimbourg est dans le plus grand tumulte; la populace veut mettre en pièces le prevôt de la ville qui a été un des commissaires du traité; on est obligé de placer des gardes autour de l'endroit où les pairs et les communes sont assemblés; le peuple accable le commissaire royal de malédictions; on jette des pierres contre sa voiture; on tire sur ses gardes.

On apprend cependant que des troupes anglaises arrivent sur les frontières, et vont être suivies de troupes de Hollande. Le duc d'Hamilton et d'autres pairs croient qu'il est impossible de résister à la force qui menace l'Écosse. Ils veulent sauver leur patrie. Le duc d'Argyle et ses amis parlent avec force dans le parlement en faveur de l'union : « Quels avantages, disent-ils, ne retirera pas l'Écosse du privilége de négocier dans les » *plantations* anglaises et d'être protégée dans son commerce par une puissante marine! L'union ne nous délivrera-t-elle pas à jamais d'un prétendant *papiste* » odieux à la nation? Insérons dans le traité un article » fondamental qui déclare la discipline presbytérienne » inaltérable à jamais, et le seul gouvernement de l'Église d'Écosse : la compagnie d'Afrique ne sera-t-elle » pas d'ailleurs indemnisée de toutes ses pertes? »

Leurs promesses gagnent dans le parlement un grand nombre d'adversaires. Leurs partisans réveillent l'ancienne animosité entre les presbytériens et les cavaliers. Vingt mille livres sterling sont distribuées avec adresse; les clameurs s'apaisent insensiblement ; les résistances diminuent; elles sont vaincues dans le parlement. Les pairs et les communes ratifient le traité dans lequel on insère les articles désirés par les Écossais. Un acte parlementaire règle l'élection des seize pairs et des quarante-cinq membres des communes qui doivent représenter l'Écosse dans le parlement de la Grande-Bretagne, et les Écossais ne paraissent disposés à opposer aucun obstacle à la décision de leur parlement (1706).

La reine, extrêmement satisfaite du succès qu'elle vient d'obtenir, va au parlement d'Angleterre, annonce aux deux chambres que le traité a été ratifié par le parlement écossais avec quelques changements, et le remet à leur examen : « J'espère, ajouta-t-elle, que vous donnerez » votre approbation à l'union des deux royaumes, et je

» me féliciterai comme d'un grand bonheur de voir un » aussi grand et si important ouvrage entrepris tant de » fois inutilement, terminé sous mon règne pour la » prospérité des deux nations.»

Les communes d'Angleterre, malgré l'opposition de quelques torys, approuvèrent tous les articles du traité. On le porta à la chambre des pairs. Les lords, sur la demande de l'archevêque de Cantorbéry, proposèrent qu'on insérât dans l'acte un article qui garantît tous les droits de l'Église anglicane en Angleterre. Cette proposition ayant été adoptée par les communes et sanctionnée par la reine, la discussion relative à l'union commença dans la chambre des pairs en présence de sa Majesté (1707) : des objections furent faites avec beaucoup de véhémence par les pairs torys. Le lord Godolphin, d'autres pairs séculiers, l'évêque de Salisbury et deux autres évêques y répondirent avec beaucoup d'éloquence. Un bill solennel de ratification fut adopté par les deux chambres à une très-grande majorité, et sanctionné par la reine avec toutes les marques d'une vive satisfaction.

La reine, en prorogeant ensuite le parlement, lui annonça qu'elle le convoquerait avant peu de mois sous le nom de parlement de la Grande-Bretagne, conformément au traité d'union devenu loi fondamentale des deux royaumes. On rendit à Dieu des actions de grâces publiques; des adresses de félicitation parvinrent au trône de toutes les parties de l'Angleterre : l'université d'Oxford cependant ne présenta pas d'adresse, et les Écossais gardèrent le silence.

Pendant qu'on préparait ce grand changement dans les destinées de l'Écosse, Louis XIV avait donné le commandement de l'armée de la Moselle à Marsin. Ce maréchal avait reçu l'ordre de seconder sur le Rhin les premières opérations de Villars, et ensuite d'aller en

Flandre soutenir les mouvements de l'électeur de Bavière et du maréchal de Villeroi. Le margrave de Bade préparait le siége de Phalzbourg; Villars et Marsin se jettent sur les lignes de la Motter. Le margrave se réfugie derrière les inondations des environs de Druzenheim et de la plaine de Fort-Louis. Villars veut attaquer ce prince; Marsin hésite. Villars l'entraîne, et se précipite à la tête de l'armée au milieu de la plaine submergée. L'ennemi fuit épouvanté; le Fort-Louis est dégagé; le comte de Broglie s'empare de Lauterbourg; Péry reprend Haguenau, qu'il avait défendu avec tant de gloire, et Marsin quitte l'Alsace pour aller vers la Flandre.

Villars place son armée derrière des lignes de redoutes, ayant sa droite au Fort-Louis, et la gauche aux montagnes qui terminent la chaîne des Vosges, s'empare des îles qui environnent celle où s'élève le Fort-Louis, les fortifie, et rétablit les ouvrages de cette forteresse, démolis après la paix de Ryswick.

Marsin n'avait pas encore joint l'armée française de Flandre. Villeroi, assez présomptueux pour se croire sûr de la victoire, et ne voulant pas partager avec Marsin l'honneur du succès, se détermine à livrer bataille aux alliés. L'électeur de Bavière n'arrive auprès de lui que lorsqu'il n'est plus possible d'éviter le combat. Les Français ont à leur centre le village de Ramillies, garni d'une nombreuse artillerie: c'est contre Marlborough que Villeroi va combattre. Le général anglais fait attaquer Ramillies par douze bataillons et vingt pièces de canon; il ordonne en même temps à une partie de sa gauche de déloger l'infanterie française postée entre des haies. La cavalerie hollandaise et danoise de cette aile gauche charge avec vigueur; mais la maison militaire du roi de France la reçoit si vaillamment qu'elle est obligée de se retirer en désordre. Marlborough la sou-

tient avec son corps de réserve et vingt escadrons qu'il tire de sa droite, placée derrière un marais; il rallie les escadrons rompus; il veut recommencer la charge à leur tête; mais son cheval s'abat; il est entouré d'ennemis; il va être pris si un corps d'infanterie ne vient le délivrer. Quels effets terribles cependant de l'incapacité du général se succèdent avec rapidité! La plus grande partie des mousquetaires français a été taillée en pièces; les troupes placées dans Ramillies ont péri ou sont prisonnières. Le reste de l'infanterie française commence à se retirer en bon ordre, couverte par la cavalerie de l'aile gauche; mais la cavalerie anglaise, étant parvenue à passer le ruisseau qui la séparait de cette cavalerie française, tombe avec tant d'impétuosité sur elle qu'elle la force à se débander et à s'éloigner de l'infanterie, qui, n'étant plus protégée, est massacrée ou mise en fuite malgré tout son courage. Le maréchal de Villeroi et l'électeur de Bavière ne se sauvent qu'avec beaucoup de peine : la déroute est complète dans cette funeste journée. Pendant long-temps il n'y a plus d'armée de Villeroi. Les troupes dispersées se rallient enfin sous les places de Flandre. On évacue Bruxelles, Malines, Gand, Bruges, toutes les villes peu fortifiées, et les vainqueurs entrent dans Anvers presque sans aucune résistance.

Marlborough paraît vouloir s'avancer entre la Lys et la mer, combiner ses mouvements avec ceux des flottes alliées, et pénétrer jusques à Dunkerque. Vauban peut seul sauver la frontière qu'il a si bien défendue il y a seize ans ; il arrive à Dunkerque par ordre de Louis XIV. Marlborough était à deux lieues d'Ypres; Ostende était investie. L'électeur de Bavière envoie vers Ypres douze ou quinze mille hommes qu'il a recueillis de la fatale journée de Ramillies. Vauban avait soixante-treize ans; mais son génie a acquis de nouvelles forces, et son activité est toujours la même. Il fait tracer un camp cé-

lèbre derrière des lignes qui s'étendent depuis Dunkerque jusques au fort nommé *Fort-Louis;* des canaux et des inondations couvrent ces lignes, soutenues par les deux forteresses, disposées de manière à faire valoir tous les avantages du terrain, inattaquables presque partout, faciles à défendre, difficiles à bloquer, communiquant avec les places de l'Artois maritime par des routes et des canaux que l'ennemi ne peut couper; et pendant qu'on exécute avec rapidité les travaux dont il a donné le plan, il parcourt toutes les places dont le commandement lui a été confié, les met en état de soutenir un siége, et cache avec soin le moment de son arrivée et celui de son départ dans chacune de ces places, afin que ses ennemis soient incertains sur celle qu'il veut défendre en personne.

Ostende aurait résisté long-temps, malgré la faiblesse de ses fortifications, si les habitants avaient secondé le courage du gouverneur le comte de La Mothe et de sa garnison; mais lorsque les bombes commencent à mettre le feu aux maisons, ils s'insurgent contre les Français. La superstition ajoute au danger du soulèvement; les fours de munition ont d'ailleurs été détruits. La garnison manque de pain; presque tous les fusils sont hors de service; les Français sont obligés de capituler; mais la valeureuse fermeté du comte de La Mothe et de ses compatriotes empêche que la garnison ne soit prisonnière de guerre.

Marlborough cependant n'ose pas tâcher de surmonter les difficultés que Vauban lui oppose; il cède pour ainsi dire au génie de ce grand homme, quitte le bassin de l'Yper que protège Vauban, va dans celui de la Lys; et M. d'Owerkerque étant venu le joindre après avoir pris Ostende, il assiège Menin. M. de Caraman soutient avec honneur dix-huit jours de tranchée ouverte, et n'espérant aucun secours, rend la place, mais obtient

de conserver à la France et de ramener à Douai onze bataillons d'infanterie et un régiment de dragons renfermés avec lui, et qui sortent avec tous les honneurs de la guerre.

Dendermonde et Ath sont pris après Menin.

Quels malheureux résultats de la défaite de Ramillies! et combien ils auraient été plus funestes encore sans l'habileté protectrice de Vauban!

Aucun de ces résultats n'échappe aux ennemis de la France; Marlborough reçoit les remerciements des deux chambres du parlement d'Angleterre. Un acte parlementaire rend ses honneurs héréditaires sur la demande des pairs du royaume, et les drapeaux et les étendards pris à Ramillies sont placés à Guildhall, comme on avait placé ceux de Blenheim dans la salle de Westminster.

Le duc de Vendôme avait attaqué dans leurs quartiers de Calcinato les Autrichiens commandés par le général Raventzlau, en l'absence du prince Eugène; ses troupes avaient essuyé à la portée du pistolet le feu de l'ennemi, et n'y avaient répondu qu'avec la baïonnette. Les Autrichiens avaient été battus; Eugène arriva, recueillit les débris de son armée, remonta la vallée de la Chièse et du Mincio, fit le tour du lac de Gorda, passa l'Adige, descendit le long de la rive gauche de ce fleuve, et s'arrêta à Saint-Martin. Vendôme, après avoir laissé des troupes pour garder les défilés de Salo et de la route d'Anfo, courut vers l'Adige, s'empara des passages, campa entre l'Adige et le Mincio en face des Autrichiens, et ne négligea rien pour couvrir, conformément à ses instructions, le siége de Turin, que faisait le duc de La Feuillade. Ce duc, bien loin de se conformer au projet fait par Vauban pour le siége de Turin, dont ce maréchal avait, dans le temps, perfectionné les fortifications, avait pris, devant la citadelle de cette ville, la

même position que l'année précédente. Le duc de Savoie, qu'on a supposé trop bien instruit des secrets du gouvernement français et de ceux de ses généraux, avait, avant l'arrivée du duc de La Feuillade, fait construire, en avant de la citadelle et d'un ouvrage à corne de la porte dite de Suse, des lunettes précédées d'un glacis contreminé; il avait aussi divisé la citadelle en deux par un retranchement, et caché les bastions par des contre-gardes; mais La Feuillade ne voit que sa belle armée, son artillerie nombreuse, ses huit brigades d'ingénieurs et son corps de mineurs augmenté d'une quatrième compagnie. Son beau-père Chamillard, ministre de la guerre et si protégé par la marquise de Maintenon, n'avait rien négligé pour procurer de grands succès à son gendre. La Feuillade fait investir Turin et commencer des lignes. On lui a reproché d'avoir laissé son investissement imparfait, mal placé ses batteries, négligé sur la rive droite plusieurs défilés par lesquels le duc de Savoie correspondait avec la place et lui envoyait des poudres, et perdu des jours précieux à s'emparer de plusieurs villes ou postes voisins, ainsi qu'à poursuivre dans les montagnes le duc de Savoie, qui lui donnait quelquefois l'espoir de le prendre afin de le détourner plus longtemps du siége.

Le désastre de Ramillies oblige la cour de France à rappeler Vendôme d'Italie, et à l'envoyer commander dans la Flandre; le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, passe les Alpes pour remplacer Vendôme : il visite les lignes de Turin, désapprouve les opérations; mais, voyant le siége avancé, se contente de modifier le plan de La Feuillade.

A peine le prince est-il parti que La Feuillade reprend son dessein de prendre Turin par la mine. Ses troupes se logent au pied des chemins couverts après cinquante huit jours de tranchée ouverte; mais il ap-

prend que plusieurs centaines de mulets chargés de poudre sont entrés dans la ville par les défilés mal gardés de la rive droite; et ce n'est que de ce moment qu'il rend complet l'investissement de la place.

Louis XIV, inquiet sur les longueurs du siége, consulte Vauban, qui était revenu de la Flandre maritime; ce grand homme offre au monarque d'oublier qu'il est maréchal de France, et d'aller servir sous La Feuillade: le duc l'apprend, ne veut pas partager la gloire d'un succès dont il ne doute pas, répond qu'il veut prendre la ville à la Coëhorn, et les offres de Vauban sont refusées.

La Feuillade reste inébranlable dans ses résolutions; ce n'est qu'après soixante et quinze nuits de tranchée qu'on donne l'assaut aux dehors du front d'attaque; on les emporte; mais les assiégés reprennent ces ouvrages, déblaient le pied des brèches, remplissent les fossés de bûchers en feu, et jettent sur ces bûchers enflammés des huiles et des résines.

Le prince Eugène avait surpris un passage du Bas Adige; d'Orléans confère à Milan avec Vendôme; Eugène franchit le Tartaro, et se montre sur la rive droite du Pô; d'Orléans et le maréchal de Marsin, qui l'a accompagné avec de grands pouvoirs, rassemblent leurs troupes, demande des renforts à La Feuillade, laissent sur le Mincio le comte de Médavi, et se portent derrière la Parmégiana sur la route du prince Eugène, qui traverse le Tanaro, la Secchia, le canal de Lédo, et se met en bataille vis-à-vis l'armée française: aucune des deux armées n'ose franchir le lit vaseux et encaissée de la Parmégiana. Eugène prend Reggio, Coreggio, Carpi, et ordonne au prince de Hesse, qu'il a laissé sur l'Adige, de marcher vers le Mincio. D'Orléans et Marsin courent au secours de Médavi; Eugène, qui, par ce mouvement des Français, a obtenu ce qu'il voulait, passe la Lenza,

et s'avance vers le Piémont. Les généraux français l'apprennent, et, faisant monter leur infanterie sur des chariots, cherchent à prévenir les Autrichiens à Stradella, que La Feuillade doit avoir occupé; mais le prince Eugène s'en est emparé, et court au Tanaro. La tête de l'armée française l'y devance; d'Orléans propose de se placer entre Valence et Alexandrie, et d'attaquer l'ennemi lorsqu'il voudra passer la rivière. La Feuillade, qui a quitté le siége de Turin, combat l'avis du duc d'Orléans; Marsin décide que l'armée s'enfermera dans les lignes de la capitale du Piémont. Elle marche vers ces lignes; Eugène passe le Tanaro sans obstacle, se réunit au duc de Savoie, et s'empare d'un grand convoi destiné pour les Français.

L'armée d'Orléans, de Marsin et de La Feuillade continue le siége; Eugène passe le Pô, tourne autour des assiégeants, traverse la Doire, et campe entre cette rivière et la Stura vis-à-vis de lignes dont il connaît la faiblesse. Le duc d'Orléans a proposé en vain d'attaquer les Autrichiens en flanc ou au passage des rivières; Marsin et La Feuillade s'y sont opposés.

Le lendemain Eugène attaque les Français; Marsin refuse de le croire; d'Orléans l'entraîne sur le champ de bataille : le maréchal est frappé comme d'un coup de foudre; le duc d'Orléans envoie aux quartiers l'ordre d'avancer; La Feuillade craint que la ville ne soit ravitaillée, retient les troupes, rend inutiles quarante-huit bataillons placés sur les hauteurs de la rive droite du Pô. D'Orléans soutient l'attaque avec les soldats qu'il peut rassembler; Marsin est blessé à mort et fait prisonnier; La Feuillade est hors d'état d'agir; le duc d'Orléans, malgré deux blessures qu'il reçoit, arrête encore les Autrichiens; Le Guerchois, à la tête de sa brigade de vieille marine, repousse trois fois les ennemis, et encloue leurs canons; à la fin il est écrasé; la confusion règne dans

l'armée française; elle abandonne l'artillerie de siége, met le feu aux magasins, se retire en désordre sur la rive droite du fleuve. Eugène entre victorieux avec le duc de Savoie dans Turin, qu'il a délivré.

Le duc d'Orléans veut rejoindre Médavi, défendre la partie du Piémont qui lui reste, le Milanais, le duché de Mantoue, celui de la Mirandole, obliger l'ennemi à un grand nombre de siéges, et attendre une occasion favorable de reprendre l'offensive; mais la résistance des officiers généraux et de faux avis s'opposent à l'exécution de son noble et courageux dessein.

L'armée française remonte les Alpes; Médavi remporte à Castiglione une victoire inutile contre le prince de Hesse; les places du Piémont se rendent; Médavi reçoit l'orde de remettre au prince Eugène les forteresses des duchés de la Mirandole, de Mantoue et de Milan; il va ramener en France son armée et les garnisons de ces forteresses: l'Italie est perdue pour Louis XIV comme la Bavière et la Belgique; et les noms de *Hochstett*, de *Ramillies* et de *Turin* sont écrits en traits de sang dans l'histoire des malheurs de la France.

Philippe V avait voulu enlever la Catalogne à son rival, et prendre Barcelone, dans laquelle était l'archiduc; le maréchal de Tessé commandait sous ses ordres l'armée de terre. Lappara, qui avait pris cette ville en 1697, fait diriger les attaques: Philippe traversa sans obstacle tous les défilés où son armée aurait pu être arrêtée; M. de Légal l'attendait à la vue de la place avec les troupes du Roussillon; et le comte de Toulouse était devant le port avec vingt-deux vaisseaux. L'archiduc conçut des craintes; mais, rassuré par le dévouement des habitants et par celui du clergé, il se hâta de prendre les mesures que la défense exigeait. On a même écrit que, voulant profiter du fanatisme du peuple et en augmenter l'ardeur, il avait feint d'avoir

reçu des inspirations, et prophétisa la délivrance de la place. On arbora l'étendard de Sainte-Eulalie, patrone de la ville : à ce signal d'un grand danger et d'une intervention céleste, les prêtres, les moines, les femmes même coururent aux armes, et travaillèrent aux fortifications; les miquelets parurent sur les sommets des montagnes, se mêlèrent aux assiégés, qui s'étaient jetés sur les tranchées, et, sans cesse repoussés, revenaient avec enthousiasme braver la mort, et chercher en quelque sorte la palme du martyre. Péterborough entra dans la ville avec une partie de ses troupes; Lappara, ayant voulu reconnaître par lui-même l'effet de ses batteries, eut le corps traversé par une balle, et reçut la mort qu'il avait si souvent affrontée avec tant d'audace : le fort de Montjouy ne fut pris qu'après vingt jours de tranchée; on perdit beaucoup de temps à reconstruire des batteries trop éloignées de la ville, et à régler de malheureuses prétentions qui s'élevèrent entre les officiers qui commandaient l'artillerie du siége et celle de l'armée ; la brèche fut faite néanmoins après trente-deux nuits de tranchées; mais les assiégés avaient chaque nuit déblayé les décombres; les terres étaient restées à pic, et presque toute l'artillerie était hors de service. Une flotte ennemie parut, mit en fuite celle du comte de Toulouse, ravitailla la place, et y débarqua trois mille hommes : Philippe voulut néanmoins faire attacher le mineur, et préparer l'assaut; mais le découragement s'était mis dans l'armée. Tessé et tous les généraux, excepté Légal, furent d'avis de la retraite. *Je veux vaincre ou périr*, s'écria Philippe. Il fut cependant obligé de céder, et d'ordonner cette retraite à laquelle il aurait préféré la mort; on fut contraint d'abandonner l'artillerie, les munitions, les vivres, l'hôpital même; et tous les passages du côté de l'Arragon étant occupés par les miquelets, on s'approcha des frontières de France. Les Barcelonais et des mi-

quelets, livrés à leur furieux fanatisme, voulaient massacrer les malades et les blessés qui n'avaient pu suivre Philippe. Péterborough, se couvrant de nouveau d'une gloire immortelle, les arracha à leur rage infernale.

L'Arragon se déclara pour l'archiduc comme la Catalogne et le royaume de Valence. Philippe V, opposant à la fortune une constance admirable, et bien digne d'un élève de Fénélon, laissa dans le Roussillon les débris de son armée, vola vers Bayonne, rentra en Espagne, et alla joindre le maréchal de Berwick, que le mérite de ce général lui avait rendu cher malgré toutes les intrigues ainsi que toutes les préventions, et qui défendait les frontières de la Castille du côté du Portugal.

Les Anglais et les Portugais réunis, étant supérieurs en nombre à l'armée de Berwick, avaient pris Alcantara, Ciudad-Rodrigo, et s'avançaient vers Madrid. La reine se retire à Burgos avec les tribunaux de la capitale : son courage était digne de celui de Philippe et de la nation anglaise. *Nous avons encore des villes*, disait-elle à ceux qui voulaient lui inspirer de nouvelles alarmes. *Si nous les perdons, chassée la dernière, j'irai dans les montagnes, et je gravirai de rocher en rocher avec mes enfants dans mes bras.* Elle enrôlait elle-même de braves Espagnols, et leur disait : *Mes enfants, ne m'appelez pas votre reine; appelez-moi plutôt la femme d'un pauvre soldat.*

Philippe va avec Berwick vers les sources du Duero, et les alliés proclament l'archiduc roi des Espagnes; mais Louis XIV, malgré les revers qui l'accablent, envoie des renforts à son petit-fils : Philippe a un secours bien plus puissant encore, l'affection des habitants de la Castille. *Je périrai*, leur dit-il, *à la tête de mon dernier escadron, et je n'abandonnerai qu'à la mort mes chers et fidèles Castillans.*

Il reprend l'offensive avec Berwick, rentre dans Madrid, et le maréchal poursuit les alliés, qui se réfugient dans le royaume de Valence. Ces mêmes alliés se rendent maîtres d'Alicante, et veulent soumettre les évêques de Murcie et d'Orihuela, qui, à la tête de leurs diocésains, combattent pour Philippe; mais Berwick délivre Murcie et reprend Carthagène pendant que, sur les frontières du Portugal, le marquis de Bay enlève Alcantara.

L'empereur Joseph avait, pendant les événements de la Flandre, de l'Italie et de l'Espagne, poursuivi la vengeance de la maison d'Autriche contre l'électeur de Bavière et celui de Cologne, fidèles alliés de la France; le collége des électeurs de l'empire avait eu la faiblesse de consentir à leur proscription; la sentence impériale du *ban* de ces deux électeurs avait été prononcée à Vienne et publiée avec beaucoup de solennité; le collége des princes avait à la vérité protesté contre cette sentence, comme ayant été rendue sans qu'on eût pris son avis; mais Joseph l'avait apaisé en lui promettant de soumettre incessamment à la diète le projet d'une capitulation perpétuelle, désirée depuis long-temps par les états de l'empire. Il fit transférer à Clagenfurt, en Carinthie, les quatre fils aînés de l'électeur de Bavière, et ordonna qu'on les y élevât sous un ancien nom de leur maison, celui de comtes de Wittelspach; il distribua une grande partie des états de Bavière à l'évêque de Passaw, à celui d'Ausbourg, au duc de Wurtemberg, à la ville d'Ulm, réunit à la Bohême une portion du Haut Palatinat, accorda à la ville de Nuremberg la forteresse de Rotenberg, dont il avait fait démolir les fortifications, donna à ses ministres un grand nombre de seigneuries des domaines de l'électeur, et incorpora à la Haute Autriche le district de Burghausen, situé sur les rives droites de la Saltza et de l'Inn (1706).

Dès le commencement de la campagne suivante, une victoire célèbre, remportée en Espagne, punit pour ainsi dire les Autrichiens de la proscription de l'électeur de Bavière. Le duc d'Orléans devait prendre le commandement de l'armée du maréchal de Berwick. Le maréchal l'attendait, et avait refusé le combat : les alliés l'attaquèrent auprès d'Almanza ; il fut vainqueur, et la défaite des alliés fut le commencement d'une suite de succès des armes de Philippe.

Ces succès furent d'autant plus grands et plus nombreux qu'après cette bataille d'Almanza, où le marquis d'Avaray, le chevalier d'Asfeld et le régiment du Maine se distinguèrent d'une manière remarquable, l'armée ennemie, composée de plus de trente mille Portugais, Anglais, Hollandais et Allemands, se trouva, suivant plusieurs historiens, réduite à six ou sept mille. Les Portugais particulièrement furent presque tous blessés mortellement, ou tués, ou faits prisonniers. Cette perte fut une grande calamité pour le Portugal, et une grande cause de chagrin pour son jeune roi, Jean V, qui avait succédé depuis quatre mois ou environ à son père, Pierre II, et commençait à se faire connaître par son humanité, son zèle pour la justice, la facilité qu'il donnait à tous ses sujets de parvenir jusques à lui, la fermeté avec laquelle il réprimait ou punissait les exactions des grands, son attention à ne rien négliger de ce qui pouvait contribuer au bien-être des Portugais, et sa constance à maintenir les mesures adoptées par son père pour que les fruits, les légumes et toutes les récoltes répondissent par leur abondance et leur bonté à la fertilité du sol et à l'heureuse influence du climat.

Mais la France venait de faire une perte irréparable : Vauban avait cessé de vivre. On aurait pu graver sur sa tombe, et l'admiration a gravé dans tous les cœurs ces paroles remarquables : *Le plus honnête homme et le plus*

vertueux de son siècle, dit le duc de Saint-Simon; *et avec la réputation du plus savant dans l'art des siéges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai, le plus modeste, le premier des ingénieurs, le meilleur des citoyens*, dit Voltaire; *un Romain qu'il semblait que le siècle de Louis XIV eût dérobé au plus heureux temps de la république*, dit Fontenelle en prononçant son éloge devant l'Académie dont Vauban était membre.

Le bouclier de la France était brisé. Les Autrichiens s'étaient emparés du royaume de Naples; une armée des alliés menace la Provence et le Dauphiné; une flotte anglo-batave paraît sur les côtes de Provence; les alliés veulent s'emparer de Toulon pour ruiner la marine française. Le maréchal de Tessé va pourvoir à la défense d'une place aussi importante. La ville n'avait qu'une enceinte; son chemin couvert n'était qu'une masse de terre informe. Les alliés espéraient franchir d'autant plus aisément ces faibles obstacles, qu'ils ne doutaient pas que la Provence accablée d'impôts ne se soulevât, ne rallumât dans les Cevennes le feu de l'insurrection, et ne livrât les provinces méridionales de la France à toutes les horreurs d'une guerre étrangère, civile et religieuse.

Saint-Pater est nommé gouverneur de la ville; Niquet, directeur des fortifications, et de Chaumont, ingénieur en chef, palissadent le chemin couvert, minent les glacis, construisent quelques ouvrages en avant du front d'attaque, retranchent les bastions, fortifient les maisons de la ville, voisines de l'enceinte, pour en former un dernier retranchement. Les Toulonais dépavent les rues, couvrent leurs cuves de fumier, entourent leurs demeures de cuves remplies d'eau; on rase les faubourgs, on détruit les bastides et les plantations voisines des glacis; de Lausières d'Astier établit le camp retranché de Sainte-Anne, l'appuie d'un côté à la place, de l'autre à des mon-

tagnes escarpées, le divise en deux par des lignes, et une partie de l'armée y entre sous les ordres de Goëbriant; on garnit de retranchements les hauteurs de Sainte-Catherine et la montagne de la Croix de Faron; les magasins de la marine sont évacués: on fait partir les galères; on coule les vaisseaux auxquels l'ennemi peut mettre le feu; et deux vaisseaux du premier rang, échoués près du rivage, *bastingués* et *blindés* avec des poutres, et entourés de petits bâtiments qui leur servent d'enveloppe et d'estacade, sont comme deux forts destinés à battre la plaine et à prendre des revers sur le front d'attaque.

Les alliés avaient passé sans obstacle le col de Tende, le Var, les bois de Lesterel ; ils arrivent devant Toulon; leur flotte prend Hières, l'île de Poquerolles, et fait son débarquement auprès de la ville qu'ils veulent assiéger. Le prince Eugène et le duc de Savoie prennent les hauteurs de Sainte-Catherine de Faron, de la Malgue, ainsi que les forts de Sainte-Marguerite et de Saint-Louis, qui défendent la rade. Deux navires et quelques maisons sont incendiés; mais le camp de Sainte-Anne paraît inattaquable aux alliés. Les troupes de ce camp et la garnison font sans cesse des sorties terribles; les retranchements, les vaisseaux échoués couvrent de feux les lignes et les batteries des assiégeants. Le maréchal de Tessé arrive avec de nouvelles troupes; il veut reprendre les hauteurs de Sainte-Catherine et du Faron : Goëbriant, Dillon, Broglie et le frère du maréchal conduisent les colonnes; on chasse les alliés de ces hauteurs, on encloue leurs canons, on rase leurs ouvrages, on annonce que le duc de Bourgogne et le duc de Berri accourent au secours de la place, et le prince Eugène et le duc de Savoie sont obligés de lever le siége.

Tessé aurait pu harceler leur armée, la couper et la réduire aux extrémités les plus fâcheuses au milieu des défilés et des bois d'une province restée fidèle, et dont

les paysans avaient pris les armes contre les étrangers; mais Louis XIV n'avait plus la force de régner. Des ordres de la cour paralysent les mouvements de Tessé; les alliés font sans obstacle une retraite aussi longue que dangereuse, et terminent la campagne par la prise de Suze (1707).

Villars commandait sur le Rhin. Auprès de la rive droite de ce fleuve étaient les fameuses lignes de Stollhoffen; elles descendaient du haut des montagnes jusques au Rhin, et coupaient la plaine qui sépare ce fleuve de la chaîne de la forêt Noire. Des ravins, des inondations, une enceinte couverte par un glacis, et protégée par des redoutes avancées rendaient inattaquable le front de ces lignes; elles suivaient le cours du Rhin en se maintenant sur le sommet des élévations depuis Stollhoffen jusques à Philisbourg. Le fleuve leur servait d'avant-fossé; et des îles retranchées, coupées, couvertes de redoutes et garnies d'artillerie, étaient comme des ouvrages extérieurs de ces lignes célèbres. Les alliés avaient perdu l'île de Marquisat; mais ils avaient élevé devant cette île un amphithéâtre de nouveaux ouvrages, et leur sécurité était telle que le margrave de Bade avait fait bâtir le château de Radstadt au milieu de ces lignes comme dans une forteresse inaccessible. Une île seule n'était pas occupée; c'était celle de Neubourg, à l'embouchure de la Lauter: elle pouvait servir à cacher quelques bateaux; et vis-à-vis de cette île était, entre le fleuve et les lignes, une bande de terre basse souvent inondée, et négligée par les alliés. De Chaumont et les ingénieurs qui étaient sous ses ordres avaient depuis long-temps donné divers plans d'attaque des lignes. Le comte de Broglie forme, d'après ces plans, un projet que le maréchal de Villars s'empresse d'adopter. Le maréchal annonce une grande fête, qu'il veut donner à Strasbourg; la nuit qui précède cette fête, des voitures chargées d'un train de bateaux s'avan-

çent vers les îles de Dalunde, de Marquisat et de Neubourg : toutes les communications sont interrompues, et les alliés dans la plus grande sécurité. Le bal commence ; chaque officier reçoit son instruction, et court à la tête de sa troupe. A la pointe du jour, le maréchal passe le Rhin, et fait une fausse attaque contre les lignes entre le fleuve et la montagne Noire. Le comte de Broglie traverse le Rhin vis-à-vis de l'île de Neubourg, se retranche sur la rive droite, jette un pont, reçoit le reste de ses troupes, attaque les lignes et les force ; Vivarès et Pery passent aussi le fleuve. Les alliés, menacés de toutes parts, troublés, inquiets, et ne sachant quels points ils doivent préférer de défendre, se retirent avec précipitation. Villars les poursuit, rase les lignes, rétablit un ancien pont vis-à-vis le Fort-Louis, prend Schondorff, met à contribution toutes les contrées situées entre le Rhin, le lac de Constance, le Mein et la Reidnitz, et aurait porté bien plus loin ses drapeaux triomphants s'il n'avait été obligé d'envoyer une partie de son armée au secours de la Provence, et si les Saxons n'étaient venus se réunir à l'armée des alliés; arrêté au milieu de ses victoires, il est forcé à revenir sur le Rhin, et à défendre l'Alsace.

L'année suivante, l'électeur de Bavière et le maréchal de Berwick avaient pris le commandement de l'armée du Rhin, à la tête de laquelle l'électeur espérait recouvrer ses états avec d'autant plus de facilité qu'ils étaient opprimés par l'Autriche; Villars allait commander dans le Dauphiné; et le duc de Bourgogne, secondé par le duc de Vendôme, qui l'accompagnait, devait enlever les villes de Gand et de Bruges, dans lesquelles on avait des intelligences, prendre ensuite l'offensive, et reconquérir les contrées situées entre la mer et l'Escaut.

Les alliés ayant aussi résolu de porter en Flandre le principal théâtre de la guerre, le prince Eugène rassembla son armée à Coblentz, laissa l'électeur de Hanovre

vis-à-vis l'électeur de Bavière, et partit pour aller en Flandre joindre le duc de Marlborough. Le maréchal de Berwick se sépara aussitôt de l'électeur de Bavière, traversa les Ardennes et courut vers le Hainaut avec une partie de l'armée du Rhin. Les ducs de Bourgogne et de Vendôme dérobèrent une marche à Marlborough, passèrent la Senne et la Dender, firent garder les passages et détruire les gués de cette dernière rivière, envoyèrent un détachement qui s'empara de la ville et du château de Gand; et le comte de La Mothe avec un corps détaché se saisit de Bruges, prit d'assaut le fort de Pflaffendaël auprès d'Ostende, masqua cette place, et assura la communication de Gand et de Bruges avec Ypres et Nieuport. Mais bientôt, pour le malheur de la France, le duc de Bourgogne, qui, malgré son esprit, ses talents et ses lumières, avait besoin de trouver dans les autres l'expérience qui lui manquait, eut moins de confiance dans Vendôme que dans un conseil de généraux. Vendôme, souvent contrarié par des avis différents du sien, dégoûté par des préférences qui le blessaient et qu'il croyait funestes, moins sensible aux charmes d'une gloire qu'il devait partager, parut avoir moins de ces inspirations soudaines qui l'avaient si souvent délivré des périls dans lesquels l'avait jeté sa nonchalance naturelle. Son génie languit; il combattit moins sa malheureuse négligence, il n'y eut plus d'ensemble dans les plans, de suite dans les projets, de rapidité dans l'exécution. La force de l'armée était pour ainsi dire paralysée; et la France, au milieu de tous les maux qui l'accablaient, devait encore avoir à gémir de cette anarchie militaire, suite si funeste et presque nécessaire des gouvernements faibles et délaissés à des mains inhabiles.

Les Français, après plusieurs incertitudes, reçurent, contre l'avis de Vendôme, l'ordre de traverser l'Escaut à Gavern. Marlborough et Eugène passèrent la Dender à Lessines, traversèrent l'Escaut sous Oudenarde; et, une bataille s'étant engagée au milieu des hésitations des géné-

raux français, l'armée du duc de Bourgogne fut battue. La nuit, la confusion et le découragement ayant augmenté la déroute, un grand nombre de Français périrent sur le champ de bataille, cinq mille hommes tombèrent au pouvoir des alliés, deux mille séparés de leurs corps se réfugièrent à Tournai ou à Lille, le gros de l'armée se retira sur Gand; Vendôme protégea sa retraite à la tête d'une arrière-garde, et ce prince, ayant retranché ses troupes derrière le canal qui va de Gand à Bruges, mit à contribution la Flandre hollandaise, et menaça les forteresses du Bas Escaut, qui ouvrirent leurs écluses, et inondèrent tout le pays (1708).

Marlborough rétablit la communication entre Menin et Ostende, tint en échec Gand et Bruges, menaça Lille et Ypres, et envoya des partis lever des contributions dans la Flandre et dans l'Artois. Le maréchal de Berwick, ayant reçu des ducs de Bourgogne et de Vendôme un détachement de cavalerie, chassa les partis qui désolaient l'Artois, et jeta ses dragons et son infanterie dans Lille et dans Tournai, dont les alliés paraissaient vouloir faire le siége.

Le maréchal de Boufflers, gouverneur de la Flandre, demande à Louis XIV d'aller défendre Lille, cette place si importante pour la sûreté de la France; le roi accepte son offre, et le maréchal court se renfermer dans la ville qu'il veut conserver à sa patrie. Il a soixante-quatre ans; mais son activité est admirable comme son courage. Neuf mille hommes formaient la garnison; huit cents invalides veulent leur donner l'exemple de tous les dévouements, et la garnison veut les surpasser. Boufflers forme quatre bataillons des soldats séparés de leurs corps dans le combat d'Oudenarde. Les artificiers de la ville sont réunis aux bombardiers; on organise en compagnies et on divise en ateliers les armuriers et les ouvriers en bois et en fer. Des tireurs choisis dans tous les corps sont

chargés du service des *arquebuses à croc* qu'on met en état d'être portées et manœuvrées par un seul homme; l'artillerie est commandée par La Frézelière, et l'arme du génie par Dupuy-Vauban.

On devait la citadelle et quelques dehors de la place au fameux Vauban; mais l'enceinte et la plupart des ouvrages extérieurs étaient vieux, défectueux et négligés depuis long-temps. On les répare; on y ajoute de nouveaux ouvrages; on mine les glacis; on tend l'inondation; on ne laisse qu'une plaine rase en avant des fronts d'attaque; le zèle est si grand qu'on achève en quinze jours ce qui paraissait devoir exiger trois mois. La caisse et les magasins militaires étaient presque vides; Boufflers engage tous ses biens pour trouver des fonds. Le pays quoique ravagé fournit des subsistances; le commerce ouvre ses magasins; les habitants se préparent à éteindre les incendies; la ville n'est réunie à la France que depuis trente ans; mais l'ardeur qu'elle témoigne ferait croire qu'elle a toujours été française.

Le prince Eugène cependant investit cette place; et Marlborough se poste de manière à protéger les convois que Bruxelles et Oudenarde doivent envoyer à Menin, dépôt de l'armée assiégeante. Les ducs de Bourgogne et de Vendôme sont joints derrière la Viane par le maréchal de Berwick. Marlborough se hâte de repasser l'Escaut, et va derrière la rivière de la Marque se réunir au prince Eugène.

Ce prince avait ouvert la tranchée des deux côtés de la Basse Deule, sur les fronts de la Madeleine et de Saint-André. Des ponts liaient ces deux attaques; l'artillerie et les munitions remontaient jusques à la tranchée par la Lys et la Deule; cent vingt pièces de canon et soixante mortiers étaient en batterie; et néanmoins, après quatorze jours de tranchée, les assiégeants étaient encore au pied des glacis; les Français avaient disputé

long-temps des moulins et d'autres positions fortifiées à la hâte; des batteries situées sur les ailes des attaques, et dont on changeait souvent la place, foudroyaient l'artillerie des alliés; le canon, la mousqueterie, les arquebuses couvraient de feu les têtes des sapes, et la garnison dans ses sorties chassait les sapeurs, renversait les gabions et comblait la tranchée.

L'armée française passe l'Escaut, va camper sous Tournai, et tout fait croire qu'elle va tâcher de forcer les lignes des alliés. Si Vendôme ou Berwick eût dirigé seul les mouvements des Français, les alliés auraient été obligés de lever le siége. Mais ces deux grands généraux ne peuvent s'accorder : ils soutiennent leur avis, Vendôme avec violence, et Berwick avec une insurmontable opiniâtreté. Vendôme l'emporte; et le duc de Bourgogne décide que l'on remontera la Marque, et qu'on attaquera les ennemis entre cette rivière et la Haute Deule. Mais quelle route suivra-t-on ? Vendôme veut se porter sur Cisoing, et côtoyer la Marque. « Nous ne trouverons le long de cette » rivière que des bois et des marécages, lui dit le duc de » Bourgogne, averti par des cultivateurs du voisinage, » et l'ennemi pourra tomber sur nos flancs par les ponts » de Bouvines et de Tressin. » Vendôme attribue ces observations à Berwick, s'emporte, interroge lui-même les cultivateurs, et d'après leur avis fait décider qu'on prendra le chemin d'Orchies.

L'armée française arrive à Mons-en-Puelle; les alliés étaient campés entre Noyelle et Fretain; leurs ailes aboutissaient aux marais de la Deule et de la Marque; des lignes et des ouvrages retranchés couvraient leur front; on voyait en avant une plaine étroite, sur laquelle l'armée française ne devait pas pouvoir se développer, et au-delà étaient des bois au milieu desquels on ne pouvait qu'avec beaucoup de temps ouvrir des routes aux colonnes. Vendôme néanmoins, ardent et audacieux comme

dans toutes les grandes circonstances qui donnaient à son génie toute son élévation, veut forcer le camp des ennemis. Berwick déclare le camp inattaquable ; tous les généraux sont de l'avis de Berwick. Vendôme persiste et veut combattre. Le duc de Bourgogne, dans une terrible perplexité, envoie demander les ordres de son grand-père. Mais voyez comment un gouvernement asservi par des hommes inhabiles et imprévoyants peut amener une grande nation jusques aux bords de l'abîme. Le monarque, dans l'âme duquel de grands souvenirs réveillent une noble fierté, et tant d'autres qualités éminentes qui ont fait pendant si long-temps la gloire de la France, rappelle la maxime de Turenne, *qu'il faut hasarder une bataille pour sauver les grandes places*, et veut qu'on attaque à tout prix. Le duc de Bourgogne lui adresse de nouvelles observations. Le roi envoie Chamillard à son petit-fils ; quel sujet de réflexions ! Chamillard va prononcer entre Vendôme et Berwick. Le ministre décide le combat ; on canonne les retranchements de l'ennemi ; les boulets se perdent dans les terres des parapets. Les alliés ont profité de la perte d'un temps très-long pour hérisser leur front de nouveaux ouvrages ; Chamillard, le roi, d'après le rapport de son ministre, et Vendôme lui-même renoncent au projet d'attaquer des lignes devenues formidables ; et les alliés continuent sans combat le siége d'une des plus grandes villes de guerre, entre une brave et nombreuse garnison dirigée par Boufflers et une valeureuse armée qu'aurait pu si bien commander le vainqueur d'Almanza, ou le célèbre rival d'Eugène (1708).

Les alliés attaquent les chemins couverts ; mais, après une action très-vive et rendue très-meurtrière par les mines, les feux de la place et la bravoure des assiégés, ils ne peuvent se loger que sur les saillants des tenaillons et des ouvrages à corne.

Ils unissent leurs logements par des parallèles, s'étendent à la sape le long des glacis, agrandissent les brèches et commencent le passage du fossé des tenaillons.

Les ducs de Bourgogne, de Vendôme et de Berwick, voulant les empêcher de recevoir les convois qui leur sont nécessaires, ramènent leurs troupes sous Tournai, établissent leur quartier général au Saulchoi, s'étendent le long de l'Escaut, gardent le chemin de Bruxelles, masquent Oudenarde, et font ouvrir les écluses de Nieuport afin d'inonder la communication d'Ostende avec Menin. Malheureusement pour les Français, les inondations sont tendues à un niveau trop bas; les routes ne sont pas couvertes d'eau. Les alliés prennent le poste de Lelfingue, et leurs chariots vont à Ostende chercher les munitions qu'on y a débarquées pour eux. Le comte de La Mothe est envoyé avec un corps de troupes pour s'emparer de ces chariots, voit trop tard combien l'inondation est imparfaite, est prévenu par les ennemis à Oudemborgh, dont il voulait se rendre maître, apprend que le convoi parti d'Ostende à son insu s'avance vers Menin, le poursuit, atteint l'escorte derrière un bois au fond d'une trouée, dont les côtés sont garnis de fusiliers, perd du temps à la canonner, l'attaque au fond de la trouée, a ses troupes exposées de front et sur leurs flancs, ne peut vaincre l'escorte, se retire à Bruges et laisse échapper un convoi dont la prise eût sauvé la ville de Lille.

Les assiégeants emploient en vain la mine, la sape et les attaques de vive force; le canon de la place et plusieurs batteries flottantes les empêchent d'achever leurs ponts sur les fossés des tenaillons. Ils emportent néanmoins ces ouvrages après plusieurs assauts, et surprennent la demi-lune; mais Boufflers dispute l'enceinte et le fossé. Le chevalier de Luxembourg, à la tête d'un corps de cavalerie, force les lignes et entre dans la place avec cent

cinquante milliers de poudre divisés dans les porte-manteaux de ses cavaliers. Les alliés entreprennent de longs travaux pour faire écouler les eaux du grand fossé, et pour arriver au pied des brèches. Les assiégés déblaient les décombres, forment avec des corps d'arbre une escarpe nouvelle, allument des bûchers sous les pas des alliés, et la France espère encore que Lille sera délivrée par l'armée française.

Mais quelle fatalité semble poursuivre les Français ! Vendôme va commander lui-même le corps du comte de La Mothe ; il donne des ordres pour qu'on achève d'étendre les inondations de Nieuport. Toutes les chaussées sont couvertes ; mais les eaux sont près d'envahir le camp des Français, et Marlborough approche. Vendôme se replie sur le canal de Bruges ; Marlborongh rassemble des bateaux sur l'inondation, et remplit plusieurs de ces petits bâtiments de munitions, et particulièrement de poudre dont manquent les assiégeants. Vendôme arme d'autres bateaux pour attaquer ceux de Marlborough ; il parvient à les disperser. Mais les assiégeants avaient déjà reçu la poudre qui leur était si nécessaire ; on propose d'attaquer Marlborough dans son camp de Rousselaer. Vendôme et Berwick s'opposent à cette proposition ; Vendôme l'adopte ensuite ; mais on apprend que Boufllers, après soixante-deux nuits de tranchée, a été contraint de rendre la ville de Lille, et de se retirer dans la citadelle.

La prise de la ville diminue la circonvallation, et permet aux alliés de disposer d'une grande partie de leur armée ; ils fortifient La Bassée, et s'étendent dans l'intérieur de la France jusques à Lens et Saint-Venant Le duc de Bourgogne et Berwick sont d'avis de ramener l'armée française en Artois, et d'empêcher les ennemis de vivre aux dépens de la France. Vendôme veut garder l'Escaut, fermer tout retour aux alliés, et

les réduire à mourir de faim ou à demander la paix. Chamillard est de nouveau envoyé par Louis XIV; il décide en faveur du projet de Vendôme: Berwick quitte l'armée.

L'électeur de Bavière assiège Bruxelles, précipite les attaques et va forcer la ville à capituler lorsque Eugène et Marlborough forcent les passages de l'Escaut, délivrent Bruxelles, et contraignent l'électeur à rejoindre le duc de Bourgogne en abandonnant son canon et ses blessés. Le duc de Bourgogne et Vendôme ramènent leur armée sous Douai; le roi ordonne qu'on la mette en quartier d'hiver. Vendôme sollicite inutilement la permission de la conduire derrière le canal de Gand à Bruges, de tomber pendant l'hiver sur les convois des ennemis, et de les empêcher d'approvisionner Lille. Le roi veut qu'on finisse une campagne trop malheureuse, nomme le comte de La Mothe pour défendre Gand avec trente-sept bataillons, et ordonne à Boufflers, qui avait déjà soutenu quarante-trois jours de tranchée, de rendre la citadelle et de sauver sa garnison par la capitulation à laquelle il consentira.

Les alliés s'empressent d'accepter les propositions de Boufflers; il sort de la ville qu'il a si bien défendue avec la gloire d'être regardé comme le premier des gouverneurs. On célèbre dans l'Europe entière son admirable prévoyance, son habileté dans les préparatifs, son courage dans l'action, ce caractère noble et généreux qui a inspiré aux soldats et aux habitants tant d'affection pour lui et tant de dévouement pour la France, cette constance avec laquelle, malgré son âge, il a couché presque toujours sur les remparts, et partagé les fatigues et les privations comme les périls de soldats dont la valeur lui est si chère, et cette chaleur avec laquelle il sollicite de justes récompenses pour ceux qui l'ont si bien secondé (1708).

Les alliés assiègent Gand : Boufflers rassemble en Flandre un corps d'armée avec lequel il va marcher au secours de cette place ; il apprend que le comte de La Mothe a capitulé après six jours de tranchée, et que Bruges s'est rendue sans se défendre. Un grand cri s'élève en France contre le comte de La Mothe ; un siége d'hiver pouvait ruiner l'armée des alliés.

Les Anglais s'étaient emparés de Port-Mahon dans l'île de Minorque et de l'île de Sardaigne ; l'empereur Joseph, qui soupçonnait le pape Clément XI de la maison d'Albani de favoriser Philippe V, avait fait mettre des garnisons et exiger des contributions excessives dans les états de ce pontife ; il exerçait d'ailleurs des actes de souveraineté sur les duchés de Parme et de Plaisance, et protégeait les prétentions renouvelées sur Comachio par le duc de Modène. Le pape s'étant plaint inutilement de ces griefs, très-mécontent des réponses qu'il recevait de Vienne, et ne pouvant plus supporter la conduite que les généraux autrichiens tenaient dans ses états, menaça l'empereur des foudres de l'Église dont les pontifes de Rome n'osaient plus depuis longtemps se servir contre les grands souverains, leva une armée et en donna le commandement au comte de Marsigli, célèbre non seulement par ses ouvrages de physique et d'histoire naturelle, mais encore par ses travaux diplomatiques, ses lumières dans l'art de fortifier les places, et ses autres services militaires. L'empereur opposa à l'armée pontificale un gros corps de troupes protestantes, commandé par le prince de Hesse-Cassel.

Joseph avait mis au ban de l'empire Charles IV de Gonzague, duc de Mantoue, comme s'étant rendu coupable de félonie en embrassant les intérêts de Louis XIV et de Philippe V ; ce duc de Mantoue mourut très-peu de jours après sans laisser de postérité. L'empereur garda le duché comme tombé *en commise*, et comme ouvert à sa directe,

donna au duc de Savoie le Montferrat, qu'avait eu le duc Charles; et les ducs de Guastalla, héritiers de Charles IV, eurent beaucoup de peine à obtenir les principautés de Bozzolo et de Sabionetta; il avait aussi confisqué la principauté de la Mirandole sur le prince de ce nom, dévoué à la France; il la vendit au duc de Modène.

Le duc de Savoie cependant, peu content d'avoir acquis le Montferrat et quelques districts que Léopold lui avait assurés par un traité de 1703, demanda les villes et les territoires de Novare et de Vigevano, comme une faible part de tous les avantages que son accession avait procurés aux alliés. L'empereur le refusa, accueillit contre ses prétentions les réclamations des possesseurs de certains fiefs du Montferrat, qu'il considéra comme relevant directement de l'empire; et quel ressentiment n'inspirèrent pas au duc de Savoie un refus et une décision qu'il regarda comme une grande injustice et une ingratitude qu'il avait été bien éloigné de redouter (1708)!

De grandes fautes et des manœuvres dangereuses avaient porté le trouble et l'inquiétude dans un royaume dont les forces de terre et de mer et un grand général avaient donné tant de succès à la cause des alliés. De malheureuses intrigues avaient produit ces manœuvres qui pouvaieut devenir funestes à l'Angleterre, en agitant non seulement la cour, mais encore les chambres et la nation entière. Un nouvel objet avait obtenu la faveur particulière de la reine Anne. Mistriss Masham avait supplanté sa cousine le duchesse de Marlborough, qui l'avait retirée de l'indigence. La duchesse avait exercé sur la reine un despotisme contraire aux maximes les plus chères à cette princesse et à ses préventions en faveur des torys et des évêques; elle avait souvent combattu ces maximes, et repoussé ces préventions avec une violence qui avait blessé vivement la reine. Mistriss Masham était soumise, flexible, adroite, attentive à plaire, prompte à se conformer aux opinions de

la reine, empressée d'encourager ses projets; elle secondait de son mieux le secrétaire d'état Harley, qui travaillait avec constance à détruire le crédit du comte Godolphin, et même du duc de Marlborough. Ce ministre voulait enlever aux wighs leur influence, augmenter celle des torys, et se placer en quelque sorte à la tête de ces derniers. Henri de Saint-Jean, comte de Bolingbroke, dont on a beaucoup vanté l'imagination, l'esprit, les connaissances, l'éloquence et le goût, favorisa les vues de Harley. Ces deux conseillers de la couronne, aidés par leur collègue sir Simon Harcourt, tâchèrent de réconcilier les torys désunis, et de les engager à combiner leurs forces. « La reine, leur dirent-ils, ne peut plus supporter » la tyrannie des wighs; elle a d'ailleurs été toujours » attachée aux torys et à la haute Église; elle vous donnera avant peu des marques de son affection; » et en effet ils déterminèrent la reine à donner à des torys deux évêchés vacants.

Ils espéraient d'autant plus de réussir qne l'on commençait à être mécontent du crédit des wighs. On leur reprochait les taxes énormes que supportait la nation, que les victoires des alliés avaient fait trouver moins pesantes, mais que la défaite d'Almanza, le mauvais succès de l'expédition de Toulon, et la perte de vaisseaux pris ou détruits par le comte de Forbin et Duguay-Trouin, faisaient paraître intolérables. On accusait aussi l'administration des wighs de n'avoir pas donné au commerce anglais des escortes assez nombreuses pour le préserver des grandes pertes qu'il avait éprouvées, et d'avoir altéré le titre de la monnaie, diminué le crédit public, et agi avec trop de lenteur pour toutes les mesures désirées par la nation. Le ministère wigh, bien loin d'ailleurs de tâcher, par un gouvernement aussi juste que doux, de réconcilier les Écossais avec une union qu'ils avaient si vivement repoussée, les traitait de manière à les réduire

au désespoir. Leur commerce avait été arrêté pendant deux mois, avant qu'ils jouissent des avantages des nouveaux arrangements ; l'indemnité nommée équivalent n'avait été remise à l'Écosse qu'après trois mois ; des vins et d'autres marchandises, envoyés par les Écossais en Angleterre avaient été saisis avec une sévérité et un mépris qui avaient irrité la nation écossaise. Les jacobites osèrent tenir des conférences, et correspondre avec la cour de Saint-Germain. On parla d'une révolution nouvelle ; et dans plusieurs parties du royaume on célébra publiquement le jour de la naissance du prétendant.

Le premier parlement de la Grande-Bretagne s'assemble à Westminster (1707). Le comte de Warthon, dans la chambre des pairs, s'étendit sur la rareté de l'argent, le déclin du commerce et la mauvaise administration de la marine; les chefs des torys le soutinrent. Les négociants de Londres se plaignirent des grandes pertes qu'ils avaient faites sur les mers, parce que leurs navires n'avaient été protégés ni par des escortes convenables ni par des vaisseaux armés en course ; la chambre supplia la reine de prendre des mesures pour prévenir de pareils malheurs. Les communes préparèrent un bill que la reine sanctionna, et d'après lequel les actes écossais relatifs à la sûreté, à la paix et à la guerre furent annulés ; un seul conseil privé fut établi pour toute la Grande-Bretagne, la milice d'Écosse mise sur le même pied que celle d'Angleterre, et le pouvoir des juges de paix déclaré semblable dans les deux royaumes.

La reine demanda aux chambres d'augmenter les subsides et les troupes auxiliaires qu'on accordait au roi Charles d'Espagne et au duc de Savoie. Cette demande fit naître dans la chambre des pairs une discussion importante. On donna de grands éloges aux services du comte de Péterborough. « La guerre, dirent plusieurs » lords, doit être soutenue jusques à un solide établisse-

» ment du roi Charles sur le trône d'Espagne. — Il faut » payer neuf schellings par livre, dit le comte de Péterborough, plutôt que de faire la paix sans cette » condition. Je suis prêt à retourner en Espagne et » même à y servir sous le général que l'on voudra. — » N'oublions pas une maxime du vieux duc de Schomberg, dit le comte de Rochester; attaquer la France » dans les Pays-Bas, c'est vouloir prendre un taureau » par les cornes. Il faut que les alliés se tiennent sur la » défensive en Flandre, et qu'ils détachent quinze ou » vingt mille hommes pour la Catalogne. — Je m'oppose » à cette proposition, dit le duc de Marlborough. Les » grandes villes du Brabant ne peuvent être conservées » que par des troupes considérables. Si la supériorité » du nombre donnait en Flandre quelque avantage aux » Français, les mécontents de la Hollande, qui sont » très-nombreux, et qui supportent impatiemment le » poids de la guerre, réclameraient la paix à grands » cris. — Quelles troupes pourrait-on donc se procurer » pour l'Italie et pour l'Espagne? dit le comte de Rochester. — Je puis assurer la chambre, répond Marlborough, que les mesures sont déjà prises avec l'empereur pour former une armée de quarante mille » hommes sous les ordres du duc de Savoie, et pour » envoyer de puissants secours au roi Charles. » Les lords déclarèrent qu'on ne ferait jamais une paix sûre et honorable si on souffrait que l'Espagne et les Indes occidentales demeurassent au pouvoir de la maison de Bourbon. Ils prièrent la reine de presser l'empereur d'envoyer en Espagne de puissants secours sous les ordres du prince Eugène, de remplir ses engagements avec le duc de Savoie, et de renforcer l'armée du Rhin mise si heureusement sous les ordres du sage et valeureux électeur de Hanovre. Les communes concoururent à l'adresse des lords; la reine, d'après le vœu des cham-

bres, demanda à l'empereur d'envoyer le prince Eugène en Espagne; et les communes accordèrent à la reine un subside de six millions (1708).

Le duc de Marlborough et le comte Godolphin, instruits des intrigues de mistriss Masham, dirigées contre eux; et de ses relations avec Harley, écrivirent à la reine qu'il leur serait impossible de la servir plus long-temps si M. Harley conservait sa place de secrétaire d'état. La reine tâcha en vain d'apaiser leur ressentiment; elle fut obligée de sacrifier le protégé de sa favorite à l'obligation de conserver un général aussi nécessaire à l'Angleterre que Marlborough. Harley donna sa démission; mais la reine n'eut plus d'affection pour Marlborough ni pour Godolphin.

Quelque temps après, Louis XIV, voulant produire une diversion importante pour ses troupes des Pays-Bas, engagea le prétendant à tenter une invasion en Écosse, lui fit présent d'une épée enrichie de diamants, et mit à sa disposition une escadre qui se réunit à Dunkerque sous les ordres du comte de Forbin, et un corps de troupes confié au comte de Gacé (Charles-Auguste de Matignon). Le pape voulut contribuer aux dépenses de l'expédition, et envoya des devises religieuses que l'on broda sur les étendards. Le parlement de la Grande-Bretagne ordonna que ceux qui refuseraient le serment d'abjuration fussent traités comme des récusants convaincus, suspendit l'acte d'*habeas corpus* pour ceux que le gouvernement ferait arrêter comme suspects de trahison, déclara le prétendant et ses adhérents traîtres et rebelles, et déchargea les clans d'Écosse de tout vasselage envers les chefs qui prendraient les armes contre la reine. On fit revenir dix bataillons d'Ostende; plusieurs régiments d'infanterie, et quelques escadrons de cavalerie partirent pour l'Écosse; le comte de Forbin mit à la voile avec le prétendant; sir George Byng poursuivit l'escadre

française à la tête d'une flotte nombreuse, arriva dans le golfe d'Édimbourg presque aussitôt que le comte de Forbin, que la supériorité de l'amiral anglais obligea à s'éloigner après avoir perdu un vaisseau à l'abordage; les vents, devenus très-violents, s'opposèrent à toute nouvelle tentative de la part des Français; et le comte de Forbin, malgré son audace et son habileté, fut contraint de retourner à Dunkerque avec le prétendant, comme il l'avait prévu, et comme il l'avait écrit dans le temps à Louis XIV.

Le duc d'Hamilton et plusieurs autres grands personnages d'Écosse, soupçonnés d'attachement au prétendant, furent arrêtés; mais, peu de temps après, ils furent mis en liberté en donnant caution.

Le parlement fut dissous; un *writ* royal ordonna à tous les pairs de l'Écosse ou de la *Grande-Bretagne septentrionale* de s'assembler dans Holyrood-House à Édimbourg pour élire les seize pairs qui devaient les représenter dans le parlement de la Grande-Bretagne; et la reine nomma secrétaire d'état de la guerre, Robert Walpole, qui avait déjà obtenu une très-grande considération dans la chambre des communes.

Vers la fin de l'année le prince George de Danemarck mourut d'une maladie qui le tourmentait depuis longtemps; la reine son épouse, qu'il avait toujours beaucoup aimée, n'avait cessé de lui donner les plus grandes preuves de sa tendresse: le lord Pembroke fut nommé à sa place grand-amiral; le comte de Warthon eut le gouvernement de l'Irlande, et le lord Sommers la présidence du conseil. Mais, malgré ces nominations de wighs, le crédit du duc de Marlborough diminuait chaque jour, et la reine, ayant toujours la plus grande confiance dans Harley, le consultait très-souvent en secret.

Le nouveau parlement, dans lequel les wighs avaient

la plus grande influence, approuva une augmentation de dix mille hommes jugée nécessaire pour soutenir la guerre avec vigueur, accorda sept millions pour le service de l'année suivante, et décida que les fils aînés des pairs écossais, même de ceux qui ne siégeaient pas dans la chambre des lords, ne pouvaient pas être nommés membres de la chambre des communes, qu'un pair d'Écosse créé pair de la Grande-Bretagne perdait le droit de voter en Écosse, et que les pairs écossais renfermés dans le château d'Édimbourg pourraient concourir à la nomination des représentants de la pairie écossaise en prêtant serment au gouvernement. La reine sanctionna les bills relatifs à ces objets, ainsi qu'un autre bill par lequel, malgré la plus forte opposition des torys, tous les protestants réfugiés en Angleterre furent naturalisés, comme les plus capables de faire fleurir de plus en plus le commerce, l'industrie et les manufactures. Les procès pour trahison, poursuivis en Écosse, furent assujettis presque aux mêmes règles que ceux que l'on poursuivait en Angleterre; la reine accorda le pardon de toutes les trahisons, excepté de celles qui auraient été commises en *haute mer*, et par conséquent des délits des sujets de la Grande-Bretagne qui s'étaient embarqués avec le prétendant (1708). Les chambres félicitèrent la reine de tous les succès qui venaient d'ajouter à la gloire de l'Angleterre : le chancelier remercia au nom des pairs le duc de Marlborough des services éminents qu'il venait de rendre; et les chambres supplièrent la reine d'insister, si on ouvrait des négociations pour la paix, sur la démolition du port de Dunkerque, dont les pirates, dirent-elles, infestaient l'Océan, et causaient un si grand préjudice au commerce anglais.

Les pairs et les communes supplièrent aussi sa Majesté de céder aux désirs ardents de ses sujets, et de penser à un second mariage. La reine avait plus de quarante-quatre

ans. « Les mesures que j'ai prises, leur dit cette princesse, pour assurer la succession protestante prouvent » évidemment combien je m'occupe de ce qui peut faire » le bonheur de la Grande-Bretagne; mais l'objet de votre adresse est d'une telle nature que vous ne devez » pas avoir attendu une réponse de moi à ce sujet. »

Des bills furent adoptés pour détruire l'abus des gageures dans les affaires qui intéressaient le public, et pour maintenir les priviléges des ambassadeurs et des autres ministres étrangers.

L'ambassadeur de Moscovie, continuant à demander la punition capitale de ceux qui l'avaient insulté, le secrétaire d'état Boyle lui notifia que les lois d'Angleterre s'y opposaient; mais la reine consentit à faire faire au czar des excuses solennelles par son ministre, à rétablir par une lettre l'honneur de l'ambassadeur de Pierre, à l'indemniser entièrement; et le czar déclara qu'il était pleinement satisfait (1709).

Quelques mois avant cet arrangement, Woodes-Roger avait entrepris le tour du monde. Il avait avec lui Guillaume Dampierre, qui déjà avait fait trois fois le tour du globe; ce fameux Dampierre, dès l'année 1680, avait commencé d'exécuter le premier de ces voyages autour de la terre, si remarquables à cette époque. Ce fut pendant son second voyage que ce navigateur, aussi audacieux pour braver les tempêtes que pour aller à l'abordage, et s'emparer, malgré toutes les résistances, des bâtiments qu'il attaquait, avait en 1700 découvert la Nouvelle-Bretagne.

Tous les événements paraissaient cependant se réunir pour écraser Louis XIV et la France. La nature elle-même accable de ses rigueurs ce malheureux royaume; un froid excessif se fait ressentir; les méthodes et les instruments employés par la physique étaient, à cette époque (1709), trop peu perfectionnés pour qu'on ait pu

mesurer l'intensité de ce froid avec précision ; mais cent ans après ce grand abaissement de la température, on déplorait encore les terribles effets de ce froid extraordinaire et des circonstances qui avaient concouru à le rendre plus funeste ; les récoltes sont anéanties ; on est obligé de tirer des provinces, pour les armées ou les garnisons, près de six cent mille sacs de grains ; on achète, pour nourrir les provinces qu'on avait privées de leurs dernières ressources, des blés de Pologne, de l'Archipel et de la Barbarie : mais les convois n'échappent qu'avec peine aux flottes ennemies ; les grains ne traversent qu'au milieu des émeutes des contrées dont la faim réduit au désespoir les malheureux habitants ; un grand nombre de vieillards succombent ; la capitale s'agite comme les provinces ; la magie de la gloire ne donne plus de pouvoir au monarque ; des maux extrêmes produisent dans le peuple ces dispositions terribles qui échappent à des yeux vulgaires, mais auxquelles les circonstances les plus légères et les plus fortuites font souvent succéder les explosions les plus désastreuses. La disette achève d'épuiser le trésor ; tous les paiements sont retardés, les places mal approvisionnées, les soldats sans prêt, sans vêtements, sans subsistance ; les courtisans même n'osent plus tromper Louis XIV, et, au milieu de tant de calamités, il ne peut se dissimuler les ressources de ses ennemis, qui, maîtres de la mer et trouvant des secours abondants dans ce commerce de l'Angleterre et de la Hollande, si florissant et accru par l'activité des protestants qu'il a proscrits, se préparent à poursuivre leurs conquêtes avec des armées nombreuses, pourvues de tout ce qui manque à ses troupes, et enthousiasmées de leurs victoires.

Il sollicite la paix ; ses envoyés ne peuvent rien obtenir ; le marquis de Torcy, neveu de Colbert et ministre des affaires étrangères, va à La Haye sous un nom supposé. « Le roi de France, dit-il, consent à céder

» Ypres, Tournai et Strasbourg : il fera démolir Dunkerque ; il obtiendra de Philippe V l'abandon de la monarchie espagnole, à l'exception du royaume de Naples.—Que Louis XIV, disent les alliés, oblige son petit-fils à ne rien conserver de la monarchie d'Espagne, ou qu'il joigne ses armes aux nôtres pour le détrôner ; et, pour prix de la trève qui précèdera la paix définitive, qu'il cède Strasbourg, Brisach, Landau et dix villes de Flandre. »

Quelle douleur éprouve Louis lorsqu'il compare la position où l'a réduit sa faiblesse avec celle où il commandait en quelque sorte à l'Europe entière ! Il ne refuse néanmoins que de prendre les armes contre son petit-fils ; il offre des subsides pour détrôner Philippe. On exige une armée ; et les alliés font supporter à Torcy tous les dédains que peut inspirer la haine d'un prince qui les a humiliés.

Le roi réunit les princes et les ministres ; il leur expose les conditions que les ennemis veulent lui imposer ; tous les membres de ce conseil extraordinaire gardent un morne silence ; le monarque essuie les pleurs qui roulent dans ses yeux, se lève, et s'écrie : *Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants.*

Chamillard avait depuis un an cédé la direction des finances à Desmarets, élève et neveu de Colbert. On lui ôte le ministère de la guerre ; on donne ce ministère à Voisin, sous le nom duquel le maréchal de Boufflers dirige les affaires militaires. Les vaisseaux de la mer du Sud apportent trente millions ; la famine force un grand nombre d'habitants des campagnes à s'enrôler sous les drapeaux ; Villars va commander seul en Flandre, et parvient à rassembler son armée (1709).

Les alliés, plus forts que lui de cinquante mille hommes, le trouvent retranché entre Lens et Béthune,

reconnaissent sa position, voient, comme à Sierck, qu'ils ne peuvent l'attaquer, et se séparent en différents corps.

Le prince Eugène s'avance jusques à Estaires; on craint qu'il ne veuille prendre Saint-Venant, Aire, Boulogne, et séparer du reste de la France l'Artois et la Flandre maritime. Villars détache cinq cents chevaux, et ordonne qu'on allume des feux comme si toute son armée était en marche; Eugène retourne sur ses pas, se réunit avec Marlborough : Tournai est investi; la faiblesse de la garnison, l'immense artillerie des assiégeants et une disette cruelle forcent à rendre la place. Le comte de Mesgrigny, lieutenant général des armées et directeur des fortifications du Hainaut, commandait dans la citadelle. Pendant que le grand Vauban vivait encore, les alliés avaient nommé Mesgrigny le second ingénieur de France : ce lieutenant général était vieux et infirme; il fallait le porter; mais sa tête est toujours celle qui a imaginé le beau système des contremines de Tournai, et son âme est toute française. Il règle toutes les opérations du siége, dirige la guerre souterraine, la prolonge pendant cinquante et un jours, détruit avec un petit nombre de mineurs tous ceux des alliés, et ne cède qu'à la famine.

La prise de Tournai est suivi de l'investissement de Mons. Villars, décidé à combattre pour dégager la place, s'avance jusques à Malplaquet; il a avec lui le maréchal de Boufflers, qui a donné un exemple de patriotisme plus beau et plus rare qu'une grande victoire, et a voulu servir sous ses ordres, quoique son ancien. Les alliés sont campés hors des lignes de Mons entre la Trouille et la Haisne; ils sont inférieurs en infanterie, mais Villars voit le destin de la France attaché au succès du combat : il n'ose se fier à la fortune; et, au lieu de s'abandonner à son audace ordinaire, il se retranche entre le bois

de Sars et celui de Blangies. Les travaux qu'il ordonne demandent deux jours ; les alliés ont appelé le camp de Tournai, et attaquent les retranchements de Villars; le feu des lignes françaises tue ou blesse un grand nombre d'ennemis ; Boufflers, qui commande la droite, repousse les alliés ; la gauche est forcée ; Villars y court, et rétablit le combat : une balle lui fracasse le genou ; on l'emporte sans connaissance au Quesnoi ; la gauche déconcertée paraît près de céder; le centre, affaibli pour la soutenir, abandonne ses lignes; la cavalerie française arrête les alliés : on se bat avec fureur, mais un marais qu'on avait cru impraticable est traversé par l'ennemi : Boufflers ordonne la retraite; et l'armée, que la blessure de Villars a privée de la victoire, se retire en bon ordre, et va camper entre le Quesnoi et Valenciennes. Les alliés ont plus de vingt-cinq mille hommes hors de combat ; la perte des Français est moins forte de la moitié; ils ont pris trente drapeaux. Villars et Boufflers veulent attaquer de nouveau leurs ennemis affaiblis par leur succès ; des conseils timides, l'oubli du caractère français, des instructions secrètes s'opposent à cet élan généreux, une de ces résolutions hardies qui ont souvent rétabli les affaires les plus désespérées ; les Français tirent des lignes de Valenciennes au Quesnoi ; les alliés peuvent continuer le siége de Mons ; cette place est obligée de se rendre après vingt-six jours de tranchée, et les alliés cantonnent leurs troupes.

Le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac vont à Gertruidenberg demander de nouveau la paix: on les accable de nouvelles humiliations ; on ne leur adresse que des propositions encore plus arrogantes que les précédentes; Marlborough, Eugène et Heinsius, grand pensionnaire de Hollande, veulent toujours porter les derniers coups à la France, qu'ils redoutent, et à son monarque, qu'ils détestent. Louis XIV fait rompre ces honteuses confé-

rences; il ne cache aux Français aucune des propositions qu'on a osé faire à leur roi : leur orgueil national s'indigne; il leur fera tout supporter pour sauver le premier bien d'un peuple, l'honneur de la patrie.

Le duc d'Orléans avait reconquis pour Philippe V le royaume de Valence, l'Arragon et la Catalogne, excepté Barcelone et Gironne; pensant que Philippe serait obligé de renoncer à l'Espagne, il avait imaginé de réclamer pour lui la couronne espagnole à laquelle il se croyait plus de droits que l'archiduc; quelques grands d'Espagne avaient avec lui des intelligences à ce sujet : Philippe V l'apprit, s'irrita contre son oncle, et demanda le rappel de ce prince. Le maréchal de Bezons, qui remplaça le duc d'Orléans, laissa prendre Balaguer sous ses yeux; Louis XIV le rappela, et ce monarque ayant été forcé de retirer ses troupes d'Espagne pour les envoyer en Flandre, Philippe V n'eut pour se soutenir que les Espagnols qui lui étaient dévoués et le duc de Noailles, qui, commandant un petit corps d'armée dans le Roussillon, surprit un camp des ennemis près de Gironne, apprit qu'un corps d'Anglais, débarqué sur les côtes du Languedoc, avait pris le fort de Cette, occupé la ville d'Agde, et tout préparé pour aller dans les Cévennes rallumer la guerre civile, courut vers les Anglais avec tant de rapidité que sa cavalerie, son infanterie, et son canon arrivèrent en moins de quarante-huit heures sur le canal du Languedoc, tomba sur l'ennemi, le mit en fuite, força les vaisseaux de s'éloigner, reprit le fort de Cette, et retourna en Catalogne continuer de faire une guerre de diversion.

Le marquis de Bay avait battu les Anglais réunis aux Portugais dans la campagne de Lagudena près de Badajoz; il fut vaincu à Sarragosse. Les Autrichiens marchèrent à Madrid; Philippe fut obligé de quitter une seconde fois sa capitale, et de se retirer à Valladolid : il conju-

rait depuis long-temps son grand-père de lui envoyer le duc de Vendôme, avec lequel il avait triomphé en Italie; Louis XIV y consent; Vendôme arrive en Espagne; il a toute la confiance de Philippe; il va commander seul; il est appelé à décider du sort de Philippe et de la nation espagnole; son génie se montre avec plus d'éclat que jamais; les grands délibèrent sur le rang qu'ils lui donneront. *Tout rang m'est bon*, leur dit-il; *je ne viens pas vous disputer le pas, mais sauver votre monarque.* Il exalte l'enthousiasme des Espagnols pour Philippe, donne une nouvelle ardeur à leur patriotisme, parvient à réunir une belle armée, empêche la jonction du général anglais Stanhope et du duc de Staremberg, marche avec Philippe vers Brihuega, où les Anglais se sont renfermés, attaque la ville, monte le premier sur la brèche, et, suivi des Espagnols qui se précipitent avec fureur sur ses pas, force Stanhope et ses troupes à mettre bas les armes. Vainqueur des Anglais, il cherche les Autrichiens; les deux armées se rencontrent auprès de Villa-Viciosa; Staremberg, que les Autrichiens comparent au prince Eugène, va lutter contre Vendôme; la victoire doit prononcer entre Charles et Philippe. Le roi d'Espagne se place à la tête de son aile droite, fait des prodiges de valeur, culbute l'aile gauche ennemie, et vient joindre Vendôme, contre lequel Staremberg déployait sa grande habileté : Staremberg est battu; il a la gloire de faire devant Vendôme une retraite que l'Europe admire; il sauve six mille hommes, mais le reste de son armée est détruit. Philippe V tombe de lassitude et de sommeil. *Sire*, lui dit Vendôme, *je vais vous faire dresser le plus beau lit qu'un roi ait jamais eu.* Le monarque dort pendant quelques heures sur un tas de drapeaux autrichiens.

Philippe, suivi de l'artillerie enlevée aux ennemis, entre dans Saragosse en triomphe. Le roi et le peu-

ple saluent Vendôme du nom de *libérateur de la patrie* (1710).

Noailles répond à la victoire si importante de Villa-Viciosa par la prise de Gironne; et l'audacieux Villars, ayant la force de tenir son ardeur enchaînée, et de garder ses positions et ses lignes derrière le Sanzet, le Crinchon et la Scarpe, depuis les sources de cette dernière rivière jusques à celles de la Canche, couvre les places de l'Escaut, et garantit des attaques d'Eugène et de Marlborough réunis, Bouchain, Arras, Hesdin et Montreuil : il n'a pas assez de troupes pour garantir aussi Douai, Béthune, Aire et Saint-Venant; les alliés les assiègent; mais Abbergoti à Douai, et Goënbriant à Aire, soutiennent cinquante deux jours de tranchée. La garnison d'Ypres détruit sur la Lys, auprès de Saint-Éloys-vifve, un convoi des alliés qui remonte la rivière. Quatorze cents milliers de poudre et une immense quantité de bombes, des carcasses et de grenades chargées sautent à la fois ; le village est ruiné, la terre tremble à de grandes distances; la Lys prend un nouveau cours, forme plusieurs bras à travers les crevasses du terrain, et cesse d'être navigable. Les ponts des alliés sont brûlés plusieurs fois à Aire; des machines qu'ils veulent substituer aux ponts sont consumées par le feu des assiégés ou mises en pièces; les quatre villes capitulent néanmoins; mais leur prise exige tout le temps de la campagne; les alliés sont épuisés; ils n'oseraient d'ailleurs s'avancer en laissant derrière eux une armée française commandée par un général tel que Villars, et l'intérieur de la France est préservé d'une invasion (1710).

Un événement, rendu important par la nature du gouvernement auquel la marquise de Maintenon était parvenue à soumettre Louis XIV, avait eu lieu l'année précédente; le père François de La Chaise, jésuite et confesseur du roi, était mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Le roi

avait choisi pour le remplacer un autre jésuite, Michel Tellier, auteur d'une édition de Quinte-Curce, et membre honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Comme son prédécesseur, le père Tellier, plus ardent que le père La Chaise, ne contribua que trop à entretenir en France ces disputes théologiques, sources de tant de haines et de persécutions au milieu de tant de calamités.

La discorde régnait par d'autres armes dans le nord et l'orient de l'Europe : le czar Pierre avait, dès 1706, adressé des propositions de paix à Charles XII; le roi de Suède, dominé par son génie qui ne voulait reconnaître aucun obstacle, avait répondu: *Je traiterai à Moscou.* Il occupait toujours, avec une armée de cinquante mille hommes, les états de l'électeur de Saxe, auquel il avait ôté la Pologne; il aurait pu terminer, soit comme arbitre, soit comme médiateur, la guerre qui faisait couler tant de sang dans un si grand nombre de contrées de l'Europe, imposer en quelque sorte sa volonté aux plus grandes puissances du monde, et disposer du sceptre de l'Espagne; Louis XIV l'aurait choisi pour arbitre, et avait fait solliciter sa médiation. Cette entreprise si noble, si philanthropique, si élevée, avait peut-être paru trop facile à Charles XII; elle n'avait pas enflammé son imagination. Le duc de Marlborough, en se rendant auprès de lui, l'avait seulement détourné du projet de devenir pacificateur. Charles avait préféré de renverser le czar Pierre de son trône; il avait exigé néanmoins que l'empereur Joseph rétablît en Silésie l'exercice de la religion protestante conformément au traité de Westphalie, dont la Suède était un des garants, accordât six nouvelles églises aux réformés, confirmât le pacte qui appelait consécutivement six princes de la maison de Holstein-Gottorp au siége épiscopal de Lubeck, et le dispensât de fournir les contingents de Brême et de la Poméranie pendant la durée de la guerre relative à la succession d'Espagne (1707).

Il avait signé à ce sujet un traité avec l'empereur à Alt-Raenstadt, ramené ensuite son armée en Pologne, chassé les Russes de ce royaume, et fait ses dispositions pour s'emparer de Moscou.

Deux routes pouvaient le conduire en Russie, l'une qui passait par la Livonie, où il aurait reçu par mer, de la Suède, tous les secours nécessaires, et l'autre qui traversait l'Ukraine et ensuite d'immenses déserts; il préfère cette dernière. Le général russe Schémérétof recule devant Charles XII, détruit les magasins, brûle les fourrages, dévaste les campagnes afin d'affamer les Suédois. Le major général Rosen, qui devance Charles, est attaqué près de Dobro par le prince Galitzin, qui lui tue deux mille hommes. Le roi de Suède, dont aucun échec n'ébranle les résolutions, continue sa route vers la rivière de Desna. Des partis de Cosaques et de Kalmouks le harcèlent sans cesse, surprennent son aile gauche, et le mettent dans le plus grand danger : son cheval est tué sous lui; deux officiers généraux qui veulent le défendre perdent la vie à ses côtés, et les difficultés qu'il rencontre pour procurer des vivres à son armée deviennent plus grandes chaque jour. Lœwenhaupt amène de la Livonie un renfort de troupes et de munitions; le czar court à sa rencontre, et le défait à Lesno près de la Soja (1708). Charles XII cependant brave tous les périls, surmonte toutes les difficultés, renverse tous les obstacles; il arrive avec une armée victorieuse, mais épuisée par la disette, devant Pultawa, et commence le siége de cette ville (1709). Le czar, dont le salut dépend en quelque sorte de la conservation de cette place, vole pour la secourir; mais à peine est-il à une lieue de la ville que Charles XII sort de son camp à la tête de vingt-un mille hommes, et, porté sur un brancard à cause d'une blessure qu'il avait reçue, enfonce la cavalerie ennemie, et se croit sûr de la victoire. Le lendemain néanmoins Pierre, opposant au malheur

une admirable constance, rallie sa cavalerie, recommence le combat, met les Suédois en déroute, leur tue neuf mille hommes et fait six mille prisonniers.

Charles n'a plus d'armée ; mais son courage invincible lui reste ; il prend le parti d'aller chercher un asile en Turquie, passe le Borysthène, gagne Oczakow, parvient à Bender dans la Bessarabie, et fait annoncer son arrivée au grand-sultan qui ordonne que le roi de Suède soit défrayé avec sa suite aux dépens de la Porte ottomane.

Le général Lœwenhaupt est forcé de se rendre prisonnier avec les débris de l'armée suédoise. Le roi Auguste désavoue le traité d'Alt-Raenstadt, remonte sur le trône de Pologne, est reconnu par le sénat pour son légitime souverain, et renouvelle son alliance contre la Suède avec la Russie et le Danemarck. Le roi Stanislas est contraint de se sauver en Poméranie ; et le roi de Danemarck descendant dans la Scanie dépourvue de défenseurs, s'empare de la ville de Helsinbourg.

L'année suivante le général suédois Steenbock taille en pièces les Danois, et paraît vouloir porter ses armes victorieuses en Allemagne ; l'empereur, la reine de la Grande-Bretagne et la république des Provinces-Unies forment le *concert de La Haye*, s'engagent à garantir au roi de Danemarck la neutralité de Sleswig et du Holstein, au roi de Pologne celle de la Saxe, au roi de Suède celle de ses provinces allemandes, et font adopter ces neutralités par le czar, les rois de Pologne, de Danemarck et de Prusse, la diète de Ratisbonne et les états de Suède ; mais Charles XII, dans son asile de Bender, rejette ces neutralités, et proteste avec tant de force contre toutes les mesures relatives à cet arrangement qu'elles sont abandonnées (1710).

Les Russes s'emparent de Riga et des autres places que les Suédois occupaient encore en Livonie.

Les querelles entre les torys et les wighs continuaient

d'entretenir une grande fermentation en Angleterre. Les communes avaient accusé devant la chambre des pairs un prédicateur, nommé le docteur Sacheverel, et dont les sermons avaient été dénoncés comme contenant des principes et des maximes contraires à la révolution, au gouvernement établi et à la succession protestante. Les torys protégeaient Sacheverel, et soutenaient que les wighs qui le poursuivaient essayaient leurs forces pour renverser l'Église anglicane ; une grande partie du clergé remplissait ses auditeurs d'alarmes à ce sujet, et agitait par ses insinuations la multitude, que la cherté des grains ne rendait que trop facile à émouvoir. « A quels dangers, » disaient les torys, l'Église n'est-elle pas exposée par les » non-conformistes, les wighs et les prélats peu zélés ? » ne sont-ils pas les auteurs d'une guerre ruineuse, qui » avant peu de temps produira une famine universelle ? » n'est-ce pas eux qui soutiennent ces réfugiés du Palati- » nat qu'on entretient par ces souscriptions si funestes » aux pauvres d'Angleterre que la disette accable ? »

Le procès dura trois semaines ; la reine y assista tous les jours comme spectatrice. Sacheverel eut d'habiles défenseurs ; un très-grand nombre de personnes, excitées par les torys factieux, l'accompagnaient lorsqu'il allait à la salle de Westminster ou lorsqu'il en revenait, s'efforçaient de lui baiser les mains, priaient Dieu pour sa délivrance comme pour celle d'un martyr, forçaient les passants à ôter leur chapeau devant lui, insultèrent quelques membres du parlement, détruisirent plusieurs salles d'assemblées des non-conformistes, pillèrent plusieurs de leurs maisons, menacèrent de renverser celles du chancelier, du comte de Wharton, de l'évêque de Salisbury, parlèrent d'attaquer la banque, environnèrent la chaise de la reine, et lui dirent : *Dieu bénisse votre Majesté et l'Église ! nous espérons que votre Majesté est pour le docteur Sacheverel.*

Les communes supplièrent la reine de mettre fin à un tumulte élevé et fomenté par les papistes, les non-jurants et les autres ennemis du gouvernement de sa Majesté. La reine témoigna son mécontentement de la conduite des factieux, et publia contre eux une proclamation. Plusieurs de ces séditieux furent jugés comme accusés de haute trahison, et deux furent condamnés à mort.

Le docteur chercha à justifier ses intentions envers la reine et son gouvernement, parla de la manière la plus respectueuse de la révolution et de la succession protestante, soutint la doctrine de la non-résistance comme une maxime de l'Église dans laquelle il avait été élevé, et tâcha d'émouvoir la compassion de ses juges et de ses auditeurs; les chapelains de la reine, qui l'encourageaient comme un défenseur de l'Église, l'entourèrent avec intérêt, et la reine elle-même parut soutenir l'avocat d'une doctrine favorable en apparence à l'autorité royale. « La » harangue que le docteur a prononcée, dit le comte de » Wharton, est une condamnation de ses sermons; tout » ce qu'il a avancé d'ailleurs en faveur de la non-résistance et de l'obéissance illimitée est faux, ridicule, et » ne peut s'accorder avec la pratique de l'Église. Si la » révolution n'est pas légitime, plusieurs de ceux qui » siègent dans cette chambre et un grand nombre de » ceux qui n'appartiennent pas à la pairie sont coupables » d'effusion de sang, de meurtre, de rapine et d'injustice, et la reine n'est plus une souveraine légitime, » puisque son meilleur droit à la couronne est son titre » parlementaire fondé sur la révolution.— Si le docteur » est coupable de quelques expressions indiscrètes et » impertinentes, dit le lord Ferrers, il doit être jugé » par les lois communes. — Là révolution est un sujet » délicat et au-dessus des lois, observa le comte de Scarborough ; ajournons le débat, et, avant de juger cette

» affaire, examinons-la avec une grande attention.— Sans » doute, dit le docteur Hooper, évêque de Bath et de » Wells, la résistance est nécessaire et légitime dans » quelques circonstances extraordinaires; mais cette ma- » xime doit être éloignée de la connaissance du peuple, » naturellement trop porté à résister; ne faisons pas » parade de la révolution, ne la citons pas comme un » exemple; mais couvrons-la d'un manteau, et donnons- » lui le nom de *vacance* ou celui d'*abdication* : c'est se » servir de termes très-dangereux que de parler du » contrat originel; on ne doit le citer qu'avec les plus » grandes précautions. Ceux qui examinent trop cu- » rieusement la révolution n'en sont pas partisans; et il » paraît nécessaire de prêcher la non-résistance et l'obéis- » sance passive dans un temps où l'on fait l'apologie de » la résistance. — Dans tous les siècles, s'écrie le duc » d'Argyle, le clergé a abandonné les droits et les privilé- » ges du peuple, et prêché la puissance des rois dans la » vue de les gouverner plus aisément; et voilà pourquoi » on ne doit pas souffrir qu'il se mêle de ce qui concerne » la politique.— Le docteur a prêché des impertinences, » dit le comte d'Anglesey; mais ce n'est pas un crime. » — Distinguons entre la résistance et la révolution, ob- » serva le duc de Leeds; si la révolution n'avait pas » réussi, elle aurait été une révolte, puisqu'il n'y avait » pas d'autre droit à reconnaître que celui de l'hérédité. » — Le livre des Machabées ne justifie-t-il pas la résistan- » ce? répondit le docteur Burnet, évêque de Salisbury; » rappelez la conduite de la reine Élisabeth, qui sou- » tint les Écossais, les Français et les états généraux » insurgés contre leurs souverains respectifs. Ne fut-elle » pas approuvée, cette conduite remarquable, par les » parlements et les *convocations* ecclésiastiques? Char- » les Ier n'a-t-il pas aidé les citoyens de La Rochelle » dans leur insurrection? Manwaring n'a-t-il pas été

» sévèrement censuré par le parlement pour avoir sou-
» tenu la doctrine du droit divin des rois ? si cette doc-
» trine a prévalu depuis la restauration, ceux qui la
» soutiennent avec le plus d'ardeur ne sont-ils pas les
» premiers à réclamer la résistance lorsqu'ils se croient
» opprimés ? — Nous n'avons jamais lu, déclarèrent
» l'archevêque d'Yorck, le duc de Buckingham et d'au-
» tres chefs des torys, aucune pièce aussi extravagante
» que les sermons de Sacheverel ; mais nous ne pensons
» pas qu'il doive être regardé comme coupable d'*insigne*
» *mauvaise conduite*. — C'est faussement et hors de
» propos, dit le docteur Wak, évêque de Lincoln, que
» Sacheverel a supposé un projet formé de *compréhen-*
» *sion* soutenu par les plus habiles théologiens de l'Église
» d'Angleterre ; il faut prendre des mesures efficaces
» pour imposer à de tels prédicateurs. Si l'on manque
» à les punir lorsqu'il en est encore temps, ils exciteront
» des fermentations et des animosités qui mettront en
» danger l'Église et l'état. — Quelle insolence, dit le
» docteur Trimnel, évêque de Norwich, que celle de
» Sacheverel, qui a osé parler de l'archevêque de Can-
» torbéry Grindal, l'un des plus éminents réformateurs,
» comme d'un prélat perfide pour avoir toléré la disci-
» pline de Genève ! ne connaît-on pas les excellents
» effets de la tolérance ? et par quelle présomption Sa-
» cheverel a-t-il publié des prières propres à enflammer
» les esprits, disant qu'il gémit sous la persécution
» pendant qu'il est poursuivi pour offense contre les
» lois par les accusateurs les plus légitimes devant vos
» seigneuries, dont l'impartialité est si connue ? —
» Sacheverel, dit l'évêque de Salisbury en reprenant la
» parole avec véhémence, n'a-t-il pas, en invectivant
» contre la révolution, la tolérance et l'union, semblé
» attaquer la reine elle-même, qui a eu une grande part
» à la révolution, a toujours déclaré qu'elle maintien-

» drait la tolérance, et regarde l'union comme l'événe-
» ment le plus glorieux de son règne ? »

Après une vive discussion Sacheverel fut déclaré coupable; on lui défendit de prêcher pendant trois ans; on ordonna que ses sermons seraient brûlés par le bourreau, et que l'exécuteur brûlerait aussi le décret rendu dans le temps par l'université d'Oxford pour soutenir l'autorité absolue et le droit irrévocable des princes. La douceur de la sentence dictée par la prudence, la modération et l'humanité des pairs fut regardée néanmoins par les torys comme une victoire remportée sur les wighs; et ils la célébrèrent par des feux de joie et par des illuminations (1710).

La reine cependant commençait à faire éprouver diverses mortifications au duc de Marlborough. Elle lui écrivit, à la mort du comte d'Essex, de donner le régiment de ce comte à M. Hill, frère de mistriss Masham, cette favorite qui avait enlevé à la duchesse de Marlborough la confiance de la reine. Le duc qui était à Londres courut chez cette princesse. « Quel préjudice ne porterait-on pas au ser-
» vice de votre Majesté, lui dit-il, si l'on plaçait un
» jeune officier à la tête de tant de braves militaires, qui
» ont donné de si grandes preuves de valeur et de capa-
» cité! je ne puis, madame, regarder cette marque ex-
» traordinaire de partialité en faveur du frère de mis-
» triss Masham que comme une déclaration contre moi
» et contre ma famille, qui a tant de sujets de se plaindre
» de l'ingratitude de cette dame.—Vous pouvez, lui dit
» froidement la reine, consulter vos amis. »

Le comte de Godolphin parla à la reine dans le même sens que Marlborough; il n'obtint rien de favorable; et le duc mécontent se retira à Windsor.

La reine ne parut pas s'apercevoir dans le conseil de l'absence de Marlborough. Plusieurs grands personnages représentèrent à la souveraine combien il pourrait être

fâcheux de désobliger un homme qui avait rendu de si grands services à la nation. « Je conserverai toujours, » leur dit-elle, le souvenir de ses services, et j'aurai la » même amitié pour sa personne. »

Apprenant ensuite qu'il s'élevait des clameurs parmi le peuple, et que les communes préparaient des résolutions désagréables pour elle et pour ses nouveaux conseillers, elle dit au comte de Godolphin : « Écrivez au » duc de Marlborough qu'il dispose comme il le jugera » convenable du régiment du comte d'Essex, et qu'il » revienne sans délai à Londres. »

Mais la duchesse ayant sollicité une audience, parlé à la reine avec la plus grande soumission, protesté de son dévouement, conjuré sa Majesté en répandant des larmes de lui rendre ses bonnes grâces, la reine l'écouta sans aucune apparence d'émotion. La place de lord chambellan fut donnée au duc de Shrewsbury, qui s'était réuni aux torys et qui était en correspondance avec Harley, et on ôta la place de secrétaire d'état au comte de Sunderland, gendre de Marlborough.

Les directeurs de la banque représentèrent cependant à la reine combien le crédit public souffrirait d'un changement de ministère; les ambassadeurs de l'empereur et des états généraux lui remirent, de la part de leurs souverains, des mémoires très-pressants sur les graves inconvénients que ce changement pourrait produire. « Quelque chose qui arrive, répondit la reine, le » duc de Marlborough conservera tous ses emplois. » Mais le comte de Godolphin fut privé de sa place; la trésorerie fut confiée à une commission sous la direction de Harley, que la reine nomma sous-trésorier et chancelier de l'échiquier; Marlborough fut le seul wigh qui resta dans l'administration, les communes furent dissoutes.

Mistriss Masham et ses amis triomphaient d'autant

plus que, bien loin de faire sentir à la reine le dur despotisme de la duchesse de Marlborough, cette favorite cachait son empire sous la plus grande complaisance.

Il ne manquait plus aux torys que de voir les wighs exclus de la chambre des communes; ils imaginèrent, pour animer les Anglais contre leurs adversaires, de réveiller l'affaire de Sacheverel, et de lui faire parcourir comme en triomphe une grande partie de l'Angleterre. On lui donna un bénéfice dans le Gallois septentrional; il se rendit dans cette contrée éloignée de la capitale avec toute la pompe d'un souverain. L'université d'Oxford le traita splendidement; on lui rendit de grands honneurs dans toutes les villes; on criait de toutes parts : *L'Église et le docteur Sacheverel!* Le clergé seconda avec empressement les vues des torys; son zèle le séduisit lui-même; son ardeur devint un enthousiasme qui se répandit avec vitesse dans toutes les classes des citoyens; et les électeurs partagèrent si vivement cette exaltation que, ne voyant dans les wighs que des ennemis de l'Église, ils ne renommèrent parmi les membres de l'ancienne chambre des communes que ceux qui s'étaient montrés opposés à l'administration des wighs.

Les torys dominaient dans les communes comme dans toutes les places; la reine, dans son discours d'ouverture du nouveau parlement, témoigna le désir de pouvoir continuer la guerre avec vigueur, particulièrement en Espagne. « Je suis résolue, ajouta-t-elle, de soutenir » l'Église d'Angleterre, de maintenir la constitution » britannique conformément à l'acte d'union, de favo» riser l'indulgence accordée par les lois aux conscien» ces scrupuleuses, et de n'employer que ceux que je » croirai attachés à la succession protestante dans la » maison de Hanovre. » Les communes supplièrent sa Majesté de s'opposer à tous les principes et à toutes les

mesures qui avaient menacé sa couronne, sa dignité, la constitution de l'Église et celle de l'état, et accordèrent avec joie de grands subsides pour l'année suivante (1710).

Le duc de Marlborough, arrivant en Angleterre après la nouvelle campagne qu'il venait de faire dans les Pays-Bas avec le prince Eugène, ne témoigna à la reine aucun mécontentement des changements survenus dans l'administration pendant son absence, et résolut de garder, comme elle le désirait, le commandement de l'armée (1711); mais il était wigh : les torys étaient devenus les plus puissants; et avec quelle rapidité l'opinion parut changer à son égard! Celui qui avait attaché tant de gloire aux armes britanniques, gagné tant de batailles, soumis tant de villes, été proclamé le héros de la Grande-Bretagne, fut l'objet d'indécentes railleries. On parlait de son avarice, de ses extorsions, de son insolence, de sa cruauté, de son ambition; et le délire de l'esprit de parti alla si loin que l'on osa accuser Marlborough de manquer de courage.

Les lords commencèrent une information sur les affaires d'Espagne; et voici quel fut le résultat de leurs recherches et de violents débats. « Le comte de Péterborough a fait un récit honorable et fidèle de ce qui s'est » passé dans les conseils de guerre tenus dans le royaume » de Valence. Le comte de Galway, le lord Tiraley et le » général Stanhope en conseillant une guerre offensive » ont occasioné la bataille d'Almanza, source de tous » nos malheurs en Espagne, et qui a tant contribué à » empêcher le succès de l'expédition de Toulon. La » poursuite de cette guerre offensive a été approuvée et » dirigée par des ministres justement blâmables de cette » approbation et de cette direction; pendant que le » comte de Péterborough a commandé en Espagne il a » rendu d'éminents services, et si l'on avait suivi ses avis

» on aurait prévenu tous les malheurs que l'on a éprou» vés. Le dernier ministère a agi négligemment et au » grand préjudice de la nation, relativement à la guerre » d'Espagne; et le comte de Galway, en cédant la droite » aux troupes portugaises à la bataille d'Almanza, a » blessé l'honneur de la couronne impériale de la » Grande-Bretagne. »

Ces déclarations furent insérées dans une adresse présentée à la reine qui avait assisté à la discussion; la chambre des pairs vota des remercîments au comte de Péterborough; le garde des sceaux Harcourt, en exprimant la reconnaissance de la chambre, se permit des allusions peu flatteuses pour le duc de Marlborough; et quels tristes effets de l'esprit de parti qui aveugle et produit tant d'odieuses animosités!

Ce même esprit de parti dicta aux communes une résolution par laquelle elles déclarèrent ennemis de la reine et du royaume ceux qui avaient conseillé d'appeler en Angleterre les habitants peu fortunés du Palatinat, et inspira les auteurs des deux bills, l'un par lequel on permit l'importation des vins de France sur des bâtiments neutres, et l'autre par lequel, voulant exclure de la chambre des communes un grand nombre de négociants favorables aux wighs, on décida que, pour représenter un bourg, il faudrait posséder une propriété territoriale de 300 livres de revenu, et, pour représenter un comté, une propriété également territoriale d'un revenu de 600 livres.

Mais cette ardeur toujours croissante, qui est un des caractères les plus remarquables de cet esprit de parti si dangereux, se manifesta bientôt contre M. Harley: des hommes violents ne pouvaient lui pardonner de ne pas adopter précipitamment toutes les mesures qu'ils proposaient; ils ne le regardaient plus que comme un tory dont la tiédeur devait inspirer de la méfiance.

Un réfugié français, dont M. Harley était l'ennemi, et qui n'avait pas pu parvenir à obtenir une audience de la reine pour avoir une pension plus forte que celle dont il jouissait, imagina de se réconcilier avec la cour de France, et lui fit des offres de service dans une lettre qu'il adressa à un banquier de Paris; sa lettre fut interceptée : on l'arrêta; il devint furieux, saisit, sans qu'on s'en aperçût, un canif très-fort, fut conduit à un comité du conseil, s'y élança contre M. Harley son ennemi, le perça de son canif, se défendit avec une sorte de rage contre ceux qui se jetèrent sur lui, fut blessé grièvement, et mourut au bout de quelques jours des suites de ses blessures. Cette événement détruisit tous les soupçons qu'on avait formés contre le chancelier de l'échiquier; les deux chambres déclarèrent que la fidélité de M. Harley et son zèle pour le service de sa Majesté avaient allumé contre lui la haine de tous les fauteurs du papisme et de la faction, supplièrent sa Majesté de prendre les plus grandes précautions pour la conservation de sa personne sacrée, et d'éloigner tous les papistes de Londres et de Westminster. Lorsque la santé de Harley fut rétablie, il reçut les félicitations des communes par l'organe de l'orateur, fut nommé baron de Wigmore, comte d'Oxford et de Mortimer ainsi que lord trésorier, et, le comte de Rochester étant mort, la reine confia au nouveau comte d'Oxford l'administration suprême des affaires.

Les communes présentèrent à la reine une *remontrance*. « Non seulement, dirent-elles, nous avons accordé les subsides nécessaires, mais nous avons acquitté les dettes dont la nation se plaignait depuis long-temps. En examinant les causes de ces dettes si pesantes, nous avons trouvé combien ceux qui ont eu l'administration de la trésorerie pendant les années précédentes ont manqué à leur devoir en ne rendant

» aucun compte de plus de trente millions. Nous sup-
» plions votre Majesté d'obliger tous les comptables à
» rendre incessamment leurs comptes; et combien la na-
» tion a souffert des desseins dangereux de quelques
» personnes qui, par de fausses protestations d'amour
» pour la patrie, s'étaient insinuées dans la faveur de
» votre Majesté! Mais, par sa grande prudence, elle a
» découvert l'objet fatal de leurs mesures, et éloigné de
» l'administration ceux qui en tant de circonstances ont
» abusé de sa confiance, et si mal répondu à l'opi-
» nion favorable qu'elle avait conçue de leur fidé-
» lité.»

Le nouveau comte d'Oxford fut d'autant plus content de cette remontrance, qui anima un grand nombre d'Anglais contre le dernier ministère, qu'il avait formé le projet de terminer une guerre qui avait déjà accumulé de grands fardeaux sur le royaume, et que, pour faire adopter la paix par une nation qu'un grand nombre de victoires avaient rendue avide de gloire militaire, il croyait, avec la plupart des torys, devoir chercher à inspirer une grande indignation et une sorte de mépris contre ceux que l'on avait admirés comme des héros et des modèles de patriotisme.

(1711) Le nouveau ministère n'osa pas néanmoins ôter au duc de Marlborough le commandement de l'armée; et ce grand capitaine repartit pour les Pays-Bas. L'armée des alliés et celle des Français n'étaient séparées que par le Sanzet, la Haute Scarpe, et le canal qui unit ces deux rivières. Elles apprennent la mort de l'empereur Joseph : cet événement oblige le prince Eugène à partir pour l'Allemagne; et Marlborough se trouve seul opposé à Villars. Le maréchal, selon sa coutume, retranche son camp d'Oisy, et cherche à préserver les contrées voisines des courses de l'ennemi et du paiement de fortes contributions. Des rivières et des retranchements forment une

barrière contre les partis des alliés, depuis l'embouchure de la Canche jusques à Valenciennes, le Quesnoi et les places de Sambre et Meuse. Le poste d'Arleux, l'un des plus importants de cette barrière, est attaqué trois fois par les alliés: ils s'en rendent maîtres; mais les Français le reprennent, et en rasent les fortifications. Ils s'emparent d'ailleurs d'un convoi, surprennent un camp sous Douai, détruisent le fort et les écluses de Harlebeck; Marlborough se replie sur Lens, s'approche des sources de la Lys, feint de vouloir pénétrer entre les sources de la Scarpe et de la Canche. Villars y court; le lord de Cadogan passe le Sanzet: Marlborough le rejoint, menace Cambrai, et investit Bouchain; Villars, lié par les ordres timides de la cour, ne peut que tâcher de troubler le siége de cette petite place qui, attaquée par cinquante pièces de canon et par trente mortiers, ayant sa garnison en proie à une terrible épidémie, ressemblait, suivant un historien, à *un hôpital défendu par des malades*, et fut obligé de se rendre après trente-deux jours de tranchée.

L'électeur palatin jouissant sans contestation, par une suite des malheurs de l'électeur de Bavière, du vicariat de la Haute Allemagne, prit le gouvernement de l'empire avec l'électeur de Saxe; ils exercèrent le droit impérial des *premières prières*, et donnèrent des diplômes de comtes de l'empire.

La diète continua ses délibérations; elle termina la *capitulation perpétuelle* à laquelle elle travaillait depuis long-temps: elle décida que les empereurs jureraient de l'observer, et que rien ne pourrait être changé dans cet acte, que du consentement des états qui y avaient concouru; et si l'on donna aux électeurs la faculté d'y ajouter des stipulations que les circonstances rendraient urgentes, ce ne fut qu'à condition que ces articles additionnels ne porteraient aucun préjudice aux droits dont les états étaient en possession.

La maison d'Autriche était parvenue à inspirer une telle haine contre Louis XIV, et une telle crainte de l'ambition de ce monarque que, ne pensant plus aux dangers dont n'avaient cessé de les menacer les prétentions toujours croissantes de cette maison, les cercles associés renouvelèrent à Francfort leurs alliances avec l'Angleterre et la Hollande, et stipulèrent que l'on ne ferait la paix avec la France que lorsqu'elle aurait consenti à rendre à l'empire germanique l'Alsace et les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun.

L'électeur de Mayence convoqua une diète électorale à Francfort. Le prince Eugène, à la tête de l'armée de l'empereur et de l'empire, couvrit la ville où cette diète délibérait; le maréchal d'Harcourt, dont les troupes n'étaient pas éloignées, ne chercha point à troubler une réunion dont le résultat ne pouvait que favoriser le système politique de la France; et, malgré les protestations des électeurs de Bavière et de Cologne qu'on n'avait pas appelés, la diète élut empereur l'archiduc Charles, qui disputait à Philippe V la couronne d'Espagne (1711).

Le nouveau ministère anglais, cependant, voyait tout le danger que pouvait courir l'Europe par la réunion de la couronne des Espagnes et des Indes, avec la couronne impériale et celles de Hongrie et de Bohême. Il rappela la hauteur, la fierté et l'ambition de Charles-Quint et de son fils Philippe II, qui avaient asservi tant de peuples et répandu dans les états européens des troubles si funestes; il parvint aisément à faire partager ses craintes, ses projets et ses opinions sur les avantages que le peuple anglais pourrait retirer des concessions de la France, par la reine Anne, amie de la paix, sensible à la gloire de la donner au monde, et désirant vivement de faire cesser les maux que la guerre faisait éprouver à sa nation.

On envoya à Paris Prior, que ses poésies ont rendu célèbre, qui avait dans le temps accompagné le comte

de Portland dans son ambassade à la cour de France, et qui était secrétaire d'état d'Irlande, membre du conseil du commerce et des plantations, député à la chambre des communes, très-dévoué aux torys, habile dans les affaires, et d'un caractère insinuant. Ménager, député du commerce de Rouen à Paris, accompagna quelque temps après Prior en Angleterre, et, après avoir eu de longues discussions avec les commissaires de la reine, signa les préliminaires d'une paix devenue si nécessaire au monde. Le comte de Strafford, après avoir communiqué au grand pensionnaire de Hollande les propositions de la France, demanda qu'on désignât un endroit où des plénipotentiaires pussent se réunir pour un traité général et définitif; les ministres anglais correspondirent avec ceux de Versailles; et le maréchal de Tallard, prisonnier depuis la bataille d'Hochstett, eut la permission de retourner en France sur sa parole.

Le comte de Gallas, ministre de l'empereur, fit insérer dans les papiers publics les préliminaires qu'on lui avait fait connaître; il espérait de voir ces préliminaires enflammer l'esprit du peuple, et faire naître une opinion puissante contraire à une paix dont la cour de Vienne ne voulait pas. La reine irritée lui fit dire qu'il pourrait quitter le royaume quand il le voudrait. Gallas partit; mais la reine fit savoir à la cour d'Autriche qu'elle recevrait tout autre ambassadeur qu'elle voudrait lui envoyer.

Les états généraux consentirent à voir des conférences s'ouvrir à Utrecht au mois de janvier de l'année suivante. La reine nomma Robinson, évêque de Bristol, et le comte de Strafford ses plénipotentiaires. Charles VI, arrivé en Allemagne, engagea les électeurs et les princes de l'empire à persister dans leurs relations avec la grande alliance; il pressa les états généraux de prier la reine de continuer la guerre; il écrivit à cette princesse pour la

décider à la continuation des hostilités ; sa lettre ne changea pas la résolution de la reine.

Les wighs publièrent contre les ministres et les préliminaires les écrits les plus amers, et mêlèrent aux plaisanteries les plus piquantes les reproches les plus violents. L'électeur de Hanovre fit même répandre en Angleterre une *remontrance* en forme d'appel au peuple, que les wighs vantèrent avec beaucoup d'empressement, et dont le but était de montrer le danger de laisser l'Espagne et les Indes sous la domination de Philippe V. La détermination de la reine ne fut pas ébranlée, et son désir de la paix dut être augmenté par le désastre de Rio-Janeiro, dont Duguay-Trouin s'était emparé, et où il avait fait subir une perte de vingt-cinq millions aux Portugais alliés de l'Angleterre.

« Malgré les artifices de ceux qui veulent perpé-
» tuer la guerre, dit-elle au parlement, le lieu et le
» temps sont déterminés pour le congrès, et les états
» généraux m'ont témoigné la plus grande confiance ;
» ma principale attention sera d'assurer à la maison
» de Hanovre la succession à la couronne, de procurer
» à la nation tous les avantages qu'un souverain tendre
» et affectionné peut désirer pour des sujets fidèles,
» et d'obtenir satisfaction pour tous les alliés. »

Dans la chambre des pairs le comte de Nottingham, qui s'était réuni aux wighs, s'éleva contre les préliminaires, qu'il qualifia de *captieux et d'insuffisans*, et demanda qu'on insérât dans l'adresse que la chambre devait présenter à la reine qu'il ne pouvait pas y avoir de paix sûre et honorable pour la Grande-Bretagne, ni pour l'Europe, si l'Espagne et les Indes occidentales étaient accordées à une branche de la maison de Bourbon. « Il est nécessaire, dit le comte d'An-
» glesey, de soulager la nation des fardeaux dont l'a
» accablée une guerre si dispendieuse ; on aurait pu,

» après la bataille de Ramillies, avoir une bonne paix, si » elle n'eût été retardée par quelques personnes qui » prolongeaient la guerre pour leur intérêt particu- » lier. » Le duc de Marlborough parla long-temps pour se justifier, et s'inclinant du côté où la reine était incognito, et lui adressant en quelque sorte la parole : » Pendant tout le temps, dit-il avec force et avec res- » pect, où j'ai eu l'honneur de servir sa Majesté en » qualité de général ou de plénipotentiaire, ne l'ai-je » pas exactement informée, ainsi que son conseil, des » propositions de paix qui ont été faites ? N'ai-je pas » demandé des instructions sur la conduite que je de- » vais tenir ? Je déclare, sur ma conscience et en pré- » sence de l'Être-Suprême devant lequel j'espère pa- » raître bientôt, que j'ai toujours désiré une paix sûre, » honorable et durable, et combien n'ai-je pas été éloi- » gné de penser à prolonger la guerre pour mon intérêt » particulier, comme mes ennemis l'ont faussement in- » sinué ! »

La proposition du comte de Nottingham fut adoptée après de vifs débats; et la reine répondit à l'adresse : « Je » serais très-fâchée qu'on pût croire que je ne fais pas » tous mes efforts pour retirer l'Espagne et les Indes » occidentales des mains de la maison de Bourbon. »

Un traité mémorable avait cependant ajouté aux forces de l'Autriche ; un arrangement solennel avait ramené la paix en Hongrie, où la guerre civile régnait depuis plusieurs années. Le prince François-Léopold Ragoczi, fils de François Ragoczi, et petit-fils de George II, s'était échappé en 1701 de la prison de Neufstadt, où l'empereur Léopold, devant lequel on l'avait accusé de vouloir soulever les Hongrois, l'avait fait renfermer; il avait formé en Hongrie un parti puissant contre l'empereur ; aidé des comtes de Bercheny, Caroly et Forgatsch, il s'était emparé de plusieurs

villes de ce royaume, s'était avancé jusques à Vienne, et en avait insulté les retranchements; battu près de Raab, et ensuite près de Tyrnau, il avait reçu des secours de la France en 1705, et, deux ans plus tard, fait déclarer vacant le trône de Hongrie dans une diète tenue à Onod; mais il avait été vaincu en 1708 par le général Heister, et, malgré tous ses efforts, son parti étant sans force à la mort de l'empereur, il s'était retiré en Turquie avec le comte de Bercheny. Le comte Caroly, resté seul à la tête des *courouzes* ou mécontents, s'était soumis à la maison d'Autriche; un traité de pacification conclu à Zatmar avait été ratifié par l'impératrice veuve de Léopold, Éléonore-Magdeleine de Neubourg, qui, depuis la mort de son fils l'empereur Joseph, gouvernait les états héréditaires de la maison d'Autriche. Les biens confisqués par la cour de Vienne avaient été rendus à leurs propriétaires en vertu de ce traité; les protestants avaient obtenu de nouveau le libre exercice de leur religion, et tous les priviléges conservés par la nation hongroise en 1690 avaient été confirmés.

(1711) L'année suivante, les alliés éprouvèrent un malheur difficile à réparer; ils perdirent un grand général (1712). Les commissaires chargés en Angleterre de l'examen des comptes publics découvrirent que le duc de Marlborough avait reçu des entrepreneurs du pain de l'armée un présent annuel de cinq ou six mille livres. La reine déclara, dans son conseil, qu'elle jugeait convenable de lui ôter tous ses emplois pour que son affaire pût être examinée avec impartialité; elle l'annonça au duc par une lettre écrite de sa main et dans laquelle elle s'abandonna à tous ses ressentiments, de manière à se plaindre vivement de la conduite de la duchesse de Marlborough à son égard, de l'assujétissement dans lequel le dernier ministère

l'avait tenue, et de tout ce que les wighs avaient fait pour traverser ses mesures au sujet de la paix. Le duc répondit à la reine pour se justifier; ses deux filles, la comtesse de Sunderland et lady Rialton, se démirent néanmoins de leurs places de dames de la chambre de sa Majesté; et, pour être sûre de la majorité dans la chambre des lords, la reine, se portant à *une démarche qui ne peut être justifiée que par la nécessité*, dit l'historien anglais Smollet, créa douze pairs d'Angleterre.

Le prince Eugène arriva à Londres chargé d'une lettre de l'empereur, et d'instructions relatives à la continuation de la guerre; son arrivée fut d'autant plus désagréable au ministère qu'on le soupçonna de vouloir ménager des intrigues parmi les mécontents qui s'opposaient à la paix; il fut reçu néanmoins avec les plus grands égards. La reine l'accueillit avec l'apparence de la plus grande satisfaction, et lui fit présent d'une épée très-riche. Les wighs étaient ravis de sa présence, et le peuple courait en foule dans les endroits où on espérait de le voir.

Il visita plusieurs fois Marlborough, malgré la disgrâce de ce général, lui témoigna la plus grande considération, parut lié avec plusieurs chefs des wighs, ainsi qu'avec le baron de Bothmar, l'envoyé de Hanovre, qui montrait la plus grande activité pour fomenter des troubles populaires.

Les communes étaient depuis long-temps mécontentes de M. Walpole, dont les talents leur paraissaient seconder avec trop d'avantage les vues des wighs auxquels il était dévoué; elles découvrirent que, pendant qu'il était secrétaire d'état pour la guerre, il avait recommandé un de ses protégés aux entrepreneurs des fourrages d'Écosse, que ces entrepreneurs, au lieu d'admettre ce protégé parmi eux, lui avaient fait un présent de cinq cents

livres, que M. Walpole avait endossé le billet, et que la personne recommandée en avait touché la valeur. On accusa M. Walpole de subornation; il fut mis à la Tour et renvoyé de la chambre; le bourg de Lyn-Regis, dont il était député, l'élut une seconde fois; la chambre le déclara incapable d'être élu pour le présent parlement.

On trouva, peu de temps après, que le duc de Marlborough avait reçu tous les ans une somme d'un juif nommé Médina, et l'un des entrepreneurs de la fourniture du pain pour l'armée, qu'il avait obtenu de la reine dix mille livres pour les dépenses de ses intelligences secrètes, et qu'il s'était approprié une déduction de deux et demi pour cent sur le paiement des troupes étrangères à la solde de l'Angleterre. « Le présent fait par le juif » Médina, répondit-on, est un don duquel le général de » l'armée hollandaise a toujours joui. La déduction de » deux et demi pour cent a été accordée par un warrant » exprès de sa Majesté, et a été si bien employée que ja- » mais le duc n'a été surpris, et qu'aucun de ses partis n'a » été enlevé ni coupé. » Les communes n'en déclarèrent pas moins que ces pratiques étaient illégales, qu'on ne pouvait les soutenir, que la déduction devait être regardée comme un argent appartenant au public; et la reine, malgré son warrant, ordonna au procureur général de poursuivre le duc pour l'argent qui avait été déduit.

Le prince Eugène présenta à sa Majesté un mémoire qui renfermait des propositions relatives aux affaires d'Espagne. La reine le communiqua aux communes; elles le traitèrent avec une indifférence insultante; et le prince partit aussi mécontent du ministère et des communes qu'il avait été content de la nation.

La mort cependant continuait d'immoler des victimes sur les marches du trône du malheureux Louis XIV. Le dauphin avait succombé à une maladie rapide. Le duc de Bourgogne, fils du dauphin, la duchesse de Bourgogne,

et leur fils aîné le duc de Bretagne, sont enlevés en peu de jours, et renfermés dans le même cercueil. Le jeune duc d'Anjou, second fils du duc de Bourgogne, est mourant. La santé du duc de Berri donne de vives alarmes: la terreur plane sur la cour de Louis. Le vieux et infortuné monarque ne voit que des malheurs, et ne prévoit pour la France que des malheurs plus grands encore. L'empereur, les électeurs, les Hollandais, et tous les alliés, excepté l'Angleterre, rassemblent toutes leurs forces pour continuer la guerre avec plus de vigueur que jamais. L'orage le plus violent est près de fondre sur les dernières places de la frontière de la France. Louis XIV, que de si grands dangers menacent, se relève du profond accablement dans lequel sa douleur l'a plongé, veut lutter contre les coups du sort, repousse les conseils timides, refuse de se retirer sur la Loire, et redevient ce Louis que l'Europe admirait en tremblant; il mande Villars: « Allez combattre, lui dit-il; si vous êtes battu, ramenez » derrière la Somme le reste de l'armée. Cette rivière est » difficile à passer; j'irai à Péronne ou à Saint-Quentin; » j'y rassemblerai toutes mes troupes; je ferai avec vous » un dernier effort; et je périrai ou je sauverai l'é- » tat. »

Le prince Eugène veut pénétrer dans l'intérieur de la France; il ne peut assiéger ni Arras ni Cambrai, que couvre l'armée de Villars: il craint de perdre trop de temps à faire le siége de Condé, de Valenciennes et de Maubeuge. Il ose concevoir le projet de s'avancer entre deux lignes de places fortes, de s'emparer du Quesnoi et de Landrecies, et de passer ensuite du bassin de la Sambre dans celui de l'Oise et dans celui de la Seine. Il ouvre la tranchée devant le Quesnoi; son immense artillerie, le découragement et la désertion réduisent la garnison à capituler et à se rendre prisonnière de guerre, après quatorze jours de tranchée ouverte.

Maître du Quesnoi, Eugène fait investir Landrecies, campe derrière l'Escaillon pour couvrir le siége, a son centre sous le Quesnoi, et étend ses ailes vers l'Escaut et vers la forêt de Mormal. Ses magasins sont restés à Marchiennes; et sa ligne d'opération s'étendant jusques à la Scarpe, coupe l'Escaillon à Thuin et l'Escaut à Denain. Marchiennes et Denain son environnés de retranchements; les convois vont de l'un à l'autre entre une double ligne que les alliés nomment *le chemin de Paris*. La France paraît perdue.

Mais voyez ce que peuvent l'audace et le génie. Villars simule une attaque sur la circonvallation de Landrecies, passe l'Escaut à Neuville, force la communication entre Denain et Marchiennes, fait bloquer ce dernier poste, vole vers Denain, emporte les retranchements, poursuit les ennemis qui fuient vers l'Escaut, voit leurs ponts se rompre sous les pieds des troupes et des voitures, fait prisonniers ou taille en pièces vingt bataillons à la vue d'Eugène, qui tente en vain de les secourir, contient tous les efforts du prince, fait enlever Saint-Amand et Mortagne, contraint Marchiennes à capituler, prend six mille hommes, quinze cents matelots, cent pièces d'artillerie, tous les magasins et toutes les barques rassemblées sur la Scarpe, force Eugène à lever le siége de Landrecies, réunit à son armée une partie des garnisons, reprend, malgré toutes les manœuvres du prince, Douai, Bouchain et le Quesnoi; et la France est sauvée.

Villars s'est immortalisé; son nom est célébré avec enthousiasme d'une extrémité de la France à l'autre. l'Europe l'admire; Louis XIV éprouve pour le héros des Français la reconnaissance et l'estime qu'il doit à celui qui a changé les destinées de la nation, et la lui témoigne en grand roi. Il manque néanmoins à Villars une satisfaction bien grande pour un amant de la gloire; il ne recevra pas les félicitations de Vendôme. Ce prince était

mort peu de jours avant la délivrance de la France; il avait cessé de vivre à Vinaros, au milieu des Espagnols qui l'adoraient. Philippe V, qui lui devait sa couronne, avait arrosé de ses larmes le tombeau élevé au prince français dans l'Escurial, au milieu des tombes royales; et la nation espagnole avait porté le deuil du descendant de ce Henri que l'Espagne avait voulu précipiter du trône.

Le duc d'Ormond, qui avait remplacé le duc de Marlborough dans le commandement de l'armée des alliés, avait signé une trêve avec la France dès le mois de juillet; et pour rendre moins difficile encore la conclusion de la paix, si favorisée par le grand événement de Denain, le roi Philippe V, par un acte solennel qu'il jure d'observer et que les cortès confirment, renonce pour lui et pour ses descendants à la couronne de France, pendant que le duc de Berri et le duc d'Orléans renoncent par deux actes semblables à leurs droits sur la monarchie espagnole. Les états généraux néanmoins étaient toujours très-opposés à la paix. Le grand pensionnaire Heinsius leur dit avec force qu'il était impossible de la conclure sans perdre le fruit de tout le sang et de tous les trésors qui avaient été sacrifiés. Les plénipotentiaires anglais employèrent tout leur talent pour inspirer aux alliés des dispositions plus pacifiques, et obtinrent l'adhésion du duc de Savoie et du roi de Portugal à la suspension d'armes conclue par la reine; et l'on transporta à Minorque les troupes anglaises qui étaient en Espagne. Mais les querelles des wighs et des torys devinrent plus vives que jamais. Le duc d'Hamilton fut tué dans un duel qu'on regarda comme l'effet de l'esprit de parti qui régnait avec tant de violence; et le duc de Marlborough fatigué d'être considéré par des ennemis acharnés comme le principal auteur des troubles, et venant de perdre son beau-frère et son ami l'habile et intègre comte de Go-

dolphin, se retira sur le continent où la duchesse le suivit.

Le duc de Shrewsbury fut nommé ambassadeur en France : et la reine reçut le duc d'Aumont, ambassadeur du monarque français, et le marquis de Monteleone, l'un des plénipotentiaires de Philippe.

Rien ne paraissait cependant pouvoir surmonter l'opposition des états généraux à la paix. Après bien d'inutiles tentatives, le comte de Strafford présenta un nouveau plan, d'après lequel la reine promettait d'insister pour faire céder aux Provinces-Unies plusieurs places qu'elles ne pouvaient pas espérer d'obtenir si l'Angleterre faisait un traité isolé. Les états généraux commencèrent alors à changer de résolution ; leur ressentiment fit place à la prudence : ils virent qu'ils ne pourraient pas supporter les frais énormes qu'exigerait la guerre, la reine de la Grande-Bretagne, le duc de Savoie et le roi de Portugal ayant abandonné la grande alliance; ils ne parurent se dissimuler ni l'embarras de leurs finances, ni la dépopulation de leur pays; et ils craignirent que l'Autriche et l'Allemagne n'eussent à soutenir des attaques violentes de la part de la Suède et de la Turquie excitée par la maison de Bourbon. Les plénipotentiaires des quatre cercles associés parurent désirer vivement l'assistance de la reine Anne pour obtenir les conditions les plus avantageuses. Les ministres de l'empereur montrèrent même plus de modération. Le comte de Zinzendorf déclara que Charles VI, son souverain, n'insisterait plus sur la cession de la monarchie espagnole à la maison d'Autriche; et les plénipotentiaires de Philippe V, ainsi que ceux de l'électeur de Bavière et de son frère l'électeur de Cologne, furent admis dans le congrès.

De nouvelles difficultés s'élevèrent néanmoins ; mais enfin, malgré la résistance du comte de Zinzendorf qui paraissait ne vouloir consentir qu'à une paix générale,

différents traités de paix furent signés par le maréchal d'Uxelles, l'abbé de Polignac et Ménager, plénipotentiaires de la France, et par les ministres d'Angleterre, de Prusse, des états généraux et du duc de Savoie. L'Europe entière attendait avec anxiété les conditions de ces arrangements si importants. Une politique, plus indépendante des passions humaines qu'on ne l'avait espéré, dicte les articles suivants:

Le roi de France reconnaît et approuve la succession de la maison de Hanovre au trône d'Angleterre, et promet d'abandonner les intérêts de la maison de Stuart. Il cède à la Grande-Bretagne la Nouvelle-Écosse, la baie et et le détroit d'Hudson, l'île de Terre-Neuve, celle de Saint-Christophe, et s'engage à faire combler le port de Dunkerque, ainsi qu'à faire raser les fortifications de cette ville. Il ratifie le traité de Barrière conclu entre l'Angleterre et la Hollande pendant le mois de janvier précédent, et consent à ce que cette barrière soit composée de Tournai, Ypres, Menin, Furnes, Warneton, Warwik, Commines et la Kenoque; la France recouvre Lille, Aire, Béthune, Saint-Venant et quelques autres places; l'électeur de Bavière conservera le duché de Luxembourg, le comté de Namur et la place de Charleroi jusques au moment où il sera rétabli dans son duché électoral; et le royaume de Sardaigne lui servira d'équivalent pour le Haut Palatinat. La maison d'Autriche possèdera le reste des Pays-Bas. Le roi de France reconnaît l'électeur de Brandebourg en qualité de roi de Prusse, et de souverain de Neufchâtel et de Valengin; et il reçoit la principauté d'Orange en échange de la ville de Gueldre et de la partie ci-devant espagnole du duché du même nom. Le duc de Savoie est reconnu roi de Sicile; il cède à la France la ville et la vallée de Barcelonette en échange des forts d'Exiles, de Fenestrelles et de Château-Dauphin; ce prince ou sa postérité succèderont à la monarchie

espagnole à l'extinction de la postérité de Philippe, et le royaume de Sicile reviendra à la couronne d'Espagne, à l'extinction de la postérité masculine du duc de Savoie. L'Angleterre obtient d'ailleurs la forteresse de Gibraltar, l'île de Minorque, l'odieux et barbare privilége de l'*assiento* ou commerce exclusif des Nègres avec l'Amérique espagnole; et un traité de commerce est conclu entre la France et la Grande-Bretagne.

L'empereur Charles VI refuse les conditions qu'on lui offre, persuade à l'empire de continuer encore la guerre, et n'adopte qu'un traité de neutralité pour l'Italie et d'évacuation pour les états d'Espagne.

Il avait déjà réglé, par une pragmatique sanction, la succession autrichienne suivant l'ordre de primogéniture, d'abord en faveur des descendants mâles, et ensuite des archiduchesses et de leurs descendants; il vend le marquisat de Final à la république de Gênes pour la somme de six millions, et la guerre continue dans les environs du Rhin. Le prince Eugène était campé derrière les lignes d'Etlingen, et conservait des ponts sur le Rhin à Philisbourg et à Manheim. Villars, avec des forces supérieures, feint de vouloir l'attaquer, passe le fleuve au fort Louis, le repasse tout à coup, masque Philisbourg, fait enlever la tête du pont de Manheim, et ne laisse à Eugène de passage qu'à Mayence. Le maréchal de Bezons investit Landau, et après cinquante-sept jours de tranchée, force la garnison à se rendre prisonnière de guerre.

Villars traverse alors le Rhin une troisième fois, menace Eugène qui couvre Philisbourg, tombe à l'improviste sur le général Vaubonne, qui, placé dans les lignes de Roscoff, protège Fribourg, emporte les retranchements de Vaubonne, investit Fribourg, masque et fortifie les gorges des montagnes, et, secondé de l'habile ingénieur de Valori et du comte du Bourg, prépare

un dernier assaut contre Fribourg après un mois de tranchée ouverte. Le gouverneur abandonne la ville, et se retire dans le château. Villars sauve la ville du pillage, lui impose une forte contribution, et fait dire à Eugène, que si le château ne se rend pas, il démolira Fribourg, Kehl et Brisach. Le prince Eugène, après quinze jours de discussions, envoie l'ordre de livrer le château et les forts qu'on avait attaqués sans succès pendant le siége de la ville.

Les succès de Villars, l'épuisement des finances de l'Autriche, la guerre qui ravage le nord de l'Allemagne, et le refroidissement du corps germanique, font désirer la paix à l'empereur; il consent à l'ouverture de nouvelles négociations, et le prince Eugène se réunit pour cet objet avec Villars à Rastadt dans le margraviat de Bade. La postérité n'a pensé qu'avec une sorte de respect aux conférences de ces deux grands capitaines, couverts de gloire, prêts à déposer leurs redoutables épées, et discutant avec la chaleur de leur patriotisme et la noblesse de leur caractère les conditions d'une paix qui devait achever de donner le repos au monde.

La reine d'Angleterre avait communiqué au parlement les deux traités qu'elle avait faits avec la France. Les communes firent de fortes objections contre le huitième et le neuvième article du traité de commerce. La Grande-Bretagne et la France devaient jouir réciproquement, d'après ces articles, de tous les priviléges qu'elles accordaient à la nation la plus favorisée. « Dans ce moment, » dirent plusieurs députés, il y a des droits si considé- » rables sur les productions de la France et sur tout ce » qui provient de ses manufactures, qu'ils équivalent à » une prohibition. Quel bouleversement la cessation de » ces droits ne produirait-elle pas dans notre commerce! » Les droits imposés sur les vins de Portugal sont moins » forts que ceux que l'on exige pour les vins de France.

» Si ces derniers droits deviennent égaux aux premiers, » les vins de France pouvant être transportés plus faci- » lement dans notre île, et étant plus agréables à la » nation, il ne se vendra plus de vins portugais en An- » gleterre, et nous perdrons avec le Portugal un com- » merce si avantageux que les marchandises anglaises » vendues dans ce royaume font rentrer tous les ans en » Angleterre 600,000 livres en or. — Depuis notre révo- » lution, ajoute Nathaniel Gould, ancien directeur de » la banque, la France a encouragé les manufactures de » laine, et préparé sur son territoire plusieurs objets » qu'elle tirait de notre pays. Nos compatriotes ont de » leur côté appris à fabriquer des étoffes de soie, du » papier et des bijoux qu'on apportait auparavant de » France. Les ateliers établis pour ces objets occupent » un très-grand nombre d'ouvriers, et épargnent tous » les ans de grandes sommes à notre nation. Ces ouvriers » seront réduits à la mendicité, ces grandes sommes » perdues pour nous, et nos manufactures ruinées, » si les marchandises françaises, introduites dans la » Grande-Bretagne, ne paient que les droits ordinaires. » Nous vendons une grande quantité d'étoffes de laine » pour l'Italie et pour la Turquie, parce que nous en reti- » rons beaucoup de soie écrue; lorsque les manufactures » de soie tomberont en Angleterre, l'Italie ni la Turquie » n'achèteront plus nos étoffes de laine. — Si les articles » du traité de commerce avaient été discutés, dirent » d'autres députés, avant que les troupes anglaises ne » se fussent séparées de celles des alliés, le roi de France » n'aurait pas tant insisté sur ces articles. »

Les débats furent très-vifs. La majorité néanmoins décida qu'il serait dressé un bill pour approuver les articles 8 et 9 du traité de commerce.

Ce bill fut en effet présenté; mais on avait adressé à la chambre un si grand nombre de pétitions contre le

traité, et les négociants consultés avaient opposé des raisons si fortes aux articles 8 et 9, que même un grand nombre de torys votèrent contre le ministère, et que le bill fut rejeté. Les communes néanmoins remercièrent sa Majesté des soins qu'elle s'était donnés pour tout ce qui concernait l'honneur et la sûreté de ses royaumes, ainsi que des bases qu'elle avait posées pour les intérêts commerciaux de ses sujets; mais la supplièrent de nommer des commissaires pour travailler, avec des commissaires de France, à éclaircir le traité de commerce, à le perfectionner, à le rendre le plus conforme aux intérêts de la nation; et la reine, assez politique pour paraître regarder l'adresse des communes comme une approbation des deux traités, remercia la chambre avec une expression très-affectueuse de satisfaction et de reconnaissance.

Les communes demandèrent ensuite que la reine ne fît pas évacuer les villes de Flandre qui étaient en sa possession avant que ceux qui avaient droit à la souveraineté des Pays-Bas n'eussent réglé le commerce de leurs provinces avec la Grande-Bretagne, de manière à donner à la nation anglaise autant d'avantages qu'à toute autre nation, et la reine répondit très-favorablement à leur remontrance.

Des intrigues de cour mêlèrent bientôt des dissensions nouvelles aux discordes des wighs et des torys. Le comte trésorier d'Oxford et le secrétaire d'état Saint-Jean, lord Bolingbroke, disputaient le pouvoir. Ces deux ministres avaient une grande ambition : l'un voulait conserver le premier rang, l'autre ne voulait pas être le subalterne d'un homme qu'il croyait surpasser en génie; ils agitèrent la cour par leurs cabales. Oxford avait donné quelque sujet de mécontentement à lady Masham. Bolingbroke s'insinua dans la confidence de cette favorite si puissante, et son crédit auprès de la souveraine augmenta pendant que celui du trésorier diminuait. La reine,

qui avait de la bonté et de la douceur, réconcilia plusieurs fois ces deux rivaux; mais leurs réconciliations n'étaient que feintes, et augmentaient leur animosité. Les hommes les plus influents se tournèrent vers le protégé de la favorite; et le comte d'Oxford, sentant qu'il ne pouvait plus retenir la puissance, commença à penser à sa retraite.

La reine cependant eut à Windsor une maladie grave. Les espérances des jacobites se fortifièrent; on vit diminuer les fonds publics; la banque éprouva des échecs, et les craintes des directeurs de cet établissement devinrent d'autant plus grandes qu'on répandit le bruit d'un armement commencé dans les ports de France. Le rétablissement de la reine, la non-existence de l'armement et la continuation du séjour du prétendant ou chevalier de Saint-George auprès de Léopold, ce duc de Lorraine si chéri de ses sujets et si digne de l'être, dissipèrent les inquiétudes de la nation anglaise.

Richard Steele publia l'ouvrage intitulé *la Crise*, en faveur de la révélation, de l'établissement et du danger d'avoir un roi papiste, et Addison et Halifax écrivaient dans le même sens, et soutenaient les principes des wighs, pendant que Swift publiait des écrits en faveur des torys.

(1713) Le roi d'Espagne Philippe V reconnut, comme son grand-père Louis XIV, cette succession protestante à laquelle les Anglais étaient si attachés, renonça au prétendant, et le traité déclara les couronnes de France et d'Espagne séparées à jamais (1714).

Quelque temps après, Steele, nommé membre d'une nouvelle chambre des communes, fut exclu de cette chambre malgré la résistance d'Addison, du général Stanhope et de M. Walpole, pour avoir publié, suivant les torys, deux libelles séditieux, *la Crise* et *l'Anglais*.

Cette exclusion augmenta d'autant plus les soupçons

de ceux qui craignaient le succès des projets relatifs au prétendant, que l'on acheva d'ôter aux wighs tous les emplois civils et militaires pour les donner à des torys dont plusieurs étaient dévoués au chevalier de Saint-George. Les alarmes des wighs devinrent plus fortes que jamais; leurs chefs eurent des conférences secrètes avec le baron de Schutz, résident de Hanovre, entretinrent une correspondance avec le duc de Marlborough, et prirent des mesures pour surmonter, à la mort de la reine, dont la santé paraissait très-altérée, tous les efforts qu'on pourrait faire contre la succession protestante.

Les pairs du royaume eurent de vives discussions à ce sujet; le lord Bolingbroke dit qu'il avait fait des instances au nom de sa Majesté, et conformément au désir de la chambre, pour que le prétendant fût éloigné de la Lorraine, où le duc Léopold lui avait donné un asile. Le lord Wharton néanmoins proposa la question suivante : *La succession protestante est-elle en danger sous l'administration actuelle ?* Les débats furent violents ; l'archevêque d'Yorck et le comte d'Anglesey se rangèrent du côté de l'opposition : « *J'avoue*, dit le comte, *que j'ai » donné mon consentement à la cessation des hostilités ; » j'en suis couvert de honte ; j'en demande pardon à » Dieu, à ma patrie, à ma conscience.* — Je puis prou» ver, dit le duc d'Argyle, que le lord trésorier a fait » passer tous les ans une somme d'argent aux *clans* » montagnards d'Écosse, qui sont totalement dévoués » au prétendant. Les projets des ministres ne sont plus » cachés; n'ont-ils pas formé l'armée sur un nouveau » plan, réformé des régiments et éloigné un grand nom» bre d'officiers à cause de leur attachement à la maison » de Hanovre? N'est-il pas honteux pour la nation an» glaise que des hommes qui n'ont jamais vu l'ennemi » en face remplissent les places de braves officiers qui ont » souvent exposé leur vie pour leur patrie, et qui gémis-

» sent dans les prisons pour des dettes qu'ils n'ont con-
» tractées que parce qu'ils n'ont pas reçu leur paie ? —
» J'ai donné dans tant d'occasions, dit le lord trésorier,
» des preuves signalées de mon affection pour la succes-
» sion protestante, qu'aucun membre de cette auguste
» assemblée ne peut en douter. J'ai fait remettre pendant
» deux ou trois ans trois ou quatre mille livres aux clans
» des montagnes ; mais j'espère que la chambre agréera
» facilement ma justification à cet égard, et j'ai donné
» l'ordre de payer tout ce qui est dû aux officiers réfor-
» més. » On ne répondit néanmoins négativement à la question de lord Wharton qu'à une faible majorité.

On proposa une adresse pour demander une proclamation royale qui promît une récompense à celui qui se rendrait maître du prétendant mort ou vif ; un comité fit un rapport à cet égard : « C'est une barbarie, s'é-
» crièrent le lord North et le lord Grey, que de mettre
» une tête à prix ; c'est encourager le meurtre et l'assas-
» sinat ; cette mesure est contraire aux préceptes du
» christianisme ; elle répugne aux lois de la nature et
» des nations ; elle est incompatible avec la dignité d'une
» aussi auguste assemblée, et avec l'honneur d'une nation
» renommée pour sa douceur et pour sa clémence. » Le lord Trevor proposa que la récompense fût promise à quiconque remettrait le prétendant entre les mains de la justice, s'il entreprenait de descendre dans la Grande-Bretagne ou dans l'Irlande. La chambre des pairs adopta cet avis ; mais la reine répondit à l'adresse des lords qu'aucune circonstance ne lui paraissait exiger la proclamation demandée, et le mécontentement des wighs augmenta.

Peu de temps après, on apprit que l'héritière présomptive du trône de la Grande-Bretagne, la respectable princesse Sophie, quatrième et dernière fille de Frédéric, électeur palatin, et d'Élisabeth, sœur du roi d'Angleterre Charles Ier, venait de mourir à l'âge de quatre-

vingt-quatre ans : dès ce moment on pria dans les églises d'Angleterre pour le fils de cette princesse, l'électeur de Hanovre.

La santé de la reine continuait de dépérir; ses chagrins empêchaient son rétablissement ; elle voyait avec une peine très-vive les violentes altercations qui se renouvelaient si fréquemment dans le conseil; le lord trésorier et le secrétaire d'état Bolingbroke n'étaient pas même arrêtés par la présence de leur souveraine dans les reproches qu'ils s'adressaient. Les avis d'Oxford devenaient favorables aux wighs; Bolingbroke affectait de les mépriser, montrait le plus grand zèle pour l'Église anglicane, et flattait toutes les inclinations de la reine. Les jacobites crurent devoir profiter des divisions du conseil, se persuadèrent que la reine favorisait secrètement les prétentions de son frère, comptèrent sur Bolingbroke, imaginèrent que leur désir était partagé par une grande partie de la nation, tinrent des assemblées particulières, et osèrent engager des hommes pour le prétendant. Leurs manœuvres furent découvertes; l'alarme devint vive; le gouvernement publia la proclamation que les pairs avaient demandée ; cinq mille livres furent promises à celui qui se rendrait maître de la personne du prétendant, s'il essayait de débarquer dans la Grande-Bretagne ; les communes voulurent ajouter 100,000 livres à cette récompense, et lord Bolingbroke lui-même présenta un projet de bill qui fut adopté par les chambres et sanctionné par la reine, et qui déclarait coupables de haute trahison ceux qui enrôleraient ou seraient enrôlés pour le service du prétendant ou d'une puissance étrangère.

La crainte de nouveaux orages ne pouvait calmer l'animosité d'Oxford et de Bolingbroke : ils s'accusèrent mutuellement auprès de leur souveraine : la favorite était contraire au lord trésorier. Une dispute très-vive eut lieu devant la reine entre lady Masham, le chancelier et

le comte d'Oxford. Le trésorier soutint qu'il avait été trompé ; il menaça de sa vengeance ; on lui ôta sa place, et ce fut Bolingbroke, son rival triomphant, qui reçut ses comptes.

La cour fut dans une confusion extrême : on n'avait pas prévu la disgrâce d'Oxford ; on n'avait formé aucun plan pour le remplacer ; on s'empressa de tenir un conseil de cabinet. La séance fut très-longue, et la fatigue accabla si fortement la reine, qu'elle s'écria : *je n'y survivrai pas*, et fut attaquée d'une affection léthargique : dès le lendemain on désespéra de la vie de cette princesse ; elle reprit cependant ses sens. Le conseil lui recommanda le duc de Shrewsbury pour la place de lord trésorier. « Personne ne peut me convenir mieux que lui, » répondit-elle ; et elle lui remit la baguette blanche, en lui recommandant de s'en servir pour le bien de ses sujets. Il voulut rendre le bâton de lord chambellan : *Gardez l'un et l'autre*, lui dit-elle.

Il proposa à ses collègues d'inviter tous les conseils privés, sans aucune distinction de parti, à se rendre au conseil ; son avis fut agréé. Lord Sommers et plusieurs autres wighs arrivèrent à Kensington. On fit venir auprès de Londres quatre régiments de cavalerie ou de dragons ; on ordonna de faire embarquer à Ostende sept bataillons de troupes britanniques, qui étaient dans les Pays-Bas ; un embargo fut mis sur tous les vaisseaux ; de grandes précautions furent prises pour la sûreté des ports de mer, ainsi que pour surveiller les jacobites d'Écosse ; le comte de Berkeley fut chargé du commandement de la flotte ; le comte de Strafford reçut l'ordre de presser auprès des états généraux la garantie de la succession protestante, et on engagea l'électeur de Hanovre à se rendre en Hollande, d'où il serait escorté par une escadre britannique pour passer en Angleterre, si la reine venait à mourir.

Cette princesse cessa de vivre le quatrième jour de sa maladie léthargique, à l'âge de cinquante ans, et après treize ans de règne. *Pendant tout le temps où elle a gouverné, il n'y a pas eu*, ont dit les historiens anglais, *de sang répandu pour trahison.* Elle avait été pieuse, charitable, compatissante, affectionnée comme une mère à ses sujets; elle a obtenu un grand éloge : on l'a appelée *la bonne reine Anne* (1714).

Trois mois ou environ avant sa mort, le maréchal de Villars et le prince Eugène avaient signé à Rastadt les préliminaires de la paix entre la France et l'empereur. Charles VI les avait communiqués à la diète : elle avait trouvé une grande différence entre les conditions de ces préliminaires et celles que Louis XIV avait offertes à La Haye et à Gertruidenberg; mais elle les avait cependant acceptées, et, après avoir délibéré long-temps sur la manière dont elle participerait aux négociations définitives, elle avait donné à l'empereur le pouvoir de conclure au nom de l'empire. Le traité fut signé à Bade en Suisse : il rétablit celui de Ryswick : le France conserva Landau, rendit à l'empire Fribourg, Brisach et Kehl, confirma la cession des Pays-Bas à la maison d'Autriche, et consentit à ce que Charles VI continuât de posséder le royaume de Naples, le royaume de Sardaigne et *l'état des Garnisons;* les électeurs de Bavière et de Cologne furent rétablis dans tout ce qui leur appartenait avant le commencement de la guerre ; et la France reconnut la neuvième dignité électorale.

Ce traité fut un nouveau fruit de la mémorable victoire de Denain ; et combien Villars avait mérité la reconnaissance de la France!

Philippe V n'avait plus d'ennemis à combattre que les insurgés de Catalogne : Barcelône et Cardone avaient fermé leurs portes; une partie des miquelets s'étaient joints aux habitants de ces deux places; les autres s'étaient

réfugiés dans les montagnes, l'île de Majorque s'était réunie à Barcelone. Les insurgés demandaient une sûreté entière pour leur vie, leurs biens et leurs priviléges; on exigeait qu'ils se soumissent sans conditions; on leur permettait d'espérer la vie; mais on ne leur parlait pas de la liberté, qui leur était bien plus chère. Le duc de Popoli, se présente devant Barcelone, multiplie les menaces, ne parle que de sac, d'incendie, de supplices, et allume dans le cœur des Barcelonais l'ardeur terrible du désespoir. Onze mois de blocus et un bombardement de quelques jours ne peuvent réduire la place; Majorque ravitaille la ville, et les habitants jurent de vaincre ou de périr sur les ruines de leurs maisons écrasées par les bombes. Des paroles de justice, de douceur et de clémence auraient rendu ces belliqueux Barcelonais les plus fermes soutiens du trône de Philippe; malheureusement l'esprit des cabinets l'emporte sur la bonté du roi; les idées d'une politique peu éclairée triomphent, et Philippe va faire couler le sang de ses sujets. Louis XIV donne à son petit-fils des troupes, et le vainqueur d'Almanza, le maréchal de Berwick. On ouvre la tranchée; le peuple, le clergé, les moines, les femmes, et même les enfants, courent aux armes, bordent les remparts, démolissent leurs maisons et leurs églises pour élever des retranchements; une sorte de fureur politique et religieuse exalte tous les esprits et multiplie les forces; les dominicains prophétisent: *Une armée céleste va délivrer la ville*, s'écrient-ils. L'artillerie avait ouvert de loin les bastions et la courtine; le canon et les mines agrandissent les brèches; on attaque deux fois les bastions, et deux fois on les perd, écrasé par les feux plongeants de la vieille enceinte. Rien ne résiste aux assiégés; le clergé combat à leur tête; la baïonnette arme la main des moines; des flots de sang coulent sur les brèches; les ingénieurs tâchent en vain de s'y loger; ils sont mis hors de combat; le maréchal de

Berwick est contraint d'embrasser deux fronts d'attaque, de chercher à les ouvrir de toutes parts pour marcher aux remparts presque en bataille, de laisser agir pendant long-temps l'artillerie et la mine, d'avoir recours à une patience plus rare que l'audace, et de lutter avec fermeté contre l'impatience des assiégeants, fatigués par la longueur du siége. Ce n'est qu'après deux mois de tranchée ouverte qu'il peut permettre l'assaut général : l'armée de Philippe s'élance par sept brèches contre les assiégés ; ils tombent sur la gauche des assaillants, sont repoussés, courent à la droite, s'emparent d'un couvent qui domine le bastion de Saint-Pierre, et, après un combat terrible, restent les maîtres de ce bastion ; mais les assaillants sont logés sur deux autres bastions, sur la vieille enceinte, sur les nouveaux retranchements ; les assiégés ne sont plus défendus que par des barricades ; ils capitulent ; Berwick leur accorde la vie, ne fait arrêter que les chefs, et, malgré les instructions barbares du ministère espagnol, est sûr de ne pas déplaire à Louis XIV en ne détruisant pas la ville, et en lui permettant de se racheter du pillage (1714).

Les assiégés avaient perdu six mille hommes et les assiégeants dix mille. Cardone se rend comme Barcelone ; le chevalier d'Asfeld est chargé de soumettre l'île de Majorque ; il débarque, ne montre que de la modération, gagne les insulaires : Alcadia ouvre ses portes ; les habitants de Palma obligent leur garnison à se rendre ; et la bonté réduit facilement toute l'île sous l'obéissance de Philippe (1715).

A peine cependant la paix avait-elle été signée entre la France et la Grande-Bretagne que l'Angleterre demanda la démolition des fortifications et du port de Dunkerque, que la France avait promis de détruire ; les Anglais étaient impatients de voir s'anéantir un port militaire trop voisin de leurs côtes, le seul que la France eût dans la mer du Nord, et d'où on avait vu sortir les escadres de

Forbin et de Jean Bart, et ce grand nombre de corsaires qui, bravant les flottes de la plus grande puissance maritime, avaient enlevé à leur commerce 30 millions et seize cents vaisseaux. La destruction des fortifications de Dunkerque ruinait d'ailleurs l'angle des frontières de la Flandre et de l'Océan, rompait un des nœuds du système que Dunkerque formait avec Bergue et les places de l'Aa, et livrait à l'Angleterre un point d'attaque très-faible, et contre lequel ses escadres pourraient seconder ses armées. Huit bataillons et une compagnie de mineurs exécutèrent la fatale promesse sous les yeux de commissaires anglais; la sape et la mine renversèrent les murailles, les écluses, les forts, démembrèrent les jetées; et une digue épaisse ferma l'entrée du port si redouté. De vieux soldats pleuraient en démolissant les ouvrages que leurs mains victorieuses avaient construits; la ville entière retentissait de plaintes; et, après quelques mois, le monument élevé par Vauban avait disparu.

Les eaux arrêtées par la digue funeste allaient submerger un territoirre étendu, fertile, et couvert d'habitations. Le Blanc, intendant de Flandre, et de Moyenneville, directeur des fortifications, conçoivent l'heureuse idée du canal, des écluses et du port de Mardyck; les écluses larges, l'une de quarante-quatre pieds, et l'autre de vingt-six, devaient donner passage aux frégates qui iraient par le canal jusques à Dunkerque, pendant que les bâtiments plus petits entreraient dans d'autres canaux ou dans des rivières, et que le canal de Mardyck en creuserait le port par le moyen des écluses, et conduirait à la mer les eaux surabondantes du pays. Le Blanc paraît à Versailles avec le plan; le roi l'adopte; Dunkerque et le pays voisin fournissent un million; plusieurs bataillons arrivent à Mardyck; de Moyenneville dirige les travaux; Le Blanc les accélère par sa présence et ses gratifications; le canal est creusé en dix mois; les écluses manœuvrent; les

chasses approfondissent le port ; et, peu de tems après, des frégates mouillent de nouveau sous les murs de Dunkerque.

L'Angleterre crie que le traité d'Utrecht est violé; elle demande la démolition du nouveau port; les ministres de Louis sont incertains; Le Blanc discute avec énergie les prétentions de l'Angleterre. « J'observerai fidèle- » ment le traité d'Utrecht, répond Louis XIV avec une » noble fierté; ce traité me défend de rétablir les ou- » vrages démolis; mais je suis le maître de créer sur » les côtes de mon royaume un nouveau port, et de » faire participer à ses avantages une ville malheu- » reuse, par un canal entièrement neuf. » L'ambassadeur anglais insiste; rien ne peut ébranler le monarque, qui répond avec fierté, et mérite que la postérité lui pardonne bien des fautes.

(1713) La famille de Philippe V, son petit-fils, avait été l'objet d'une loi promulguée par les états d'Espagne, assemblés à Madrid, et qui avaient voulu éloigner la crainte de voir leur patrie gouvernée par un prince étranger à la maison de Bourbon; ils avaient réglé que les princes issus de Philippe V, à quelque degré qu'ils en descendissent, parviendraient à la couronne avant les princesses, même avant les filles du roi régnant.

Un grand malheur accabla l'âme sensible de Philippe : il perdit la reine Marie-Louise Gabrielle de Savoie, cette princesse qui avait montré tant d'héroïsme au milieu des revers que Philippe avait éprouvés : sa douleur fut profonde; les Espagnols la partagèrent vivement. La princesse des Ursins Anne-Marie de La Trémouille, veuve du duc de Braciano, prince des Ursins, avait suivi la reine en Espagne, avait été nommée sa *camarera mayor*, et jouissait de la plus grande faveur. Son crédit survécut à la reine, qui l'avait tant aimée; le roi lui accorda la plus grande confiance : elle influait sur

toutes les délibérations du conseil, travaillait avec les ministres, traitait avec les ambassadeurs, discutait même les affaires militaires avec les généraux, et ne cessait de montrer autant de lumières que de force d'esprit.

Un curé de Parmesan, Jules Alberoni, avait été utile au duc de Vendôme pendant que ce prince commandait l'armée française en Italie, l'avait suivi en France, puis en Espagne, avait plu à la princesse des Ursins, avec laquelle il avait souvent correspondu pour le duc de Vendôme, et, après la mort du sauveur de Philippe, avait obtenu, par le crédit de la princesse, le titre d'agent du duc de Parme auprès de la cour de Madrid; il réunissait un esprit vaste au talent de persuader et à un caractère ferme, entreprenant et souvent téméraire. La politique et d'autres motifs engagèrent Philippe V à penser à un second mariage. Alberoni détermina la princesse des Ursins à proposer au roi d'épouser Élisabeth, fille d'Édouard Farnèse, frère de François, duc de Parme et de Plaisance; le roi y consentit; le mariage fut conclu (1714). Alberoni avait représenté cette jeune Élisabeth comme facile à gouverner. A peine était-elle entrée en Espagne que, mécontente de ce que lui dit la princesse des Ursins, elle ordonna qu'on l'éloignât de sa présence, et qu'on la conduisît au-delà des frontières du royaume. Philippe confirma la décision de la nouvelle reine; et Alberoni succéda au crédit de la princesse, si complétement et si subitement disgrâciée.

Quelques mois auparavant, Philippe V avait établi l'Académie royale espagnole, composée de vingt-quatre académiciens, et destinée à *épurer, fixer et embellir* la langue castillane, cette langue riche, noble, pompeuse, sonore, composée de mots latins, goths et arabes, et de perfectionner l'éloquence et la poésie.

La guerre avait éteint ses feux destructeurs en France comme en Angleterre, en Espagne et en Italie; mais

l'Église gallicane était toujours agitée par la discorde. Ceux qui dirigeaient les affaires ecclésiastiques ne consultaient que leurs passions haineuses; Louis XIV n'opposait pas à leurs efforts cette fermeté qui avait préparé la victoire de Denain, et maintenu les travaux de Mardyck; on agissait sur son âme affaiblie par tous les scrupules dont on remplissait sa conscience; d'odieuses persécutions s'exerçaient par des ordres arbitraires, connus sous le nom de *lettres de cachet;* on exilait ou on renfermait de vénérables ecclésiastiques, qui ne croyaient pas pouvoir signer le formulaire relatif au jansénisme; et ces actes despotiques et cruels irritaient les esprits. On accusait les jésuites de ces persécutions, si opposées à l'Évangile : ils avaient un si grand crédit à la cour que le vieux roi regardait leurs amis et leurs ennemis comme les siens, qu'on a même prétendu qu'il était affilié à leur ordre, comme l'avait été le roi d'Angleterre Jacques II, et qu'il paraissait entièrement asservi par le père Tellier son confesseur, dont la fougue et l'audace inspiraient tant d'effroi. Le père Quesnel, l'un des membres les plus savants et les plus pieux de l'Oratoire, avait composé un livre intitulé : *Réflexions morales sur l'ancien Testament.* Plusieurs évêques en avaient recommandé la lecture à leurs diocésains; le succès de cet ouvrage avait éveillé l'envie; on avait voulu voir dans cet ouvrage des passages suspects de jansénisme : le père Tellier les avait dénoncés à Louis XIV comme capables de faire renaître les troubles théologiques qu'il voulait faire regarder comme éteints par les actes arbitraires qu'on avait multipliés. Le roi avait eu la faiblesse de céder à son confesseur, et de demander au pape une bulle qui condamnât ces passages considérés comme si dangereux. Le pape avait hésité; il avait craint de voir sa bulle rejetée par le clergé de France : Louis XIV, ministre docile des volontés de Tellier, avait promis au

pape de faire recevoir sa bulle par la force de l'autorité royale. Le pontife de Rome donna la bulle connue sous le nom d'*Unigenitus*, parce qu'elle commence par ce mot, et lança par cet acte les foudres pontificales contre cent une propositions de l'ouvrage du père Quesnel. Le parlement de Paris, dont l'enregistrement était nécessaire pour la publication de la bulle, fit des remontrances; le roi menaça le parlement de toute sa puissance; on aurait dit que le trône ou les lois fondamentales du royaume étaient près de succomber sous les attaques du père Quesnel. Le clergé de France était assemblé; quarante évêques ne voulurent recevoir la bulle qu'avec des explications; le parlement ne l'enregistra, malgré les ordres de Louis XIV, que dans le sens des *explications* des quarante prélats; et sept évêques, à la tête desquels était le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, la rejetèrent malgré les *explications*, qu'ils ne trouvèrent pas suffisantes. Le père Tellier, furieux de cette résistance, osa proposer de faire déposer dans un concile l'archevêque de Paris, obtint de Louis XIV un grand nombre de nouvelles lettres de cachet; et les âmes véritablement pieuses crurent voir la religion voiler de nouveau sa tête auguste.

Louis XIV n'avait que soixante seize ans; mais ses malheurs domestiques, ses funestes revers, la misère publique, le souvenir de tout ce qu'il avait perdu, les révoltes secrètes de son âme contre le despotisme qu'il ne pouvait plus repousser, et l'ennui d'une société intime avec une femme sérieuse, peu aimante et plus vieille que lui, répandaient sur ses derniers jours une sombre tristesse. Des craintes religieuses le troublaient; il ne pensait qu'avec inquiétude au jugement de la postérité; et on le tourmentait souvent par des instances qui le fatiguaient. Il avait donné le rang de prince du sang à ses enfants, le duc du Maine et le comte de Toulouse, fils de madame

de Montespan : il les avait, par un édit enregistré au parlement de Paris, appelés à la couronne de France au défaut de princes légitimes. La marquise de Maintenon et d'autres amis du duc du Maine, prévoyant que la fin de la vie du roi ne pouvait être éloignée, pressèrent le monarque de faire un testament qui garantît les intérêts du duc, par l'établissement d'un conseil de régence sans véritable régent. Louis ne put résister à des prières souvent renouvelées, et remettant au premier président du parlement l'acte qu'il venait de terminer, qui était clos et qui ne devait être ouvert qu'après sa mort, en présence des princes, des pairs, et des chambres réunies : *Voici mon testament,* lui dit-il; *l'exemple des rois mes prédécesseurs, et particulièrement celui de mon père, m'apprennent ce que cet acte pourra devenir; mais on l'a voulu ; on m'a tourmenté; on ne m'a donné ni pain ni patience qu'il ne fût fait; j'ai acheté mon repos; prenez-le; emportez-le; il deviendra ce qu'il pourra; mais je serai tranquille, et je n'en entendrai plus parler.*

Bientôt sa santé s'altère au point d'annoncer qu'il touche au terme de sa vie. La présence de la mort rend à son âme toute sa force : il contemple le tableau de ce règne de soixante-dix ans, que tant de gloire et de malheurs ont rendu si mémorable; il se revoit entouré de tant d'hommes illustres; il ne reste plus de la plupart de ces grands hommes que leur nom, le souvenir de leurs actions éclatantes ou leurs ouvrages immortels. La tombe s'est refermée sur Turenne, Condé, Créqui, Luxembourg, Vauban, Catinat, Tourville, Duquesne, Colbert, Bourdaloue, Talon, Bossuet, Molé, Lamoignon, Perrault, Mansard, Puget, Le Sueur, Le Brun, Le Nôtre, Corneille, Racine, Molière, Quinault, La Fontaine, La Bruyère, Boileau; il les a aimés, protégés, honorés: Fénélon vient d'entrer aussi dans l'immortalité, et lui a pardonné son injustice. Ils défendront sa renommée:

ils le protègeront et contre l'oubli, et contre la justice trop sévère de la postérité. Il se livre à une illusion qui le touche et le rassure; il se plaît à se voir précédé de ces ombres fameuses.

Il va les suivre. Plus grand que lorsqu'il faisait trembler l'Europe, il avoue ses fautes, s'en repent amèrement, reçoit les consolations célestes de la religion, appelle sa famille autour de son lit de mort, et s'adressant à l'enfant qui va lui succéder : *Ne m'imitez pas*, lui-dit il, *dans la facilité avec laquelle j'ai fait la guerre; tâchez d'avoir la paix avec vos voisins; rendez à Dieu ce que vous lui devez; suivez toujours de bons conseils, et tâchez de soulager vos peuples dont j'ai eu le malheur de ne pouvoir pas alléger le fardeau* (1715).

Le lendemain de la mort de Louis XIV le duc d'Orléans va au parlement, accompagné des princes et des pairs; des négociations avaient eu lieu pendant la nuit. On ouvre le testament de Louis, et, malgré les dispositions de cet acte, le duc d'Orléans est reconnu comme régent du royaume; le duc de Bourbon, qu'on nommait *M. le Duc*, est président du conseil de régence; on déclare que le régent aura le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre des membres de ce conseil; M. le Duc a le commandement de la maison du nouveau roi Louis XV, qui n'a que cinq ans, et le duc du Maine est surintendant de l'éducation du jeune prince, conformément au testament de Louis XIV.

Le régent s'empresse d'établir des conseils de la guerre, de la marine, des finances, de l'intérieur, des affaires étrangères, et *de conscience* pour la nomination aux bénéfices, fait entrer dans ces conseils des hommes de plusieurs ordres de l'état et honorés de l'estime publique; donne la présidence du conseil de la guerre au vainqueur de Denain, rend au parlement le droit de faire des remontrances que Louis XIV avait fait la faute de suspendre,

pourvoit au paiement des troupes, assure celui des rentes sur l'hôtel-de-ville, fixe le prix des espèces d'or et d'argent, modifie le pouvoir des intendants des provinces, ordonne des visites dans les prisons royales, veut qu'on écoute les plaintes de ceux qui y sont détenus, en fait élargir un grand nombre, rend avec honneur la liberté à des évêques, des prêtres et des séculiers exilés pour des affaires ecclésiastiques, éloigne ou bannit le père Tellier et les plus dangereux de ses confrères, demande des lumières sur la levée et la diminution des impôts, réforme plusieurs dépenses de la cour, promet de ramener dans la capitale le jeune roi qu'on élève à Vincennes, et paraît à la nation commencer sa régence sous les auspices les plus heureux.

L'empereur Charles VI, comme souverain des Pays-Bas ci-devant espagnols, ratifie le traité de Barrière conclu en son nom à Anvers avec la république des Provinces-Unies ; l'empereur, par ce traité, accorde aux Hollandais le droit de tenir des garnisons dans les villes de Namur Tournai, Menin, Ypres, Furnes, Warneton, Comines, la Kenoque et Dendermonde, ainsi que celui de recevoir annuellement des pays rétrocédés, et pour l'entretien de ces garnisons, la somme de 500,000 écus d'empire, et leur cède la ville de Venlo, le fort de Stephanswerth et l'*ammanie* de Montfort.

On terminait et on réparait dans la plus grande partie de l'Europe les malheurs de la guerre ; mais ce fléau en ravageait encore les contrées septentrionales. Frédéric IV, roi de Danemarck, avait voulu profiter, pour recouvrer la Scanie, du revers que Charles XII avait éprouvé à Pultawa, était entré dans cette province à la tête d'une armée, s'était emparé d'Helsimbourg ; mais ses troupes commandées par le général Rantzau, furent défaites devant cette place par Magnus Steembok, général suédois (1710).

Le roi de Suède n'avait cessé, depuis sa retraite à Bender, de travailler à donner à la Porte des inquiétudes relativement à la Russie, et à s'allier avec le grand-sultan contre Pierre Ier. Les Turcs voyaient avec peine les accroissements de la puissance du czar; les ministres de la Porte ottomane allèrent, dans leur jalousie contre les Moscovites, jusques à insulter le ministre du czar: Pierre Ier déclara la guerre à la Turquie (1711).

Ce prince avait répudié dès 1695 sa première femme Eudoxie Lapoukin ; on lui avait présenté une jeune orpheline nommée Catherine, et qu'on avait faite prisonnière lors de la prise de Marienbourg. Enchanté de sa beauté, de son caractère et de son esprit, il l'avait épousée secrètement en 1707 ; il ne voulut partir pour la guerre qu'il avait déclarée au grand-sultan qu'après avoir reconnu solennellement pour czraine cette Catherine dont il avait eu deux filles, Anne et Élisabeth, et qui allait si bien mériter les honneurs auxquels il l'élevait. La nouvelle impératrice prévoit tous les dangers que peut courir le czar, ne veut pas se séparer de lui, et l'accompagne vers la Turquie malgré sa résistance.

Pierre, après divers événements, arrive sur les bords du Pruth en Moldavie ; son armée exténuée par les maladies et la disette est battue, réduite à dix-sept mille hommes ; et cent cinquante mille Turcs commandés par le grand-visir Battagi-Mehemet l'environnent de toutes parts ; sa perte lui paraît certaine ; il ne voit aucun moyen d'échapper à la mort ou à une honteuse captivité. Un désespoir terrible s'empare de son âme ; il se renferme dans sa tente, défend à ses gardes d'y laisser pénétrer personne, et, dans une sorte de délire farouche, ne cherche plus que la mort la plus digne de lui. Catherine ose entrer dans sa tente, calme la violence des passions qui l'agitent, l'arrache aux noires idées qui le dominent, et le détermine à demander la paix. Schéméretof écrit au

grand-visir; des présents accompagnent la lettre; le czar restitue Asoph et les forteresses qu'il a fait élever sur la Mer Noire. Le grand-visir, ou séduit par les présents, ou gagné par des promesses, ou croyant la paix nécessaire à son souverain, ou se méfiant du succès de ses armes, et redoutant les derniers efforts du lion rendu furieux par l'extrême danger, accorde la paix; et Pierre sauvé par Catherine rentre dans ses états.

Le roi de Danemarck prend Stade et le duché de Brême; le général Steembok conduit de puissants secours à Stralsund, force les ennemis de la Suède à évacuer la Poméranie, leur livre dans le duché de Mecklenbourg la bataille de Gadebusch, défait entièrement les troupes combinées du czar, du roi de Pologne, électeur de Saxe, et du roi de Danemarck, pénètre dans le Holstein, répand au loin la destruction et le carnage (1712), fait brûler la ville d'Altona; mais, assailli de toutes parts, il se réfugie en vain dans la forteresse de Tœningen, et il est obligé de se rendre prisonnier avec son armée (1713). Les vainqueurs rentrent dans la Poméranie, et prennent Stetin, que l'on remet par le traité de Schwedt entre les mains du roi de Prusse avec une grande partie de la Poméranie suédoise jusques à la conclusion d'une paix générale. Le roi Stanislas, qui avait donné dans cette même Poméranie de nouvelles preuves de sa valeur brillante, et contribué ensuite dans la Suède à étouffer des insurrections, était allé à Bender presser Charles XII de ne pas s'opposer à son projet de rendre la paix à son pays par son abdication; il n'avait pu l'obtenir de l'inflexible roi de Suède. Le grand-sultan Achmet III envoie cependant à Charles XII un ordre de quitter la Turquie pour retourner dans ses états. Charles, dont aucune force ne peut faire plier la volonté, refuse de sortir de Bender; les janissaires l'assiègent dans sa maison; il se défend avec ses domestiques: on met le feu à l'édifice; le roi de Suède

s'échappe du sein des flammes, se jette au milieu des janissaires le sabre à la main, tombe, ne peut empêcher qu'on le saisisse, est mené à Andrinople, voit Achmet III, et, malgré l'admiration du grand-sultan pour cette fermeté inébranlable si supérieure à tant de célèbres courages, est conduit à Demir-Tocca, dont le séjour lui déplaît au point qu'il forme la résolution bizarre de feindre une maladie et de ne pas quitter son lit.

Renonçant néanmoins, après de longues tentatives, à l'espoir de déterminer de nouveau la Porte à faire la guerre à la Russie, il part de Demir-Tocca avec trois personnes, et arrive à Stralsund (1714).

Le czar Pierre achevait la conquête de la Finlande, pour laquelle il avait été si bien secondé par l'amiral Apraxin, et pendant laquelle, fidèle à son plan de civilisation de la Russie, il avait fait construire une fonderie de canons, une amirauté et des magasins maritimes dans la nouvelle capitale de Saint-Pétersbourg, où il avait appelé le sénat qu'il avait, l'année précédente, établi à Moskou.

Charles XII refuse de reconnaître le traité de Schwedt; les Suédois chassent les troupes prussiennes de Wolgast; le roi de Prusse se déclare contre eux, et Charles XII paraît éprouver une sorte de joie d'avoir à lutter contre un ennemi de plus (1714).

Le roi d'Angleterre, en qualité d'électeur de Hanovre, se réunit comme le roi de Prusse aux alliés du Nord; l'armée combinée s'empare de l'île de Rugen; elle assiége Stralsund. Charles XII, voyant que la perte de cette place est inévitable, se retire à Carlscroon, et Stralsund capitule (1715).

Quelques mois auparavant, le roi de Danemarck avait vendu à l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, pour 600,000 rixdalers le duché de Bremen et la principauté de Verden que ses troupes avaient conquis.

Cet électeur avait été proclamé roi de la Grande-Bretagne sous le nom de George I[er] au milieu des témoignages de la satisfaction publique. Le parlement avait accordé à ce prince la même liste civile que celle dont la reine Anne avait joui. Lord Bolingbroke avait perdu sa place de secrétaire d'état; le nouveau monarque, arrivé en Angleterre, avait témoigné les plus grands égards pour le duc de Marlborough, qui s'était empressé de reparaître dans sa patrie, et pour tous les chefs des wighs. Depuis long-temps il n'aimait pas les torys, qu'il soupçonnait d'avoir des projets favorables au prétendant, et qu'il redoutait d'autant plus qu'ils possédaient la plus grande partie des terres du royaume; il rendit à Marlborough le commandement de l'armée, le nomma colonel de la première compagnie des gardes à pied, et lui conféra la place de grand-maître de l'artillerie. Le duc d'Argyle eut le commandement en chef de toutes les troupes d'Irlande; les plus grandes places et les gouvernements furent donnés à des wighs; Addison avait été secrétaire du conseil de régence que le roi avait formé pour gouverner avant son arrivée, et George I[er] donna à Walpole la charge de trésorier général de l'armée, ainsi que celle de trésorier de l'hôpital de Chelsea. Le prince royal, déclaré prince de Galles, entra dans le conseil, et le roi reçut des témoignages d'attachement et de fidélité des deux universités, de toutes les villes et de toutes les corporations du royaume. « Je suis fermement résolu, » dit-il dans son conseil, à maintenir les églises d'Angle- » terre et d'Écosse telles qu'elles sont établies par les lois. » J'espère y parvenir sans altérer la tolérance que les » lois accordent aux protestants non conformistes, et » qui est si nécessaire au commerce et à l'accroissement » des richesses du royaume, et j'apporterai tous mes » soins à garantir la propriété dont on voit des effets si » heureux dans cette grande nation (1714). »

(1715). Un nouveau parlement fut convoqué. « Je n'i-
» gnore pas, dit le roi dans sa proclamation, les desseins
» pernicieux des ennemis de l'ordre de succession qui
» m'a fait monter sur le trône. Quelles fausses interpré-
» tations n'ont-ils pas données de ma conduite et de mes
» principes! Il y a peu d'ordre dans les affaires publi-
» ques; le commerce est interrompu; de grandes dettes
» pèsent sur la nation. J'espère que mes sujets chéris
» choisiront pour le parlement des personnes propres à
» remédier à tous les désordres, et que dans les élec-
» tions ils auront une attention particulière pour ceux
» qui ont temoigné un ferme attachement à la succes-
» sion protestante lorsqu'elle était en danger.»

Le plus grand nombre des nouveaux députés furent des wighs. Le roi termina sa harangue aux deux chambres par ces mots, que la nation remarqua avec joie : « Je
» désire que les malheureuses divisions de parti ne vous
» détournent pas de travailler pour l'intérêt commun
» de votre patrie : la constitution établie dans l'Église et
» dans l'état sera la règle de mon gouvernement; le bon-
» heur, la satisfaction et la prospérité de mes sujets se-
» ront, pendant toute ma vie, les principaux objets de
» mes soins, et avec votre secours je renverserai les pro-
» jets de ceux qui voudraient me priver de l'affection de
» mon peuple, de ce bonheur que je regarde comme le
» plus estimable. — Nous espérons, dirent les lords dans
» leur adresse, que votre Majesté, soutenue de son par-
» lement, sera bientôt en état de rétablir la réputation
» du royaume, et de convaincre l'Europe que la perte
» de cette réputation ne doit pas être imputée à la nation
» anglaise. — Notre résolution, sire, dirent les mem-
» bres de la chambre des communes, est de faire des re-
» cherches sur une conduite aussi fatale que celle qui a
» été tenue, d'examiner les mesures sur lesquelles le
» prétendant fonde ses espérances, et d'en punir les au-

» teurs. » M. Walpole, M. Pultney et le secrétaire Stanhope avaient dit dans la chambre : « Malgré tous les » efforts qu'on a faits en détournant plusieurs papiers de la » trésorerie pour empêcher la découverte de la mauvaise » conduite du ministère précédent, le gouvernement a des » moyens suffisants pour prouver que ce dernier minis- » tère a été le plus corrompu de tous ceux qui ont tenu » le timon des affaires, et on mettra bientôt sous les yeux » de la chambre des pièces qui feront voir qu'un cer- » tain général a agi de concert avec le maréchal de Vil- » lars, si même il n'en a pas reçu des ordres.»

Le lord Bolingbroke jugea qu'il était temps de pourvoir à sa sûreté personnelle. « J'ai appris par des avis certains » et répétés, dit-il dans une lettre qu'il laissa à ses amis » et qui fut imprimée, qu'on a pris la résolution de me » faire périr sur un échafaud. Si j'avais pu espérer que » je serais jugé par un tribunal équitable, et sous les yeux » du public, je n'aurais pas évité le plus sévère examen. » Je défie les plus invétérés de mes ennemis de produire » aucune preuve de correspondance criminelle, ou de la » plus faible corruption, dans aucune des parties de » l'administration qui m'ont été confiées. Si mon zèle » pour l'honneur et la dignité de ma souveraine et pour » les intérêts véritables de ma patrie m'a inspiré quelque- » fois des expressions vives et peu mesurées, j'espère » qu'on leur donnera une favorable interprétation. J'ai » servi la reine avec la plus grande fidélité, particulière- » ment pour ce qui la touchait le plus, qui était de » délivrer son peuple d'une guerre sanglante et dispen- » dieuse, et j'ai toujours été trop bon Anglais pour » sacrifier les intérêts de mon pays à quelque étranger » que ce pût être. » Il se retira en France, y habita une campagne charmante auprès de la source du Loiret, se remaria avec une nièce de la marquise de Maintenon, et, revenu ensuite en Angleterre dans un château de ses

pères, y composa des lettres sur l'histoire, des mémoires et d'autres ouvrages politiques.

Le duc d'Ormond crut devoir, comme Bolingbroke, chercher sa sûreté sur le continent. Prior et Thomas Harley, membres des communes, furent arrêtés par ordre de la chambre. Elle accusa devant les pairs du royaume le comte d'Oxford de haute trahison. Les pairs ordonnèrent de le conduire à la Tour; il fut accompagné par une grande multitude qui maudissait ses ennemis, et criait: *Vive la haute Église, Ormond et Oxford pour toujours!*

Il s'éleva du tumulte contre les wighs dans quelques contrées de l'Angleterre : on en accusa les jacobites et même les torys. Les chambres adoptèrent un bill portant que, si douze personnes, illégitimement assemblées, demeuraient ensemble une heure après qu'on leur aurait lu la proclamation contre les tumultes, et qu'on les aurait averties de se séparer, elles seraient jugées comme coupables de félonie, sans pouvoir jouir des priviléges du clergé.

Lorsque le roi alla donner son consentement à ce bill, il dit aux deux chambres : « Il y a un commencement » de rébellion dans la Grande-Bretagne, et la nation » anglaise est menacée d'une invasion. J'espère que les » communes ne laisseront pas le royaume sans défense, » et qu'elles me donneront les moyens de prendre les » mesures nécessaires pour la sûreté publique. » Des adresses remplies de témoignages de dévouement lui furent présentées par le parlement, la convocation ecclésiastique, le commun conseil de la capitale, les deux universités, l'église d'Écosse et les ministres non-conformistes de Londres et de Westminster. Le parlement suspendit l'acte d'*habeas corpus*, et autorisa le roi à faire arrêter les personnes suspectes; les gardes campèrent à Hyde-Parc; on donna des ordres pour lever huit régiments d'in-

fanterie et treize de dragons; une accusation de la chambre des communes contre le comte de Strafford fut portée à la chambre des lords. Le duc d'Ormond et le lord vicomte de Bolingbroke n'ayant pas paru devant cette chambre avant l'époque qu'elle leur avait fixée, elle ordonna au comte maréchal de rayer de la liste des pairs les noms d'Ormond et de Bolingbroke, d'ôter leurs armoiries de la salle où elles étaient suspendues, et celles du duc d'Ormond furent d'ailleurs effacées dans la chapelle de Saint-George de Windsor, où l'on voyait les écussons des chevaliers de l'ordre de la Jarretière.

George Ier sanctionna ensuite un bill d'après lequel tout tenancier d'Écosse qui demeurait en paix pendant que son seigneur prendrait les armes en faveur du prétendant aurait la propriété des terres qu'il tiendrait à rente; les terres possédées par des tenanciers coupables de haute trahison retourneraient à leur seigneur; toutes les substitutions et autres arrangements faits depuis le 1er d'août en faveur d'enfants pour éviter la confiscation, dont les lois punissaient les crimes de haute trahison, seraient déclarés nuls, et toutes les personnes suspectes obligées de donner caution de leur bonne conduite, sous peine d'être dénoncées comme rebelles.

Les jacobites d'Écosse étaient bien loin, en effet, d'avoir renoncé au projet de placer le prétendant sur le trône. Leur espérance était fondée sur la disposition de tant d'Écossais qui détestaient l'union, et sur l'assentiment d'un grand nombre de torys anglais, qui seraient restés fidèles à George Ier s'ils n'avaient pas été poussés à une sorte de désespoir par leur exclusion de toutes les places; et par l'espèce de mépris qu'on leur témoignait. Le comte de Mar se retira dans les montagnes, y eut des conférences avec des pairs, des généraux et des chefs de clans jacobites, assembla trois cents de ses vassaux, proclama le prétendant, exhorta les peuples à prendre les armes pour

leur légitime souverain, exposa les griefs de la nation, et assura qu'ils seraient tous réformés. Quelques-uns de ses partisans voulurent surprendre le château d'Édimbourg, dans lequel on avait renfermé plusieurs lords soupçonnés de dévouement au prétendant, mais furent prévenus par le colonel Stuart, lieutenant gouverneur de ce château. Le duc d'Argyle partit pour l'Écosse en qualité de commandant en chef des troupes de la Grande-Bretagne septentrionale; le comte de Sutherland, ainsi que plusieurs autres pairs écossais, s'embarquèrent pour leur patrie, afin d'y armer leurs vassaux pour la cause de George Ier, et le roi obtint le consentement de la chambre des communes pour faire arrêter quelques-uns de ses membres.

Le comte de Derwentwater et M. Forster prirent les armes pour le prétendant, se mirent en campagne avec un corps de cavalerie dans le nord de l'Angleterre, furent joints par trois pairs d'Écosse et deux cents cavaliers écossais, et s'avancèrent jusques à Kelso. Le comte de Mar était déjà parvenu à réunir dix mille hommes, avait établi son quartier-général à Perth, s'était rendu maître de toute la province de Fife, et occupait toute la côte maritime dans les environs du golfe d'Édimbourg; un détachement de ses troupes traverse sur des barques, pendant la nuit, un bras de mer de près de seize milles, au milieu des vaisseaux du roi qui croisaient dans le golfe, et auxquels il se déroba par l'habileté de ses manœuvres, et à la faveur de l'obscurité il descendit sur le rivage du Lothian, où le duc d'Argyle ne put l'attaquer, ayant cru devoir aller rapidement à Stirling, menacé par le comte de Mar. Mackintosh, qui commandait ce détachement, reçut du comte l'ordre de joindre à Kelso les Écossais et les Anglais réunis. Un grand nombre de montagnards ne voulant pas s'éloigner beaucoup de leurs montagnes, se séparèrent des troupes combinées. Forster fut nommé

général de ces troupes par le comte Mar : elles pénétrèrent en Angleterre jusques à Preston, et s'en emparèrent sans éprouver aucune résistance ; mais le général Wils et le général Cartener étant arrivés avec plusieurs régiments, Forster et ses troupes mirent bas les armes. Un major, deux capitaines et un enseigne, condamnés par une cour martiale comme déserteurs, furent exécutés, les soldats emprisonnés à Chester et à Liverpool, les officiers conduits à Londres et renfermés dans la Tour et à Newgate.

Dans le même temps, il y eut auprès de Dumblaine une bataille entre le duc d'Argyle et le comte de Mar ; l'aile droite de chacune des deux armées fut victorieuse ; mais Simon Frazer (lord Lovat) s'empara d'Inverness pour le roi, et ouvrit une libre communication avec le nord de l'Écosse, où le comte de Sutherland avait levé un corps considérable de ses vassaux. Plusieurs pairs écossais furent obligés de quitter l'armée des insurgés pour aller défendre leurs territoires, et les clans jacobites, ne se croyant pas près d'une nouvelle action, se dispersèrent suivant leur coutume ; et avec quelle funeste facilité le génie ou l'ambition d'un homme peuvent troubler le monde ! La guerre se rallume avec force dans l'orient de l'Europe ; le grand-sultan Achmet III avait voulu reprendre la Morée sur les Vénitiens ; le grand-visir était arrivé près de l'isthme de Corinthe avec une flotte formidable ; il avait débarqué, attaqué la ville, forcé cette place à se rendre après cinq jours de tranchée ouverte, et, malgré la capitulation, laissé massacrer les soldats et les habitants de cette infortunée Corinthe. Un mois après ce forfait horrible, Napoli de Romanie était tombée au pouvoir des musulmans (1714). L'année suivante, les Turcs continuent leur guerre exterminatrice : la terreur les précède ; les Grecs de la Morée, soumis aux Vénitiens et mécontents de leur gouvernement, croient depuis

long-temps n'avoir plus de patrie. Les progrès des musulmans sont rapides; la plupart des places se rendent à la première sommation, et dans un mois la Morée est conquise (1715).

Les Turcs, vainqueurs de ce Péloponèse autrefois si fameux, veulent aussi enlever aux Vénitiens les îles Ioniennes : ils assiègent Corfou (1715). L'alarme se répand en Europe; on ne voit que trop combien il importe aux puissances chrétiennes d'arrêter ce torrent dévastateur de barbares. Le pape Clément XI, le roi Jean V de Portugal, le grand-duc de Toscane Côme III de Médicis, et le grand-maître de Malte l'Arragonais Raimond Perellos de Roccaful, envoient des secours aux assiégés. L'empereur contracte une alliance étroite avec la république de Venise, et déclare la guerre au grand-sultan, qui a violé le traité de Carlowitz. Le prince Eugène défait l'armée ottomane auprès de Peterwaradin, et s'empare de la forteresse de Temeswar, la seule ancienne dépendance du royaume de Hongrie qui fût restée sous la domination des Ottomans.

Le siége de Corfou était poussé avec la plus grande activité; le comte de Schullenbourg, qui, après avoir combattu avec gloire en Pologne, était passé au service des Vénitiens, défendait la place avec autant d'habileté que de valeur. La garnison le secondait avec un grand courage, et néanmoins les Turcs paraissaient sûrs de la prise de la ville.

Tout d'un coup la nouvelle de la victoire du prince Eugène se répand parmi les musulmans; le nom du grand capitaine retentit parmi eux comme l'éclat de la foudre, et les saisit d'effroi. L'Espagnol don Balthasar Guevarra, sorti des ports d'Espagne avec cinq galères et six vaisseaux de guerre, et qui s'était fait suivre par tous les vaisseaux marchands qu'il avait rencontrés, se réunit aux Vénitiens et paraît devant Corfou. Les Turcs comp-

tent plus de cent voiles ; leur terreur redouble : ils lèvent le siége, regagnent leurs vaisseaux, se réfugient dans leurs ports, et les Vénitiens reprennent Sainte-Maure et Butrinto.

Pendant la guerre de Hongrie et des îles Ioniennes, le prétendant avait traversé déguisé une partie de la France, s'était embarqué à Dunkerque sur un petit bâtiment, était arrivé en Écosse, et avait été joint à Fetterosse par le comte de Mar et plusieurs autres pairs ou Écossais puissants. On le proclame avec solennité ; on répand sa déclaration, datée de Commerci ; le clergé épiscopal et les laïques de la même communion, du diocèse d'Aberdeen, lui présentent des adresses ; il passe à Perth la revue de ses troupes, se forme un conseil, publie des proclamations, ordonne un jour d'actions de grâces, établit le cours des monnaies étrangères, convoque l'assemblée des états, ordonne à toutes les personnes attachées à leur devoir de se ranger sous ses drapeaux, et fixe le jour de son couronnement ; mais ses partisans n'ont ni argent, ni armes, ni munitions (1716). Le duc d'Argyle s'empare de l'île de Burn, et coupe au comte de Mar toute communication avec le fertile compté de Fife. L'hiver était extrêmement rigoureux ; une grande quantité de neige était tombée. D'Argyle néanmoins poursuit le prétendant avec tant d'activité que les amis de ce prince l'engagent à quitter l'Écosse. Le prétendant s'embarque à Montrose sur un petit bâtiment français avec le comte de Mar et quelques autres pairs ou généraux, va vers la Norwége pour éviter les corsaires anglais, côtoie l'Allemagne et la Hollande, et arrive à Gravelines. Le général Gordon, à qui le prétendant avait confié le commandement de ses troupes, s'empare à Aberdeen de trois vaisseaux qu'il fait avancer vers le nord pour y recueillir ceux qui voudront se retirer sur le continent, va ensuite

jusques aux hauteurs de Badenoch, et y congédie ses soldats, qui se dispersent avec tant de rapidité que le duc d'Argyle, malgré toute sa diligence, ne peut les atteindre avant leur séparation.

On arrrête un grand nombre de pairs et d'autres insurgés. Les lords condamnent à la mort les pairs arrêtés, et en recommandent plusieurs à la clémence royale. La comtesse de Nithsdale obtient la permission de dire un dernier adieu à son mari, entre dans la prison, change d'habits avec le comte; Nithsdale sort sous son déguisement, n'est pas reconnu, se sauve, et son admirable femme reste à sa place dans la prison, d'où elle sort quelques jours après, au milieu des applaudissements de tous ceux dont le fanatisme politique n'a pas éteint les nobles sentiments.

Le comte de Derwenwater périt sur l'échafaud en professant la foi catholique; le vicomte de Kenmuir a aussi la tête tranchée : le roi ordonne de surseoir à l'exécution des autres pairs condamnés.

La cour des *communs plaidoyers* déclare coupables de haute trahison Forster, Mackintosh et plusieurs de leurs confédérés; Forster, Mackintosh et quelques autres prisonniers s'échappent de Newgate; quatre des autres condamnés sont pendus, écartelés, et on leur arrache les entrailles; vingt deux insurgés sont exécutés à Preston et à Manchester : mille prisonniers se soumettent à la clémence du roi, et demandent d'être transportés dans les colonies.

La sévérité avec laquelle les vaincus sont traités et la froideur avec laquelle on a reçu les prières et les larmes de leurs femmes désespérées excitent un mécontentement général; la fermentation devient d'autant plus grande que ceux qui ont été exécutés ont montré un grand courage au milieu des horreurs de la mort. Les véritables amis du roi voient que les supplices ont plus

ébranlé son trône que les invasions les plus redoutables qu'on aurait pu tenter. Les ministres ne pensent qu'avec effroi au renouvellement du parlement; ils craignent que le pouvoir ne leur échappe et ne passe dans les mains d'adversaires indignés. Ils ont recours, dit Smollet, à *une mesure odieuse* pour maintenir leur autorité. Le duc de Devonshire commence à ce sujet, dans la chambre des pairs, une discussion aussi importante que célèbre. « Les élections des membres de la chambre des » communes, qui se font tous les trois ans, dit-il, » entretiennent les divisions de parti, élèvent et fomen- » tent les haines dans les familles, causent des dépenses » ruineuses, et donnent lieu aux intrigues et aux cabales » des princes étrangers; il est de la sagesse de cette » auguste assemblée d'arrêter un mal dont les consé- » quences sont si dangereuses, particulièrement dans » la situation actuelle de la Grande-Bretagne, où l'esprit » de rébellion peut être ranimé si facilement. Je propose » qu'il soit dressé un bill pour étendre à sept ans la » durée des parlements britanniques. » Sa proposition est appuyée par le duc d'Argyle, le comte de Dorset et les autres chefs des wighs; elle est combattue par le comte de Nottingham et par d'autres pairs. « Les *fré-* » *quents parlements,* disent les opposants, sont exigés » par la constitution fondamentale du royaume, et au- » torisés par l'expérience de plusieurs siècles; les mem- » bres des communes ne sont choisis par le peuple que » pour un certain nombre d'années, à l'expiration » desquelles ils ne sont plus ses représentants; si les » parlements se prolongent de leur propre autorité, les » sujets sont privés de la seule ressource qui leur reste » contre ceux qui, par ignorance ou par corruption, » auraient trahi la confiance qui leur aurait été accordée. » Les raisons alléguées en faveur du bill sont faibles et » frivoles; et comment un prince ou un état pourrait-il

» compter, pour la défense de ses libertés et de ses intérêts,
» sur une nation qui aurait abandonné une partie aussi
» importante des siens? Les puissances étrangères ne
» doivent pas désirer un changement dans notre consti-
» tution, sous le règne de laquelle elles ont été si for-
» tement soutenues; et ne seraient-elles pas détournées
» d'entrer dans quelques engagements avec la Grande-
» Bretagne, lorsque le préambule du bill demandé leur
» apprendrait que la faction papiste est assez dangereuse
» pour menacer le gouvernement; que ce gouverne-
» ment est d'une faiblesse excessive, puisqu'il a besoin
» pour sa sûreté d'une mesure aussi extraordinaire que
» celle que l'on veut employer; que les lords n'ont pas
» la confiance publique, et que l'affection du peuple est
» uniquement pour la chambre des communes? Le bill
» que l'on propose augmenterait les frais des élections
» au lieu de les diminuer; il encouragerait tous les
» moyens de corruption. La valeur des places de députés
» étant en effet proportionnée à leur durée, ne serait-
» elle pas très-augmentée par la nouvelle loi? Un long
» parlement ne donnera-t-il pas à un ministère vicieux
» plus de facilité pour corrompre les représentants du
» peuple; et toutes les raisons que l'on réunit pour
» donner au parlement une durée de sept ans ne seront-
» elles pas plus fortes avec le temps pour perpétuer le
» pouvoir législatif et détruire tous les droits du tiers-état
» du royaume? — Les débats deviennent très-vifs et
» même indécents, » dit Smollet. Mais un projet de bill, qui établit que les membres élus du parlement seront nommés pour sept ans, est adopté dans la chambre des pairs : les communes le discutent et l'adoptent, et George Ier le convertit en loi par la sanction royale (1716).

Ce prince désirait de faire un voyage dans ses états de Hanovre, menacés par le roi de Suède, qui paraissait vouloir soutenir les intérêts du prétendant. La loi relative

à la limitation de l'autorité de la couronne ôtait au monarque la liberté de sortir des états britanniques; un bill annula cette défense. Le roi se rendit à Hanovre, et ensuite à Pyrmont; il s'occupa du nouveau système politique qu'il avait résolu d'adopter relativement à la France : cette puissance était celle qui lui paraissait pouvoir favoriser le plus les tentatives du chevalier de Saint-George; il avait désiré de se délivrer de toute crainte à ce sujet en formant une alliance avec le régent; Stair et Stanhope avaient été envoyés à Paris. On avait, dans le temps, fait craindre au duc d'Orléans que l'Espagne ne voulût lui ôter la régence; on tâcha de lui inspirer une nouvelle inquiétude; on voulut lui persuader que si le jeune Louis XV venait à mourir, Philippe V, malgré ses renonciations, prétendrait à la couronne de France, et que c'était pour soutenir un jour le désir de ce prince de monter sur le trône de son père qu'Alberoni donnait à l'Espagne une vigueur nouvelle, et préparait de grandes forces militaires.

Les états généraux de France n'avaient pas été assemblés depuis plus de cent ans; le régent pouvait les réunir pour voir confirmer ses droits par leurs suffrages. Mais ces états, après avoir prononcé sur la couronne, voudraient peut-être limiter l'exercice de l'autorité royale d'une manière peu conforme à ses desseins. Stair et Stanhope imaginèrent de séduire l'abbé Dubois, qui exerçait une grande influence sur le régent. Ce Dubois était l'homme le plus méprisable de tous ceux qui se sont mêlés de diriger de grandes affaires; il avait été précepteur du duc d'Orléans, et avait obtenu sa confiance en servant ses plaisirs; son cynisme dégoûtant le portait à se vanter de la débauche la plus crapuleuse; sa corruption était extrême; il n'avait aucune bonne foi; son esprit était délié, mais très-peu étendu; son dévouement absolu à toutes les volontés du régent pouvait seul expliquer son crédit; et lorsque le

duc d'Orléans l'avait nommé conseiller d'état, les courtisans même les plus déhontés avaient rougi de cette espèce de profanation.

Stair et Stanhope ayant acheté Dubois, il acheva de déterminer le duc d'Orléans. Le général Cadogan pour l'Angleterre, le grand pensionnaire Heinsius pour la Hollande, et cet infâme Dubois, si funeste au régent et si indigne de sa confiance, furent chargés d'une négociation qui fut suivie d'un traité. Le régent s'engagea à faire sortir le prétendant d'Avignon, à l'obliger à passer au-delà des Alpes, à ne souffrir en France aucun sujet rebelle de la Grande-Bretagne, à faire exécuter à la satisfaction de George la partie du traité d'Utrecht relative à la démolition de Dunkerque, à garantir la succession protestante au trône d'Angleterre. La Grande-Bretagne et la Hollande promirent d'être garants de la succession du duc d'Orléans à la couronne de France si Louis XV mourait sans enfants mâles; et on stipula le nombre de vaisseaux et de troupes qui seraient fournis à celle des trois puissances dont on attaquerait ou troublerait les états.

Ce fut après cette convention que le duc de Bourbon, beau-frère du duc du Maine et du comte de Toulouse, demanda au parlement de Paris qu'ils fussent déclarés incapables de succéder au trône. Les lois fondamentales de l'état furent invoquées; et, malgré tous les efforts des princes légitimés et de leurs amis, ces lois fondamentales de la monarchie l'emportèrent sur la volonté du feu roi. Mais pendant qu'elles triomphaient des décisions du monarque qui ne vivait plus, les grands principes qui ne permettent de priver aucun prévenu de ses juges naturels étaient violés sous le nom du monarque qui avait remplacé Louis XIV. Le régent établit une chambre dite *de justice*, composée de présidents et conseillers au parlement, d'officiers de la chambre des comptes, de mem-

bres de la cour des aides et de maîtres de requêtes pour juger tous ceux qui avaient été employés dans les finances du royaume sous quelque titre que ce fût, et que le procureur général auprès de cette chambre croirait devoir poursuivre au civil ou au criminel. L'alarme se répandit dans tout le royaume parmi tous ceux qui avait pris quelque part aux affaires financières. On remplit les prisons de personnes dénoncées; les jalousies et les haines particulières se réveillèrent avec force, et rendirent odieuse l'exécution d'un édit contraire aux droits naturels des Français; la rigueur des subalternes et leur zèle, d'autant plus ardent en apparence qu'il était plus faux en réalité, ajoutèrent à la sévérité qui avait fait établir la chambre. On défendit de donner des chevaux de poste à ceux qui voudraient se sauver. On fit un crime de favoriser leur évasion; plusieurs des accusés furent condamnés à de fortes amendes, d'autres au pilori, d'autres aux galères. On finit par imposer sur quatre cents prévenus des taxes qui produisirent 180 millions; 80 de ces millions furent employés à retirer des billets d'état et à rembourser des capitaux de rente; les autres furent donnés à des courtisans en faveur par un prince qui réunissait la bonté et un esprit supérieur à de grands talents, mais qu'un amour excessif des plaisirs, une facilité extrême et une faiblesse incompréhensible pour un homme aussi vil que Dubois, privaient de la gloire éclatante qui paraissait lui avoir été destinée, et exposaient le royaume à tous les dangers.

Déjà ses exemples et la bassesse déhontée de Dubois avaient hâté l'effet inévitable de l'hypocrisie que la crainte, inspirée par ceux qui gouvernaient la France pendant la vieillesse et le long sommeil de Louis XIV, avait fait naître dans tout le royaume. La force et même la terreur ne compriment l'opinion que pendant un temps plus ou moins limité; elle se relève ensuite plus puis-

sante que jamais, maudit ceux qui l'ont tyrannisée, et imprime sans le vouloir un mouvement si violent aux esprits dans un sens opposé à celui dans lequel on avait voulu le contraindre à s'avancer, que toutes les bornes sont bientôt dépassées. Ce qu'on avait prévu sous Louis XIV, arriva sous le régent; de l'hypocrisie religieuse on tombe avec rapidité dans le libertinage, dans les mauvaises mœurs, dans l'affection de la corruption la plus scandaleuse. On passa de l'observation rigoureuse des pratiques ordonnées ou recommandées dans le culte catholique au dédain de cette régularité, et bientôt on alla jusques à une sorte de mépris apparent des bases sacrées de la morale religieuse.

On était bien loin de cette tendance à l'incrédulité dans la Germanie, où l'hypocrisie n'avait pas été, pour ainsi dire, commandée par un gouvernement inhabile. Les droits des diverses religions chrétiennes y étaient défendus avec beaucoup de chaleur; et ce zèle était d'ailleurs d'autant plus grand qu'il servait les intérêts des divers états d'Allemagne, et était animé par leur politique.

La ville impériale de Cologne avait demandé à la diète une diminution de sa taxe matriculaire à cause de la décadence de son commerce. Sa demande avait été favorablement accueillie par les électeurs et les princes catholiques; et comme leurs suffrages dans les deux premiers colléges formaient la majorité, les électeurs et princes protestants prétendant que la ruine de son commerce ne venait que des persécutions qu'elle faisait éprouver à ses riches négociants réformés, se *séparèrent* des catholiques de la diète, conformément à un article du traité d'Osnabruck. D'après cette *séparation, itionem in partes*, l'affaire ne pouvait plus être décidée que par un arrangement amiable entre les deux parts que cette division formait dans la diète. L'empereur et les états catholiques soutinrent que cette séparation constitutionnelle, *itio in*

partes, ne pouvait avoir lieu que dans les affaires relatives à la religion. Les états du corps évangélique adoptèrent au contraire comme un principe immuable, d'après le traité d'Osnabruck ou de Westphalie, que le *jus eundi in partes*, le droit de se séparer en deux divisions, l'une catholique et l'autre réformée, pouvait être exercé pour tous les objets soumis à la délibération de la diète, et que la majorité des suffrages des états protestants suffisait pour opérer cette scission et pour constituer le vœu commun du corps évangélique. Aveo quelque chaleur que ces principes fussent contestés, ils résistèrent d'autant plus aux attaques que les anciennes maisons souveraines d'Allemagne les regardèrent comme une garantie de leurs priviléges contre l'autorité impériale, toujours occupée de s'accroître par la complaisance des états ecclésiastiques et par la soumission presque forcée des nouvelles maisons princières.

Les états évangéliques, peu de temps après ces importants débats, se crurent obligés de prendre de nouvelles précautions. Le roi de Pologne, électeur de Saxe, avait le directoire de ces états; il était censé catholique en Pologne, et luthérien en Saxe et dans les diètes; et les états évangéliques avaient adopté cette fiction dans l'espérance que le prince électoral demeurerait attaché à leur religion; mais ce prince électoral ayant déclaré son adhésion au culte catholique, ils s'occupèrent des moyens de confier leur directoire à un prince qui ne leur inspirât aucune alarme. Les ducs de Saxe, de la branche Ernestine, réclamèrent ce directoire; le roi de Prusse, électeur de Brandebourg, le demanda comme le premier électeur protestant; et le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, y prétendit comme le seul électeur qui professât la religion luthérienne, à laquelle ce directoire avait toujours été attaché. L'électeur de Saxe et son fils, inquiets de ces demandes et des dispositions du corps évangélique, s'em-

pressèrent de donner à leurs états provinciaux des *reversales* qui garantissaient la conservation exclusive du culte luthérien dans les pays de leur domination, et d'adresser d'autres reversales au corps évangélique relativement à l'administration des affaires *comitiales* qui ne devait être confiée qu'à un ministère entièrement protestant. L'empereur Charles VI, fidèle aux vues d'agrandissement que sa maison n'avait cessé d'avoir, négociait, sous la médiation du roi d'Angleterre, un traité par lequel le duc de Savoie lui céderait le royaume de Sicile, et aurait à la place celui de Sardaigne. Le cardinal Alberoni engagea aisément Philippe V, dont il était le premier ministre, à regarder cet échange comme une infraction au traité d'Utrecht, d'après lequel le duc de Savoie ne pouvait pas aliéner la Sicile. Le cardinal, aussi prompt que hardi dans les résolutions qu'il inspirait à Philippe, et saisissant avec ardeur une occasion de donner à l'Espagne une grande influence en Europe, confia une armée au marquis de Leede, qui s'empara de toute la Sardaigne en moins de deux mois; désirant ensuite d'empêcher l'Angleterre de s'opposer à ses projets, il prit une grande part à une négociation secrète qui eut lieu dans l'île d'Ahland entre le comte d'Osterman et le comte de Goertz pour le roi de Suède Charles XII et pour son ancien rival le czar Pierre Ier, alors très-mécontent du roi d'Angleterre et de celui de Danemarck. Il y fut décidé qu'on ôterait la couronne de la Grande-Bretagne à George Ier, et qu'on la donnerait au prétendant. Le czar ne pouvait pardonner à George d'avoir voulu se réunir contre lui à Charles XII, à condition que le monarque suédois ratifiât la vente des duchés de Brême et de Verden; et le roi de Suède, qui regardait cette vente comme nulle, et voulait ravoir les deux duchés, entretenait une correspondance avec les mécontents de la Grande-Bretagne par le moyen des ministres qu'il avait à Londres, à La Haye et à Paris.

Le roi George, instruit de tout ce qui se préparait contre lui, revint en Angleterre, et ordonna à un détachement de ses gardes à pied de se saisir de la personne et des papiers du comte de Gyllemburg, ministre de Suède. Les autres ministres étrangers se plaignirent vivement d'une arrestation qu'ils regardaient comme un outrage commis contre le droit des gens. Les deux secrétaires Stanhope et Methuen leur annoncèrent qu'ils seraient bientôt instruits des raisons qui avaient porté le roi à prendre une mesure aussi extraordinaire. Les ministres étrangers parurent un peu calmés; mais le marquis de Monteleone, ambassadeur d'Espagne, continua de témoigner avec force combien il était surpris qu'on eût cru nécessaire, pour maintenir la paix du royaume, d'arrêter un ministre public, de s'emparer de ses papiers, qui étaient le dépôt sacré des secrets de son souverain, et de blesser aussi grièvement les lois des nations. Le baron de Goertz, résident de Suède en Hollande, fut néanmoins arrêté à Arnheim sur la demande du ministre d'Angleterre à La Haye. Le baron convint qu'on avait projeté une invasion dans la Grande-Bretagne; « mais ce » dessein, ajouta-t-il, n'est-il pas justifié par la conduite » du roi d'Angleterre? N'a-t-il pas soutenu les princes » confédérés contre le roi de Suède, de qui il n'avait » reçu aucune offense? n'a-t-il pas aidé le roi de Danemarck à s'emparer des duchés de Brême et de Verden? » ne les a-t-il pas achetés ensuite de cet usurpateur? et » n'a-t-il pas enfin envoyé une forte escadre dans la Mer » Baltique, où elle a joint les Danois et les Russes contre les Suédois? »

Le roi George ayant parlé au parlement de l'invasion méditée contre la Grande-Bretagne, et de l'alliance qu'il avait contractée avec la France et la Hollande, les chambres louèrent dans leurs adresses la prudence du monarque, qui avait établi avec les puissances étrangères

des conventions capables de réparer les défauts grossiers du traité d'Utrecht, et de prévenir les *conséquences pernicieuses d'une paix déshonorante, et fruit de la trahison*. « Nous ne voyons d'ailleurs qu'avec horreur, » dirent-elles, l'ingratitude et la malice de ceux qui ont » encouragé une invasion dans leur patrie. » Le roi reçut des adresses semblables de la convocation ecclésiastique, des ministres non-conformistes, et de l'université de Cambridge.

Les communes adoptèrent le bill relatif à la mutinerie et à la désertion, ainsi qu'un autre bill pour défendre tout commerce avec la Suède, votèrent l'emploi de dix mille hommes de mer pour l'année suivante, et accordèrent un million pour l'entretien des gardes des garnisons et des forces de terre, et vingt-quatre mille livres pour la solde de quatre bataillons de Munster et de deux bataillons de Saxe-Gotha.

Le roi demanda néanmoins un subside extraordinaire destiné à la défense de la Grande-Bretagne, contre l'invasion de Charles XII. Ce bill fut combattu par un grand nombre de membres qui ne pouvaient voir dans le roi de Suède un ennemi bien dangereux. Stanhope voulut défendre le ministère; M. Smith lui répondit avec chaleur : « Si l'on doit juger, dit-il, de la conduite des » ministres dans les affaires étrangères par celle qu'ils » tiennent dans le royaume, ils ne paraissent pas aussi » irréprochables qu'on veut le faire croire. N'est-ce » pas une grande faute, par exemple, que de ne pouvoir » conserver la paix au dedans après que le roi est monté » sur le trône au milieu des acclamations de tous ses su» jets? n'est-ce pas une grande faute de n'avoir pas, après » l'extinction de la rébellion, publié une proclamation » pour offrir le pardon à tous ceux qui retourneraient » paisiblement dans leurs demeures; proclamation qui » a toujours eu lieu dans des circonstances semblables?

» n'est-ce pas une grande faute d'avoir, après le juge- » ment et l'exécution des principaux chefs de cette » rébellion éteinte, entretenu les animosités, et jeté les » Anglais dans le désespoir en ne promulguant pas un » acte d'amnistie ou d'indemnité, en retenant tant de » personnes dans d'étroites prisons, et en accordant » leur pardon à quelques-uns de ces prisonniers sans » leur laisser aucun moyen de subsister? n'est-ce pas » une grande faute que de n'avoir pas recours à un » vote du parlement pour satisfaire aux engagements » de sa Majesté, et d'insister sur un subside demandé » de la manière la plus insolite ? et enfin n'est-ce pas » une grande faute que de saisir cette occasion pour » faire naître des divisions nouvelles, et pour représen- » ter comme criminels quelques-uns des plus fidèles » sujets du roi? »

Les communes néanmoins, après de longs débats, accordèrent la somme demandée par le ministère, et les jacobites, ainsi que plusieurs torys, s'empressèrent de dire : « Voilà les premiers fruits de l'union de la » Grande-Bretagne avec ceux du continent. L'électeur » de Hanovre est mécontent du roi de Suède, et l'An- » gleterre non seulement est privée d'une branche né- » cessaire de son commerce, mais encore est obligée de » soutenir ce prince dans une guerre dispendieuse. »

Le comte de Sunderland et M. Addison furent nommés secrétaires d'état. M. Stanhope eut les places de premier commissaire de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier ; et le roi sanctionna trois bills relatifs l'un à la compagnie de la mer du Sud, l'autre à la banque, et le troisième au fonds désigné sous le nom de *fonds général.*

Le comte d'Oxford, qui était depuis deux ans prisonnier, demanda aux pairs de terminer son affaire. Les lords indiquèrent le jour de son jugement, se réuni-

rent dans la salle de Westminster, présidés par le lord sénéchal, et en présence du roi, de la famille royale et des ministres étrangers, firent lire l'accusation rédigée par les communes, les réponses du comte, que l'on avait amené à la barre, et les répliques de la chambre accusatrice. Les lords décidèrent que les communes ne seraient admises à continuer leur poursuite sur tous les articles de l'accusation que lorsqu'ils auraient prononcé sur la haute trahison imputée au comte. Les communes réclamèrent avec force contre cette décision; il y eut des conférences entre les deux chambres: les pairs persistèrent dans leur résolution, notifièrent aux communes que leur intention était de procéder au jugement du comte d'Oxford, se réunirent de nouveau dans la salle de Westminster, ordonnèrent d'amener le comte à la barre, requirent, par une proclamation, les accusateurs de paraître, et, aucun membre des communes ne se présentant, votèrent que le comte serait mis en liberté.

Les communes supplièrent le roi de l'excepter de l'*acte de grâce* que le monarque faisait préparer. Cet acte fut présenté aux chambres, adopté par les lords et par les communes, sanctionné par le roi, et exceptait de l'indulgence le comte d'Oxford, M. Prior, M. Thomas Harley, M. Arthur Moor, Cripp, Nodes, Obryan, l'imprimeur Bedmayne, Thompson, les assassins de Newgate, et le clan de Mac-Grégor en Écosse (1718).

Alberoni, cependant, poursuivait ses desseins pour l'agrandissement de la puissance espagnole avec toute l'activité et la ténacité de son caractère. Le roi Philippe ordonne à la flotte d'Espagne, qui était à l'ancre sur les côtes de la Sardaigne, enlevée par les Espagnols à l'empereur Charles VI, de voguer vers la Sicile, cédée au duc de Savoie, Victor-Amédée. La flotte paraît devant Palerme; les magistrats, voyant leur ville sans défense,

en portent les clefs au général espagnol. Palerme retentit de cris de *Vive Philippe V!* Le marquis de Leede soumet avec rapidité à Philippe une grande partie du royaume de Sicile.

L'empereur est inquiet pour ses possessions d'Italie, et particulièrement pour le royaume de Naples. Ses alliés conviennent avec lui d'un plan de pacification : on le propose à Philippe, qui le rejette; une grande escadre anglaise, commandée par l'amiral Byng, sert d'escorte à des vaisseaux de transport chargés de troupes allemandes, et fait voile vers Messine. L'amiral espagnol Castagnedo veut entrer dans ce port. L'artillerie du fort de San-Salvador et celle de la citadelle l'obligent à se retirer après une perte considérable; les troupes de l'escadre anglaise débarquent sur le môle; les forts qui défendent la place arborent le pavillon impérial : dix mille Impériaux, partis de Naples, sont près de passer le détroit et d'arriver à Messine. L'amiral Byng suit la flotte espagnole, la trouve rangée en bataille, l'attaque, enlève plusieurs vaisseaux, en brûle d'autres, et force la flotte vaincue à se retirer privée de son amiral, que ses blessures contraignent à aller se faire panser à Catane.

Le marquis de Leede, malgré la défaite de la flotte espagnole, s'empare de la citadelle de Messine, du fort San-Salvador, ainsi que de la ville, que ce fort et cette citadelle défendaient, et va faire le siége de Melazzo.

L'Angleterre, l'empereur et la France forment une alliance à laquelle on donne le nom de *quadruple*, parce qu'on s'attend à voir la Hollande faire partie de cette confédération. L'empereur promet de se désister, en faveur de Philippe V, de ses prétentions à la monarchie espagnole, à condition que Philippe lui cède les Pays-Bas, les Deux-Siciles, le duché de Milan, et donne le royaume de Sardaigne au roi Victor-Amédée; il promet

d'ailleurs d'investir éventuellement l'infant don Carlos, second fils du roi d'Espagne, ses descendants mâles, et, à leur défaut, les autres fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, suivant l'ordre de primogéniture, et leurs descendants mâles, du grand-duché de Toscane et des duchés de Parme et de Plaisance, qui doivent retomber à la directe de l'empereur, le grand-duc de Toscane de la maison de Médicis, et le duc de Parme et de Plaisance de la maison de Farnèse, n'ayant pas d'héritiers mâles de leur sang. Ces trois duchés ne seraient d'ailleurs jamais possédés par un descendant de Philippe V, qui serait roi d'Espagne, et si le roi Philippe ou le roi Victor-Amédée refusaient d'accepter les conditions de cette paix générale, les alliés les y contraindraient par la force des armes.

Le duc de Savoie accède à la quadruple alliance; mais les résolutions d'Alberoni sont invariables : aucun obstacle ne l'effraie; son caractère ressemble trop à celui de Charles XII pour qu'il veuille plier. Cette inflexibilité convient à la fierté espagnole : Philippe V aime ce qui lui rappelle la puissance et la fermeté de son grand-père; encore jeune, il rejette l'arrangement proposé par la quadruple alliance.

(1717) Une nouvelle victoire éclatante, remportée auprès de Belgrade par le prince Eugène contre les Ottomans, avait forcé les Turcs à demander la paix; elle avait été conclue à Passarowitz. Le traité avait décidé que l'empereur conserverait la forteresse et le bannat de Temeswar, la partie de la Valachie voisine du bannat jusques à la rivière de Timock, et une portion de la Croatie et de la Bosnie. Par un second traité conclu le même jour, la république de Venise avait cédé la Morée aux musulmans, et l'empereur avait déclaré dans le même temps que la ligue sainte, conclue en 1684 entre l'empereur Léopold, la république de Pologne et la ré-

publique de Venise, était perpétuelle, et que le grand-sultan ne pourrait jamais attaquer l'un des trois alliés sans être censé déclarer la guerre aux deux autres (1718).

Les plénipotentiaires de la Russie et de la Suède, réunis dans l'île d'Ahland, conviennent aussi d'un traité. On a cru que, par cet arrangement, le czar posséderait la Livonie, l'Ingrie et une partie de la Carélie, et que la Suède recouvrerait le reste de cette Carélie, ainsi que la Finlande. On a prétendu que, d'après ce même traité, le czar et Charles XII forceraient le roi de Prusse et le roi de Danemarck à restituer à la Suède toutes les provinces qu'ils lui avaient enlevées; leurs projets étaient même bien plus vastes suivant plusieurs auteurs. Le roi de Pologne et celui d'Angleterre devaient être détrônés. Le roi Stanislas devait gouverner de nouveau les Polonais, et le prétendant recouvrer la couronne d'Angleterre.

Mais, si ces projets ont été adoptés par ces deux monarques, un événement inattendu les renverse; Charles XII pénètre dans la Norwége, qu'il veut enlever à son ennemi le roi de Danemarck; il s'empare d'une grande partie de ce royaume; la victoire le couronne, et bientôt la mort le frappe devant les remparts de Frédéricshall, qu'il assiége. Une tranchée est la tombe d'un guerrier dont les plus valeureux ont admiré le courage. Si une raison plus forte avait modéré l'ambition ardente qui le consumait, il n'aurait pas changé le sceptre révéré de Gustave Wasa en un glaive menaçant devant lequel tremblaient la Suède et une partie de l'Europe, et il aurait mérité le nom de grand roi et même de grand homme.

Alberoni, irrité de la quadruple alliance, ne veut mettre aucune borne à sa vengeance contre le duc d'Orléans; il a recours à la violation des lois des peuples

les plus saintes; il trame une conjuration contre le régent; il sait que les espérances que le commencement de la régence avait fait concevoir se sont évanouies, que le nombre des mécontents augmente, qu'on a appris avec beaucoup d'inquiétude que le duc d'Orléans voulait restreindre le droit de faire des remontrances que les parlements ont recouvré, et que le libertinage effréné, qui corrompt de plus en plus la cour, la capitale, et à leur exemple les provinces, révolte les personnes sages qui avaient vu, avec tant de peine, pendant les dernières années de Louis XIV, l'hypocrisie religieuse remplacer la véritable piété; il n'ignore pas d'ailleurs combien le duc du Maine a le cœur ulcéré; il ne doute pas du succès, et il semble que le duc d'Orléans, entraîné par une fatale destinée, ou plutôt par l'esprit infernal de Dubois, veut rendre ce succès encore plus facile.

Un conseil extraordinaire de régence est convoqué, et doit être suivi d'un lit de justice tenu aux Tuileries. On lit plusieurs édits; l'un défend au parlement de se mêler des affaires d'état; l'autre déclare que lorsqu'un édit aura été présenté à cette cour, il sera censé enregistré huit jours après la présentation; un troisième porte qu'à la sollicitation des pairs du royaume le roi ôte au duc du Maine et au comte de Toulouse le rang qui leur avait été donné par le feu roi, qu'ils ne siègeront qu'après tous les pairs dont la pairie est plus ancienne que la leur, que le comte de Toulouse conservera néanmoins ses honneurs, son rang et ses prérogatives, mais ne pourra pas les transmettre à ses descendants. M. le duc de Bourbon lit ensuite un mémoire dans lequel il dit au jeune monarque : *Le feu roi ayant paru désirer que M. le duc du Maine fût chargé de l'éducation de votre Majesté, quoique cette place dût m'appartenir par le droit de ma naissance, et suivant les anciens*

exemples, je ne m'y opposai pas à cause de ma minorité; mais toutes les raisons d'alors ayant cessé, je demande que cet honneur me soit déféré suivant la justice de mon droit.

Le parlement était assemblé dans une pièce voisine, on lui porte tout ce qui vient d'être lu. Le premier président demande à délibérer; le garde des sceaux répond : *Le roi veut être obéi, et sur-le-champ.* Le régent conseille au roi d'accorder à M. le duc de Bourbon l'objet de sa demande. Le duc du Maine et le comte de Toulouse avaient fait la faute de se retirer. Les pairs, séduits par leur vanité, que le troisième édit satisfait, adhèrent à ceux qui détruisent leurs plus belles prérogatives. Le parlement étonné hésite, ne réclame ni ne s'oppose. Les édits passent; mais le parlement se retire profondément blessé.

On apporte au duc du Maine l'ordre de céder au duc de Bourbon l'appartement qu'il occupait aux Tuileries. La duchesse, furieuse contre son frère et contre le régent, ordonne avec dépit qu'on démeuble l'appartement réclamé, et, dans sa colère, brise les glaces, les porcelaines et d'autres objets précieux. Les mécontents se rallient autour d'elle; leur nombre est d'autant plus considérable que le régent fait enlever et conduire en prison trois conseillers au parlement. Un acte aussi arbitraire excite la plus grande fermentation; le régent multiplie ses fautes; il exerce contre plusieurs parlements du royaume des rigueurs qui répandent dans toute la France des alarmes et l'irritation; il supprime les conseils qu'il avait établis; et les maisons les plus puissantes joignent leurs murmures à ceux des autres citoyens.

Combien d'ailleurs les esprits ne sont-ils pas aigris par le discrédit de ces billets d'état, représentatifs et garants des dettes contractées par Louis XIV dans ses années les

plus malheureuses, et qu'on n'avait remboursés qu'en partie ! Ces billets perdent près de quatre-vingts pour cent: on répand dans le public qu'ils vont s'anéantir; et, dans le même temps, on voit monter à un degré extraordinaire les actions d'une banque vers laquelle se tournent toutes les espérances, et dont on cherche avec une sorte de délire à partager les bénéfices, qui paraissent devoir être énormes. Cette banque était fondée sur le commerce du Mississipi, dont le public, livré à une de ces extravagances financières qui bouleversent les états, supposait, contre toute vraisemblance, que les produits allaient être prodigieux, et dont la compagnie venait d'être réunie à celle de la banque. Cette nouvelle association reçoit le nom de *banque du roi;* elle se charge du commerce du Sénégal, ainsi que des fermes générales du royaume, et acquiert l'ancien privilége de la compagnie des Indes; elle paraît embrasser le monde, et semble destinée à réunir en France les trésors des quatre parties du globe. Les personnes prudentes et éclairées ne voient ce colosse qui s'élève que comme un fantôme gigantesque, qui éblouit, se hausse, s'étend, et bientôt s'évanouit en ne laissant à sa place que des malheurs et des ruines. Mais n'avons-nous pas vu les nations, surtout celles dont l'imagination est vive, avoir de temps en temps de grandes maladies morales, rapides dans leurs progrès, à la contagion desquelles presque tous les esprits succombent, et que souvent les lumières de la raison ne dissipent qu'après plusieurs années ?

Rien ne calme l'enthousiasme qui a saisi les Français, et surtout ceux de la capitale : l'auteur et le directeur suprême de cette banque merveilleuse est l'Écossais Jean Law, qui, après avoir été obligé de quitter sa patrie à cause d'un duel où il avait tué son adversaire, et avoir tenté en vain de faire adopter au duc de Savoie ses idées financières, avait séduit le régent, trop confiant dans son

esprit, et trop peu accoutumé à se tenir en garde contre les illusions. On joue sur les billets de la banque et sur les billets d'état, et ce jeu, dont la passion devient ardente, reçoit le nom d'*agio*. La démence financière s'accroît au point que les actions de la banque ne cessent de monter, et que leur valeur nominale égale quatre-vingts fois l'argent qui aurait pu circuler dans le royaume; le gouvernement et les particuliers paient leurs dettes avec ces billets, et presque toutes les fortunes du royaume vont être bouleversées. Suivant le parti que l'on tire de ces papiers et des actions qui doivent se dissiper comme une fumée, suivant qu'on les échange contre des terres, des marchandises ou d'autres valeurs réelles, ou qu'on les garde, ou qu'on s'en sert pour continuer le jeu le plus ruineux, les plus riches tombent dans la misère, les plus pauvres s'enrichissent, et tel, nouveau favori de la fortune, entre insolemment dans la voiture derrière laquelle, quelque temps auparavant, il avait ambitionné de monter. Law, au milieu de ce désordre, achète une terre 800, 000 livres, est en marché pour plusieurs autres, veut acquérir le marquisat de Rosny, et offre 1, 400, 000 livres de l'hôtel de Soissons. Les nombreuses familles que son système a ruinées murmurent vivement en voyant qu'il a ramassé en si peu de temps un si riche trésor; leurs plaintes sont accueillies par le parlement, qui lance contre Law un décret de prise de corps; mais l'autorité du régent arrête le cours de la justice, sauve l'auteur de la banque, et augmente le nombre des ennemis de son gouvernement.

Le Cardinal Alberoni avait examiné avec une grande attention les progrès de cette peste financière, dont tant de Français devaient tomber victimes ; il se félicite de voir ces progrès favoriser si puissamment le plan qu'il a formé contre celui qui gouverne la France. La fière duchesse du Maine avait envoyé à Madrid une personne

de confiance pour engager Philippe V à prendre les intérêts du duc du Maine et de sa famille opprimée, et à faire respecter les dernières volontés du roi, grand-père du roi d'Espagne : elle avait formé avec le prince de Cellamare, ambassadeur de Philippe, une liaison politique très-secrète. Son but, suivant madame de Staal, née de Launai, qui était attachée à cette princesse, était d'engager le roi d'Espagne à rejeter la quadruple alliance favorable au régent, et à demander la tenue des états généraux de France pour ôter la régence au duc d'Orléans, dont le gouvernement, disait-elle, ne pouvait plus être supporté, et pour la conférer à Philippe V, oncle de Louis XV; et elle oblige deux de ses confidents, M. de Malézieu, ancien gouverneur du duc du Maine, et le cardinal de Polignac, à travailler au modèle des lettres que Philippe V écrirait au roi et aux états généraux de France. Cellamare multiplie ses émissaires et ses intrigues; il s'adresse à de grands seigneurs, à des militaires, à des prêtres, à des moines, à des nobles, à des magistrats, à tous ceux qui détestent le gouvernement du régent ou qui ont à s'en plaindre. Ses agents regardent souvent comme de zélés conspirateurs ceux qui ne s'opposent pas formellement à leurs projets; ils lui remettent des listes très-nombreuses. Il rend compte au cardinal Alberoni de ses prétendus succès; et Alberoni croit déjà voir sa vengeance satisfaite, et la puissance du régent renversée. L'ambassadeur veut envoyer au cardinal le modèle des lettres que Philippe V doit écrire, et plusieurs autres papiers; il les confie à l'abbé de Porto-Carrero, neveu d'un cardinal du même nom, et qui va en Espagne avec le fils de l'ambassadeur de Philippe V en Angleterre. La police du régent, malgré la légèreté et l'extrême confiance de ce prince, surveillait avec soin les démarches de la duchesse du Maine, la conduite du prince de Cellamare, et toutes les réunions suspectes dont elle pouvait être informée. Elle

apprend le départ de l'abbé de Porto-Carrero, dont elle connaît les relations avec l'ambassadeur d'Espagne ; elle sait que des papiers ont été remis à cet abbé. Un courrier part avec l'ordre de visiter la voiture des deux voyageurs; il les atteint vers Poitiers : les papiers sont découverts, saisis et envoyés au régent. Un autre courrier, dépêché avec une grande promptitude par Porto-Carrero, arrive chez l'ambassadeur avant celui qui porte au duc d'Orléans les papiers enlevés. Cellamare se hâte de faire brûler toutes les pièces qu'il croit dangereuses, et ose réclamer celles dont on s'est emparé. On le fait garder dans son hôtel, et on le transfère ensuite à Blois; la duchesse du Maine est arrêtée à Paris, et envoyée à la citadelle de Dijon; on arrête le duc dans sa belle maison de campagne de Sceaux, et on le conduit au château de Dourlens; plusieurs de leurs affidés ou de leurs domestiques sont renfermés à la Bastille. Le duc d'Orléans fait imprimer quatre modèles de lettres trouvés dans les papiers de l'abbé Porto-Carrero; les trois premières devaient être adressées par le roi d'Espagne au roi de France, au parlement, aux états généraux; la quatrième devait être écrite à Philippe V par les états généraux de France pour lui demander de venir prendre la régence du royaume, ou d'y pourvoir de la manière qu'il jugerait la plus convenable.

On interroge les prisonniers. Les personnes désignées dans les papiers montrent que ce ne sont que des pièces non authentiques, et nient d'avoir pris aucune part à la conspiration. Des magistrats ont en vain la faiblesse de chercher à trouver le duc du Maine coupable. Son innocence paraît évidente; tous les accusés la proclament. La duchesse du Maine et les autres prisonniers trouvent le moyen, malgré leurs geoliers et leurs gardes, de concerter un aveu qu'ils savent désiré par le régent pour justifier sa conduite. Le régent le lit dans le conseil, et

les fers des prévenus sont brisés. La duchesse du Maine revient à Sceaux; elle voit le duc d'Orléans; elle commence une explication. « Tout est oublié, » lui dit le régent; et en effet tout souvenir en était effacé dans l'âme de ce prince.

Mais le mauvais succès de l'entreprise formée contre le régent n'éteint pas l'ardente politique d'Alberoni. Le prince de Cellamare, revenu en Espagne, y est comblé de faveurs. Le cardinal imagine chaque jour de nouvelles machinations contre le régent; il inspire des résolutions coupables à plusieurs nobles de Bretagne, qui doivent livrer aux Espagnols des places fortes de leur province. Le régent établit à Nantes une chambre de justice, et la charge de juger ces nobles prévenus d'avoir cédé aux artifices d'Alberoni, et voulu trahir leur patrie. Quatre de ces accusés ont la tête tranchée : les autres se sauvent. Les rois de France et d'Angleterre déclarent la guerre à l'Espagne. Le régent publie un manifeste dans lequel il dit que les armes de la France ne sont dirigées que contre un ministre ennemi du repos de l'Europe. Une armée française pénètre en Espagne sous les ordres du maréchal de Berwick; elle s'empare de Fontarabie, de Saint-Sébastien, de toute la province de Guipuscoa. L'armée impériale de Sicile force le marquis de Leede à lever le siége de Melazzo; elle est battue à Francavilla; mais le comte de Mercy, qui commande les troupes de l'empereur, n'en reprend pas moins Messine; et l'armée espagnole est obligée de se retirer sous les murs de Palerme. Une escadre anglaise fait une descente en Galice, prend la ville de Vigo, et ravage les districts voisins de cette place. La cour d'Espagne n'espère plus de l'emporter sur les ennemis qui l'attaquent; elle accepte toutes les conditions du traité de la quadruple alliance, et, par un article secret, Philippe V promet de confirmer sa renonciation à la couronne de France. Alberoni est sacrifié au res-

sentiment du régent et du roi d'Angleterre, qu'il voulait faire descendre du trône; la reine d'Espagne, qui lui devait sa couronne, se croit obligée de l'abandonner. Il sort en proscrit du royaume auquel il avait voulu rendre son ancienne splendeur, pour lequel il avait fait des règlements favorables à l'agriculture, aux arts et au commerce, si négligés dans la péninsule, et où il avait commencé d'élever des manufactures et d'inspirer l'amour du travail; il traverse une partie de la France, accompagné d'un officier chargé en quelque sorte de le garder, va à Gênes, ne peut y résider, espère trouver un asile dans Rome, où ses collègues les cardinaux marchent les égaux des rois, y est condamné, pour quelques irrégularités, par une congrégation du sacré collége, à passer un an dans la maison des jésuites, et finit par administrer la Romagne comme légat après avoir tenu, pour ainsi dire, le sceptre des Espagnes et des deux Indes.

Le fameux Law dirigeait toujours à son gré les finances de la France, ou, pour mieux dire, commandait, en arbitre suprême d'une opinion extravagante, à la fortune de l'état et à celle des particuliers; il avait imaginé, pour attirer dans les caisses de la banque tout l'argent de la France, de baisser la valeur des monnaies métalliques en conservant celle de l'écu nominal des billets. Les Français toujours aveuglés ne voyaient pas l'abîme ouvert devant eux, et s'empressaient d'échanger, contre des billets dont la valeur leur semblait hors d'atteinte, des monnaies dont les prix étaient diminués par des ordonnances (1719). On voyait plus que jamais d'énormes fortunes s'élever et disparaître avec rapidité; et la valeur des actions et des billets semblait être, dans toutes les classes, le seul objet qui inspirât un très-grand intérêt.

Law, se jouant de la crédulité ou plutôt du fol enthousiasme du public, avait émis une quantité de papier extrêmement supérieure à l'argent qui appartenait à la

banque. Un grand nombre de porteurs de ces billets si multipliés veulent les échanger contre de l'argent. Law craint que leur exemple ne soit suivi par les autres porteurs ; il s'alarme, et dans son effroi il a recours à une mesure qui accélère la catastrophe de son système : un édit diminue de la moitié la valeur des billets. A l'instant l'illusion est détruite, tous les prestiges s'évanouissent ; la raison reparaît, et montre de terribles réalités ; les craintes les plus grandes se répandent dans tout le royaume ; les plaintes les plus vives se font entendre ; le parlement adresse des remontrances ; Law devient l'objet de l'exécration publique. Le régent paraît partager l'indignation de tant de familles ruinées. Law se démet de toutes ses places. Le régent accepte ses démissions, mais le lendemain il rétablit Law à la tête des finances et de la banque.

Law redouble d'efforts pour affermir son système, qui s'écroule de toutes parts. On fait frapper des espèces plus légères ; on ne donne de cours qu'à ces monnaies nouvelles. Le public s'obstine à garder les anciennes. Le gouvernement, devenant inquisiteur et tyrannique, défend à tout particulier d'avoir chez soi plus de cinq cents livres en argent. Le public garde avec plus de soin ses monnaies métalliques, ou les convertit en perles et en diamants. On rend aux billets leur première valeur. Le charme n'existe plus. La confiance ne reparaît pas. Le parlement, soutenu par l'opinion renouvelée, refuse d'enregistrer les édits favorables au système que le gouvernement veut maintenir. Law obtint que le parlement soit exilé à Pontoise ; cet exil accélère la chute du système. On voit une multitude d'édits, de déclarations, d'arrêts du conseil se succéder, se contredire, se détruire, fixer le taux de l'or, déterminer celui de l'argent, borner l'argenterie, limiter le nombre des bijoux, donner les moyens de partager les actions, de les couper, de les transmettre, d'ouvrir et de fermer les comptes de la banque ;

vaines tentatives d'une imagination féconde, et d'un esprit inquiet et troublé qui veut arrêter sa ruine et qui ne peut y parvenir (1720).

Pendant que tant de malheurs se succèdent, une calamité d'un autre genre retombe sur la ville de Marseille, et la remplit de deuil. La peste la ravage, et malgré l'héroïque dévouement de Henri-François-Xavier de Belsunce, évêque de cette ville, y amoncèle les cadavres au milieu des mourants. Le même fléau frappe plusieurs contrées voisines. Un incendie affreux consume la moitié de la ville de Rennes. Le régent invite les évêques à faire faire des quêtes pour soulager les victimes de ces malheurs. L'évêque de Castres lui dit dans sa réponse : « L'inondation des billets de banque » a fait presque autant de mal dans nos cantons que les » flammes en Bretagne.... *Il ne nous reste qu'une ma-* » *tière qui n'est propre qu'à être jetée au feu...* Plus » de commerce, plus de travail, plus d'industrie, plus » de confiance ni dans la prudence, ni dans l'amitié, » ni dans la charité même, qui ne peut plus essuyer » les larmes des pauvres et des affligés. » L'auteur de tant de maux, le trop célèbre Law, préservé plus d'une fois par le régent de la fureur du peuple, se sauve en Flandre, va en Angleterre, et se retire enfin à Venise, où il meurt dans un état voisin de l'indigence, laissant une grande et terrible leçon aux peuples et aux rois.

Une guerre, d'une nature bien différente de celle d'Espagne, régnait toujours en France : on n'avait pas cessé de s'y occuper avec beaucoup d'aigreur de la querelle théologique relative à la bulle *Unigenitus*. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris et le chef des opposants à cette bulle, avait été nommé président du conseil de conscience. Ce choix avait donné une grande force à tous ceux qui partageaient son opinion. Un grand nombre de mandements épiscopaux ou d'autres écrits

avaient été publiés pour ou contre cette bulle. M. de Soanen, évêque de Sénez, ancien oratorien qui avait eu le père Quesnel pour confesseur, et avait prêché avec une très-grande distinction, avait appelé solennellement de la bulle au futur concile avec trois autres évêques. La Sorbonne avait adhéré à leur appel ainsi que les autres facultés de l'université de Paris. Un grand nombre de théologiens, d'ecclésiastiques séculiers ou réguliers, de chapitres, de communautés, de prélats, et même le cardinal de Noailles avaient suivi l'exemple des quatre évêques. Ceux qui avaient accepté la bulle s'élevèrent avec force contre cette atteinte portée à un acte pontifical enregistré, et qu'ils voulaient faire regarder non seulement comme une loi de l'Église, mais encore comme une loi de l'état. Le régent, embarrassé d'une querelle qui l'aurait peu intéressé si elle n'avait pas entretenu, dans un royaume déjà si agité, un trouble qui pouvait donner de vives inquiétudes, eut recours à un de ces termes moyens qui animent les discordes au lieu de les apaiser; il défendit d'appeler de la bulle sans nécessité. Cette défense déplut aux opposants et aux acceptants, et leur animosité mutuelle en acquit plus d'énergie.

Le régent venait de donner une des plus grandes preuves de l'empire que Dubois exerçait sur lui; il lui avait donné l'archevêché de Cambrai; il n'avait pas craint de laisser souiller par un homme infâme la chaire archiépiscopale consacrée par les admirables vertus de l'angélique Fénélon; mais les honneurs d'une mître dont il était si indigne avaient peu de prix pour Dubois: il aspirait au premier ministère; il voulait la place que Richelieu et Mazarin avaient eue, et, pour pouvoir arriver à ce faîte de la puissance, il avait besoin d'obtenir la pourpre romaine. Il imagina de rendre à la cour de Rome un grand service en arrageant en France les affaires de la bulle; il entoura le cardinal de Noailles

de théologiens qui déterminèrent ce prélat à publier un écrit que le cardinal nomma *corps de doctrine*, et dans lequel les dogmes, les principes moraux et les libertés de l'église gallicane, que ce chef des opposants regardait comme blessés par plusieurs passages de la bulle, étaient exposés d'une manière victorieuse. Le cardinal archevêque présenta cet écrit à quarante de ses collègues réunis en présence du régent. Ils le signèrent, acceptèrent la bulle *conformément au corps de doctrine*, virent un grand nombre d'autres évêques suivre leur exemple. Une déclaration royale ordonna l'observation de la bulle et défendit d'en appeler. Le grand conseil enregistra la déclaration; elle fut même enregistrée par le parlement, qui siégeait encore à Pontoise (1720), et auquel on fit craindre, suivant quelques historiens, d'être transféré à une plus grande distance de la capitale, et le gouvernement crut pendant quelque temps la paix religieuse établie.

Ce fut après cet arrangement, appelé *l'accommodement* de 1720, que le gouvernement imagina, relativement aux acquisitions d'immeubles faites avec des billets de la banque de Law, l'obligation de les soumettre à des *visa* qui achevèrent de déprécier ces billets, multiplièrent les malheurs, et ne furent utiles qu'à des commis infidèles ou à des personnes qui jouissent du plus grand crédit, et auxquelles les plus riches actionnaires cédèrent une grande partie de leurs bénéfices pour conserver le reste (1721).

Dubois obtint le prix de l'arrangement à la bulle *Unigenitus;* il reçut le chapeau de cardinal. Sa nouvelle dignité lui donnant préséance sur les ministres ou conseillers d'état laïcs, le chancelier, les pairs et les maréchaux de France s'absentèrent du conseil la première fois où il alla y prendre sa place. Cette marque de mésestime l'irrita, et il fit exiler ou priver de leurs pensions ceux qui avaient improuvé si hautement son élévation au cardinalat.

Le régent ne pouvait plus ou ne voulait plus se dérober à l'influence de Dubois. On l'avait cru retenu par une sorte d'enchantement, et sa servitude était d'autant plus grande que Dubois savait la cacher à ses yeux, et que le régent regardait toujours le nouveau cardinal comme l'homme le plus soumis à ses volontés. Il était d'ailleurs si ennuyé des détails du gouvernement, et avait une si grande envie de n'être plus détourné de ses plaisirs, qu'il avait depuis long-temps le projet de confier à Dubois la place de premier ministre. On voulut inutilement lui faire craindre le pouvoir d'un homme tel que Dubois au moment où Louis XV allait être sacré et déclaré majeur: sa confiance, son dégoût des affaires, son amour des plaisirs et l'ascendant irrésistible de Dubois l'emportèrent sur tous les avis; le cardinal archevêque de Cambrai fut nommé premier ministre, et le successeur de Fénélon le devint de Mazarin et de Richelieu.

L'ambition de Dubois paraissait satisfaite; mais la mort allait terminer sa scandaleuse carrière: un ancien mal, produit par sa conduite désordonnée, se déclara avec violence; on ne crut pouvoir le sauver que par une opération des plus dangereuses; il y succomba, laissant des richesses immenses, une grande quantité de vaisselle d'argent et de vermeil, les meubles les plus précieux, des bijoux admirablement travaillés, des attelages magnifiques, les voitures les plus somptueuses, 1,100,000 livres d'argent comptant, et la réputation d'un être infâme.

Le duc d'Orléans dirigea toutes les affaires du gouvernement après la mort du cardinal Dubois; son espèce d'affranchissement lui redonna une activité qu'il n'avait pas eue depuis long-temps; il paraissait plus affable; il montrait d'une manière plus aimable l'attention obligeante avec laquelle il écoutait, et la peine qu'il éprouvait lorsqu'il était obligé de refuser. On oublia tous les

malheurs du système de Law; on aima Philippe plus que jamais; on se pressait autour de lui lorsqu'il sortait du Palais-Royal; on courait aux spectacles lorsqu'on espérait de l'y voir; les ministres étrangers admiraient la justesse de son esprit, l'étendue de ses vues, sa facilité à résumer les affaires les plus compliquées, et le louaient encore plus par les précautions que leur inspiraient son discernement, sa pénétration, la finesse de ses demandes et la sagesse de ses réponses. Le jeune roi était charmé de son empressement à lui plaire, de sa franchise, de la gaieté qu'il mêlait à ses instructions. Le duc d'Orléans, dont la bonté lui a donné tant de droits à l'indulgence, n'avait que quarante-neuf ans; il aurait rendu de grands services à la France, et obtenu une très-grande gloire; mais une attaque d'apoplexie l'enleva subitement à Louis XV et aux Français (1723).

Des troubles nouveaux s'étaient élevés dans la Germanie: l'électeur palatin avait enlevé aux réformés l'église principale de Heidelberg, donné cet édifice aux catholiques comme paroisse de la cour, et supprimé le catéchisme des protestants comme renfermant des passages injurieux à l'Église romaine. Le corps évangélique avait porté les plaintes les plus vives à l'empereur; l'Angleterre et la Hollande avaient appuyé fortement ces plaintes; et la décision impériale n'étant pas assez prompte, le roi George Ier avait fait fermer les églises catholiques dans son électorat de Hanovre, et le roi de Prusse avait donné les mêmes ordres dans les principautés de Halberstadt et de Minden. L'empereur, pour arrêter le cours de ces représailles et de celles dont les catholiques étaient menacés, avait enjoint à l'électeur palatin de rétablir tout ce qui était relatif à la religion, dans l'état où il l'avait trouvée en montant sur le trône électoral (1720).

D'un autre côté, l'électeur de Hanovre et le duc de

Brunswick, chargés de l'exécution des décrets impériaux contre le duc de Mecklembourg, s'étaient emparés de son duché, l'avaient contraint à licencier son armée et à se retirer à Dantzick, avaient établi dans ces états une administration impériale, séquestré ses revenus, et rendu à la noblesse les biens dont il s'était emparé (1719).

L'empereur, vers le temps de ces troubles, n'espérant plus avoir des enfants mâles, avait fait accepter par toutes les personnes intéressées, et ratifier par les états des souverainetés de la maison d'Autriche sa pragmatique sanction; et l'archiduchesse Marie-Josephe, en se mariant avec Frédéric-Auguste, prince royal de Pologne et électoral de Saxe, avait particulièrement reconnu l'ordre de succession établi par cette pragmatique (1719).

Un bill favorable aux non-conformistes avait été proposé en Angleterre par le général Stanhope, adopté par les deux chambres, et sanctionné par le roi (1718). Une flotte espagnole, commandée par le duc d'Ormond, à qui on avait donné le titre de capitaine général de sa Majesté catholique, et chargée de troupes pour la cause du prétendant, avait été dispersée par la tempête auprès du cap Finistère. Deux frégates de cette flotte étaient arrivées cependant sur les côtes de l'Écosse; elles y avaient débarqué trois cents Espagnols, quelques officiers et trois pairs écossais: des montagnards les avaient joints; mais le général Whigtman les avait attaqués, les montagnards avaient disparu, les pairs et des officiers s'étaient réfugiés dans les îles pour repasser ensuite sur le continent, les Espagnols avaient été faits prisonniers, et l'entreprise s'était évanouie.

Le duc de Sommerset agita dans la chambre des lords une des plus importantes questions relativement à la constitution de la Grande-Bretagne. « Le nombre des » pairs, dit-il, est très-augmenté, particulièrement de» puis l'union des deux royaumes. Il paraît nécessaire de

» prendre des mesures pour prévenir les inconvénients » d'une création de nouveaux pairs destinés à servir à » un objet particulier, comme sous le dernier règne : » je proprose qu'il soit dressé un bill pour établir et » limiter la pairie; que le nombre des pairs anglais ne » puisse pas excéder de plus de six le nombre actuel, » qu'une nouvelle création pourrait compléter lorsqu'un » lord mourrait sans laisser de descendants mâles; qu'au » lieu de seize pairs électifs pour l'Écosse, il y en ait » vingt-cinq héréditaires; et qu'à défaut d'héritiers » mâles, ce nombre de vingt-cinq soit maintenu par » l'élection d'autres membres de la pairie écossaise. » La proposition du duc de Sommerset fut soutenue par le duc d'Argyle et par d'autres pairs. Le duc d'Oxford s'y opposa. « Je n'attends rien de la couronne, dit-il, et » cependant je ne puis donner ma voix pour enlever » au monarque une branche aussi importante de sa » prérogative, un moyen aussi grand d'encourager et » de récompenser le mérite et les actions vertueuses. » Le comte de Stanhope apporte un messsge dans lequel le roi disait : « Je désire tellement que la pairie bri- » tannique puisse être établie sur une base qui assure » la liberté et la constitution des parlements pour tous les » siècles à venir, que je ne veux pas que ma prérogative » mette aucun obstacle à un ouvrage si grand et si » nécesssaire. » Les débats furent très-vifs. « La partie » de la proposition relative à la pairie écossaise, dit le » comte Cowper, est une violation manifeste du traité » d'union; elle est d'ailleurs si injuste qu'elle priverait » de leurs droits des sujets qui n'auraient pas été en- » tendus, et les leur enlèverait sans aucun prétexte » et sans aucune faute de leur part. De plus, les pairs » d'Écosse exclus du nombre des vingt-cinq seraient » dans une situation plus fâcheuse qu'aucun autre sujet » du royaume : ils ne seraient ni électeurs, ni élus,

» ni représentants, ni représentés. » La proposition du duc de Sommerset fut néanmoins adoptée; la chambre ordonne aux juges de rédiger le bill proposé; mais les pairs écossais, et tous ceux qui pouvaient avoir en Angleterre quelque espérance de parvenir à la pairie, s'élevèrent avec la plus grande force contre un acte qu'ils regardaient comme une violation des principes fondamentaux de la constitution britannique. On publia un grand nombre d'écrits contre la proposition; une opposition violente se manifesta dans beaucoup d'endroits, et le comte de Stanhope engagea la chambre des lords à différer la décision d'une question qui avait excité tant d'alarmes et fait naître tant d'animosités (1719).

Le bill projeté fut représenté néanmoins quelque temps après par le duc de Buckingham; il fut adopté par la chambre des pairs, mais attaqué avec tant de vigueur dans la chambre des communes par M. Robert Walpole, enchanté de combattre une mesure vivement désirée par le comte de Stanhope, que les communes, après une discussion très-animée, le rejetèrent à une grande majorité.

Les pairs anglais saisirent bientôt avec empressement une occasion de confirmer la dépendance de l'Irlande. Maurice Annesley avait appelé à la chambre des pairs d'Angleterre d'un décret rendu par les pairs irlandais; elle avait annulé le décret, et ordonné aux barons de l'échiquier en Irlande de rétablir Maurice Annesley dans les biens dont le décret l'avait privé. Les barons obéirent; les pairs d'Irlande déclarèrent que les barons avaient violé la prérogative du roi dans sa haute cour de parlement en Irlande, ainsi que les droits et les priviléges de ce royaume et de son parlement, ordonnèrent que les barons de l'échiquier fussent remis à l'huissier de la verge noire, et adressèrent des représentations au mo-

narque. Le duc de Leed produisit dans la chambre des lords d'Angleterre quinze moyens pour soutenir les droits des pairs irlandais. La chambre des pairs anglais déclara cependant que les barons de l'échiquier en Irlande avaient agi avec courage, suivant les lois, pour le soutien de la prérogative royale, avec fidélité envers la couronne de la Grande-Bretagne, et prépara un bill qui fut adopté par les communes et sanctionné par le roi, et qui priva les pairs d'Irlande du droit de prononcer des sentences, et de confirmer ou d'annuler des jugements (1719).



FIN DU TOME DIX-SEPTIÈME.



